— 209 —

F

L'étymologie des mots commençant par f est obscurcie par le fait que lat. f admet des origines multiples, à savoir, pour n'envisager que des exemples sûrs :

bh : ferō.

dh : v. fēcundus.

gwh : v. formus.

ghev : v. ferus.

dhw : v. forēs.

s dans sr. : frīgus.

m- par dissimilation : v. formīca, et peut-être dans *mr- : v. fremō (et cf. hībernus) ; *ml- : v. flaccus.

gh- devant u : v. fundo.

Un phonème d'une langue inconnue dans des mots d'emprunt : v. ficus.

En revanche, f ne représente φ dans aucun emprunt ancien au grec; für ne peut sortir du gr. $\varphi \phi \varphi$ que par un intermédiaire, peut-être étrusque; mais v. persona.

Dans ces conditions, les rapprochements ne peuvent passer pour établis que là où les éléments communs autres que l'initiale sont nets. L'initiale n'enseigne presque rien.

fabs. -ae (doublet dialectal falisque *haba*) f. : fève. Ancien, usuel. Panroman; M. L. 3117. Emprunté par le gr. : $\phi d \hat{e}_a$, et l'irl. *seib*; passé en basque *baba* et en berbère *bau*.

Dérivés : fabātus (-a puls, F. 344, 10; Fabātus sert aussi de cognômen) : fabārius (fabāriae Kalendae, cf. Macr., Sat. 1, 2); fabālia et fabālia, -ium n. pl. : tiges de fèves ; fabāceus (-cius), M. L. 3118, et fabācia 1. ; purée de fèves (cf. focācia « fouace ») ; fabāginus (Caton), cf. oleāginus; fabātārium n. (tardif) ; pot à fèves. Peut-être faut-il y rattacher le gentilice Fabius (Plin. 18, 10) et Fabūcius, -bācius, -bidius. Dérivés en -ulus : fabulus, -ī « fève » et « peau de la fève » ; fabulis = fabalis, M. L. 3126; fabulonia, -ae = voσκύαμος. Cf. aussi fabiolum = κερατίτις, Diosc. 4, 65 W; fabiola (bas latin); *exfabicare « écosser, vanner », M. L. 3006; v. aussi B. W. sous flageolet. La fève semble avoir joué un grand rôle dans l'alimentation des Romains, comme on le voit par les fabāriae Kalendae, calendes de juin, ainsi nommées parce qu'on y offrait aux dieux les premières fèves, et par le rôle de la fève dans les proverbes comme dans les rites et les superstitions populaires.

Cf. v. pruss. babo (fém.) et sl. bobŭ (s. bob, *boba; r. bob, bóba; etc.) masc.; mėme sens; on est tenté de poser un original *bhabo- féminin, terme de la langue populaire à vocalisme a et b intérieur (on ne peut admettre bh intérieur : le traitement de barba y contredit). Le rapport avec v. isl. baun, v. h. a. bōna, etc., qui désigne la même plante, n'est pas clair; le b intérieur, peu courant en indo-européen, ne se retrouve pas dans ce mot germanique. Mot de la langue de civilisation du nord-ouest de l'Europe, comme se- « semer » (v. seni

faber, -brī m. (gén. pl. fabrum) : 1° ouvrier qui vaille les corps durs (métaux, pierre, hois, ivoire, it façonnier. Le sens est généralement précisé par une thète : f. aerārius, ferrārius, tignārius, etc., ou sim ment par le contexte : Plt., Cap. 1027, eamus iniarcessatur faber, ut istas compedis tibi adimam. Des le plus souvent un ouvrier en bois (charpentier, misier) ou en fer (forgeron). C'est avec ce sens de « lor ron » et de « lorge » que faber et fabrica ont sur dans la plupart des langues romanes. M. L. 3120 all y a aussi un emploi adjectif bien moins fréquent

faber, -bra, -brum : travaillé; puis fabrē « de m d'ouvrier » (et affabrē, puis affaber (Gloss.), īnjāj, L'emploi adjectif n'est pas attesté avant Ovide, m fabrē est dans Plaute.

Dérivés : fabrica f. (ancien adjectif substantion Pline, 16, 225, emploie encore fabricae artis, cl. 33, 7, 19) : 1º métier, travail d'une matière (abstra et concret), objet fabriqué; 2º atelier, particulia ment « forge », bâtiment; dénominatif fabrico fabricor, d'après operor?); perfabrico : travailler ger (sens propre et figuré), et ses dérivés, fabricant -tor, etc., M. L. 3122 ; fabrilis : « d'ouvrier » et forge », -is fūmus, M. L. 3123; fabricius, -cina (tardifs) ; fabrio, -is (Ven. Fort.). Cf. encore les com posés fabrēfacio, fabrificātio (Tert.) et les noms propre Fabricius, -ciānus, Fabrāteria, Faberius, -iānus, A moins qu'on n'explique arm. darbin « forgeron par un ancien *dhabhr-, ce qui est possible, lat fait n'a pas de correspondant exact avec son sens (le pa faber est emprunté au latin). On a aussi rapproché groupe de got. ga-daban « πρέπειν », v. isl. dafna renforcer », lit. dabà « nature, caractère », pol. doba «m ment favorable », v. sl. po-dobiti « adapter, rendre co venable », v. sl. dobrŭ « dyaθός., xaλός » et doblit « dok τος, δόχιμος ». — Le p germanique, ancien b, de v a. taphar « brave » ne concorde pas avec le b de -daba - En somme, étymologie trouble. Du reste, les no relatifs à la métallurgie ne sont pas clairs pour la plu part et l'extension en est médiocre. V. ferrum.

faber, -**brī** m. : dorée (poisson). Cf. Colum. 8, 16, *faber qui et in nostro Gadium municipio generosissimi piscibus adnumeratur, eunque prisca consuetudine zeum* (= $\zeta a cov)$ appellamus; et Plin. 9. 68. Méme mot qu *faber*; la dorée s'appelle aussi « le forgeron », probable ment par suite de l'aspect enfumé que ce poisson pré sente par places.

fabeus, fabea : v. faueus, sous faueo.

fābula, fābella : v. for, fārī.

faccilo (facil(l)o), -as, -are : crier (de la grive). Suet

nth Forme peu sure (cf. cac(a)illō?). On dit aussi tru-

iscellătiō, -ōnis 1. : desséchement des plantes. Latifiscellătiō déformée de σφαχελισμός (Ital.).

facesso : v. facio.

1acétus, -a, -um: 1º élégant, bien fait, etc. Cf. Quint. **1acétus, -a, -um**: 1º élégant, bien fait, etc. Cf. Quint. 5, 3: 20, facetum... non tantum circa ridicula opinor con-6: 3: 20, facetum... diceret Horatius facetum carminis niere: (S. 1, 10, 44) natura concessum esse Vergilio. Deenus (S. 1, 10, 44) natura concessum esse Vergilio. Deenus (S. 1, 10, 44) natura cuiusdam elegantiae appellaoris hanc magis et excultae cuiusdam elegantiae appellationem puto; 2º spirituel, plaisant, cf. facētē surtout frégent dans facētē dictum.

Racitus se dit des personnes comme des choses et des abiets concrets comme des opérations de l'esprit : cf. par exemple, Plt., Mi. 147, facetis fabricis et doctis dolis : Ma. 43, facetis... uictibus (toutefois, cet emploi est rare). Pour les Latins, en effet, l'adjectif dérive de facio. M Don., Eu. 427, facetus est qui facit uerbis quod uult: at la figura etymologica de Plt., As. 350, extemplo facio me facetum et magnificum uirum; St. 656, fecisti faceias, et Ep. 412, facete fecit. Mais la dérivation facetus de fació est sans exemple, et la glose : faces dicebant antiqui ut fides, P. F. 77, 19, semble une création de grammairien pour expliquer facetus. Le cas de parens en face de pario et de sententia en face de sentio, qu'a invoqué Muller Jzn, Museum, 1933, col. 288, est autre. Facetus rappelle le type acetus, uegetus (de aceo, uegeo), etc. Sur l'explication par un dérivé de fax, v. ce mot. Ancien. usuel; non roman. Pas d'étymologie.

Dérivés et composés : facētia (usité surtout au pl. facētias; cf. Thes. VI 40, 33 sqq.; un exemple dès Plt., St. 729) : élégance(s); trait(s) d'esprit; facētō, ās et facētior (rares et tardifs, Sid., Ven. Fort.); infectus, presque uniquement employé dans la litote haud (non) inficētus « non sans esprit »; perfacētus.

faciés : v. le suivant.

fació. -is, féci, fáctum, facere : verbe italique ; osq. lakiiad, ombr. façia, volsque façia «faciat », osq. fefaeut. ombr. fakust « fecerit », prénestin fhefhaked « fedt. Le prénestin et l'osque ont un parfait à redoublement, en face de la forme à alternance du latin feci (cf. gr. ξ-θηκα), qui, sous la forme feced, figure déjà sur le vase de Duenos ; l'ombr. facust a sans doute perdu un redoublement. Impératif présent fac, de *faci, comme die, de *dice (à côté de face, Catulle, etc.) ; anciennes formes en -s, faxo, faxim (dont une forme de passif faxitur, ap. T.-L. 22, 10, 6). Les temps de l'infectum du pasil sont empruntés à un verbe actif d'aspect duratif signifiant proprement « devenir » : fiō, fierī (archaïque liere (?), fieri), fiebam, fiam (pas de participe présent), qu'on retrouve dans osque filet « flunt » et dont quelques formes sont conservées en roumain et dans certains dialectes italiens, M. L. 3288. La signification passive don-166 à ce verbe a amené la création de quelques formes passives, comme fieri (d'emploi normal) et fitur, fiebantur (rares et archaïques, cf. Thes. VI 84, 80 sqq.; un exemple de fitum est est resté dans Liv. Andr., Od. 30). Du reste, l'analogie a amené la création de quelques lormes passives du type faciātur (Titinius, Com. 97), d. Thes. VI 83, 1 sqq.; et les composés de facio ont à Pépoque classique leur passif en -ficior : adficior, conficior, tandis que l'époque archaīque connaît encore des formes en *-fiō* : confit, dēfu (repris par Vg. et sur lequel Plt. a fait superfu), interfierī, formes qui sont demeurées dans les composés du type calefiō. Composés en *-ficiō* : ad-, con-ficiō, etc.

Le verbe appartient à une racine qui signifiait « mettre, placer, poser » (πιθέναι), ou, dans l'emploi absolu, « se mettre, se placer ». Le sens ancien est « poser, placer »; le passage au sens de « faire » a dû se faire par des emplois techniques : cf. en gr. ev 8'ertoer veróv, Il. 18, 541 : là-dessus (sur le bouclier d'Achille) il posa (c'est-àdire « il représenta, il exécuta ») un champ nouvellement défriché; δόρπου... οΙον... Εμελλε θησέμεναι, Od. 20, 394 : le repas qu'il devait placer (c'est-à-dire « dresser » et « préparer ») ; sacrum facere (v. sacerdos) « placer (sur l'autel) un sacrifice », d'où « faire un sacrifice » ; v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 252. Le sens de « poser, placer » apparait encore nettement en latin dans le simple et surtout dans ses composés et dérivés. Dans le simple, dans des expressions comme facere magni, nihili « poser comme étant de grande, de nulle valeur » (cf. μουσικής τίθης τους λόγους, Plat., Resp. 376 e, et πολλοῦ ποιεῖσθαι); facere nomen alicui (comme indere nomen alicui, ovopa beival rivi, Od. 19, 403); f. modum īrac; dīcendī fīnem f.; f. multam; f. aliguem rēgem « poser quelqu'un comme roi » (cf. θειναί τινα αίχμητήν, Il. 1, 290); fac, quaeso, qui ego sum, esse te « pose que c'est toi qui es moi », Cic., Fam. 7. 23, 1 (cf. 60μεν δη τάς πόλεις έν τῷ τότε χρόνφ διαφθείρεσθαι, Plat., Leg. 677 c). Dans l'emploi absolu, facere cum aliquo, aduersus aliquem « se mettre avec, contre quelqu'un » (d'où factio, proprement « position », e. g. Plt., Trin. 452, cum uostra nostra non est aegua factio, sens constant dans Plaute, cf. plus bas) ; ce sens a été important dans le vocabulaire politique, cf. deficere. Le sens de « [se] placer » peut seul expliquer l'emploi pronominal ou absolu de se facere, ou facere (ce dernier, dans ce sens, attesté seulement à l'époque impériale; mais c'est une survivance d'un usage ancien) au sens de « se mettre en marche, se déplacer »; cf. le sens absolu du désidératif facesso « s'en aller » (à côté du sens transitif de « accomplir »). Dans les composés, le sens de « [se] placer » apparaît net dans praeficio « mettre en avant », pro-ficio « avancer » (et pro-fic-iscor « se mettre en route »), deficio « quitter (son poste), faire défaut », officio, etc. Cf. aussi facies, superficies. Toutelois, c'est le sens de « faire » qui est vivant, et c'est sur celui-la que se développent les emplois nouveaux du verbe; aussi la langue a-t-elle recouru à un autre verbe, pono (composé de *po-sino), pour exprimer l'idée de « poser, placer ». Facio dans le sens de « faire » peut s'employer absolument ou avec un complément. Absolument, il a entre autres le sens de « être efficace » (et aussi « convenir à », cf. Thes. VI 122, 42 sqq.), e. g. chamaeleon facit ad difficultatem urinac, Plin. 22, 46 (cf. gr. ποιω); bene, belle facere « faire bien, aller bien ». Un autre sens, ancien. est le sens religieux de « faire un sacrifice », e. g. facere uitulā, Vg., B. 3, 77, et au passil cum pro populo fieret, Cic., Att. 1, 13, 3. L'ombrien emploie le même verbe, avec l'accusatif, cf. T. E. I a 3 tre buf fetu « tris bouës facito * (= sacrificāto), d'où l'adjectif façefele, T. E. II b 9. Cí. l'emploi de péço et de skr. káromi et le composé sacrufex (saccrdos). Le sacrifice est « l'acte »

par excellence. Sur le sens de « faire » se greffent de nombreux sens voisins : « causer, exciter », facere metum, moram ; « exercer », argentāriam facere ; « travailler », cf. aurufex, arti-, carni-fex, örātiö facta (cf. gr. δνόματα πεποιημένα). Du sens de « travailler » on passe au sens de « faire artificiellement », cf. factīcius. C'est du sens de « travailler » que dérivent des expressions comme facere barbam, capillõs, unguēs « faire la barbe, les cheveux, les ongles »; cf. f. aquam = aquārī, Thes. VI 89, 36 sqq.

Facio peut avoir pour complément une proposition infinitive : Varr., R. R. 3, 5, 3, desiderium marcescere facit uolucres (cf. xáuvero με τηνδ' ἔθηκε την νόσον, Eur., Her. 990). Ainsi s'expliquent cal(e)facio, ārēfacio, etc., dont les éléments sont encore quelquefois séparés : facit are, Lucr. 6, 962; cf. Cat., Agr. 47, 157, ferue bene facito; Varr., R. R. 2, 9, consue quoque faciunt; 3, 4, excande me fecerunt cupiditate, et dans lesquels ārē-, feruē-, etc., doivent représenter d'anciens infinitifs en -ē, qui peuvent être abrégés par l'effet de la loi des mots iambiques.

En raison du sens vague de la racine, facio, comme notre verbe « faire », comme le gr. ποιείν, δράν, peut servir d'équivalent à un verbe de sens plus précis, précédemment exprimé ou non : Hor., S. 1, 1, 64, ne facias quod Vmmidius quidam « ne va pas faire comme un certain Ummidius » (proprement « ne te place pas dans la situation ... »). Il peut s'employer en litote, comme substitut pudique de certaines expressions qu'on évite : ainsi facere = coire, Pétr. 87, 9, quare non facimus?, ou encore facere = cacare; cf. le fr. « faire ». Un sens plus vague encore apparaît à l'époque impériale dans des emplois impersonnels tels que St Aug., Serm. 25, 3, 3, numquam fecit tale frigus, numquam fecit tales aestus, et dans celui que nous révèle la glose uesperescit : sero facit, CGL V 335, 25 (à côté de sero fit, ibid. 253, 15), qui ont passé en français : « il n'a jamais fait un tel froid » ; « il fait sec »; « il se fait tard ».

Facere est représenté avec le sens de « faire » dans toutes les langues romanes, M. L. 3128; cf. aussi facienda, *facenda, 3129.

Fréquentatils de faciō : *-factō, -ās? : non attesté, sauf dans les composés (af-factō, cal(e)-, frīgō-, ol(e)factō), en dehors d'un exemple unique dans un texte du v^e siècle ap. J.-C. Cf. Explan. in Donat. Gramm., IV 548, 21, inucniuntur quae de absolutis in frequentatiua non transeunt, ut « facto ». Neque enim « facto » dici potest, nisi composito uerbo, ut est « calefacto ». Le fréquentatif de faciō est : factitō, -ās; cf. Gell. 9, 6, 3, facto, factus [fact] factito, et Thes. VI 139, 5 sqq. Factitō est attesté depuis Plaute, et il est demeuré classique. Et seul factitō a des dérivés attestés : factitātor, -tātiō, -tāmentum.

facessō, -is, -īuī, -ītum : désidératif de faciō, dont il a le sens transitif et le sens absolu : 1º chercher à faire (negōium facessere, Cic., Verr. II 4, 142); s'empresser d'exécuter, Vg., Ae. 4, 295, imperio lacti parent ac iussa facessunt (imité d'Ennius, A. 59?); ou « faire venir, attirer », cf. Cic., Diu. in Caec. 45, ne innocenti periculum facessieris (-seris var.); 2º se mettre en route, s'en aller; e. g. Pacuvius, Trag. 326, facessite omnes hinc; Tac., A. 16, 34. Rare, bien qu'attesté depuis Ennius et Plaute jusqu'à Venant. Fort. et Ennodius. Pas de dérivés.

Nom racine et adjectifs : -fex, -ficis m. : nom racine

attesté seulement (cf. -dex, -spex) comme second dans les composés désignant des noms d'agent : au auru-, carni-, opi-, ponti-fex, etc., auxquels peuvent respondre des noms neutres en -ficium : acdificium (su *acdifex), artificium. La forme offex : qui offici (Chos semble refaite sur officium, tiré lui-même de officie

semble retaite sui opecani, in composé; il a un comparati -ficus, second terme de composé; il a un comparati en -ficentior, un superlatif en -ficentissimus (cf. -ucla praeficus (cf. praeficio), uenêficus, magnificus, munifeus praeficus (cf. praeficio), uenêficus, auxquels peuvent ou respondre des noms téminins, marquant l'activité en -ficentia : beneficentia, maleficentia (à côté du non neutre de l'acte beneficium, maleficium), magni, migficentia ; et des verbes dénominatifs en -fico, -fico; - ac fico, amplifico, sacrifico, grātificor, etc. Ce type de com posés en -fico, -ās a eu un grand développement, notan ment dans la langue des chrétiens, qui ont multipi français les a conservées dans le type amplifier, etc

* ficāx, -ācis : efficāx, comme peruicāx (sans *un cāx). Cf. P. S. Baecklund, Die lat. Bildungen auf /a u. -ficus, Uppsala, 1914.

factus, -a, -um, souvent substantivé au n. factum, pl facta: fait, acte; dicta et facta, benefacta, bonum factum etc.; de là l'adverbe profectõ « assurément ». Conserv en britt. facth « cultivé ». L'adjectif factus « fait » a un contraire infectus « non fait », dont le neutre infectum s'emploie dans la langue grammaticale (Varron) pou désigner les temps du présent (qui marque l'action non achevée) par opposition aux temps du parfait, perfec tum. Infectus est ancien et classique; mais, sauf quelque survivances dans la langue du droit (par exemple, in fecti damni comme indicta causa), il ne semble pas avoir survécu dans la langue impériale, qui voit se développer imperfectus. L'homonymie avec infectus, de inficio, avait des inconvénients.

De factus dérive facticius (cf. emptus, empticius, etc. « qui non sponte fit », artificiel (s'oppose à nătiuu sponte nāscēns), cultivé, travaillé; par suite « créé de toutes pièces, inventé », ... genus... facticiorum deorum Aug., loc. hept. 2, 138. S'emploie en grammaire pour traduire le gr. πεποιημένος. M. L. 3132; B. W. féliche

facilis (ancien neutre facul, comme simul, procul, 11 final tombant après l ou r, cf. animal, calcar) : adjectif en -ilis comme ag-, doc-, hab-ilis, etc., qui a le sens pas sif et le sens actif : 1º faisable, d'où « qui se laisse faire, facile à faire »; 2º qui laisse faire, indulgent, e. g. Tér Hau. 217, facili me utetur patre. De là le double sens de facilitās. De facilis le substantif dérivé a deux formes, une phonétique, facultās (cl. simultās), et une analogique, facilitas, que la langue a différenciées dans l'usage; cf. P. F. 77, 6, facul antiqui dicebant; et faculter pro facile ; unde facultas et difficulter uidentur dicta. Sed postea facilitas morum facta est, facultas rerum. Facultas « faculté, possibilité » peut s'employer au pluriel avec le sens concret de « ressources, facultés », comme le diminutif facultātula (-tāticula). De facilis : difficilis (difficul dans Varr.) et difficultās (pour la valeur privative du préfixe, cf. dit-fidens, dissimilis); perfacilis.

Il n'y a pas d'adjectif *facibilis, correspondant à l'ombrien facefele.

faciës, ēi f. : façon, forme, aspect, Varr., L. L. 6, 78, proprio nomine dicitur facere a facie, qui rei quam faci ii faciem. Vi fictor cum dicit « fingo » figuram immonit faciem. Vi fictor cum dicit « fingo » figuram imsic cum dicit « facio » faciem imponit, et le chaforit, ...sic cum cum cum cum cum cum cum cum lie dicitur. Le mot est employé dans ce sens jusqu'à bié dicitur. Le mot est employé dans ce sens jusqu'à bié dicitur. Le mot est employé dans ce sens jusqu'à le de figura, il se spécialise dans le sens de « facde », celle de figura, il se spécialise dans le sens de « facde », celle de figure, face ». De là, dans la langue suituum, et de « figure, face ». De là, dans la langue suituum, et de « figure, face ». De là, dans la langue suituum, et de nombreuses locutions analogues avec posizion, ante, contrā, du reste dérivées du grec (ad fadi, apòc πρόσωπον).

ciem = 1000 à fació comme speciós à speció, etc. Un Paciós est à fació comme speciós à speció, etc. Un facilite * facia est attesté par les langues romanes, M. doublet * facia est glacia. La glose facés est sans réajút; v. facêtus.

Dérivés et composés : super-ficiës (-ficium, Lex Agr.) : surface (proprement « fait d'être placé au-dessus »); aspect extérieur; superficiārius (Sén.), -ciālis (Tert.).

Jaciāle n. (substantivé d'un adj. faciālis) : mouchoir, προσθψου (tardif). Cf. facitergium n. : essuie-face. Mot Δη [fglise; très tardif, comme manu-tergium.

Cf. aussi, sans doute, bifax, dīfax « δίχρωμος, διπρόσωτος, (Gl.).

Jacinus, -oris n. : acte (bon ou mauvais), action, cf. Jacinus, -oris n. : acte (bon ou mauvais), action, cf. Serv., Ae. 1, 51, bonum facinus et malum facinus dicimus... Dans la langue familière, « chose », comme negotium : mirum facinus (Plt.), Figura etymologica dans plt., 3Au. 587, hoc est serui facinus frugi, facere quod ego perseguor. A l'époque classique, se prend souvent en gradation facinus, scelus, parricidium; d'où facinorōsus = scelerōsus. Cf. Reichenbecher, De uocum scelus facinus usu, Iena, 1913. Même suffixe que dans fē-nus (r. ce mol).

La formation, étant tirée de l'élément radical complexe fac- de fació, ne peut passer pour indo-européenne; mais elle est parallèle à celle de av. varšna- « acte », en face de varzagieti « il agit », et sans doute à celle de skr. énah, av. aēnō « acte violent ».

factio : reflète les deux sens de facere « faire » et « placer » : 1º manière de faire, façon (rare ; deux exemples dans Plt., Ba. 843 et Ru. 1371, quae haec factio est? : les autres exemples sont très tardifs), usité comme terme de droit, testamenti factio. Conservé dans le sens de facon » par les langues romanes, M. L. 3133 ; 2º « position », e. g. Plt., Ci. 493, neque nos factione tanta quanta tu sumus « groupe [de gens appartenant au même métier ou au même parti], parti, faction, cabale ». Cf. P. F. 76, 23, factio et factiosus initio honesta uocabula erant : unde adhuc factiones histrionum et quadrigariorum... Modo autem nomine factionis seditio et arma uocantur. - Factio désigne spécialement le parti des nobles (par opposition à partes), e. g. Sall., Iu. 41, 6, nobilitas magis factione pollebat ; aussi est-il souvent joint à opës, comme factiosus à diues, et désigne « le beau parti, le haut rang » légalement dans le sens de « parti matrimonial », comme dans fr. « c'est un beau parti »; cf. Plt., Au. 167, 226-227). Du sens de « cabale » est parti le sens de « machination, tromperie, fourberie » que factio a pris dans la langue impériale; cf. Thes. VI 134, 66. Diminutif : facluncula (Tert.).

En dehors de factio, les substantifs dérivés de facio, abstraits ou concrets, ne sont attestés que rarement et dans des sens techniques :

- 211 -

factor : au jeu de balle, le factor s'oppose au dator (Plt., Cu. 297); dans la fabrication de l'huile, Ca on appelle factoris « qui oleum fecerint », Agr. 145, ; cf. 67, 1, factoribus det in factus olei sexitarios (de la factorium n. « endroit où l'on fait l'huile », « pressoir ¿ huile », sens conservé dans l'ital. fattoio et dans certains dialectes romans, cf. M. L. 3134; cf. le sens spécial de onficio, confector). Ce n'est que dans la langue de l'Église qu'on trouve factor employé pour traduire ποι: τής; et c'est là un calque du grec, comme factūra de molησις. factus, -ūs m. : mesure d'hui'e faite; Pline 15, 22: premi plus uam centenos modios non probant. Factus

uocatur... Factus tres gemino foro a quaternis hominib:: nocte et die premi iust m est; factūra, -ae f. : un seu exemple dans Pline, 34, 145, aliubi u na bonitatem praestat [ferro]... aliubi factura. Le mot est bien représenté dans les langues romanes; M. L. 3136. On emploie surtout le n. substantivé factum, -ī et facta, -õrum, que les langues romanes ont toutes gardé. E. L. 3135.

Verbes composés : adficio (aff-) : mettre dans une certaine disposition (physique ou morale), affecter, toucher. Se dit d'abord indifféremment en bien ou en mal; P. F. 2, 21, adjecta femina uel in bonam partem dicitur, uelut honorata, uel in malam, quasi ad extremum periculum adducta, puis plus spécialement en mal, cf. Non. 519, 32, affici malis tantum consuetudo praesumpsit, cum sit positum et bonis. M. Tullius De Officiis lib. I (149) : « sicuti aliquo honore aut imperio affectos observare et colere debemus ». — Varro Eumenidibus (121) : coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit, | luce locum afficiens. - De là adfectus, -a, -um = aeger, languidus, etc., M. L. 255; affectus, -us 1. ., d'où irl. affacht, gall. a/fygio, affeith; affectio f., qui ne semblent pas différer de sens à l'origine et servent à traduire le gr. Siáteoic. Cicéron préfère affectio à affectus, qu'il n'emploie qu'une fois, et le définit, de Inu. I 25, 36, affectio est animi aut corporis ex tempore aliqua de causa commutatio (commodatio A). Puis peu à peu les deux mots se spécia isent : affectus tend à prendre le sens de πάθος et affectio celui de στοργή. V. Blaise, Dict., s. u. M. L. 254.

affectō, -ās : sens premier « se mettre à », affectāre uiam, iter; par suite « entreprendre, essayer d'obtenir, rechercher »; et dans ce sens il sert à traduire le gr. $\langle \eta \lambda o \tilde{v} v$ dans la langue de la rhétorique, « al'ecter »; e. g. Quint. 3, 11, 21, affectata subtilitas. M. L. 253, *affactāre; 253 a, affecāre; B. W. sous afféterie.

conficiō (avec préfixe marquant l'aspect déterminé) : achever, cf. Don. An. 167, confectum negotium dicitur uel confecta res quae ad plenum perficiuntur. Ancien, usuei, classique. Du sens général sont dérivés des sens spéciaux, notamment dans les langu's techniques : achever (c'est-à-dire « achever la dest-uction de », cf. confector ferārum, Suét., Aug. 43, et confectōrārius, confectuārius « qui porces conficit et condit », confectōrārius, youpoorgaveĩov (Gloss.), d'où *exconficere, M. L. 2984; cf. en gr. ἐκπράττω et διεργάζομαι, ἐξεργάζομαι « consumer, détruire, dissoudre, digérer » ou « confire », qui est demeuré dans les langues romanes M. L. 2133 apparaît déjà dans pernas... et lardum conficimus, Pallad. 13, 6; cf. aussi Thes. IV 199, 3 sqq. En espagnol, le verbe issu de *confectăre (M. L. 2130, cf. confectutăre, Not. Tir. 22, 56) a le sens de « préparer un champ à recevoir la semence », que conficere a déjà dans Varr., R. R. 1, 18, 6 : singula iugera quaternis operis uno operario ad conficiendum satis esse, etc.

Dérivés : confectio (classique; britt. cyffaith), -tor, -tūra (époque impériale), -tus (tardif).

dēficiō : transitif et absolu : « abandonner » (transitif) et « manquer, faire défection »; Prisc. GLK II 399, 7, deficio quando pro « relinquo » accipitur, habet passiuum, quando uero pro defetiscor, neutrum est; et Paul, Dig. 4, 5, 5, 1, -ere autem dicuntur qui ab his quorum sub imperio sunt desistunt et in hostium numerum se conferunt. L'emploi transitif de dēficiō explique dēfiō ou dēficior et le double sens de dēfectus « manquant de » et « qui manque, qui fait défaut ». Le substantif dēfectus, -ūs m. « abandon de position, défection, manque », dans la langue de la grammaire, traduit à la fois ἐλιειψις et έλλειψις. Nombreux dérivés, tardifs et savants. Britt. diffygio, diffeitb.

efficio (ecf-; passif ecfieri, Plt., Pe. 761; futur ecfexis, Poe. 428) ; achever de faire, faire entièrement. Souvent employé dans le sens de facere pour insister sur l'idée d'achèvement, e. g. Plt., Tri. 669, is (= amor) mores hominum moros et morosos ecficit (= $\dot{\alpha}\pi\sigma\tau\epsilon\lambda\epsilon\bar{i}$); cf. efficere ut (ἐκπράττειν ὡς). Employé dans des sens techniques : produire (en parlant du sol), rapporter (en parlant d'argent) et absolument « faire un bénéfice »; se monter à, totaliser (en parlant d'une somme); établir (définitivement), prouver, conclure, démontrer (en parlant d'un raisonnement, d'une proposition); d'où efficitur ut « on en conclut que ; il en résulte que ». La langue philosophique emploie aussi efficiens [causa], par opposition à res effecta, e. g. Cic., Top. 14, d'où efficienter, efficientia (peut-être créé par Cicéron). Autres dérivés : effectus. - ūs (classique, usuel; irl. eifeachd, britt. effaith). effectio (terme philosophique), -tor, -trīx (tous trois de Cicéron), effectiuus, effectorius (tardifs); efficax, -acis, -citer : efficacia : efficacitas, tous rares et de la langue écrite.

inficio : dont le sens premier a dû être « mettre dans » et qui, spécialisé dans la langue des teinturiers, a pris le sens restreint de « tremper, mettre dans un bain, dans une teinture » et, par suite, « teindre, imprégner, colorer »; cf. P. F. 99, 27, infectores qui alienum colorem in lanam coiciunt. Offectores qui proprio colori nouum officiunt; par suite « corrompre, infecter ».

infit : v. ce mot.

interficiō : priver de ; cf. Plt., Tru. 518, salue qui me interfecisti paene uita et lumina; d'où interficere (scil. uītā) « priver [de la vie], tuer, mettre à mort » (v. inter et cf. intereō, interimō, et aussi interdīcō, pour la valeur de inter). Terme de la langue écrite ; la langue parlée dit occīdere : on a occisus sum, occidis me dans la langue des comiques, non interfectus sum. Sans doute d'abord employé par litote, occīdere étant trop brutal. Interficiō a pour passif intereō (interfierī, toutefois, dans Plt., Tri. 532), comme perdō, pereō. Il n'y a pas de verbe interdō avec le sens de « détruire »; inversement, perficiō n'a pas le sens de « perdre », parce que perdere existe avec ce sens.

Dérivés : interfectio, -tor (classiques, mais rares), -trīx, -torius, -tīuus, -tibilis. officio : 1º mettre ou se mettre devant, faire obsi souvent joint à obstare ; 2º teindre ; d'où offector, a tura

tura. perficiō : achever, parfaire, accomplir (= τal ἀποτελείω); d'où des sens techniques : parfaine somme), se procurer; achever la préparation de fectionner. Ancien, usuel, classique. De la perfectu L. 6408, britt. perffaith; et imperfectus; perfect fectiō (classique, mais rare), -tor, -trīx; perfectus rare); perfectissimātus, -ūs (Cod. Theod.).

praefició : mettre à la tête de ; de là praeficus, -a, s praefició : mettre à la tête de ; de là praeficus, -a, s praefica, -ae f. : pleureuse qui dirigeait les lamentais tunèbres, cf. Claud. ap. Varr., L. L. 7, 70, que pa cerctur (l. praeficeret) ancillis quemadmodum lamen rentur, praefica est dicta ; P. F. 250, 5 ; Gell. 18, 7, 3, références de Goetz-Schoell ad loc. Varr. ; praefecus praefectüra, etc., qui ont eu une grande fortune dans langue du droit public.

proficio : faire des progrès, avancer ; et e faire faire des progrès, être utile à » (transitif et absolu) ; profi tus, -ūs, M. L. 6769 et 6770 ;

pröficiscor, -eris, profectus sum, proficisci : se metim route, partir ; isolé, de toute manière, par la forme pré préverbe et par la formation du présent ; profectio ; part », profectum, -ī « voyage » (ltala), profector : παίο της (Gloss.), profectoria « repas de départ »; profectio (Ulp., Dig.) : qui provient du père ou du grand-par reficio : remettre en place, restaurer (au moral); m cere animos s'oppose à animo déficere.

sufficiō : transitif et absolu « mettre au-dessous oui la place de, suppléer », puis « fournir ». Synonyme di fois de suppeditō, ὑπέχω, et de substituō. Absolu, u placer dessous », c'est-à-dire « être capable de suppor ter », d'où « suffire à ».

On voit que les composés reflètent le double sens fació « (se) placer » et « faire ». A ce dernier se ratache les composés d'aspect déterminé con-, ef-, per-fició ; autres s'expliquent mieux en partant du sens de « pl cer ».

officium : v. ce mot.

La racine *dhē- n'a fourni des formes de présent terminé) telles que condo, crēdo, etc., que dans les participations de la servicie dans les part lers occidentaux de l'indo-européen, v. sous do. Po obtenir un présent d'aspect « indéterminé », on a recour à divers procédés. Le type à redoublement de rife skr. dádhāmi, n'est pas conservé en latin. L'arménie s'est servi du suffixe *ne/o-, d'où dnem « je pose ». Po avoir un présent indéterminé, le latin a recouru à forme élargie par le suffixe *-yo-/-i- d'un élargisseme cn -k- qui donnait en latin le perfectum. De même fēcī est comparable à gr. Eθηκα (1re personne du plum Eucuev), comme ieci à gr. 7xa, il a été fait un prése facio, qui est italique commun ; cf. iacio en face de id le phrygien αδ-δακετ « afficit » offre le même élargiss ment et le même vocalisme radical, i.-e. *a. L'élargis ment en *-k- qui figure ici rappelle le type arm. le « j'entends » en face de luay « j'ai entendu » et gr. al en face de ὥλεσα.

La forme fēc- n'a rien donné en latin que le per/etur Et encore a-t-on prén. *fhefhaked* « fēcit », cf. osq. *féla* « fēcerit », etc., qui exclut l'explication de fifikus P *dhe-dēk- (Lejeune, Mél. Sommer, p. 150). V. fm^{f,} Le radical fac- du présent, qui s'est fixé très ancient nent, a donné en latin des formations nombreuses et raries. En ombrien, féc- a fait une plus grande fortune : raries: En combrient, fetu, fetu, fetu (l'osque a factud, l'impératif est facito), et le participe en -to- fetu, -ta d'répond à lat. facito), et le value en -to- fetu, -ta

- 213 -

factum, ta ... Sur un rapport possible avec *fēstus*, *fēriae* et *fās*, v. Sur un rapport possible avec *fēstus*, *fēriae* et *fās*, v. sus *fēriae*. V. aussi *fētiālis*, et aussi *sacerdõs*, crēdō, dō. Sur *fuat* « faciat », v. sous ce mot.

Bur fuat « lachat », v. sous ce mot. Quant à fiō, ce présent appartient à une autre racine, Quant à fiō, ce présent appartient à une autre racine, delle de fuī, à en juger par l'ombrien, qui a fui a « fiat », delle de fuī, à en juger par l'ombrien, qui a fui a « fiat », delle de fuī, à en juger par l'ombrien, qui a fui a « fiat », deriest « fiet ». On aurait ici un présent en -iyō, -iyō- de fui est « fiet ». On aurait ici un présent en -iyō, -iyō- de la racine de fuī; cf. v. irl. biu « je suis » et parfois « je la racine de fuī; cf. v. irl. biu « je suis », bis « tu es »; pour deriens », v. angl. beo « je suis », bis « tu es »; pour deriens », v. angl. beo « je suis », bis « tu es »; pour deriens v. sous fuī. Toutefois, la phonétique permettrait d'envisager un rapprochement avec la forme passive de skr. dhīydit « il est posé »; et, si l'on favait pas les formes ombriennes, cette hypothèse sen'avait pas les formes ombriennes, cette hypothèse sen'avait seduisante; on ne peut l'écarter absolument.

facundus : v. for.

faccinia (-en-), ultis : sorte de vigne (Plin., Col.). Rappelle les noms propres étrusques Faccenius, Fecinus, quoique Columelle, 3, 2, 14, le dérive de faex.

faenum, faenus : v. fenum, -nus.

faex, -cis (et fex, notamment dans les manuscrits de Columelle; cf. Thes. VI 169, 26 sqq.; le pluriel faecës se lit depuis Horace et est bien attesté, malgré Caper, GLK VII 109, 14; fēcia, Orib.) f.: 1° lie du vin (= $\tau \rho \delta \xi$), de l'huile; par suite, dépôt, résidu, tartre; 2° au figuré : lie, rebut. Ancien, usuel. M. L. 3140.

Dérivés et composés : faccor m. : 1º odeur du marc (Gl.); faccula f. : raisiné; uua pinguis decocta usque ad crassitudinem mellis et refrigerata, utilis stomacho... aliter : genus uuae decoctae aut gracee siser, genus herbae, quae ad orexin datur, Schol. Hor., S. 2, 8, 9; 2º tartre ; faecătus, faecărius « de marc »; faeceus (M. L. 3139, *faecea); faecăceus ; faeculentus, d'où faeculentia, -ae; défaeco, -ās (défico, Plt., Mo. 158; mais il peut s'agir d'une confusion de e notant ae et de i) : clarifier, enlever la lie; surtout employé au participe défaecătus, sur lequel le verbe a sans doute été refait ; infacco, -ās (Tert.).

Le rapprochement avec *floccës* (M. Niedermann, IF 26, 49) n'est pas à retenir. Sans doute emprunt à une langue méditerranéenne, comme beaucoup de mots relatifs à la vigne et au vin. Cf. *fracës* et faceinia.

İğus, -I f. (et fāgus, -ūs f.; fāgus, -ī m.) : hêtre. Ancien, usuel. M. L. 3145; v. fr. fou, faou et fouet; remplacé par hêtre, d'origine germanique. Irl. fagh, britt. faw, bret. faouet (de *fāgētum).

Dérivés : fāgum n. : faîne (Pline); pour le genre, cl. pirum : pirus; fāgeus, M. L. 3142 (it. faggio); fāginus = $\phi_{\uparrow\gamma}vxoc$ d'où fāgina (scil. glāns) f. « faine » (sur fāginā, v. M. L. 3143 et Thes. VI 172, 65); fāgineus. Fāgūtal n. : sanctuaire de Jupiter situé sur le mont Esquilin : sacellum Iouis in que fuit fagus arbor quae Iouis sacra habebatur, P. F. 77, 13, neutre d'un adjectif fāgūtālis (f. lūcus; cf. bidental) dérivé de "jāgūtus qui atteste l'ancienneté du doublet fāgus, -ūs; pour la forme, cf. quercus, qui a sans doute servi de modèle. Les langues romanes attestent aussi *fāgālia, M. L. 3140 a; *fāgānellus : linotte, chardonneret, M. L. 3141. *Fāgīna, dans les langues romanes (sauf roumain), a donné le nom de la « fouine », cf. M. L. 3144, B. W. s. u.; *fāgustellum, M. L. 3146.

Cét ancien nom d'arbre indo-européen repose sur un thème en -o- féminin qui subsiste dans dor. $\varphi \bar{\alpha} \gamma \delta \zeta$, ion.att. $\varphi \eta \gamma \delta \zeta$ (fém.), « sorte de chêne », avec changement de sens, parce que le hêtre n'existe pas en Grèce, et qui se retrouve en germanique, avec passage au type en - \bar{a} -, à cause du genre féminin, dans v. isl. $b \delta k$, v. h. a. buoha, etc., les thèmes en -o- féminins n'étant pas maintenus en germanique; v. Meillet, MSL 13, 211.

Le nom ancien s'est conservé, bien que le hêtre prospère en Italie seulement en montagne, à une assez grande altitude, l'arbre étant plutôt nordique. Le caractère religieux de l'arbre a pu aider à la conservation. Car ce n'est pas un accident que le mot subsiste aussi en Grèce, où l'arbre n'existe pas, et où $\varphi \bar{\alpha} \gamma \phi_{\varsigma}$ a dû être appliqué à un autre arbre, ainsi E 693 :

... ὑπ' αἰγιόχοιο Διὸς περικαλλέι φηγῷ.

Fagus et $\varphi\eta\gamma\delta\varsigma$ sont unis par l'idée commune d'arbre à fruits comestibles (faîne et gland).

fala, -ao f. : tour de bois, machine de siège; cf. P. F. 78, 3, falae dictae a falado quod apud Etruscos significat caelum. Mot rare et archaïque. S'y rattachent :

falārica f. : genus teli missile quo utuntur ex falis i. e. ex locis estructis dimicantes, P. F. 78, 20; falēre n. : sorte de socle ou de perchoir pour oiseaux (Varr., R. R. 3, 5, 14 et 16). Cf. aussi : Faleri $\langle i \rangle$: oppidum a fale dictum, P. F. 81, 3; faliscus, d'où faliscae, -ārum : mangeoires, râteliers (Caton).

Mot étrusque, comme le dit Festus (v. Bottiglioni, St. Etr. 3, p. 330).

falco, -onis m. : faucon. V. falx. Peut-être calque sémantique de capys? Cf. le double sens de gr. $\delta\rho\pi\eta$ « faucille » et « faucon ».

falernus, -a, -um : de Falerne (en Campanie). Épithète appliquée surtout au vin originaire de cette région, -um uinum, puis simplement Falernum; devenue à basse époque synonyme de uinum, sans spécification.

faliscum, -I (fall-) n. : v. forco. Sorte de couteau, sans doute ainsi nommé du pays où il était fabriqué?

fallo, -is, fefelli, falsum, fallere : seul verbe à perfectum à redoublement en f (cf., cependant, facio); du reste, fefelli est refait sur le présent : si la forme était ancienne, on attendrait *febuli (de *fefuli), comme pepuli de pello. Formes accessoires attestées en bas latin : fallo, -ās (dénominatif de falla, -ae?), cf. Non. 109, 16 : tallam pro fallaciam. Nouius Decuma (12) : is me non uocabit : ob eam rem hanc feci fallam; et CGL V 641. 35; fallātor m. (gl.); falleo, -ēs et fallio, -īs, d'où *fallia. M. L. 3168; fr. faillir, faille, v. B. W. s. u., et en britt. : corn. fall, fyllel; un participe fefellitus dans Pétr. 61 (et sans doute *fallitus, sur lequel a été bâti *fallita, cf. fr. faute, etc., M. L. 3169) : 1º tromper; 2º échapper à (= gr. $\lambda \alpha \nu \theta \alpha \nu \omega$), souvent impersonnel : non me fallit, suivi ou non d'une proposition complétive. De ce sens dérive l'emploi pronominal ou médio-passif : mē fallō, nisi fallor, haud falsa sum (Plt., Tér.). Fallō peut être accompagné d'un complément de personne : fallere aliquem, ou de chose : fallere spem, ancien accu-

satif « de l'objet interne »; cf. Plt., Am. 933, id ego si fallo. Les deux sens de « tromper » et de « échapper à » remontent probablement à un sens unique de « ca her. être caché » (fefellit, latuit, Gloss.), sens, du reste, attesté à l'époque impériale, cf. Ov., F. 3, 22, sua diuina furta fefellit ope; Hor., Ep. 1, 16, 54, sit spes fallendi (= latendi) : miscebis sacra profanis ; ibid. 1, 17, 10, qui natus moriensque fefellit (= ἕλαθε), Vg., Ac. 12, 634 : nequiquam fallis dea « en vain te caches-tu comme déesse » (hellénisme). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 3167.

Formes nominales : falsus : 1º faux, trompeur ; 2º qui se trompe. M. L. 3171; irl. fallsa, britt. ffals; germanique : m. h. a. valsch. Substantif n. falsum : le faux. opposé à uerum, et dont dérivent falsarius ; falsitas, mot de la langue de l'Église créé d'après uēritās; falsimonium (Plt., d'après testimonium); falso, -ās (bas latin). M. L. 3170, avec les dérivés ordinaires. Falsus sert, en outre, de premier terme à des adjectifs composés : falsidicus, -ficus, -loquus (= ψευδολόγος), etc.; fallāx (gén. pl. fallācum, Catul. 30, 4) : trompeur. De là : fallācia f. : usité surtout au pl. fallāciae; fallāciosus (Gell., Apul.); failācitās (cf. mendācitās, Tert.); fallāciloguēla; fallāciloquentia (= ψευδολογία), dans Accius, cité par Cic., Fin. 4, 68.

Composé : refello : repousser le mensonge, réfuter. Cf. arguō et reuarguō. — *Falsicō est supposé par v. h. a. falscön « fälschen ».

On voit par falsus que fallo doit reposer sur *faldo (toutefois, on peut songer aussi à *falno). Le rapport qu'on croit apercevoir au premier abord avec v. h. a. fallan « tomber » et par suite avec lit pulu « je tombe ». arm. p' lanim « je m'écroule », et sans doute gr. σφάλλω « je fais tomber », se heurte d'abord à la différence de sens et au fait que c'est un p latin qui, dans spūma et umex, répond à un ph sanskrit. Mais on n'ose rien anirmer, parce que les sourdes aspirées alternent souvent vec des sourdes simples ; le rapprochement indiqué est trop séduisant pour qu'on n'essaie pas de s'y tenir. — La diphtongue en a a aussi un caractère « populaire ». Le f initial de fallo peut avoir plusieurs origines, et les rapprochements avec gr. φηλός, φήλος « trompeur », ou avec got. dwals « μωρός », ou avec skr. hvárate « il va de travers », v. sl. zŭlŭ « méchant », sont vagues. En somme, étymologie embarrassante.

faluppa? : quisquilias paleas minutissimas uel surculi minuti quas faluppas uocant (Gloss.). Mot sans doute non latin. M. L. 3173 ; B. W. friper et envelopper.

*faluus : adjectif d'origine germanique, attesté seulement dans les gloses, CGL IV 245, 23, qui a supplanté juluus dans les langues romanes; v. M. L. 3174 et B. W. sous fauve.

alx. -cis f. : « faux » et « serpe ». Souvent précisé par une épithète : f. mūrālis, f. nāuālis, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3175. Celtique : bret. falc'h « faux ». Dérivés : falcula (facula, *flacla), M. L. 3159, et falcicula, M. L. 3156 : faucille, et « ongle, griffe » ; falcito, -ās (tardif) « faucher », fréquentatif de *falco, -as, attesté da: s les langues romanes, M. L. 3153, B. W. faucher, cf. *defalco, M. L. 2516 ; falco, -onis m. : -nes dicuntur quorum digiti pollices in pedibus intro sunt curuati, a

similitudine falcis, P. F. 78, 17, peut-être à rappy cher de falco, -onis « faucon », que les gloses explique par quod incuruis digitis sit, cf. Isid., Or 12, 7, CGL IV 341, 3; Serv., Ae. 10, 145; toutefois, les du faucon, falco, n'apparaît que tardivement (15 du faucon, jaco, a sprossible que le rapprochement avec falx soit une étymologie populaire; mais le m ne semble pas provenir du germanique; ce sont mots germaniques qui proviennent du latin. M 3158, B. W. s. u., et v. h. a. falcho « Falke », et brif falchum; falcārius, -ī: porteur de faux ou « fabrican de faux » et, dans les langues romanes, *falcarma M. L. 3154 ; falcātus : en forme de faux, armé de fany M. L. 3154, Junuary international falcis dictum. Est autor ferramentum curuum cum manubrio longo ad densin tem ueprium succidendam. Hi et runcones dicti, Isid Or. 20, 14, 5; M. L. 3155. Nom propre : Falcidius Composés poétiques : falcifer (d'après δρεπανηφόροι falciger, falcitenens.

M. Niedermann, Essais d'étym. et de crit. verb 1 p. 17 sqg., a supposé que falx proviendrait d'une cienne langue italique, peut-être le ligure, et, rappro chant le sicilien ζάγκλη · δρέπανον de *dhalilā > ital *falcula, il en a déduit que falx aurait été dérivé second dairement de ce *falcula italique interprété comme une diminutif. Mais falz fait partie d'une série de noms d'or gine obscure tels que arx, calx, merx, et semble hier n'être pas un dérivé : en tout cas, mot d'aspect non indo-européen, ce qui n'étonne pas pour un nom d'ou til. Cf., d'autre part, le groupe de mots français : dail daille, etc., de daculum, -a, CGL I 84, 91 (ligure?) M L. 2458.

fama, -ae f. : a fando dicta, sicut apud Graecos ofun άπὸ τῆς φάσεως, P. F. 76, 26, étymologie sans doute empruntée à Varr., L. L. 6, 65, hinc [sc. a uerbo fami fama et famosi; « ce qu'on dit de quelqu'un, renommée réputation bonne ou mauvaise »; au pluriel (rare. Pli Sall.), « bruits qui courent », cf. gloriae; cf. ut fama est « comme le bruit court ». Diminutif : fāmella (Festus) comme fabella. Fama, dont le sens était d'abord indit férent, a tendu à prendre une valeur laudative, comme exīstimātio ; ainsi s'explique le double sens de fāmosus « qui fait parler de lui », d'abord employé avec la valeur de « qui a mauvaise renommée » et « infamant », et qui à l'époque impériale, prend le sens laudatif de « célèbre fameux », cf. Tac., H. 5, 2, sed quoniam famosae urbit (= Jérusalem) supremum diem tradituri sumus (di Thes. s. u. passim), peut-être par opposition avec celui de infāmis, -e « perdu de réputation »; infāmia f. « infa mie »; infāmō, -ās, ci. ǎdočoc, àdočia; de dēfāmātus diffāmo, M. L. 2634 ; *diffāmia. De infāmātus a été life à basse époque fāmātus ; à côté de infāmis, de infāmā, ont été bâtis defamis (Apul.), defamo (Gell.).

Composés : fāmiger, d'où fāmigerō, -ās; fāmigerālor (cf. rumiger, etc.), -tio, -gerābilis, -gerulus, tous rares el artificiels. Ancien, usuel. Mais, en dehors du roumain, ou fāma est peut-être représenté, M. L. 3176, n'a pas passe dans les langues romanes. Le brittonique a gall. fam

Le grec a dor. φάμα, ion.-att. φήμη « réputation; bruil public » et « avertissement divin » (cf. fātum); m « entretien, renommée ». Les formes osques faama « nomina citat » (?), famatted « fieri iussit » (?) sont incertaines; cf. Vetter, Hdb., p. 55. La racine étant *bhāincertaines, de peut y avoir de vocalisme à timbre o. (r. for), il ne peut y avoir de vocalisme à timbre o.

famen : v. for.

famēs, -is f. (et famēs, -ei, -ī. La déclinaison famēs, famés, 15 1, 10 parte, 1, 2, 2 a decunaison famés, gin famé, parait la plus ancienne, cf. Thes. VI 228, gin famé, rablatif famé est confirmé par la métrique. di sqq. Li blame un nominatif f 61 sqq. ; and probe blâme un nominatif famis) : faim (propre BAPP. FION Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3178.

Dérivé : famēlicus : qui a faim, famélique (archaïque at postclassique). Formation qui semble sans autre et posterivé d'un type tel que *famēli:, cf. fidēlis et crüdélis ; et le type aquâticus dérivé de aquâtus, etc. M. L. 3177; famēlicō : ēsuriō (Gl.).

M. L. a pas de verbe dérivé « avoir faim », comme il v enn verbe « avoir soif », sitio. Les Latins disent en ce a de la contra l cas estimation famem habeo (Gl. Reich. 2645). Certaines formes mmanes remontent aussi à un élargissement de famés. tamine, et à un adjectif *famulentus, M. L. 3181.

les noms de la « faim » et de la « soif » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre. Les noms de la forme de famēs, famis sont, ainsi que l'indique la flexion pareille de plēbēs (à côté de plēbs), d'anciens noms radicaux. Le radical fam- n'a aucun correspondant hors du latin. Le rapport souvent supposé avec fatim est invraisemblable.

famex. -icis (famix) c. : tumeur, abcès. Mot de la langue vétérinaire (Colum.) conservé dans les dialectes italiens et en logoudorien, M. L. 3179. Autre sens dans les ploses : famex : spado, contusis culionibus (cf. coleus)? En dérivent famicalis (Pelag., Chir.) et sans doute famitheus : - am terram palustrem uocabant, P. F. 77, 10. Pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, p. 144 sqq.

famfaluca, -ae f. : bulle d'air, pustule ; puis bagatalles. Mot attesté dans les gloses du vine siècle. Déformation de l'accusatif du gr. πομφόλυξ, que Pline transcrit par pompholyx, H. N. 34, 128. Cf. M. L. 6643 ; it. fanfaluca, v. fr. fanfelue, fr. fanfreluche (v. B. W. s. u.).

famulus, -ī m. : serviteur, domestique ; famula, -ae 1 : servante (semble un substitut récent de ancilla). L'adjectif famulus, -a, -um paraît avoir été formé secondairement sur le nom; l'emploi en est assez rare (un exemple de Pomponius à l'époque républicaine; les exemples de l'époque impériale sont poétiques). Il faut arriver à la langue de l'Église pour trouver plus fréquemment l'adjectif famulus : il y sert à rendre δοῦλος. Cf. serua, créé sur seruus.

Dérivé : familia f. Cf., pour la phonétique, Siculus/Sicilia.

Famulus, familia sont des mots italiques et, en latin, peut-être des emprunts à l'osque : famuli origo ab Oscis dependet, apud quos servus famel nominabatur, unde et amilia uocata, P. F. 77, 11. Le témoignage de Festus est confirmé par les inscriptions, osq. famel, pél. famel = famulus; osq. famelo = familia; ombr. famelias = familiae. Les grammairiens différencient seruus de jamulus, e. g. Isid., Diff. 1, 525, serui sunt in bello ^{tapli}... famuli autem ex propriis familiis orti. Mais la distinction ne répond pas aux faits ; Andromaque, caplive de guerre, se désigne par famula dans Vg., Ae. 3,

329, me famulam famuloque Heleno transmisit habendam. Famulus, qui semble contenir un suffixe de nom d'agent (cf. baiulus, gerulus), a désigné peut-être un esclave chargé d'une fonction spéciale, valet, etc., mais ce sens est impossible à préciser par les témoignages qui nous restent, tandis que seruus désigne la condition juridique de l'esclave

Familia (ancien génitif, peut-être dialectal, familiās dans pater, mater, filius familias) a du cisigner l'ensemble des esclaves et des serviteurs vivant sous un même toit, par opposition à la gens; cf. les expressions conservées dans des langues techniques familia gladiātoria, familia monētālis, etc.; puis la maison tout entière, maître, d'une part, et femme, enfante et serviteurs vivant sous sa domination; cf. Pit., Au. 2, ego sum Lar familiaris ex hac familis. Après la mort de pater familiās, le mot familia désigne le groupe de ceux qui étaient autrefois sous sa puissance et qui en sont sortis par son décès (agnātī, agnātio). L'expression familia pecuniaque désigne la fortune du maître, res familiāris, patrimonium; familia englobe les res mancipi, l'ensemble des choses indispensables à la famille, la terre, les animaux de labour, les esclaves, e. g. Caton, Agr. 138, asinis feriae nullae in familia sunt. Par extension de sens, familia est arrivé à désigner les agnātī et les cognātī et à devenir le synonyme de gens, tout au moins dans la langue courante, mais non dans la langue du droit. Sur ces diverses acceptions, v. Köhm, Allatein. Forschungen, 1 sqq.

Dérivés : familiāris « ex eādem familiā », fréquent dans l'expression res familiaris; puis par extension « familier »; subst. familiāris m. : ami, familier, intime, et familiāritās, familiāriter, familiāricus; familiārēscō, -is (Sid.); familiola (tardif); familiōsus (id.). De famulus sont formés : famulāris; famulitās (archaïque, rare); famulor, -āris (famulō, tardif) avec ses dérivés. famulatus. -us m. (Cic.) et famulitium, créé d'après seruitium et non attesté avant Apulée, mais peut-être ancien; cf. P. F. 77. 9, famuletium (sic) dicebatur quod nunc seruitium; confamulus, -lor (cf. conseruus).

Mots anciens, usuels. - Les représentants de familia dans les langues romanes sont assez nombreux, en partie de formation savante ; il est à noter que l'ital. famiglio désigne le serviteur et, plus spécialement, dans certains dialectes, le valet de ferme. M. L. 3180.

Mots uniquement attestés dans les dialectes italiques et sans étymologie, quoique la dérivation par un suffixe -elo- soit de type indo-européen. L'hypothèse d'un emprunt à l'étrusque (cf. seruus) est sans appui, comme l'explication par un ancien mot indigène.

*fancua (-gua) : mot de sens obscur qu'on trouve dans deux tabellae deuotionis, l'une osco-latine, CIL I² 1614, l'autre purement osque; cf., en dernier lieu, Vetter, Hdb., nos 3 et 7, qui le traduit par « lingua » (?), et Vendryes, R. Ph., 1946, p. 93. En tout cas, mot non latin.

fānum, -ī n. : semble signifier tout d'abord simplement « lieu consacré »; cf. T. L. 10, 37, 15, Fabius scribit in... ea pugna Iouis Statoris aedem uotam, ... sed fanum tantum, i. e. locus templo effatus, [sacratus] fuerat. L'explication de Tite-Live montre que fanum était, pour

le sentiment latin et par étymologie populaire, rattaché à fārī; cf. Varr., L. L. 6, 54, hinc [sc. a fando] fana nominata, quod pontifices in sacrando fati sunt finem, et Thes. VI 271, 59 seq. Dans l'usage courant, le mot désigne un « temple » et s'est confondu avec templum, délābrum, aedēs; sinsi on lit dans la Lex uicana Furfensis, CIL 1³ 2, 756, sei quei ad hoc templum rem deiuinom fecerit... pelleis coria fanei sunto. Cf. le nom de lieu Fānum Fortūnae et Fānestris (d'après campestris?). Chez les écrivains chrétiens, fānum (probablement è cause de fānāticus) est opposé à templum, ecclēsia; cf. Hier., ad Iou. 1, 10, non templa dei uiuentis, sed fana et idola mortuorum. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : fānāticus : 1º qui appartient au temple, -a pecūnia; 2º serviteur du temple (spécialement de Bellone, la Grande Mère, Cybèle, Isis, Sérapis). Par là le mot a pris une valeur péjorative et, chez les auteurs chrétiens, le sens de « païen »; des glossaires le rapprochent de *lymphāticus* et Mécène en a tiré un verbe fānor, -āris « se démener comme un possédé », cf. Sén., Ep. 114, 5.

*fānō, -ās : dénominatif de fānum sans doute extrait par Varron, L. L. 6, 54, du composé profānō dans la distinction qu'il établit entre profānus et profānātus : profanum quod est ante fanum contunctum fano... profanatum quod sacrificio quodam fanatur, i. e. ut lege fani sit, cf. les rélérences de Goetz-Schoell, ad loc. ; profānāre, lui, est attesté à date archaīque et différent de profānāre issu de profānus : cf. Caton, Agr. 50, ubi daps profanata comestaque erit; 132, Ioui caste profanato; Fest. 270, 5, Hercules cum ad aram, quae hodieque maxima appellatur, decimam bouum... profanasset...

fanister (Not. Tir.) : de fānum, d'après magister?

profānus : « profane », par opposition à sacer ; cf. P. F. 257, 3, profanum quod non est sacrum. Plautus (fr. inc. 38) : sacrum an profanum habeas parui penditur ; et 298, 35. Par suite, « impie » et « non initié, ignorant ». Substantif : profānūtās (Tert.). Dénominatif qui ne semble pas attesté avant l'époque impériale : profānā, -ās « profaner » avec ses dérivés. V. H. Wagenvoort, Mnemos., 1949, 319-332.

confānēnsēs, -ium : qui ont le même temple (Inscr.). Un diminutif dialectal de fānum est attesté par la glose de P. F. 91, 29, hanula : parua delubra, quasi fanula. V. fēriae, pour les formes osco-ombriennes, et fās.

far, farris n. (pluriel rare) : frumenti certa species sicut adoreum, Serv., Ac. 5, 745 ; lépeautre, sorte de blé, dont les anciens distinguaient plusieurs variétés, cf. Colum. 2, 6, 3 ; Varr., R. R. 1, 9, 4, etc. ; et aussi « farine », comme son dérivé farina. Joue un grand rôle dans le culte, aussi y joint-on souvent l'adjectif pius : far pium... quo peragi mos fuit sacrificiorum munia, Arn. 7, 26 ; cf. Cat., Agr. 83 ; Vg., Ae. 5, 745, etc. Ancien, usuel. M. L. 3186.

Dérivés : farreus : de blé, de farine ; farreum (sc. lībum) : gâteau de farine usité dans les sacrifices ; farreātus, farreātiō, usité surtout dans les composés confarreātiō et diffarreātiō (sur l'origine de ce dernier, v. Stolz-Leumann, Lat. Gr⁵., p. 194, qui compare les oppositions contrahere/distrahere, etc.); cf. Gaïus, Inst. 1, 112, farreo in manum conueniunt uxores per quoddam genus sacrificii quod Ioui Farreo fit; in quo farreus panis adhibetur, unde etiam confarreatio dicitur; Serv., G. 1, 31, farre [nuptiae fiebani] cun he pontificem maximum et Dialem flaminem per fruge molam salsam coniungebantur, unde confarreatio pellabatur; et P. F. 65, 17, diffarreatio genus sacrificii quo inter uirum et mulierem fiebat dissolui Dicta diffarreatio quia fiebat farreo libo adhibio C. W. Westrup, Recherches sur les formes antique mariage dans l'ancien droit romain, Copenhague, 1943

Autres dérivés plus rares : farrārus (-eārius), fart tus (rare), d'où peut-être far/rjātālia (Gloss.), far/tag rius (Apic.) ; farrāceus (-cius) ; farricus (Apic.)

farrägö, -inis f. (cf. similägö) : appellatur id quod e pluribus satis pabuli causa datur iumentis, P. F. 81, 11 Varron, R. R. 31, 5, en donne deux étymologies, au quod ferro caesa ferrago dicta, aut quod primum in fara cia segete fieri coepta. L'étymologie populaire qu'il donn en premier lieu, favorisée par la dissimilation, a influ sur la prononciation du mot, et c'est à ferrägö que n montent les formes romanes, ital. ferrana, esp. heren etc., M. L. 3201 (mais l'italien a aussi farragine e mb teil »). Sur le type en -ägö, etc., v. Ernout, Philologia I, p. 165 sqq.

farīna (avec simplification phonétique de -rr-) f. : farine. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3197. Nombreur adjectifs dérivés : farīnāceus; farīnārius : -m cribrum, Caton, cf. M. L. 3198; farīnārius, -ī (= molinus, mola, Lex Salica); farīnātus; farīnāsus; farīnulentus (cf. fae culentus); *farīneus, M. L. 3198 a. Diminutif rare et tardif : farīnula.

farēdo, -inis f. : sorte d'ulcère ou de dartre, sans douls d'aspect farineux (cf. *furfurēs*). Même formation que albēdo.

Le mot se retrouve dans osq. et fal. far, ombr. far (même sens), et lat. farrea a son pendant exact dans ombr. fasiu, farsio. On n'en a de correspondants qu'en germanique dans v. isl. barr « céréales », v. angl. ber « orge », got. barizeins « xplôtwog » et en slave dans v. sl. brašino « $\tau poop \eta$ », russe bórošno « farine de seigle. Comme faba, c'est un mot particulier au groupe de civilisation du Nord-Ouest.

*fara(bu)ris : mot dont l'accusatif se trouve dans une inscription des environs de Trèves, CIL XIII 4131, et qui désigne un édifice non précisé. V. Thes. s. u.

farciō, -Is, -sI, -tum (-sum, -cītum : le participe fartus est le plus ancien ; farsus apparaît à partir de Pétrone; farcītus est de basse époque), -Ire : terme d'élevage et de cuisine : 1º engraisser (des animaux vivants) ; 2º farcir et, de là « garnir, emplir, fourrer, bourrer ». Ancien ; technique ou familier. M. L. 3192 ; 3206, fartus ; 3205, farsus.

Dérivés et composés : farcīmen n. : 1º hachis, farce; 2º par image, tumeur, farcin. M. L. 3191; B. W. s. u.; farcīminōsus, -minālis.

Dérivés en fart- (fars-) : *fars, forme rare attestée à l'acc. fartem, fartim, abl. farte (Plt., Fest.), refaite peutêtre sur fartim adv. (Lucil., Apul.) d'après partim/pars; fartus, -ūs m.; fartor (farsor) : cf. P. F. 78, 27, fartores nomenclatores qui clam uelui infercirent nomina salutatorum in aurem candidati ; fartūra (farsūra) et *farsūrāceus, M. L. 3204; fartīlis (farsīlis); fartātus ; fartātus; farticulum ; fartõsus.

confercio, -is : composé d'aspect déterminé, très rare

aux formes personnelles ; ne se rencontre guère que dans l'adjectif confertus « hourré [de] », usité surtout dans la langue militaire, au sens de « serré, épais »; efferció; inferció, infarció : hourrer, fourrer dans, M. L. 4395 ; inferció, infarció : bourrer, surtout usité dans l'adjecinfericius (Orib.); referció, surtout usité dans l'adjectif refertus : bourrer, remplir, M. L. 7152 ; suffertus (rare et populaire ; Lucil., Suét.) : bourré.

et prelarcinā, -ās et suffarcinā; doublets vulgaires de farciō, suffarciā, sans doute d'après le type sarcina, sartus, avec influence secondaire de sagināre. Farcina, qu'on lit dans un scoliaste de Térence (Eugr. in Andr. 769), emble une création de grammairien.

Semicorrespondement avec frequēns, qu'on fait souvent, ne rend pas compte du vocalisme. — Le rapprochement avec gr. epédorou « je serre l'un contre l'autre, je bouche » va hien pour le sens, mais se heurte au principe suivant lequel une racine commençant par une sonore aspiréc ne se termine pas par une sourde. Le grec a epéryvõju (φάργνῦμι), ἐφράγην, dont le γ en face de x laisse supnoser un ancien présent athématique. Le vocalisme lat. ar est « populaire ». Si l'on admet que lat. f peut représenter un ancien *ph (v. fallō), le rapprochement avec epédorou serait possible; le *ph étant aussi « populaire ».

1º farlara, -ae f. (Gl.) : sabot ou queue de cheval (plante); 2º farlarum (farferum, qu'il faut sans doute ire dans P. F. 78, 25, au lieu de farferum?; farlaria, Diosc.; farjugium, Plin.), -I n. : tussilage. Attesté de puis Plt., Poe. 478. Mot populaire, de forme instable et de sens variable, du reste non romain, comme l'indique le maintien de f intérieur, sans doute préitalique. L'origine étrusque n'est pas démontrable (Bertoldi, Mél. van (jinneken, p. 161; Quest. di metodo, p. 271). Cf. le nom d'un affluent du Tibre, Farfarus (tiré de *Farfar), latinisé en Fabaris; cf. Ov., Met. 14, 330, et Vg., Ac. 7, 715; v. Ernout, Philologica II, p. 209 sqq. Conservé sous des formes altérées dans les parlers de l'Émilie et de la Toscane. M. L. 3195.

fariō: sans doute graphie fautive de sariō, dans Ausone, Mos. 130; cf. Niedermann, Mus. Helv. 2, 2 (1945), p. 128.

farior : forme corrompue qu'on lit dans une citation de la Loi des XII Tables (8, 22) faite par Aulu-Gelle, 15, 13, 11, qui se sierit testarier libripensue fuerit, ni testimonium fariatur, improbus intestabilisque esto. Schoell a conjecturé fatiatur en rapprochant infitări. Mieux vaudrait lire fateatur. Il est évident, en effet, que farior. me pourrait être qu'un dénominatif de *fārius non atlesté en dehors des grammairiens, qui semblent l'avoir extrait de nēfārius, et qu'on attendrait un subjonctif farietur et non l'indicatif fariatur.

-farius, -a, -um : adjectif reformé sur bifariam et qui a servi à former toute une série d'adjectifs ou d'adverbes multiplicatifs : bi-, tri-, quadri-, multi-farius, etc., et -fariam. Le mot latin bifariam rappelle le type skr. : bi-dhå « double ». Différent de farius : adjectif forgé par les grammairiens pour expliquer nefarius, qu'ils rapprochaient de farī.

larnus, -ī f. : îrêne (Vitr.). Sans doute parent de Maxinus (cf. Olck, P.W. VI 621).

Dérivé : *farneus*, conservé sous la forme féminine dans certains dialectes italiens, M. L. 3200.

farrens : v. far.

fas n. : indéclinable. Les anciens rapprochent fas et fastus du verbe fari « parler ». Virgile donne pour génitif à fas le gérondif fandi, Ae. 1, 543, deos memores fandi atque nefandi (que Servius glose par iusti atque iniusti) cf. aussi Ae. 2, 779, nec te ... portare Creusam fas ... aut [Iuppiter] ... sinit, où le Servius auctus note : fas pro lato. Le rapport établi par les Latins entre fas et fari latum apparaît dans des emplois comme Vg., Ac. 1, 205 tendimus in Latium sedes ubi fata quietas | ostendunt : illic fas regna resurgere Troiae; cf. aussi plus bas, s. n. fastus. Varr., L. L. 6, 29. - Fās est un mot du type iūs. mos et s'emploie comme ceux-ci dans des locutions impersonnelles : fas est comme mos, ius est. On a une phrase de type nominal dans ne fas, dont les deux éléments se sont soudés pour aboutir à nefās, comme dans necessis, necesse; de la des emplois comme per fas et netās (T.-L. 6, 14, 10, etc.; cf. Thes. 6, 295, 44 sqq.). La forme infas : adémitor pro nefas, qu'on trouve dans les Gloses, n'est pas attestée dans les textes et n'a pu être construite qu'au moment où fas était considéré non plus comme un substantif, mais comme un adjectif indéclinable, et sur le type infandus, à côté de néfandus

Le sens de fās est « permission ou ordre des dieux », « droit divin », par opposition à iūs « droit humain », auquel il est souvent joint dans la formule ius fasque est; cf. Serv., G. 1, 269, fas et iura sinunt : i. e. diuina humanague iura permittunt : nam ad religionem fas, ad homines iura pertinent. Personnifié et divinisé, cf. T.-L. 1 32, 6. Ancien, usuel, classique.

De fas dérive fastus, comme iustus de ius; de netas. nclāstus. et aussi neļārius (depuis Cicéron) comme iniurius de iūs, sans doute sous l'influence de fari ; fastus . autorisé par la loi divine ou par le droit religieux, nețāstus « non autorisé ». L'épithète s'applique surtout aux jours : dies fasti per quos practoribus omnia uerba sine piaculo licet fari... dies nefasti, per quos dics ne fas fari praetorem : do, dico, addico, Varr., L. L. 6, 29, 30. De là vient que fasti (sc. dies) a servi à désigner les calendriers où ces distinctions sont faites : fastorum libri anpellantur in quibus totius anni fit descriptio, P. F. 78, 4. - Rapproché de festus, cl. P. F. 78, 5, fasti enim dies festi sunt, et Cic., Verr. 2, 4, 151 ; P. F. 257, 13, profesti dies : procul a religione numinis diuini. Tous ces mots ont disparu du vocabulaire en même temps que les crovances et les usages qu'ils représentaient.

Fās est ordinairement rattaché, avec les Latins euxmêmes, à farī; ce serait un mot racine. Mais, à part fātum, le groupe de fārī, fāma, fābula n'a pas de valeur nettement religieuse en latin, ni mème dans la plupart des autres langues ; et, là où il a une valeur religieuse. ce n'est pas celle de fas. Dès lors, on est tenté de se demander si fas ne présenterait pas l'allongement normal des monosyllabes (cf. das en face de datis) et si l'on ne pourrait pas rapprocher feriae, fanum (v. ces mots); fas reposerait sur un ancien *dhas. Le sens de fas rappelle. en effet, celui de gr. θέμις : gr. θέμις ἐστί répond à lat. fas est pour le sens. Hypothèse non démontrable, qui supposerait que l'ā de nefārius est secondaire. Sur le groupe; v. facio. Cf. J. Paoli, Les définitions varroniennes des jours fastes et néfastes, Rev. hist, de droit fr. et étr., 1952, p. 293-327.

- 218 -

fascia : v. fascis.

fascinus. -ī m. (fascinum n.) : 1º maléfice, sort que l'on jette à guelqu'un ; cf. Gell. 16, 12, 4, Cleaties Verus fascinum appellat quasi bascanum (= gr. βάσκανον). Dérivés : fascino. -ās ; fascinātio. -tor, -torius, Vg., B. 3, 103. nescio auis teneros oculus mihi fascinat agnos : fascinābulum (bas latin) : 2º amulette en forme de phallus que l'on portait pour écarter le mauvais œil (fascinum depellere, submouere), cf. Porph., Hor. Epod. 8, 18, fascinum pro uirili parte posuit quoniam praefascinandis rebus haec membri deformitas apponi solet (sur le fait lui-même, cf. Varr., L. L. 7, 97) ; et par suite « phallus », cf. Aug., Ciu. 6, 9, p. 265; Arn., Nat. 4, 7, [Tutuni] immanibus pudendis horrentique fascino... inequitare matronas. M. L. 3211; B. W. fasciner.

Composés tardifs : effascino, -ās (Plin., Gell.) ; praefascino (Porph., Not. Tir.).

praefiscini $(-n\bar{e})$: en éloignant le mauvais œil ou le mauvais sort; d'où « pour bien dire, sauf respect, sans offenser personne ». M. Niedermann signale, Phrynichos, p. 159, éd. Rutherford : βασχάνιον λέγουσιν οί άρχαῖοι, οὐ προδασκάνιον.

Fascinus ressemble trop au gr. βάσκανος « qui ensorcelle » pour qu'on ne leur suppose pas une origine commune : la correspondance anormale $\beta = f$ peut s'expliquer par une origine thraco-illyrienne. βάσχανος est sans doute un dérivé du verbe βάσκειν. λέγειν, κακολογείν Hes., correspondant à l'att. páoxew; fascinus désignerait à l'origine « un charme »; cf. Catul. 7, 12, mala fascinare lingua, et Virg., B. 7, 28. Par là s'établirait un rapport lointain avec le groupe de for.

On a rapproché aussi *fascinus* de *fascis*, *fascia*; ce serait une opération magique par laquelle on ligoterait la victime. Il est possible, en tout cas, que fascinus ait subi l'influence de fascis. V. Walde-Hofmann, Lat. etym. Wört. s. u., et H. Frisk, Griech. etym. Wört., sous βάσκανος.

fascis, -is m. : paquet lié par une corde, et le plus souvent « fagot, botte », mais aussi « faix, fardeau », Vg., B. 9, 65, ego hoc te fasce (sc. haedorum) leuabo, où Servius note fascem ait onus. Au pluriel, fascës, -ium « faisceaux » composés de baguettes de bouleau ou d'orme liés par une courroie et quelquefois munis, au centre, d'une hache, que les licteurs portaient devant les hauts magistrats de Rome comme symbole de leur pouvoir de frapper et de mettre à mort. Aussi fasces s'emploie-t-il souvent pour désigner le pouvoir consulaire, et même le pouvoir tout court : fascēs rapere, praeferre, submittere; f. laureātī, uersī, frāctī. Ancien, usuel. M. L. 3214; B. W. faix. Irl. faisg, britt. fasg, fasgl, fascenn,

Dérivés : fasciculus m. : 1º faisceau, botte, gerbe : et « poignée » (c. manipulus) ; 2º rouleau de livres ou de lettres; fasciculāria, -ōrum (Vég.); fascīna (Caton) f. : fagot, fascine, M. L. 3210; fascālis, -e, sc. lictor (bas latin et guingue-, sex-); fasciātim (Quint.); fasciger (Paul. Nol.).

A fascis se rattache : fascia (fā-?, cf. Thes.), -ae f. : bande, bandelette (d'étoffe) qui servait à de nombreux usages, à emmailloter l'enfant, à tenir la poitrine, à serrer la jambe, etc. Ancien, usuel, Panroman, M. L. 3208. Passé en got. fāskja, v. h. a. fâsci.

Dérivés : fascio, -as : bander, M. L. 3209 ; fasciola

f., -lum n. (Chir.) : bandelette, cf. M. L. 3212, 30 fasciolo, -ās (tardif).

fasciow, -us (value). Cf. irl. base « collier »? (v. H. Pedersen, V. Gr. d. R. Spr., I, p. 77; mais le rapprochement avec des m grecs est bien incertain).

faseolus : v. phasēlus.

fastidium : v. fastus 2.

I. fastīgō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : incliner, effiler, con truire en pente ou en pointe. Sans doute reconsis postérieurement sur fastīgātus « qui se termine pointe », Pline 18, 172, quarto generi [uomerum] cus auctior in mucronem fastigata, ou « qui va en pente considérant le sommet où les deux côtés de l'aux viennent se rencontrer), cf. Cés., B. G. 2, 8, 3, collis fronte leniter fastigatus; 4, 17, 4, prone ac fastigate G. 2, 10, 5, fastigate atque ordinatim structo tecto; T 44. 9. 6. fastigatam, sicut tecta aedificiorum sunt, testa nem faciebant [milites]. Le sens apparaît dans la déna tion d'Hygin, Mun. castr. 49, fossae species est fasting uel Punica. Fastigata dicitur, quae a summa latituda lateribus deuexis in angustiam ad solum conjuncta uenit.

En s'appliquant aux plantes, fastīgārī « devem pointu. s'effiler » est devenu synonyme de « croître hauteur, pousser, grandir » : Plin. 18, 52, frumenta uen tempore fastigantur in stipulam. De là, à basse époque l'emploi de fastigātus pour sublīmis, de fastīgāre no in altum dücere.

II. fastīgium n. : pente, inclinaison, cf. Cés., B. G. 73, 5, scrobes trium in altitudinem pedum fodieban paulatim angustiore ad infimum fastigio; en architecti « toit » en pente et formant pointe au sommet, par opp sition aux toits plats; cf., entre autres, Cic., ad On fr. 3, 1, 14; haut d'un fronton, formé des deux chi convergents du toit, par suite fronton tout entier, fai d'un édifice, aedificii summum, P. F. 78, 8, puis « cim (d'un arbre), « sommet » d'une montagne (= cacūme et même, à l'époque impériale, « niveau supérieur », sa que l'idée de pente soit encore sensible, e. g. Curt, 4 19, iamque a fundo maris in altitudinem modicam o creuerat, nondum tamen aquae fastigium aequabat. S'e ploie également au sens moral : faîte des granden point culminant; de là « point principal » : sed sum sequar fastigia rerum, Vg., Ae. 1, 342. En gramman « accent » (= $cac\bar{u}men$).

Dérivé : fastīgio, -ās, qui tend à se substituer à tīgāre; cf. Thes. VI 324, 60 sqq. - M. L. 3217 a; le faite provient du germ. first, v. B. W. s. u. Semble apparenté à fastus ; pour la formation, cf. a tus, castīgo; et uestīgo, uestīgium; fatīgo.

On rapproche souvent skr. bhrstih « pointe », irl. b « pointe, partie supérieure d'un objet » et borr « fie v. isl. brodd-, v. h. a. borst « pointe ». Le tout peu a Le vocalisme a du latin a l'air « populaire ».

1. fāstus : v. fās.

2. fastus, -ūs m. : air orgueilleux ; orgueil, faste, dain; cf. Vg., Ae. 3, 326, stirpis Achilleae fastūs in nemque superbum. Terme surtout poétique et de langue écrite, qui s'emploie au singulier comme au pl riel (cf. Thes. VI 329, 16 sqq.); n'apparaît en pro qu'à partir de Sénèque, en poésie à partir de Catulle. qu'à partir de Catulle. — gens premier « hauteur », cf. fastigium, comme superbia? Dérivés : fast(u)osus : qui fait le dégoûté, orgueilperves impériale); fastidium n. : dégoût, dédain. nepris; cf. Cic., Off. 1, 190, in rebus prosperis... sunerbiam... fastidium arrogantiamque fugiamus. Ancien et usité dans toute la latinité. Semble une contamination de fastus (avec lequel il se confond souuent. cf. Vg., B. 2, 15, superba pati fastidia, et Tib. 1. g 69 et 75) et de taedium, qui est de sens voisin, cf. 8, 03 00 496, 6, taedulum antiqui interdum pro fastidioso, interdum quod omnibus taedio esset, ponere soliti sunt Ce taedulus a disparu au profit de fastidiosus dégoûté, dédaigneux » et « qui provoque le dégoût ». Dénominatif : fastidio, -is : faire le dédaigneux ou le dégoûté, repousser avec dédain ; ancien, usuel et classique; et à basse époque fastidio, -ās (cf. taediāre). cf. Thes. VI 308, 65 sqq. ; demeuré sous cette forme dans les langues romanes, ainsi que fastidium. fastidiāsus (par exemple, esp. hastiar, -tio, -tioso); cf. M. 1. 3215-3217 et B. W. sous facher. Autres dérivés. tres rares : fastīdilis, -dībilis. Aucun rapprochement net.

fateor. - ēris, fassum sum, fatērī : 1º avouer, généralement dans un sens péjoratif « reconnaître sa faute, son erreur, etc. », Plt., Au. 738, fateor peccauisse; 2º proclamer. Cl. osq. fatium «fārī ». Dérivé avec raison de fari par les anciens; cf. Varr., L. L. 6, 55. ab eodem uerbo fari..., fassi ac confessi, quia fati id quod ab [h]is quaesitum. Fateri est un verbe d'état normalement dérivé d'un nom d'agent *fat- à voyelle brève, cf. gr. pătóc et σάτις « parole, discours »; l'emploi du médio-passif - du reste concordant avec celui de fatur - s'explique nar le sens du même verbe, le sujet parlant étant particulièrement intéressé à l'aveu qu'il fait. L'importance des formes à préverbes donne lieu de croire que l'original de con-fiteor, pro-fiteor a précédé fateor ; car le nom d'agent fat- n'est normal qu'en second terme de composé. On remarque, à ce point de vue, l'existence de in-fitiae, dérivé de *in-fat-.

L'adjectif en -to-, fassus (ou plutôt con-fessus, professus), n'appartient pas originairement au verbe fateor ; c'est un dérivé de fat-, issu de *fat-tos, comme uisus de *weid-tos > *weit-to-s > *uīssos > uīs(s)us, obtenu indépendamment et rattaché ensuite à fateor (cf. docco et doctus). Pas de substantif dérivé ; le simple fassio est attesté une fois dans les gloses ; seuls existent les composés confessio et professio, ce qui est conforme à l'usage ancien : uentio est une rareté, tandis que conuentio, inuentio sont courants. On a un composé archaïque avec préfixe négatif dans infitiae, -ārum, usité seulement dans l'expression infuiās īre « nier » et d'où provient le dénominatif infitiārī. Fassus lui-même est rare; on trouve à la place confessus, où le préverbe marque le caractère acquis de l'aveu ; cf. Cic., Caec. 9, ita libenter confitctur, ut non solum fateri, sed etiam profiteri uideatur. La langue de l'Église a aussi choisi confiteor dans le sens de « avouer, reconnaître, confessor ses fautes ou sa loi » pour traduire le gr. όμολογῶ, ἐξομολογῶ, συνομολογῶ (cf. H. Rheinfelder, dans Die Sprache I 1949); les exemples de fateur sont très rares, cf. Thes. VI 338, 70 sqq., en face de confiteor, IV 227, 35 sqq.; 228, 15 sqq.; 236, 26 sqq., etc. Confessus se rencontre avec

le sens passif « avoué, reconnu » dès la loi des XII Tables ; sur les autres formes de passif de confiteor, v. Thes. IV 226, 37 sqq.

confessio « aveu » apparaît à partir de Cicéron ; le mot a eu une grande fortune dans la langue de l'Église, où il traduit έξομολόγησις, ainsi que confessor, dont le sens profane est à peine attesté (deux exemples tardifs, cf. Thes. IV 192, 43 sqq.). Par contre, confessorius appartient à la langue du droit (Ulpien : confessoria āctio). De là : irl. cubidil, coibse, confessoir ; britt. cyffes.

profileor, -fessus sum : avouer hautement ou publiquement, proclamer, promettre ; se profiteri « se proposer, s'offrir ; déclarer, faire une déclaration [de candidature, de fortune, etc.] »; professae [féminae] « prostituées professionnélles qui ont donné leur nom sur les registres. de l'édile », Ov., F. 4, 866. D'après profiteri se medicum, grammaticum (Cic., Tusc. 2, 4, 12), on a dit profitērī medicinam, grammaticam : professer, enseigner la médecine, la grammaire; et même absolument profiteri « enseigner » (e. g. Plin., Ep. 2, 18, 3), d'où, à l'époque impériale, professor, professorius, professonarius (Inscr.), professiuus (Serv.). Professio a des sens correspondants aux sens de profiteor : déclaration, promesse, profession. Le britt. proffes est un mot savant.

Autre composé : diffiteor : désavouer, nier. Assez rare, mais classique (Plancus ap. Cic., Fam. 10, 8, 4; Ov., Am. 3, 14, 28), fait sur confiteor d'après le modèle confīdo /diffīdo.

De infitior : infitiālis (quaestio), terme de rhétorique ; infitiātio, -tor, -trīx

On trouve aussi un exemple de très basse époque de defiteor (hybride de diffiteor et de denego) et l'abrégé de Festus a un infinitif infiteri : non fateri, 100, 5, dont le participe se retrouve dans la glose : infitentes : dovouμενοι. Sans exemple dans les textes; sans doute formé secondairement sur *infitus, infitiae.

fatica, -ae (ua-) f. : autre nom de l'herba sõlāta, sõlānum « morelle » (Ps.-Ap. 75, l. 17 n.). V. André, Lex., s. u.

fatigo, -as, -aui, -atum, -are : sens premier « faire crever »; s'est sans doute employé en parlant des animaux, particulièrement des chevaux, cf. Vg., Ae. 1, 316, uel qualis cquos Threissa fatigat | Harpalyce; Curt. 4, 15, 31, [Alexander] plures equos fatigaucrat [equitando]. Par affaiblissements successifs : « harasser », « accabler », « fatiguer »; et même, à l'époque impériale, « importuner, vexer, railler », d'où, dans Sidoine, fatīgātōrius employé pour facētus. Cf. le fr. « crever, se crever, être crevé ». Dans le sens de « fatiguer », les auteurs emploient indistinctement fatīgō et dēfatīgō (dēfetīgō), tous deux déjà dans Plaute. Le mot, par son sens, se prête volontiers à recevoir un préverbe indiquant que le procès arrive à son terme; cl. depereo à côté de pereo. Il est à noter que fatigatio n'est attesté qu'à partir de Tite-Live; defatigatio, par contre, est dans Cicéron et César. Mais le terme le plus ancien et le plus fréquent est lassitudo. Par contre, si fessus est de bonne prose, lassus ne l'est pas. De fatīgō a été tiré un nom postverbal *fatīga attesté par les langues romanes, cf. M. L. 3220. Dans Tertullien, fatīgābilis; dans Pline et Sénėque, infatīgābilis, indēfatīgābilis, indēfatīgātus, formes emphatiques à côté de indējessus. Dérivé sans doute de fatis; cf. castus, castīgā, etc. M. L. 3220 a.

*fatis, -is : usité seulement dans l'expression ad fatim, dont les deux éléments se sont soudés pour former l'adverbe affatim, d'où on a même extrait à basse époque un simple fatim « abundanter » (cf. examussim). Le sens premier est « fente, crevasse »; ad fatim veut dire « jusqu'à crever, jusqu'à éclater », et c'est d'abord joint aux verbes signifiant manger, boire, cf. Plt., Poe. 534, edas de alieno quantum uelis usque ad fatim; ibid. 867, Men. 91, puis, par affaiblissement, « à satiété, tout son saoul ». Est resté familier; Cicéron ne l'emploie que dans les lettres, par exemple pour surenchérir sur satis, Att. 16, 15. Rare.

Dérivé : fatīscor, -eris (époque républicaine), fatīscō (époque impériale), pas de parfait, adj. fessus : se lézarder, se fendre; cf. Lucr. 5, 308, delubra deum simulacraque fessa fatisci, Vg., Ae. 1, 123, [naues] accipiunt inimicum imbrem rimisque fatiscunt. Par suite « tomber en ruines » et « s'épuiser », puis « se lasser, se fatiguer », et ce dès les plus anciens textes, ainsi Pacuvius, Trag. 154, numquam fatiscar facere quod quibo boni.

La forme lessus, tirée de défessus, comme gressus de ingressus, a été généralisée au lieu de *fassus, sans doute pour éviter l'homonymie de fassus, adjectif de fateor; le sens propre « lézardé, fendu » apparaît dans l'exemple de Lucrèce cité plus haut, defetiscor, -eris, defatisco (langue de l'Église) : forme « déterminée » indiquant le procès arrivé à son terme (cf. fatīgo et defetīgo), usitée surtout au participe defessus. De defessus est attesté à partir de Virgile le composé indéfessus, traduction du gr. ἀχάματος; *in/cssus n'existe pas, et ceci contribue à indiquer le caractère secondaire de *lessus*, décelé par la voyelle e. L'importance de la forme « déterminée » detessus ressort de la généralisation de fessus. Les formes defetiscentia, defessio sont tardives. A fessus ne correspond aucun substantif : cf. fatīgō. - Fessus a été supplanté par lassus dans les langues romanes.

Sur ce groupe, v. W. H. Kirk, A. J. of Philol., 111 (1932), p. 364, et B. Axelson, Unpoet. Wörter, p. 29.

fātum, -ī n. : destin ; correspond pour le sens au gr. $\epsilon_{i\mu\alpha\rho\mu}\epsilon_{\gamma\eta}$ (- $\mu\epsilon_{yo\nu\sigma\nu}$) ; souvent personnihé et déihé Fātum ou Fāta, -õrum ; de là, dans la langue populaire, le masculin fātus (cf. caelus et caelum), Pétr. 42, 71, 77, et féminin fāta, qui a survécu dans les langues romanes, M. L. 3219, B. W. sous fée, sur un domaine beaucoup plus étendu que fātum, M. L. 3222, concurrencé par sors, et en celtique, dans britt. faud. Ancien, usuel.

Le destin en tant qu'inévitable et imposé aux hommes comporte souvent une nuance péjorative et fătum a pris les sens de « destinée malheureuse, malheur » et « terme fixé par le destin, mort » (et, par extension, en poésie, « ombre, cadavre »). Ce double sens se retrouve dans l'adjectif fätālis : fatal, et par là « meurtrier »; f. diēs « jour de la mort »; cf. aussi fr. feu, B. W. s. u., de *fātātus? Dérivé tardif et rare : fātālitās (cf. necessītās). Cf. aussi Fātuclus Serv., Ac. 7, 47, et fātuculus « devin », attesté par l'italien, M. L. 3221.

Composés : fâti-canus (-cinus) (Ov.), -dicus, -fer, -legus, -loquus, -loquium, de couleur poétique; bonifâtus et Bonifâcius (avec influence de facio?), Malifâtius (bas latin).

Fātum est, comme l'a vu Varron, L. L. 6, 52, du

groupe de for ; fâtum est à for ce que têctum est à t_{egd} , ab hoc [sc. fari] tempora quod tum pueris constituun Parcae fando, dictum fatum et res fatales. Cf. Enn., A. 19 et Vg., Ae. 1, 261 cité s. u. for ; Manu Leumann, IF 45, 105 sqq.

I. Fatuus, Fatua: nom d'anciennes divinités italiques identiques à Faunus, Fauna (cf. Varr., L. L. 6, 52 et 55 et les références de Goetz-Schoell, ad loc.), dont dérive, selon Justin, 43, 1, 8, le verbe fatuor, -āris « être inspirés. Fatua... Fauno uzor... quae uelut per furorem futura praemonebat. Vnde qui adhuc inspirari solent fatuari dicuntur. — Se retrouve en osq. Fatuvcis, gén. sg. «Fatuī», cf. Vetter, Hab., nº 165. La quantité de l'a de Fatuus (st incertaine; c'est arbitrairement que les dictionnaires le donnent comme long, d'après fâtus.

II. **fătuus**, -a, -um : 1° sot, imbécile, insensé, fou; traduit µµµôç, joint à *stolidus*, *stultus*, *însipiēns*, etc.]; fat (cf. Pétr., Sat. 46, 2); 2° fade, insipide (= *insulsus*], cf. Mart. 13, 13. — Le sens le plus ancien est le sens moral (Plt., Tér., etc.); le sens de « sans goût » appliqué aux choses n'apparaît pas avant l'époque impériale; v. Thes. s. u.

Dérivés : fatuitãs « sottise » (classique, mais rare); fatuor, -āris « faire le fou », Sén., Apocol. 7; infatuā, -ās « rendre sot, infatuer » (classique); infatuātio (S^t Jér.); fatuitō, -ās (Arn.); fatuōsus (Ital.). Du nom propre Fatuinus dérive sans doute le nom de la « pivoine » fatuina (rosa, Ps.-Ap. 64).

Les formes romanes (fr. fade, fat) supposent un type *fatidus (d'après sapidus), v. M. L. 3223 et B. W. sous fade.

Étymologie inconnue. On ne peut décider si Fatuuset Fatua sont le même mot que l'adjectif fatuus; mais il est possible qué le nom de ces vieilles divinités italiques, de caractère prophétique, ait servi par dérision à désigner des personnages qui déraisonnent; cf. le sens péjoratif de hariolor. Le rattachement à fator, fréquentatif de for, cf. P. F. 78, 22, fatantur : multa fantur, n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

faueo, -os, faui (de *fau-ui), fautum, fauore (noter un impératif foue qu'on lit sur la base d'une beletteamulette d'or du temps de la seconde guerre punique : foue L. Corneliai L. f., et sur lequel on s'est appuyé pour fonder l'hypothèse d'une flexion toueo/tauére avec une alternance de vocalisme fondée sur la différence d'accent, comme dans *couco, cauére; mais, outre que cette alternance n'est établic par rien de sûr. le sens et la construction différencient fauco et fouco: le premier signifie « favoriser » et est suivi du datif : f. Romānis, laudi alicuius : le second seulement « chauffer, réchauffer » et se construit avec l'accusatif : le foue de l'inscription citée plus haut peut être une simple méprise du graveur et l'on ne saurait faire état de la glose de P. F. 77, 15, Foui, gui nunc Faui appellantur, pour justifier un passage de fou- à fau-) : être bien disposé, être favorable, S'emploie absolument, cf. Ov., Epist. 3, 88, Marte fauente, ou avec un complément au datif. Faue a d'abord appartenu à la langue religieuse ; il désigne souvent la bienveillance des dieux : un emploi ritue subsiste encore dans l'expression fauere linguis (ore uerbis, uocibus), réduite quelquefois à fauere à l'époque

impériale, où, du reste, elle n'est plus qu'un archaisme : Serv. auct., Ae. 5, 71, praeco magistratu sacrificante dicebat « fauete linguis, fauete uocibus », h. e. bona omina habete aut tacete, et Sén., Dial. 7, 26, 7, hoc uerbum non. ut plerique existimant, a fauore trahitur, sed imperat elentium, ut rite peragi possit sacrum nulla uoce mala state pente. Le vieux mot fauentia a la même valeur, P. F. 78, 14, fauentia bonam ominationem significat. Nam praecones clamantes populum sacrificiis fauere iubehant. Fauere enim est bona fari (étymologie tirée du rapnrochement avec le gr. ευφημώ), at ueteres poetae pro eilere usi sunt fauere. Un texte d'Accius montre bien la valeur religieuse de faueo, faustus, Trag. 511, ciues om(i)nibus faustis augustam adhibeant | fauentiam. ore abscaena dicta segregent, où le poète a multiplié à dessein les termes techniques : omen, faustus, augustus, laventia, obscaenus. Faueo est un de ces nombreux termes nassés de la langue religieuse dans la langue laïque. Il a pu se dépouiller à ce point de son sens primitif qu'Ennius l'emploie comme synonyme de uelle, A. 419 : matronae moeros complent spectare fauentes (= gaudentes, puis unlentes), et Vg., G. 1, 18, adsis, o Tegaee, fauens, où l'on nourrait avoir uolens (synonyme de libens) et où le Servius auctus note « fauere... ueteres etiam uelle dixerunt ». Ancien, usuel. Fautum a sans doute survécu en espamol et en portugais ; cf. M. L. 3224.

faustus (par l'intermédiaire d'un substantif neutre *fauos. thème en -os-/-es- non attesté, mais qui douhlait fauor, comme decus double decor, et dont faustus dérive, comme onustus de onus, iūstus de iūs, etc.) : « qui grandit heureusement » (d'où les noms propres Faustus. -a. -ulus, etc.) ou « qui fait grandir heureusement » : Non. 426, 15, faustum quasi a fauendo dictum ac per hoc prosperum ac propitium, précédant felix « fécond » dans la formule quod bonum faustum felix fortunatumque sit, cl. Cic., Diu. 1, 45, 102; Ter., Andr. 956, o faustum et lelicem diem; cf. les formules geni publici faustae Felicitatis, CIL I2, p. 214; Val. Max. 1, 8, 8, diuus Iulius, fausta proles eius [urbis]. De faustus sont dérivés : faustulus : P. F. 83, 3, faustulum porcillum, feturam pecorum ; Faustitās : nom de déesse adjointe à Cérès : nutrit rura Ceres almaque Faustitas, Hor., Od. 4, 5, 18; infaustus, M. L. 4394.

fauor : faveur ; et, sens concret, « marque de faveur, applaudissement », etc., cf. clāmor. Non attesté avant Cicéron, qui l'introduit avec des réserves, Sest. 115 : qui rumore et, ui ipsi loquontur, fauore populi tenetur et duciur, et Epist. frg. 8, 8 : eum amorem et eum, ut hoc werbo utar, fauorem in concilium aduocabo. Fauor est formé sur faueō, comme amor sur amō; a dù remplacer un ancien neutre *fauos; cf. plus haut, faustus.

Dérivé : fauõrābilis, attesté à partir de Velleius Paterculus ; infauõrābilis (Dig.). Irl. fabhar. fautor (fauitor dans Plaute, Am. Prol. 67, 78, 79, et

dans Lucil. 902; fém. fautrīx à partir de Térence) : qui lavorise, protecteur. Suivi du génitif ou du datif.

Cf. aussi les formes peu ou mai attestées fauea (fabea), ^{-ae}, faueus, -ī (Gloss.) : esclave favorite ou favori, peutêtre dans Plt., Mi. 797; fauisor, -ōris, synonyme tardif de fautor; attesté à partir d'Aulu-Gelle et peut-être création artificielle d'écrivains archaïsants; d'où fauisió (Gloss.).

Le rapprochement de v. sl. gověti « religiõsē uerērī »

avec fauëre est plausible au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Mais l'ambiguïté de g (g ou gh) en slave et de f en latin rend la concordance d'autant moins probante que lat. a devant w et sl. o sont aussi ambigus et que lat. u intervocalique admet plusieurs origines. Arm. g de gooem « je loue » est issu de *gh ou de *w; le rapprochement avec les mots latin et slave est aussi plausible. — Rien de sûr.

fauilla -ae (avec i longa, CIL V 3143; les langues romanes dans lesquelles le mot est représenté attestent aussi failla, blamé par l'App. Probi, GLK IV 198, 8, * falliua, M. L. 3226; c'est à * falliua et * faloisca que remontent les formes germaniques : v. h. a. fal(a)wisca) f. : cendre, braise, suie : -a est deserta igni scintilla, Serv., Ae. 3, 573 (cf. Ae. 6, 227), en particulier « cendres volantes », cf. Pelagon. 110, cinerem leuem, i. e. fauillam quam appellant. Terme moins général que cinis, comme le montre l'emploi qu'en fait Suét., Tib. 74, cinis e fauilla et carbonibus ; mais, dans l'usage courant, ne diffère guère de cinis; on trouve même parfois les deux mots dans un emploi exactement opposé à celui qu'on attendrait, cf. Plin. 19, 19, regum inde funebres tunicae corporis fauillam ab reliquo separant cinere. Ancien, mais d'emploi plus restreint que cinis. N'est représenté que dans les dialectes italiens et ibériques.

Dérivés (tardifs) : fauillāceus, fauillāticus, fauillēscō. Forme à vocalisme réduit qu'on tire de *fouilla > fauilla (cf. caueō, faueō), mais l'a peut s'expliquer autrement. V. foueō. Cf. scintilla.

fauis(s)ae, -ārum f. pl.!: vieux terme du vocabulaire religieux : -ae locum sic appellabant, in quo erat aqua inclusa circa templa. Sunt autem qui putant fauisas esse in Capitolio cellis cisternisque similes, ubi reponi erant solita quae in templo ueustate erant facta inutilia, P. F. 78, 10, dont la définition provient de Varron, cf. Gell. 2, 10, 3. Mot sans doute étranger; étrusque? Même finale que dans caris(s)a, mantissa. Pas d'exemple dans les textes. Cf. fouea?

Faunus, -I m. (usité aussi au pluriel Fauni (poétique), sans doute d'après gr. Πανες, Σάτυροι?) : ancienne divinité italique, de caractère agreste et silvestre, qui a pour sœur et femme Fauna ou Fatua. La forme Fones, di siluestres (Gloss.) est corrompue. On rapproche généralement ombr. fons « fauens », nom. pl. foner, et on l'explique par a fauendis frugibus ; mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire, sans rapport avec le caractère primitif du dieu. Comme sa fête se célèbre aux Lupercalia et que son culte se confond partiellement avec celui de Lupercus, on a songé à le rapprocher de gr. θαῦνον · θηρίον Hes., et à y voir un ancien « dieuloup »; on l'a comparé aussi au Daunos apulien (issu de *dhaunos?). En tout cas, traité comme une divinité indigène, fils de Picus, petit-fils de Saturne et père de Latinus (v. Ov., F. 3, 291 sqq.). - Le rapprochement de m. irl. buan « bon, favorable » est à rejeter.

Fauônius, -I m. : le Faconius, vent tiède d'ouest qui souffle au printemps, souvent qualifié de *tepidus*, ce qui l'a fait rattacher par les Latins à *foueō*; cf. Plin., H. N. 16, 93; Isid., Or. 13, 11, 8. Mais c'est aussi le vent fécondant, sens dans lequel Virgile l'assimile au Zéphyre qui féconde les cavales (cf. Vg., Ac. 3, 120; Sén., N. Q. 5,

16, 4), et d'après Pline, l. l., les rustici l'appellent catlitio (de catulio) parce qu'il est : genitalis spiritus mundi a fouendo dictus... gestiente natura semina accipere eaque animam inferente omnibus satis. - Le passage de o protonique *fouonius à fauonius n'est pas sûr (cf. faueo et fauilla) et la dérivation fait difficulté (le cas de Alcēdonius, Aquilonius est tout autre). L'explication par faueo n'est pas moins hasardeuse. — Le mot est représenté dans les dialectes italiens et en espagnol, M. L. 3227, et passé en germanique : v. h. a. fonno, -na « Föhn ».

fanstus : v. faueo.

fauus, -i m. : rayon de miel. Fauus est employé proverbialement comme symbole de la croissance heureuse; cf. Pétr. 43, itaque creuit, quicquid creuit, tamquam fauus; 76, quicquid tangebam crescebat tamquam fauus, cf. aussi id., ibid. 35, 5 et 39, 15, sans doute par un rapprochement dû à l'étymologie populaire avec faueo. Le rayon de miel figure dans les sacrifices offerts à Cérès (Vg., G. 1, 344) et à la Terre (Plin. 25, 107). Ancien, usuel. V. M. L. 3228 et 3227 a, *favŭlus (roumain, italien, espagnol, portugais; non français).

Sans étymologie.

faux, -cis f.; fauces, -ium : 1º gorge, en tant qu'entrée du tube digestif et de la trachée artère ; gosier et aussi la gorge en tant que partie extérieure du cou; 2º gorge (dans une montagne, cf. Serv., Ae. 11, 516, -es dicuntur itinera inter duos montes locata augusta et peruia, dicta a faucium similitudine); entrée étroite d'une ruche, d'une caverne, d'un vase (cf. labra), goulot. goulet. Ancien. usuel. M. L. 3225. Le pluriel est seul usité à bonne époque, cf. Varr., L. L. 10, 78, quaedam non [consuetudo patietur] ut si dicas pro fauces, faux. Le génitif pluriel est toujours faucium, mais il n'est pas attesté avant Cic., Tus. I 37; l'accusatif est fauces, non faucis. Le singulier ne se rencontre qu'à l'époque impériale en poésie (Hor., Ov., etc.) et à basse époque en prose. Les formes romanes remontent à focem. foces ; du reste, la graphie foces est assez fréquente pour qu'on en soit venu à différencier par le sens les deux formes; cf. Isid., Diff. 2, 60, fauces sunt angustae fistulae, quasi foces, per quas uocalis spiritus... exiliens sonum emittit

Autres formes avec \bar{o} : focāle n. « foulard de cou », neutre d'un adjectif * focālis, conservé en logoudorien avec le sens de « mal de gorge », angine, M. L. 3397 ; focāneus « qui croît entre deux rejetons » (comme dans une gorge) ; focanum « fauces » (Marcell.) ; offoco (Sén., Flor.) ; suffoco : suffoquer, étouffer, M. L. 8431, et praefoco : obstruer, étrangler (époque impériale) et leurs dérivés. Toutefois, offūcāre : aquam in fauces obsorbendam dare. P. F. 211, 10, semble bien prouver l'ancienneté de la diphtongue; cf. causa/accūsō (il est vrai que les formes romanes remontent à offocare, *affocare, M. L. 6046).

Cf. aussi la glose $fa\langle u \rangle cillare$: στραγγαλίσαι.

Aucun rapprochement sûr.

fax, facis f. (abl. face, Cic., Verr. 5, 75; le gén. pl. facium n'est enseigné que par un grammairien récent, frg. Bob. GLK V 562, 26; acc. pl. faces) : torche, flambeau. Sens propre et figuré. Ancien, usuel. Diminutif : facula (d'où faculārius, Gl.), cf. M. L. 3137 (germanique : v. h. a. facchala « Fackel », etc. ; britt. fagl) et 3127, *facĕlla; 3131, *facīle.

Il n'y a rien à tirer de la glose de P. F., 77, 19, citée Il n'y a rien a uno ao monorma doute imaginaire s. u. facētus, dont le facēs est sans doute imaginaire Les Latins ne comasser date l'action que fac (Enn., Sc. 33; Varr., Men. 486, etc.); l'ablatif est fact (Enn., Sc. 33; varr., men. 200, (v, v), the st face (Vg., Ae. 3, 719). Dès lors, l'explication de facetus (Vg., Ae. 3, 715). Dos tons, --- are $f_{ac\bar{c}tus}$ comme étant un dérivé d'un thème en $-\bar{c}$, * $f_{ac\bar{c}s}$ (H. Pe dersen, La 5e décl. lat., p. 60) ne tient pas.

Le rapprochement de lit. žväké « lumière » et de R. Le rapprochement de se. en l'air. Mot technique, διαφάσσειν διαφαίνειν est en l'air. Mot technique, d'origine inconnue.

feber. -brī? Ne figure que dans Varr., L. L. 5, 79. fiber ab extrema ora fluminis dextra et sinistra maxime quod solet uideri (cf. fiber « castor »), et antiqui februm dicebant extremum, a quo in sagis fimbr(i)ae et in iecore extremum fibra, fiber dictus. Peut-être créé par Varron pour expliquer fiber et fibra? V. Pisani, Homm. Nieder mann, p. 270.

febris, -is f. (acc. en -im, abl. en -ī; un doublet dia. lectal hebris est attesté par Servius, Ac. 7, 695) : fièvre l = πυρετός; aussi les anciens le dérivent-ils ā feruõre Varr., Men. 33). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3230 fěbris. Passé en germanique : v. h. a. fiebar « Fieber ». et en irl. febra, fiabhras.

Dérivés et composés : febricula : πυρέτιον; febriculõsus : qui a ou qui donne la fièvre (ī dans Catulle 6 4) ; febriculentus (Marcellus) ; febrio, -is (à partir de Colum.) : avoir la fièvre ; d'où febrilis (Cael. Aurel.) ; febrēsco, -is (Solin.) : être pris de fièvre, M. L. 3229. febrīcito, -ās (depuis Celse et Colum.; ī dans Mart. 9 98. 20) : synonyme de febrio, que Thurneysen sunpose tiré d'un adjectif *febricitus, formé comme sollicitus. Mais febricito peut être tiré directement de febris d'après felix : felicito ; cf. le suivant : febricosue (Vég.) ; febrifuga f. : nom de la petite centaurée (Vég., Marc.). Febricius, febrico sont mal attestés; cf. Thes. s. u.

Il n'y a pas de nom indo-européen de la « fièvre ». Comme le lituanien a drugus « fièvre » en face du verbe slave signifiant « trembler », ainsi slovène d'rgati, on peut supposer que *febris* appartient à la racine signifiant « trembler », qui figure notamment dans gr. τανθαρύζω. τρέμω. La forme originelle serait de type à redoublement : *dhe-dhri-, V. auerauerus, Étymologie peu sure. mais les autres sont plus incertaines encore, notamment le rattachement à foueo par une forme *dhegwh-ri-s. imaginaire.

februus, -a, -um : qui purifie, purificateur. Ancien adjectif de la langue religieuse, d'origine sabine d'après Varr., L. L. 6, 13. Personnifié, Februus devient le nom d'un dieu infernal d'après Servius, G. 1, 43 : duo menses a Iano et Februo nominati sunt. Februus autem est Ditis pater cui eo mense sacrificabatur, cf. Macr., Sat. 1, 13, 3, lustrari... eo mense ciuitatem necesse erat, quo statuit [Numa] ut iusta dis Manibus soluerentur. - Februa (Februalis, Februlis, Februata) est une épithète de Junon, peut-être femme de Februus et divinité infernale. - Le neutre februum se dit avec le sens de « purgamentum » de toute offrande purificatoire, et en particulier du sel chaud; cf. Censor. 22, 13, 14, Lupercalibus salem calidum ferunt, quod februum appellant; mais cf. aussi Ov., F. 2, 19; 4, 726; Serv. auct., Ae. 8, 343.

Dérivés : februo, -ās; februamentum (Censor.); februārius [mēnsis] « mois des purifications », dernier mois de l'ancienne année romaine; cf. Varr., L. L. 6. 1015 de la contration de la februato, quod tum februatur 34. ... februarium a die februato, quod tum februatur 34, ..., i. e. lupercis nudis lustratur antiquum oppidum Palatinum gregibus humanis cinctum; et P. F. aum 1 75, 23, februarius mensis dictus quod tum, i. e. extremo mense anni, populus februaretur, i. e. lustraretur ac purgaretur, uel a Iunone februata quam alii Februapurgunani Februlim uocant, quod ipsi eo mense sacra febant, eiusque feriae erant Lupercalia, quo die mulieres februabantur a lupercis amiculo Iunonis, i. e. pelle caprina; quam ob causam is quoque dies Februatus appellabatur. Quaecumque denique purgamenti causa in quibusque sacrificiis adhibentur, februa appellantur. Id uero quod purgatur, dicitur februatum. Il semble, d'ailleurs, que plusieurs cérémonies d'origines différentes se soient confondues : une cérémonie de lustratio; des sacrifices expiatoires aux dieux infernaux; un rite de fécondation (les Lupercalia).

On trouve dans Lydus, de Mens. 4, 25, un témoignage relatif à un mot *feber (= $\pi \notin v \theta \circ \varsigma$) qui serait à l'origine de februus : Λαδεών από τοῦ πένθους λέγει κληθηναι τον σεδρουάριον. Φεδερ γάρ παρά Ρωμαίοις το πένθος προσavopeverat. Pcut-être y a-t-il ici une allusion à une stymologie qui rapprochait februus de febris, ou simnlement un mot forgé par un grammairien pour expliauer februum.

Le nom du mois febr(u)ārius est demeuré dans les langues romanes, M. L. 3231; et en irl. febrai. britt. chwefror.

Sans étymologie indo-européenne : le rapprochement de skr. gandharva, gr. Kévraupos, proposé par Dumézil. est à écarter. Sans doute mot indigène (sabin?), comme beaucoup de termes religieux; cf. cupencus, camena, Fēronia, Mārs, etc.

fecundus, -a ,-um : fécond. Se dit de la terre, des semences, des femelles, etc. Ancien, usuel. M. L. 3232.

Dérivés : fēcunditās (classique) ; fēcundo, -dātor (tardif). Composés : infēcundus, infēcunditās ; per-, praefecundus, tous deux de l'époque impériale.

Ancien participe, cf. fācundus/for; īrā-, iū-, rubi-, uerē-cundus; soit six adjectifs de cette sorte; v. Stolz-Leuman, Lat. Gramm.⁵, p. 227; les expliquer par l'imitation de secundus est chimérique; d'ordinaire, pour obtenir des adjectifs en -undus de thèmes terminés par voyelle, on recourt à -bundus (v. ibid., p. 226 sqq.). M. Benveniste, BSL 34, p. 186, et Origines, p. 141, a expliqué les formations en -cundus par un participe de la racine *ku- « se gonfler ». Cf. femina, fe-tus (adjectif et substantif), fē-num, fē-lix, fēlo, etc., et, d'autre part, filius.

Une racine *dhē- « téter, sucer, traire » est représentée d'un bout à l'autre de l'indo-européen : irl. denim « je tette »; v. h. a. tāan « sucer »; hom. θησθαι « sucer, traire » (et θήσατο) et τιθήνη « nourrice »; γαλαθηνός « qui tette le lait »; véd. dhátave « pour téter »; skr. dhātri « nourrice »; sans doute arm. diem « je tette »; fēmina est le reste d'un participe présent moyen d'un présent radical *dhē- et signifie littéralement « qui allaite » (pour la forme, cf. alumnus). Un suffixe commençant par -lest fréquent : lat. fēlo, fēlīx ; ombr. feliuf, filiu « lactan-

- 223 -

tes »; gr. θηλή « tétin, mamelle », θήλυς « nourricier, femelle »; lit. pirm-delle « primipare »; lett. deju, det « sucer »; lit. dele « sangsue »; alb. del'e « mouton »; skr. dhārúh « suçant ». V. aussi fēnum et fēnus.

Cette racine *dhē- « téter » se distingue de la racine *dhē- « poser » en ce qu'elle est accompagnée de formes à -i- : skr. dháyati « il tette » et dhenā, dhenúh « vache » ; v. sl. dojo, dojui « téter, traire »; got. daddjan et v. suéd. daeggia « allaiter »; arm. dayl « premier lait ». A ce groupe se rattache lat. filius; cf., pour le sens, lette dels « fils ». Le slave detc « enfant » et deva « jeune fille » ont un é ambigu (de \bar{e} ou de *ai). Les formes à i bref de v. h. a. tila « sein de femme » et d'irl. del « tétin » ne sont pas claires.

fel, fellis n. : bile, fiel et « vésicule biliaire »; fel appellatum quod sit folliculus gestans umorem qui uocatur bilis, Isid., Or. 11, 1, 128. Désigne par image, comme le gr. χόλος, la colère, l'envie, en raison de son amertume : Vg., Ae. 8, 219-220, hic uero Alcidae furiis exarserat atro | felle dolor. Ancien. Panroman. M. L. 3234; B. W. fiel. V. bilis.

Dérivés et composés : felleus : de fiel ; fellītus : rempli de fiel (d'après mellîtus) ; fellineus : couleur de fiel (d'après sanguincus); fellosus et fellinosus (cf. sanguinōsus); fellidūcus = χολαγωγός; fellifluus, tous termes de la langue médicale. Juxtaposé : fel terrae : centaurée (ainsi nommée à cause de son amertume). M. L. 3237 a.

Fel forme un couple avec mel, auquel il est souvent opposé; cf. Plt., Cas. 223, fel quod amarumst, id mel faciet; Ci. 69, Amor et melle et felle est fecundissimus, et Thes. VI 424, 19; les deux flexions ont dû réagir l'une sur l'autre.

Rappelle le groupe de mots indiquant une couleur jaune qui est aussi représenté en latin par florus et flauus (v. ces mots). On a de même en slave un ancien žlítů « jaune » (s. žút. r. žolt) à côté de s. žúč (gén. žûci), r. žolč « fiel ». Sl. žlut est à rapprocher de lit. geltas « jaune ». A en juger par le latin, ces mots auraient un gwh- initial. — Il y a un autre groupe, représenté en latin par (h)olus et par une forme qui semble dialectale heluus (v. ces mots) qui commençait par g'h ; v. sl. zelenŭ « vert », v. sl. zluči « fiel ». C'est à celui-ci qu'appartiennent gr. χόλος, χολή « bile, fiel », av. zāras-ča « et le fiel » et sans doute v. h. a. galla « bile, fiel ». Il faut se demander si le groupement du nom du « fiel » soit avec le groupe de v. sl. zluit « jaune », soit avec celui de lat. heluus. (h)olus, v. sl. zelenŭ « vert », ne serait pas secondaire ; le type de gr. χόλος, v. sl. žlŭči paraît ancien ; ce serait f de fel qui résulterait d'un changement de groupe du mot (étymologie populaire ou mot d'origine dialectale). Le -U- de lat. fel, fellis admet plusieurs explications, peut-être issu de -ln- comme germ. galla de *gallon, i.-e. *ghol-n-, ou simplement gémination « populaire » expressive (pour la forme, cf. mel).

feles, -is (felis; faeles, faelis) f. : nom générique de petits carnassiers, entre autres « chat, chatte (sauvage) ». Glosé alloupoç et aussi v. angl. merth = mustela. Joint à mēlēs « blaireau, martre » par Varron, à mustēla « belette, fouine » et à uiuerra « furet » par Columelle.

Dérivés : fēlīneus et fēlīnus. Cf. M. L. 3235.

Aucun rapprochement clair; la ressemblance avec *mēlēs*, également isolé, suggère l'idée d'un emprunt à une langue inconnue (alpine?).

feliō, -Is, -Ire : se dit du cri de la panthère : pardorum est felire, Suét., frg. p. 247. Quantité de l'e incertaine. De félés?

felix, -icis: qui produit des fruits, fécond (= ferax), fertile : felices arbores Cato dixit, quae fructum ferunt, infelices quae non ferunt, P. F. 81, 26 ; sens encore conservé à l'époque impériale dans la langue populaire, cf. Plin. 24, 68. uolgus infelicem arborem eam appellat quoniam nihil ferat, nec seratur umquam; quelquefois aussi « fécondant » (f. Vertumnus). Double en ce sens fecundus ; aussi fēlīx s'est-il spécialisé au sens de « favorisé des dieux, heureux » (dans ce sens employé par la poésie impériale pour rendre μαχάριοι « les bienheureux »), et aussi « favorable, propice » : Vg., Ae. 1, 330, sis felix nostrumque leues quaecumque laborem, où Servius note : propitia. Felix enim dicitur et qui habet felicitatem et qui facit esse felicem ; cl. aussi f. hostia, G. 1, 365, et Fēlīcio, Pétr., Sat. 60, 8. Ancien, usuel. Toutefois, l'adjectif n'est représenté qu'en roumain, où il y a aussi un dérivé d'un verbe *felīcicāre non attesté, M. L. 3234 b et 3236. Cf. aussi Felicianus, M. L. 3234 a.

Dérivés et composés : *félicitās* : fécondité, fertilité; et surtout « bonheur »; au pluriel avec le sens concret « bonheurs »; *félicitā*? (un seul exemple très tardif); *féliciāsus* (Greg. Tur.)?; *infélix*, usuel et classique; *inféliciās*; *infélicā*, -ās, archaïque, usité seulement dans la formule dī *infélicent*.

On dérive $f \bar{e} l \bar{x}$ d'un substantif $*f \bar{e} l \bar{a}$ « mamelle », qu'on rapproche de $f \bar{e} l \bar{o}$ et de gr. $\theta \eta \lambda \eta$. En principe, $-\bar{l} c$ -, élargissement de $-\bar{l}$, est en latin un suffixe féminin. Le sens originel aurait donc été « qui donne du lait »; mais il n'y en a aucune trace dans les emplois attestés de $f \bar{e} l \bar{x}$ en latin.

V. fēcundus.

fölö (*fellö*), -ās, -āul, -ātum, -āre (les inscriptions, presque toutes vulgaires, ont plutôt la graphie *felö*, *felātor*; les manuscrits ont plutôt la graphie avec gémination expressive de la liquide *fellö*, que semble confirmer la forme du dialecte abruzze *fellate*, M. L. 3237) : téter; de là, sensu obsceno, « sucer » (pēnem lambere), *fél*(*l*)ātor, *fél*(*l*)ātrīx. Attesté depuis Plt., Ps. 422 : *iam ille felat filius*.

Dérivés, très tardifs et rares : féllitō, -ās ; féllebris (-libris) « qui tette » ; féllàtus, -ūs « tétée ». V. fécundus.

fömina, -ae f. : femelle, femme, par opposition au måle. Ancien participe en *-meno-*, substantivé, mais dont l'emploi comme adjectif est bien attesté. Plt., Mi. 489, non... me marem... sed feminam esse; T.-L. 31, 12, 9, incertus infans... masculus an femina esset. Peut se joindre à un substantif masculin ou féminin désignant un animal, dont il précise le sexe : agnus fémina (Loi de Numa), agnus mās idemque fémina, T.-L. 28, 11, 3; fémina bös, musca fémina, Plt., Tru. 284, etc., par opposition au type equus mās. Aussi tend-on à différencier fémina de mulier : Isid., Diff. I 588, femina... naturale nomen est, generale mulier; Tert., Or. 22, Euam nondum uirum expertam deus mulierem ac feminam cognominauit, feminam gua sezus generalier, mulierem qua gradus specialiter. Souvent joint à uxor, conius, trôna; e. g. Cic., Verr. 4, 97, eius uxor, femina prima, De là est arrivé à s'employer au sens de « femme compagne du « mari »: Ov., M. 8, 704, senex (Phileme et femina coniuge digna, par un développement de se qu'on retrouve dans homõ. V. mulier.

Fēmina peut s'employer aussi du genre des subst. Fēmina peut s'employer aussi du genre des subst. tifs, comme fēmininus; cf. Varr., L. L. 5, 61, mas išu quod ibi semen; aqua femina quod fetus ab eius umon A aussi, comme dans le fr. māle, femelle, diverses accel tions techniques, e. g. Vitr. 6, 8, 11, cardinibus ex ton masculo et femina inter se coartatis; se dit des plante des pierres précieuses, etc. A subsisté dans la plupat des langues romanes, M. L. 3239, B. W. s. u., et en cel tique : irl., gall femen (savant). De *femella (scil. canna bis) provient le germ. Finmelhanf (b. all. fimel)

Dérivés : fēmineus, substitut surtout poétique d fēminīnus impossible dans l'hexamètre; fēmininu (formé comme masculīnus, auquel il s'oppose) : fēmi nin, M. L. 3239 a. En grammaire fēminīnum (genu) traduit - rō θηλωκόν, comme masculīnum rō dēpen xóv; fēminātus (rare); fēmella (très rare; trois exem ples, dont un de Catulle, mais conservé en françai et en provençal, M. L. 3238) : 1º petite femme 2º gond femelle; fēmināl, -lis n. = cunnus (Apulés cf. animal/anima); formation peut-être favois par le rapprochement de femur, feminā; fēmināle n. nom d'une plante, molène, bouillon blanc (Diosc. 4 3), v. André, Lex., s. u. Composé : effēminō, -ās. V. fēcundus.

femur, -inis (-oris) n. : cuisse ; évoque souvent l'idée de « parties sexuelles », comme inguina, d'où le sens de feminālia « quibus pudenda teguntur ». La flexion ancienne est femur, -inis, qui a dominé jusqu'à l'époque de Suétone (feminis étant appuyé sur inguen, -inis), où le génitif femoris prend le dessus. Le nominatif femen semble avoir été imaginé par les grammairiens (Roman, ap. Charis., GLK I 131, 2; Serv.; Ae. 10, 344, 788] d'après feminis. En bas latin apparât femus d'après tempus, pectus. Étymologie populaire dans Isid., Or. 11, 1, 106, femora dicta quod ab ea parte a femina sexus uiris discrepet (cl. fémināl). Ancien, usuel. Non roman; v. coxa. Ernout, Aspects, p. 139 sqq.

Dérivés et composés : feminālis, usité surtout au pl. n. feminālia : περισπελη, caleçons, braies ; et femorālia (depuis l'Itala) ; interfeminium (Apul.) : pudendum muliebre.

Le nom est d'un type indo-européen archaïque. Mais en dehors du groupe de gr. loxlov et de skr. sakthi, sakthråh, peu clair lui-même, la « cuisse » ou l' « articulation de la cuisse » n'ont pas de nom indo-européen connu. Il n'y a aucun moyen de rapprocher v. sl. bedro « cuisse », qui lui-même est isolé. Les noms des parties du corps ont souvent un caractère « populaire » et des formes aberrantes, bien qu'anciennes : cl. crūs.

fendicae, -ārum n. pl. f. : sorte de tripes (= hirae, hillae). Ne se trouve que dans Arnob., Nat. 7, 24.

-fendo, -is, -dI, -fönsum, -fendore (simple non usité; cf. Prisc., GLK II 435, 4, nunc in usu simplez non est, quomodo nec « fendo » nec « spicio »... ex quibus composita sunt multa ut offendo, defendo. Les gloses ont une lorme fensus : iratus, qui sans doute est tirée artiune lorme de infēnsus) : le sens devrait être « frapper, feiellement de infēnsus) : le sens devrait être « frapper, feurter a, comme le montrent les composés :

- 225 -

difenaero, infänsus : acharné contre, hostile (à). Ancien (Plt.), usuel, souvent confondu avec înfestus. Dérivé : înfēnsö, ás : s'acharner contre, ravager (Tac.).

-as: source offendō, -is: heurter, choquer, blesser (sens physique et moral); offendiculum (Varr.), offēnsum, offēnsa, offēns iš, etc., et offēnsō, -ās: « heurter », et ses dérivés.

Le présent -fendo, sur lequel est bâti tout le groupe des formes latines, est le substitut d'un ancien présent radical athématique, comme v. sl. ido « je vais » en face de lat. ii, gr. eloi; pour le suffixe, cf. cūdo, tendo, pello. etc.; ce suffixe fournit des présents « déterminés ». Ce présent radical athématique est clairement conservé en indo-iranien : véd. hánti (3º pl. ghnánti) « il frappe ». av. jainti, et en hittite : kuenzi « il frappe », 3º pl. kunanzi; le gr. απέφατο απέθανεν, Hes., est donc un ancien imparfait de *ghwen-. Le grec a créé aussi un nrésent dérivé : θείνω, en face d'un aoriste έθενον (fait sur des formes de présent athématique) ; cf. aor. Éncovoy et parlait πέφαται; φόνος « meurtre ». Le slave a fait passer le présent au type thématique, d'où ženo e je chasse, je poursuis », avec infinitif gunati (cf. v. prussien gunnimai « nous poussons »); le lituanien a de même genù, giñti « chasser ». L'irlandais a recouru à l'ancien itératif : gonim « je blesse, je frappe », cf. v. sl. gonio « je poursuis ». Le germanique et l'arménien n'ont gardé que des formes nominales, telles que v. isl. gunnr combat », arm. gan « rossée ». Il faut sans doute y rattacher perfines (v. ce mot).

lenestra, -ae f. := $\theta \circ \rho \iota_{\zeta}$, trou pratiqué dans une paroi, meurtrière, trou percé dans le lobe de l'oreille; et par extension « fenêtre », comprenant le trou (*lümen*) et la croisée. Ancien, usuel. M. L. 3242, *féněstra*. V. h. a. *fenster*; irl. *feinester*; britt. *fenester*.

Dérivés : fenestrātus : muni de fenêtres, d'où a été tiré un verbe fenestrā; Fenestella, nom propre (cf. Dolabella), nom d'une porte de Rome et d'un historien; fenestrula (Apul.); fenestellula (Greg. Tur.).

Origine inconnue. On pense à un suffixe d'instrument; mais **irā* est à peine représenté en latin (cf. *aplustra* gréco-étrusque). L'étymologie ancienne « drab roū φαίνεν», Non. 36, 11, n'est qu'un jeu de mots. Il y a eu aussi une forme *festra*, ostium minusculum in sacrario, Macr. 3, 12, 8; P. F. 80, 27, dont *fenestra* est peut-être une déformation due à un rapprochement avec qu'avo. Une origine étrusque n'est pas impossible : ce sont les Étrusques qui semblent avoir organisé la vie urbaine en Italie; mais aucun fait linguistique précis ne l'indique (les noms propres étr. *Fnes-ci*, lat. étr. *Fenestius* sont peu probants); v. G. Alessio, Aevum, 1941, 545 sqq., qui suppose un original étr. **fnestra* (?). fēnum, -ī n. *ifaenum*; *faenisicei* dans la Sententia Minuciorum, CIL I³ 584; Varron, L. L. 7, 96, signale déjà Phésitation entre les doux formes : in pluribus uerbis A ante E alii ponunt, alii non... sic faenisicia ac fenisicia. Les formes romanes remontent à fenum; faenum semble une forme refaite par « hyperurbanisme ». Un masculm *fēnus* apparaît à basse époque. Pluriel rare, mais non sans exemple [Ov., Apul., Vulg.]) : foin. Ancien, usuel.

Dérivés : fēnārius; fēneus; fēnīle (fēnīlia); faenōsus; fēnuc(u)lum « fenouil » (fēnī-, passé en irl. fenel et en germanique : v. h. a. fēnihal « Fenchel »], dérivé : f(a)eniculīnus (Plin. med. 2, 20). Composés an ciens et techniques : fēnisex (-seca, -sector), fēnisicium; juxtaposé : fēnum graecum « fenugree ».

Comme la plupart des termes rustiques, le groupe de fēnum est abondamment représenté dans les langues romanes : cf. M. L. 3247, fēnum (panroman et celtique : britt. ffwyn, foen); 3246, fēnuculum; 3245, fēnisicia; 3244, fēnīle; 3243, *fēnia; 3241, *fēnāre; 3241 a, fēnārius, -ria.

Fēnum se rattache peut-être, comme fētus, fēcundus, etc., à fē- (cf. plēnus, dōnum) et signifierait proprement le « produit [du pré] ». Bréal rapproche la restriction de sens qui s'est produite dans frümentum « fruit, jouissance », puis « blé, froment »; cf. de même le fr. regain. Fēnum, frümentum seraient des preuves de l'ancienne importance de l'agriculture dans la vie sociale des Romains. Le rapport entre fēnum et fēnus « produit de l'argent, intérêt » a été senti par les Romains; cf. P. F. 76, 9; 83, 8, etc.; la langue a utilisé dans des sens différents les deux formations. Le sens est éloigné de celui de la racine indo-européenne *dhē- « téter ». Mais du groupe s'est élargi en latin.

tenus (fae-), -oris (et *feneris attesté par les dérivés fenerő et fenebris) n. . intérêt de l'argent prêté, prêt à intérêt; different en cela de mütyum « prêt à charge de réciprocité », cf. Plt., As. 248, si (uiginti minas) mutuas non potero, certumst, sumam fenore; s'oppose à sors « le capital », cf. Plt., Most. 561, min neque fenus neque sortem argenti danunt. Sur l'étymologie, cf. Varr., De Serm. Lat. III ap. Gell. 16, 12, 7, fenus... a fetu et quasi a fetura quadam pecuniae parientis atque increscentis. Idcirco et M. Catonem et ceteros aetais eius feneratorem sine A littera pronuntiasse tradit [Varro] sicuti fetus ipse et fecunditas appellata. Même enseignement dans Festus, P. F. 76, 9, qui rapproche le gr. róxoc; cf. pecū, pecūnia. Ancien, usuel. Les inscriptions et les manuscrits hésitent entre fenus et faenus.

Dérivés : fēnerō (fēneror), -ās, avec tout son groupe fēnerātor, etc.; fēnebris : relatif à l'intérêt (cf., pour la forme, fūnebris); fēnusculum (Plt.).

Le mot fēnus se comporte pour la forme vis-à-vis de fēnum comme le thème en -es- de skr. réknah «chose qu'on possède » vis-à-vis du thème en -no-, v. h. a. lèhan « prêt », etc. Le groupe suffixal -n-es- sert à former des substantifs relatifs à la propriété, au prêt, etc. Cf. lat. münus, pignus; gr. δάνος, άφενος, μτήνεα; skr. ápnah « possession » (v. lat. ops), draoinah (-- av. draonō) « bien », etc.

-ler : second élément de composé ; cf. ferus.

förälis, -e: concernant les morts ou les enfers. Terme religieux. Fērālēs diēs: jours du mois de février où se célèbrent les Fērālia, dis manibus sacrata festa, a ferendis epulis uel a feriendis pecudibus appellata, P. F. 75, 20 (étymologie populaire). Dérivés tardifs: fērāliter; fērālitās. Le rapprochement avec ferō est enseigné depuis Varron et même amène Ovide à scander une fois Fērālia, F. 2, 569: hanc, quia iusta ferunt, dixere Feralia lucem. Ci. peut-être fēriae, festus. On a rapproché aussi lit. dvāsé « esprit », m. h. a. getwās « fantôme »?

ferāx : v. ferō.

fer(c)tum : v. fertum.

ferculum (et fericulum, fericulus dans Pétr.; cf. P. F. 293, 11 : praefericulum, uas aeneum sine ansa patens summum, uelut peluis, quo ad sacrificia utebantur), -I n. : proprement ce qui sert à porter, d'où : 1º « plat », Schol. Hor., Sat. 2, 6, 104. -a sunt... et uasa quae plena pulmentariorum ponuntur in canistris, et « contenu du plat, mets »: 2º brancard, civière servant à porter toute espèce d'objet dans les cérémonies, les images des dieux. etc. Mot technique. Ferculum est analogue pour la forme à gr. φέρετρον, hom. φέρτρον« brancard » (avec un dérivé φαρέτρα « carquois ») et skr. bharitram « bras (ce avec quoi l'on porte) », et représente *bher-tlo-m. *bhero-ilo-m. Du reste, φέρετρον a été emprunté par les Latins, qui l'utilisent dans le sens de capulus ; cf. Varr.. L. L. 5, 166, lectus mortui (quod) fertur, dicebant feretrum nostri, Graeci otoetooy: cf. M. L. 3249. V. fero.

ferē (l'ē est attesté par Servius, Ae. 3, 135, et par la métrique : ferĕ est dû à l'abrègement iambique, cf. Thes. VI 492, 1 sqq.), ferme (sans doute forme de superlatif pour *ferime) adv. : 1º environ, à peu près, presque. Souvent employé dans ce sens avec une négation : non ferē. nēmō, nīl ferē. etc.; 2º « le plus souvent ». Pour l'identité de sens de ferē et de fermē, cf. Varr., L. L. 7, 92, ferme dicitur quod nunc fere. - Ferme est un archaïsme beaucoup plus rare que ferē, employé par certains auteurs archaïsants ou soucieux de la forme rare (Tac., Gell., qui emploie ferme modum au lieu du banal propemodum, cf. Thes. VI 522, 2; 524, 49) ou provincialisants (T.-L.); il est évité par les poètes. Ferē est ancien, classique, usuel (Cicéron a 302 exemples de ferē contre onze de ferme, dont trois sont poétiques, sept dans les traités philosophiques, un dans les traités de rhétorique ; pas un seul dans les discours ; v. les statistiques du Thes. VI 492, 13 sqq.), et B. Axelson, Unpoetische Wörter, p. 136 sqq. Non roman.

Faute de pouvoir suivre le développement de sens, achevé dès les plus anciens textes, on ne saurait rien dire de l'étymologie. Le rapprochement avec firmus, frêtus n'est pas impossible, mais il est indémontrable. Ce qui suggère ce rapprochement, c'est all. fast « presque » à côté de fest «solide ».

ferentārius, -ī m. (surtout au pl. ferentāriī): « auxiliaire » et « troupes auxiliaires », Varr., L. L. 7, 57, a ferendo... aut quod ii equites dicti, qui ea modo habebant arma quae ferrentur, ut iaculum..., cl. Vég., Mil. 3, 14; définition différente dans Caton, cité par Festus 506, 25, Cato cos ferentarios dixit, qui tela ac potiones militibus proeliantibus ministrabant; cf. encore P. F. 75, 14, aug liares in bello o ferendo auxilio dicti, uel quia fundis lcpidibus pugnabant, quae tela feruntur, non tenentu, appellati, définition empruntée à Varron, cf. Non. 520

10; 504, 24. Les Latins le dérivent de ferēns à l'aide du suffixe -ārius, qui peut s'ajouter à des participes : praesența rius, sedentārius, manifestārius. Le suffixe -ārius est he quent dans la langue militaire ; cf. prīmārius, rörārius ueterārius (à côté de prīmānus, ueterānus), ballistā, sagil tārius. L'hypothèse qui dérive ferentārius d'un parti cipe aoriste *ferāns, de feriō (comme parēns), se heure au fait que feriō est défectif et n'a que des formes de pré sent ; ensuite on voit mal pourquoi ces soldats seraient seuls appelés « ceux qui frappent ». Mot rare et de caractère technique, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire.

fereola (*vītis*) : sorte de vigne inconnue (Colum.). Peut-être faut-il lire *ferreola*, de *ferrum*?

Feretrius : épithète de Jupiter à qui l'on offrait les dépouilles opimes; de là les étymologies proposées par les Latins : ab hoste ou a foedere feriendo ou ab exuitie ferendis; cf. Prop. IV 10, 45 sqq.; Festus 204, 13, et P. F. 81, 16. Sans doute étymologies populaires. Mais le sens précis de l'épithète nous échappe.

feretrum : v. ferculum.

feriae, -arum f. pl. (ancienne forme fesiae attestée par Festus 76, 17 et 323, 6; cf. festus) : fête(s). Singulier très rare et tardif; les textes classiques ne connaissent que le pluriel; un exemple de fēria dans P. F. 75, 22. feria a feriendis uictimis uocata; cf. aussi GLK suppl 241. 15. pluraliter dicuntur feriae, licet abusiue dicatur prima feria, secunda feria. Le singulier est surtout fréquent dans la langue de l'Église, cf. Thes. VI 505. 20 sqq. ; il s'applique aux différents jours de la semaine : prima, secunda, tertia feria, pour éliminer les anciens noms païens. Les formes romanes remontent au singulier : it. fiera, fr. foire, port. feira. M. L. 3250. Les anciens distinguent fēriae « repos, chômage en l'honneur des dieux » de dies festus « jour de fête », cf. P. F. 76. 17, ... aliae [sc. feriae] erant sine die festo, ut nundinae. aliae cum festo, ut Saturnalia, quibus adiungebantur epulationes ex prouentu fetus pecorum frugumque. Les fériae étaient fixes (statīuae) ou mobiles (conceptīuae); cl. Thes. VI 503, 34 sqq.

Dérivés : fēriālis (rare et tardif), irl. féróil ; fēriātus, M. L. 3251, sur lequel on a refait à basse époque un verbe fēric(r); fēriāticus (rare et tardif).

fēstus : 1° de fête ; ordinairement joint à diēs : d. festus (cl. fastus, s. u. fās) ; 2° qui célèbre la fête, oisil, joyeux. Le neutre a été substantivé : fēstum = $\dot{\eta}$ éor $\dot{\eta}$, d'où le pl. festa (avec č, difficile à expliquer en face de fēriae, fānum) auquel remontent les formes romanes : it. festa, fr. fête, esp. fiesta, M. L. 3267 ; irl. fes, festa. Dénominatif : fēstō (Gloss.). — fēstīuus (archaīque et postclassique, Plt., Apul., langue de l'Église; Cicéron ne l'emploie guère que dans des passages familiers, d. Laurand, Étude sur le style des discours de Cicéron, 2° éd., p. 339) : de fête, d'où « joyeux, charmant »; fēstiuidās (ancien et classique) ; fēstīuā (tardif). — profestus : -m diem dicebant gui festus non erat, P. F. 209, 10; cl. F. 298, 30, profestum facere est tamguam profanum facere.

- 227 -

num juice Le mot fānum peut reposer sur [*fasnom; le vocalisme Le mot fānum peut reposer sur [*fasnom; le vocalisme fjas- de la racine *fēs- est attendu dans un dérivé. Ce qui montre que cette étymologie est correcte, c'est que le correspondant de fānum a en osco-ombrien la forme le correspondant de fānum a en osco-ombrien la forme jēs de la racine : pél. fesn., osq. fíisnú (acc. fíisnam), fēs de la racine : pél. fesn., osq. fíisnú (acc. fíisnam), nombr. fesnaf.-e « in fānum », ce vocalisme s'expliquant par le fait qu'il s'agit d'un dérivé en -ā- (cf. le type fit. dēnā « jour », žēmā « hiver »).

III. una *fēs-, *fas- n'a pas de correspondant hors La racine *fēs-, *fas- n'a pas de correspondant hors de l'italique. Comme *dhē-, *dha- « poser » a toujours eu une valeur religieuse (of. skr. dhāma « institution », gr. θέμως et le sens de lat. faciō, sacer-dōs, crēdō, etc.; v. aussi l'article fētiālis), on est tenté de poser un ancien élargissement *dhēs- qui serait représenté par italime *fēs- Cf. peut-être aussi lat. fās, fānum.

ferio, -is, -ire (verbe défectif ; une 3e personne de nluriel avec élargissement en n, ferinunt, est attestée nar Festus 160, 3; 362, 5. Au témoignage des grammairiens, ferio emprunte son parfait à percutio. ico : nercussi, ici (ferii est rare et tardif ; huit exemples dans le Thes.), et son participe à ico : ictus, cf. Phocas. GLK V 438, 13 ; toutefois, ferūūrus apparaît à la fin de l'Emnire) : « frapper », dans tous les sens du mot : frapper rennemi, un mur, la monnaie, une victime, à la porte : frapper un traité, à cause de la victime qu'on frappait nour la circonstance, cf. Varr., R. R. 2, 4, 9, initiis nacis, foedus cum feritur, porcus occiditur. Enfin, ferio appartient à la série des mots imagés qui expriment dans la langue familière l'idée de « dépouiller, voler ». comme le fr. « taper, estamper, rouler »; Tér., Ph. 46/7 (dans la bouche d'un esclave), porro autem Geta | ferietur alio munere, ubi era pepererit; Prop. 3, 3, 49-50; 4, 5, 44; cf. l'édition du Pseudolus de Lorenz, p. 49 et n, à 455, et l'emploi de uerberāre, deuerberāre, percutere. uorsäre, tangere. Ancien, usuel. M. L. 3253 et 3252 : *ferināre, et B. W. férir (vieilli). Pas de dérivés. Composé : referio (Plt.).

Présent dérivé, substitué à un ancien présent athématique de la forme *bher., *bhor.; tandis que le latin a généralisé le vocalisme e, on a le vocalisme o dans la forme passée au type thématique barù « j'insulte » en lituanien et dans les présents cités barjo « je combats » en vieux slave, et, en germanique : v. h. a. berjan, v. isl. beria « frapper ». On comprend ainsi comment le présent lat. feriô, tiré d'une racine qui ne fournissait ni aoriste ni parfait, n'est accompagné d'aucun perfectum. En conséquence, il n'y a pas de noms verbaux, ces noms étant liés en latin au groupe du perfectum; cf. le cas de ferô, lâtus. Cf. forô, ferula?

fermē : v. ferē.

fermentum, -**I** n. : ferment, levain = ζύμη. Ancien, classique. M. L. 3254. De là : fermentō, -ās et ses dérivés; fermentēscō, -is (Plin.); fermentācius (comme focācius); fermentōsus (tardif).

Les correspondants les plus proches sont v. angl. beorma « levain » et gaul. Bormo, qui désigne une source bouillonnante. Fermentum doit s'analyser *bher-mentom, le thème étant fourni par une forme non élargie de la racine de ferueo (v. ce mot). L'usage du levain et des boissons fermentées semble remonter à la période indo-européenne commune; cf. *dēfrutum* et brisa.

fero, fers, tetuli puis tuli, latum, ferre : la conjugaison de ferō est supplétive. Ferō a fourni les formes du présent où sont conservés des restes de la conjugaison athématique : ind. prés. fers, fert, fertis ; impér. fer, ferto, ferte; inf. ferre. La racine de fero étant essentiellement durative n'a pu fournir de parfait. Le parfait (te)tuli, le supin et le participe lātum, lātus (de *tlātum, -tus, cf. gr. thutóc) sont empruntés à une autre racine, celle de tollo. La complexité de cette conjugaison a eu pour résultat la disparition du verbe dans la langue populaire, où il a été remplacé par un verbe de sens plus concret et de flexion plus régulière, portare, qui a seul survécu dans les langues romanes; cf. M. L. 3258, qui signale seulement ferit en vieux campidanien et feri en vieux portugais. Verbe italique commun : cf. ombr. fertu « ferto », fcrest « feret », volsque ferom « ferre », marrucin ferenter « feruntur », etc.

Le sens est « porter » (réfléchi) « se porter »; l'emploi absolu est mal attesté et à date tardive (Celse?, cf. Thes. s. u. 561, 53; l'emploi de ferēns au sens de « se portant », e. g. Corn. Nep., Dat. 4, 5, n'est pas probant) ; le sens de « se porter » (avec idée adjointe de mouvement) se rend surtout par le pronominal sē ferre ou le médio passif ferrī; mais le composé differre, comme le gr. διαφέρω, s'emploie absolument avec le sens de « « se porter de divers côtés ; différer ». Cf. aussi fors.

Un ancien sens de ferõ est « porter dans son ventre, être fécondée » (d'où forda « [femelle] pleine »), emploi où il a été concurrencé par gestāre. En parlant des plantes, ferõ a signifié « produire », d'où ferāx, fertilis.

Du sens de « porter », avec aspect « indéterminé », on passe naturellement au sens de « supporter » : ferre iniūriās, aerumnās, etc. D'autre part, à ferō s'adjoint souvent une idée accessoire de mouvement : ferre legem « apporter (proposer) une loi devant le Sénat »; « rapporter (un bruit, une nouvelle ») : fāma fert, ferunt, ut ferunt ; et au passif ferri « être rapporté » : per ora ferri, e. g. Acc., Trag. 669, quorum genitor fertur esse ops gentibus, transformation de l'ancienne tournure impersonnelle du type fertur... Aurelianum dixisse, conservée, par exemple, dans Vopisc., Aur. 24, 3. Enfin, de l'expression agere ferreque « pousser devant soi (le bétail razzié) et porter [sur son dos] (les objets pillés) » est issu le sens de « emporter » (= auferre, tollere; Plt., As. 487, numquam hinc feres argenti nummum) « ravir » (Vg., B. 5, 34, postguam te fata tulerunt) : d'où « voler » : cf. peut-être für, furtum.

A la racine de ferõ se rattachent de nombreuses formations nominales où le latin a généralisé le vocalisme eet qui expriment l'idée de porter, d'apporter, ou l'idée de fertilité.

1° D'abord un adjectif -fer, -fera, -ferum (où l'e doit étre analogique de ferō, ferre; cf. toutefois les noms de fleuves ligures Porcobera, Gandobera, si ces mots signifient bien « qui porte des saumons », « qui porte des cailloux ») qui fournit des composés correspondant au type grec en -φόρος et au type arménien en -wor (de *bhorā-) : bi-fer (= δίφορος), frūgi-fer, igni-fer, signifer, lēti-fer, cet. Le latin a lūcifer là où le grec a λευκοφόρος et l'arménien une forme ancienne lusawor « lumineux » à côté de la forme nouvelle lusaber « qui apporte

la lumière » (cette dernière constituée de manière pareille à lat. *lacifer*). Le sens de *-fer*, dans la plupart de ces composés, est « produisant » (cf. *ferãx*, *fertilis* et *forda*) : *ffrägifer*, *ignifer*, etc.; le sens de « portant » étant exprimé par les composés en *-ger* : *armiger*, *lāniger*, etc. Étant donnée cette répartition, on attendrait * *signiger*. Comme l'a suggéré Niedermaîn, la langue a peut-être évité, par euphonie, d'employer *-ger* lorsque le premier terme du composé renfermait un g. Ce type s'est étendu à l'infini dans la langue poétique et dans les langues techniques. Toutefois, on ne compte guère qu'un dénominatif : *uōcifero(r)*, d'un **uōcifer* du reste non attesté.

2º Puis des adjectifs tirés du présent ferō avec suffixes :

ferāx (cf. bibāx, emāx, dicāx, etc.) : fertile, d'où ferācitās (Col.).

fertilis (formation sans doute analogique d'après le type fingō/fictilis, dūcō/ductilis, dont on a extrait un sufixe -tilis; la forme normale serait *ferilis, comme facilis) : fertile, d'où fertilitās. Pèlignien fertilid « fertilī » (?) peut-être emprunté au latin. Sur fertilis a été bâti fertus (Avien), d'après textus/textilis.

fertum? : v. ce mot et flörifertum.

ferius conservé dans des adjectifs employés par la langue religieuse : arferia aqua, quae inferis libabatur, dicta a ferendo; siue uas uini quod sacris adhibebatur, P. F. 10, 23. Adjectif sans doute d'origine dialectale; cf. l'ombrien a fer tur, et Ernout, Élém. dial. s. u.; inferius : inferium uinum, Caton, Agr. 132, 2; 134, 3, d'où inferiae : sacrificia quae Dis Manibus inferebant, P. F. 99, 26, qui, rapproché de inferī, a pris le sens de « sacrifices en l'honneur des morts» (χoal al έπι τῶν νεκρῶν σπονδαl, sacrificia inferorum disent les gloses), comme l'adjectif dérivé inferiālis (Apul.).

3º Un substantif ferculum, q. u.

Un adjectif de sens technique, appartenant à la langue rustique et sans doute non romain, présente le vocalisme o, c'est :

*fordus, usité seulement au féminin, forda bos « quae fert in uentre », dont il existe un doublet dialectal horda; de là le dérivé dialectal hordicālia, -ium cité par Varr., R. R. 2, 5, 6, et le composé fordicālia (dial. hordicālia) -ōrum n. pl. désignant les fêtes en l'honneur de Tellūs, données le 15 avril, où l'on sacrifiait des femelles pleines; cl. Varr., L. L. 6, 15; Ov., F. 4, 630 sqq. On ne peut déterminer ici și le or de forda repose sur i.-e. or ou sur r. Même suffixe que dans grauidus, crūdus.

Pour fors, fortūna, v. ces mots.

Le participe en *-tus* étant *lātus*, les substantifs verbaux en *-tor*, en *-tiō* et en *-tus*, qui se lient normalement au participe en *-tus*, ne se forment pas de la racine de ferō. Il n'y a pas de substantif fertor, cf. Varr., L. L. 8, 57 : non fit ut messor, fertor; bien qu'on lise dans les gloses infertor : naçadêtnç, qui rappelle ombrien a retur, arsfertur « *adfertor » et que la langue de l'Église ait créé offertor, *-tōrium*. Toutefois, en bas latin apparaît un dérivé fertōrius (*-asella*) dans Caelius Aurelianus; fertūra est dans Orientius. D'autre part, *lātor*, *lātio* n'æxistent que dans l'expression technique *lēgis*, *lēgum lātor*, *lātiō*, con-*lātiō*, etc. Elles appartiennent, du reste, surtout à la langue écrite et sont en partie des calques du grec. Lātūra « portage » (d'après uectūra) n'apparaît qu'à partir de Sénèque, lātūrārius « porteur » qu'à partir de saint Augustin. Composés de ferō:

Composes a pero. afferõ (ad-), attulī, allātum (ad-) : apporter = t_{m} . $\phi e \rho \omega$; cf. got. atbairan, phryg. abbeper;

φερα; ci. got. aucatan, phi j_b. concert, auferō, abstulī, ablātum : emporter = ἀφαιρέω, ἀ_{πο}, φέρω. De là ablātiō, -ōnis : enlèvement, qui, dans la langue de la grammaire et dans la langue de l'Église, traduit ἀφαίρεσις, ἀφαίρεμα; ablātītuus = ἀφαιρετικός, M. L. 9642.

antefero : 1º porter devant ; 2º préférer.

circumferō : porter autour, répandre, etc. = $\pi \epsilon \rho_1$. $\varphi \epsilon \rho_{\infty}$, avec le postclassique circumferentia = $\pi \epsilon \rho_1 \varphi \epsilon \rho_{\infty}$. S'emploie aussi dans la langue religieuse pour désigne une procession de caractère lustral; cf. ombr. a mfrei, aferum, anferener « circum-ferunt, -ferre, -ferendi,

conferā = $\sigma \upsilon \mu \varphi \epsilon \rho \omega$: porter ensemble ou au même endroit; avec de nombreux sens dérivés; « contribuer à; comparer; mettre aux prises; réunir, conférer »; « transporter » (sens physique et moral : c. culpam in aliquem); et sē conferre « se transporter » dans lequel le préfixe donne au verbe l'aspect « déterminé ». De là : collâtiā, -tor, -tīuus, -tīcius, collâtus, -üs (rare). De collâtia provint le britt. collot.

dējerē, -tulī (detolerit, Lex Repet.) = καταφέρω : emporter ou apporter (souvent avec idée accessoire de haut en bas) ; remettre entre les mains de : dējerre negōtium, bellum ad aliguem ou alicuī ; en particulier, dans la langue du droit, dējerre nōmen ad iūdicēs, d'où dējerre reum, dénoncer ; dēlātor (mot de l'époque impériale, lorsque la dēlātiō fut devenue une profession) ; dēlātiō (Cic.) ; dēlātōrius, dēlātūra (tardifs).

differö, distuli, dilātum = διαφέρω : 1° porter de côté et d'autre, disperser; répandre un bruit, un nom, d'où « diffamer »; 2° remettre à plus tard, différer; d'où dilātiō « remise, délai », et en droit dilātorius; 3° [se] porter de côté et d'autre, être différent; d'où differentia créé par Cicéron sur le modèle de διαφορά (irl. difr), differitās dans Lucrèce (differentia était banni de l'hezamètre) et indifferēns également créé par Cicéron pour traduire dôtáopooc; cf. Fin. 3, 16, 53, quod enim illi dötáopoov dicunt, id mihi ita occurrit ut « indifferens » dicerem.

ec-ferő (efferő), -fers, extulī, ēlātum, ec-ferre = ἐxφtρω: porter dehors, emporter (sens physique et moral). De là différents sens : 1° porter en terre; 2° produire, faire sortir de terre; par suite « exprimer » (e. uerba, sententiam) et « élever, exalter » (cl. extollō), d'où sē efferre « s'enorgueillir »; ēlātus; ēlātuō.

 $infer\delta = \epsilon logépo et \epsilon magépo : porter dans ou contre$ (souvent avec idée d'hostilité, signa, arma inferre in);emporter dans la tombe, enterrer : illātio mortuī; introduire; apporter : i. tribūtum (époque impériale). M.L. 4398. Dérivés techniques : illātio « inférence, conclusion » = slogoogá; illātiuus.

offerö, obtuli, oblätum : porter devant, présenter ; spécialement « offrir »; et dans la langue religiouse : offrir à Dieu, consacrer, sacrifier (v. obläta), M. L. 6043, et germanique : v. sax. offrön, etc. ; celtique : irl. oifrider « offertur », offrait, oifrend, britt. offeren « offerendum ».

Dérivés tardifs : oblātiō, -tor, -tīuus, -tīcius. Dérivés en -fer- : dans la langue de l'Église, offertōrium, cl. Isid., Or. 6, 19; offertor, -õris (Commod., Instr. rium, cl. Isid., Or. 6, 19; offertor, -õris (Commod., Instr. 30). Le obferumenta dicebant quae offerebant, P. F. 207, 30, provient sans doute d'un contresens de Festus; v. offerumenta.

ferumente: perferō: porter à travers ou jusqu'au bout; par suite: endurer (souvent joint à patior, perpetior), et : accomplir, exécuter. Dérivés tardifs : perlator, -trix, -tiō.

pill, caster à porter devant, présenter; mettre avant, préférer. Dérivés tardifs : praelātor, tiō. Du latin ecclégistique praelātus dérive irl. prelait.

projero = $\pi po\phi \epsilon \rho \omega$: produire au dehors, avancer, projero = $\pi po\phi \epsilon \rho \omega$: prolatio (classique, Cic., $\epsilon endre$, publier, etc. Dérivés : prolatio (classique, Cic., $\epsilon esc.$) : prolongation, remise, extension ; production, prononciation. Il semble que certaines acceptions de prolatio doivent s'expliquer par une influence de latus et de tiato; de même qu'il s'est créé un verbe dilato, rattaché à differre, dilatum, cf. Thes. s. u.

referõ, -fers, rettuli, rel(l)ātum : rapporter, rendre (pār parī referre, grātiam referre); reproduire, représenter, répéter, répondre; terme de droit referre ad senātum : mettre en délibération devant le Sénat, en référer à ; in tabulās publicās referre. De là : relātiō, terme de droit « motion, proposition »; et « rapport, récit », etc. ; relātus, -ūs m. (Tac., Sén.); relātor « rapporteur » ; relātītuus (tardil).

sufferõ (sub-), sustulī, sublātum = ὑποφέρω : supporter, souffrir. Ancien, usuel. Panroman (type fr. souffrir). M. L. 8428; B. W. s. u. Il est à noter que sublātio se rapporte à tollõ et signifie « élévation, exaltation », etc. C'est en partie un calque du gr. ǎροις.

superferõ (époque impériale) : placer par-dessus ; élever ; superlātio (terme de rhétorique, cf. ὑπερ6ολή) ; superlātiuus (terme de rhétorique et de grammaire) : ὑπερδολικός -θετικός.

trānsferā, trānstulī, trānslātum (trālātum) = $\mu \epsilon \pi \alpha$ $p \epsilon \rho \omega$: porter au delā, transporter ; d'où « transplanter, transcrire, traduire »; en particulier, dans la langue de la hétorique, trad. $\mu \epsilon \pi \alpha \varphi \rho \omega$ « employer métaphoriquement ». Dérivés : trā(ns)lātiō : transfert, traduction, métaphore = $d\lambda\lambda\eta\gamma o \rho (\alpha, \mu \epsilon \pi \alpha \phi \rho \omega)$, $\mu \epsilon \pi \alpha \phi \rho \alpha \omega$, (in. translati); trā(ns)lāticius, terme de droit : 1º transmis par tradition, coutumier, héréditaire : mādictum; de lā, à l'époque impériale, « consacré, usuel, commun »; 2º métaphorique ; trā(ns)lātīua, -ae = $\mu \epsilon \pi \lambda\eta \psi \varsigma$; trānslātus; trānslātus, -ūs. M. L. 8855 c. rēfert ; v. ce mot.

La racine i.-e. *bher- « porter » fournissait, par exception, à la fois un présent thématique, largement attesté : skr. bhárāmi, v. sl. Ibero, got. baira, v. irl. berim (-biur), gr. otpu, arm. berem et aussi un présent athématique attesté par véd. bhárti « il porte », hom. pépte et par le latin fers, fert, etc. (ombr. fertu « ferto » est ambigu). Les formes personnelles à timbre -o- de la désinence sont du type thématique : fero, ferunt, etc., comme dans tous les présents athématiques maintenus en latin. On notera qu'il n'y a pas ici d'ancien optatif comparable à sim, edim, mais seulement feram, ferās. -- Cette racine ne fournissait ni aoriste ni parfait, de sorte que le grec a recouru à hveynov, evhveynan, l'irlandais à rouic (3° personne du singulier), le latin au groupe de tetuli, latus, qui sert en même temps en face de tollo ; pas plus que le latin, le grec n'avait d'adjectif en -to- de la racine bher(il recourt en partie à oloróc). Le slave a une forme secondaire : biranŭ, biraxŭ; birati. En arménien, c'est l'ancien imparfait eber « il a porté » = skr. dbharat, gr. špepe, qui sert d'aoriste en face du présent berë « il porte ». — Une autre singularité consiste dans la coexistence d'un type monosyllabique, celui de fert, etc., et d'un type dissyllabique. Sous ferculum, on a vu fericulum et ses correspondants sanskrits et grees; cf. véd. bhári-

man- « action de porter » et serbe brëme, russe populaire beremja « fardeau » en face de véd, bhárman-, gr. φέρμα. Pour le sens de forda, cf. serbe brëda, russe berëžaja

a pleine » (et la traduction lituatienne qui a été substituée : lit. neščia « enceinte »); ceci suppose un nom radical *bher-t, *bher-d- et *bherət-, *bherə-d-. Le germanique a got. gabaur/ps « naissance », etc. L'irlandais a breth et brith « grossesse » (fait de porter), birit « féconde » (d'où « truie »), combrit « enceinte ».

Un emploi religieux apparaît dans ombr. ařfertur, arsfertur, qui désigne un prêtre, et répond à skr. prabhartar-, av. fra-borstar-; il y à ici un curieux archaïsme. Le latin lui-même a arferia (dialectal), inferiae (formé comme exsequiae) et peut-être fertum (v. ce mot).

Förönia, -ae f. : nom d'une vieille divinité italique, sabine d'après Varr., L. L. 5, 74, en rapport avec *Tellüs* et qui plus tard fut identifiée à Junon. Origine incertaine, étrusque d'après W. Schulze, *Latein. Eigenn.*, p. 165 (comme *Populönia, Mellönia*?). — L'e est toujours scandé long ; la forme avec & des transcriptions grecques provient d'un faux rapprochement avec ferõ comme pour fér*älia*. — V. Deecke, *Die Falisker*, § 36, et R. Bloch-G. Foti, Rev. Phil., 1953, p. 65 sqq.

ferox : v. ferus.

ferrum, -I n. (sans pluriel) : fer ; objet de fer, fer de hache, de lance, d'épée, etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3262.

Dérivés : ferreus : de fer (sens physique et moral : ferus et ferreus, cf. gr. oudipeoc) ; ferrea f. : sorte de râteau, cl. ferreae, M. L. 3259; ferreola (uitis), v. fercola; *ferriolum, M. L. 3260; ferrātus : muni d'un fer, d'où *ferrāre, M. L. 3256; cf. aussi 256, *afferrāre; 4399, *inferriāre; praeferrātus; ferrāmentum : instrument de fer, outil (cf. fr. dialectal fer(re)ment « hache à couper le bois »), M. L. 3255; ferrāmentārius; ferrātilis (Plt.); ferrārius : qui concerne le fer ; ferrārius m. : forgeron, M. L. 3257; ferrāria f. : 1º forge; 2º mine de fer ; ferrūgo : rouille, M. L. 32611; ferrūgineus (cf. aerūgō, rōbīgō, etc.); ferrūgināns (Tert.). Composés plautiniens (sans doute sur le modèle des composés grecs en σιδηρο-) : ferri-terus, -terium, -trībāx (hybride, cf. $\tau \rho (\delta \omega; la finale rappelle celle de audāx),$ -crepinus; ferrifodina (Varr.).

L'origine de ferrum est obscure ; on sait que le « fer » n'était pas connu dans le monde indo-européen et, par suite, les noms de ce métal différent d'une langue à l'autre. L'usage du « fer », qui est si important chez les Celtes, avec un nom tout autre, a dû se développer après la séparation des Celtes et des Italiotes. On rapproche v. angl. bras, broes « bronze » et l'on suppose un emprunt pour le mot latin (peut-être par un intermédiaire étrusque) et le mot germanique (cf. accadien parzillu « fer »), phén. barzel, ce qui ne fournit rien de net. fer(r)ūminō, -inis n. : soudure (Plin.). Dénominatif : fer(r)ūminō, -ās, con-fer(r)ūminō (Plin.) « souder », d'où<math>fer(r)ūminātiō. La graphie ferūmen est rare et ne se rencontre que dans les manuscrits de Pline, où, du reste, se trouve aussi ferrūmen. Cette dernière graphie est de beaucoup la plus fréquente ; elle est sans doute due à un rapprochement que les sujets parlants auraient fait avec ferrum, si ferūmen est apparenté, comme on l'a supposé, avec skr. dhrucáh « firmus », dharúnah « sustinēns » et avec les composés conferuēre, employé par Celse au sens de coalēscere, en parlant des os qui se ressoudent, et conferua « conferve » (*confervia, M. L. 2131), plante aquatique, qui passait pour avoir la propriété de recoller les plaies, ainsi nommée a conferuminando, dit Pline 27, 69; cf. consolida « consoude ».

V. aussi offerümenta.

La racine serait celle de skr. dhārdyati, av. dārayeiti « il tient », skr. dhard « celui qui tient », etc., de arm. dadarem « je cesse » et de v. sl. sū-dravī « fort; bien portant », qui semble se retrouver dans lat. frētus, firmus (et ferē?). Chacun des représentants latins supposés de la racine fait quelque. difficulté soit pour la forme soit pour le sens. Le rapprochement de ferueō n'est pas plus satisfaisant. Mot technique.

fertilis : v. fero.

fertum (ferctum, firctum), -I n. : sorte de gâteau de sacrifice, qu'on offrait joint à struës (v. ce mot); ferctum (firctum codd.) genus libi dictum quod crebrius ad sacra ferebatur, nec sine strue, altero genere libi, quae qui adferebant struferctarii appellabantur, P. F. 75, 17; et strufertarios dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrificii genere, id. 377, 2.

Mot du vieux rituel agraire (Caton, Frères Arvales) que les Latins rattachaient à *jerõ* (Festus, CGL V 628, 62; Isid., Or. 6, 19, 24). Cf. ombr. ařfertur « adfertor » (v. plus haut, p. 229) et peut-être *flöri-fertum* (v. *flös*); osq. fertalis, nominatif pluriel d'un adjectif que Buck traduit par : (ceremonies) celebrated with sacrifical cakes, v. Vetter, *Hdb.*, p. 75. Mais cette étymologie ne rend pas compte de la graphie *ferctum*, qui est aussi fréquente que *fertum* (v. Thes. s. u.) : faut-il admettre que le c de *ferctum* est artificiel, comme dans *arctus*; mais d'où proviendrait-il (de *ferculum*?). L'explication par *ferõ* n'est peut-être qu'une étymologie populaire; la racine *bher- ne fournissant pas d'adjectif en -to-.

ferueō, -ēs, feruaī (ferbuī), -ēre et feruō, -is, feruī, feruĕre (archaīque; cf. Quint. 1, 6, 7) : bouillir, être bouillant ou bouillonner. De là « être brûlant, brûler » (sens physique et moral), « écumer, fermenter »; « s'agiter fiévreusement ». Mais feruēns ne s'emploie guêre qu'au sens de « bouillant, brûlant ». La forme feruō semble la plus ancienne; cf. fulgō et fulgeō, etc. Ancien, usuel. M. L. 3265 (fereĕre).

Dérivés et composés : feruor, -ōris m. : bouillonnement, chaleur, ardeur (sens physique et moral) ; feruidus, M. L. 3265 a, et praeferuidus (archaïque et postclassique) ; conferueō (Celse), dē- (Vitr.), ef- (Lucr.), in- (Caton), per- (Mela), re- (Cic.), suf- (Ps.-Ap.); feruēscō, -is et con-, dē-, ef-, in-, re-feruēscō; feruēfa ciō, con-, dē-, ex-, in-, per-, suf-feruēfaciō ; feruēra = φλεγμονή; effersūra « inflammation » (Orib.). V. a frutum et fermentum, fretum.

Le celtique a le même élément radical, au même seme Le ceruque a le memo distance le dans irl. berbaim « je bous », gall. berwi « bouillir ; dans iri. beroaun « je bous », But pour désigner un gaulois a *borvo* a core do borner puer douguer un source bouillonnante. La racine se trouve hors de l'itali celtique, avec et sans élargissement -u- et avec des seus plus ou moins proches de celui de « bouillonner ». Dans pius ou mons promes do ota in the seaux qui dévalent uz-barənte des eaux qui jaillissent en bouillonnant; veil bhuroánih « agité » se dit notamment de l'eau. Le thraca a βρῦτος ' ὁ xpiθivoς olvoς (v. dēfrutum); cf. alb. brun « levain » (cf. all. Brot, de *braupa « pain au levain al lit. bridujus signifie « je me pousse avec violence »; gen manique : v. h. a. briuwan « brauen ». Cf. aussi att. optan φρέατος (de *φρηΓαρ) et arm. albewr « source »; πορφίρω « je me soulève en bouillonnant », en face du présent intensif véd. járbhurīti, qui indique un mouvement rapide (v. Streitberg-Festgabe, p. 258 sqq.); et in brenn- « jaillir », avec le causatif bruinnim « je fais jail lir », v. irl. topur « source », irl. tipra (même sens). La groupe germanique de got. brinnan « brûler » est plan loin pour le sens.

forula, -ae f. : férule, plante à longue tige qui servait à donner des verges légères, d'où le sens de « fouet , cf. le gr. v $\alpha\rho\eta\eta\xi$. Depuis Varron. M. L. 3263. V. h. a fërla.

Dérivés : feruleus, -āceus, -āris (bas latin); ferulāgō = θαψία.

Cf. feriõ? Isid., Or. 17, 9, 95, -a uocata a medulla. Nam illam Varro tradit esse ferulae medullam, quam daqobde. Nov Graeci uocant. Nonnulli a feriendo ferulam dicuni Peut-être étymologie populaire. Cf. festūca?

ferus, -a, -um : sauvage (par opposition à mānsuētus), farouche; fera f. (scil. bestia) : bête sauvage. Ferus emprunte son comparatif et son superlatif au composé ferōx. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3264; B. W. fer.

Dérivés et composés : ferīnus : de bête sauvage (-a carō) ; feritās ; efferō, -ās, sur lequel a été refait efferus, d'où efferitās ; perferus (Varr.) ; *ferāmen, M. L. 3248 a ferōz : est à ferus comme atrōz à āter (v. ce mot) ; f. est saeuus et indomabilis, translatum a feritate, Non. 304, 36. S'emploie aussi au sens de « intraitable, orgueilleux » et « orgueilleux de, fier de » (avec ablatif).

Dérivés : ferōcia, -citās, -citer ; ferōciō, -īs (archaīque et postclassique, cf. ἀγριαίνω) ; ferōculus (familier) ; praeferōx (latin impérial). Une forme réduite sēmijer est dans Vg., Ae. 8, 267 ; cf. caprifer, equifer, ouijer, calques du gr. αἴγ-, ἴππαγρος ; v. Sommer, Rh. M. 56, 636 sqq. ; sur feriferus « furēns », v. N. Niedermann, Glotta 1, 265.

Il y a des correspondants, mais seulement avec la forme longue, provenant sans doute du nominatif de la forme athématique attestée par gr. θ_{fp} (éol. φ_{fp}), lit. žvéris « bête sauvage » (fait sur acc. sg. žvérj = θ_{fpa} ; on a v. lit. žvérj [gén. plur.]), v. pruss. swirins (acc. plur.) « bêtes sauvages »; v. sl. zvěri. Ici lat. f- repose su gh suivi de æ. La forme latine est dérivée, sans correspondant exact, mais dont le caractère secondaire semble indiqué par l'absence de comparatif et de superlatif propre; v. Pisani, Stud. ital. di filol. class., 1935, 306. **fescemnoe**: uocabantur qui depellere fascinum credebantur, P. F. 76, 16. Glose obscure à corriger en fescedebantur, P. F. 76, 16. Glose obscure à corriger en fescenine (nominatif pluriel archaïque en -oe issu. de -oi) et nine (nominatif pluriel archaïque en -oe issu. de -oi) et nine (anebantur in nuptiis, ex urbe Fescennina dicuntur qui canebantur in nuptiis, ex urbe Fescennina dicuntur glati, siue ideo dicti, quia fascinum putabantur arcere, P. F. 76, 6. Cl. étr. Fescenna et le nom de la ville falisque Fescennia.

- 231 -

fessus : v. fatis.

festino, -ās, -āuī, -ātum, -āre: «se hâter» et «hâter» (absolu et transitif) avec une idée de précipitation, d'après Caton, Or. fg. 11, 4 ap. Fest. 268, 2, aliud est d'après Caton, Or. fg. 11, 4 ap. Fest. 268, 2, aliud est properare, aliud festinare: qui unum quicquid mature transigu, is properat; qui multa incipit neque perficit, is festinat. Mais la distinction est loin d'être toujours observée. Ancien, usuel de tout temps. Non roman.

particut d'estinis, -e? : un exemple de Titinius, Com. 103, cité festinis, -e? : un exemple de Titinius, Com. 103, cité par Non. 482, 31, hacc res me facit festinem. La forme pourrait être, toutefois, le subjonctif de festinō, cf. Thes. s. u.

confestim adv. : en hâte (d'où le grammairien Virgile a tiré un simple festim). Ancien, usuel. M. L. 2132 a? -Confestim semble supposer un substantif *festis « hâte ». ef raptim, d'où pourrait provenir festinus, comme caninus, marinus dérivent de canis, mare, et festino. Toutetois, étant donné l'antériorité de festino sur festinus, il est possible, comme l'enseigne le Servius auctus, Ae. 9, 486, que festinus soit un postverbal de festino (comme nnhēlus de anhēlo, etc.), et le verbe pourrait provenir d'un substantif dérivé *festio, *festinis (avec alternance $-i\delta(n)/-in$ - dans la flexion, comme en celtique et en osco-ombrien, cf. Buck, Osc. Umbr. Gr., § 181). - De festino : festinābundus, -biliter; festinātio (classique) : lestinanter (id.); festinātim (archaïque); festinātor (tardif): festinantia (id.); festinātus, -ūs (id.); festinitās (Gloss.) et af-, prae, refestināre (rares, archaigues ou tardifs).

On n'a pas d'autre rapprochement que celui qu'a proposé Osthoff, IF 5, 291 sqq., avec irl. *brass* « rapide, vil » et gall. *brys* « hâte ».

festő? : verbe employé dans une formule augurale citée par Varr., L. L. 7, 8, templum tescumque festo in sinistrum... templum tescumque festo dextrum. Texte très incertain : c. Goetz-Schoell et Kent, ad l., Fay. Am. Journ. Phil. 35, 253.

lestüca,- ae f. (festücum n., Itala; cf. fr. fétu en face d'īt. festuca): 1° brin de paille, fétu; folle avoine ou coquiole; 2° baguette (dite aussi uindicta) dont le licteur touchait la tête de l'esclave affranchi; 3° mouton, masse pour enfoncer les pieux, hie pour aplanir le sol (cf. fr. « demoiselle »), ainsi nommée par antiphrase. A ce sens se rattache festücö, -ās (sõlum, terram, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3268.

Dérivés : festūcārius, festūcula. Sans étymologie. Cf. ferula?

fēstus : v. fēria.

leteo (fae-) : v. foeteo.

fétialis, -is m. : fécial, prêtre d'un collège de vingt

membres fondé par Tullus, suivant un rite emprunté aux Éques, d'après T.-L. 1, 32, 5. Le chef du collège s'appelait pater paträtus. Les prêtres étaient vêtus de blanc et couronnés de verveine et chargés des rites qui précédaient la déclaration de guerre ou la conclusion des traités de paix, etc.; cf. Varr., L. L. 5, 86, fetiales, quod fidei publicae inter populos praeerant; nam per hos fiebat ut iustum conciperetur bellum et indé desitum (?) ut foedere fides pacis constitueretur; ex his mittebantur antequam conciperetur, qui res repeterent, et per hos etiam nunc fit foedus. Ancien terme du rituel, bien qu'attesté seulement depuis Cicéron et Varron.

La racine $\overline{*}dh\overline{e}$ - (étudiée sous *faciõ*) indique en indoiranien une règle, une loi; av. $d\overline{a}tsm$ « loi religieuse, loi », skr. $dh\acute{a}ma$ « loi, institution », et le grec a $\theta\epsilon\mu\mu\varsigma$ « statut, institution, loi », avec le pluriel $\theta\epsilon\mu\mu\sigma\tau\epsilon\varsigma$. Il est donc possible qu'll y ait eu en italique un mot $*f\overline{e}ti$ dont *f* $\overline{e}tialis$ serait le dérivé (cf. aussi *festus*, *feriae*?).

*fé-, fétus, -a, -um : fécondé ; d'où au féminin « [femelle] pleine, grosse de » ; et par extension, comme *effetus*, « qui a mis bas » et « qui a cessé d'enfanter ». Columelle, 7, 3, 26, oppose *agiles et fetae* à *tardiores et grauidae.* Puis « fertile ». Synonyme poétique de pl*ēnus.* — Le féminin *fêta* de la langue rustique désigne spécialement la « brebis » (cf. Vg., B. 1, 49), comme irl. *birit* désigne la « truie » (v. sous *fēro*) ; de là *fētīnus = ouillus* en bas latin.

 $f\bar{e}tus, -\bar{u}s$ m. : grossesse, portée, action de mettre bas; et par métonymie « petit (d'un animal) », par opposition à partus, cf. Paul., Sent. 2, 17, 7, ex die emptionis et fetus pecorum et ancillarum partus ad emptorem pertinent; puis « fruits, productions de la terre »; fetura : temps de la gestation (nunc appello feturam a conceptu ad partum, Varr., R. R. 2, 1, 18), reproduction, etc. De là féturō, -ās, -ātus (tardif).

 $f\bar{e}t\bar{o}$, $-\bar{a}s$ (latin impérial) : transitif et absolu : 1º faire des petits, pondre ; 2º féconder. $F\bar{e}t\bar{o}$ est le dénominatif de $f\bar{e}tus$ ou l'intensif d'un verbe $*fo\bar{o}$ non attesté, qui a dù disparaître par suite de la concurrence que lui faisait ferō, et aussi de son caractère monosyllabique. Composé : superfētō, trad. ἐπκυσέω (Plin.).

Autres dérivés et composés : fētifer, -ficus, -ficō; fētōsus et fētuōsus; effētus; d'où effētō, -ās (bas latin); confēta sūs : dicebatur quae cum omni fetu adhibebatur ad sacrificium, P. F. 50, 19. — Les langues romanes ont conservé fēta, M. L. 3269; fētāre, 3270; *fētō, 3272 (fr. faon, v. B. W. s. u.); fētus, 3273.

V. fēcundus.

fiber (feber; cf. Varr., L. L. 5, 79, s. u. feber, et Schol. Verg. Bern. G. 1, 59, castor: s... Latini febros dicunt; une autre forme, sans doute celtique, beber (biber), est dans Prisc., GLK II 150, 13; dans Phèdre, App. I 28, 1 (133 Havet) Cod. Vaticanus; Schol. Iuv. 12, 34 et les gloses, cf. fr. bière, ital. bevero, M. L. 1012 et B. W. sous castor), -brī m. : castor.

Dérivé : fibrīnus (bebrīnus) ; cf. Fibrēnus, nom d'une rivière du Latium qui passe près d'Arpinum.

Mot à redoublement, signifiant littéralement « brun » (cf. lit. béras « brun » et v. h. a. bero « ours »), qui a servi en indo-européen à désigner le « castor ». Le sens de « brun » est conservé dans skr. babbrúh, dont on s'est servi pour désigner l' « ichneumon » (la mangouste). Le

redoublement est de la forme *bhe- dans v. pruss, behrus, lit. bebras et bebrus, gaul. bebrinus, Bebronna. corn, befer : de la forme *bho- dans russe, tchèque, polonais bobr; de la forme *bhe- ou *bho- dans av. bawra-(cf. skr. babhrúh); de la forme *bhi- dans gaul. Bibrax (cf., toutefois, Vendryes, MSL 13, 395), sl. bibru (d'où serbe däbar). L'e/i de v. angl. beofor, v. h. a. bibar, v. isl. biorr est ambigu. Les deux formes lat. fiber et feber peuvent donc être anciennes l'une et l'autre : mais les formes en i et en o du slave peuvent être récentes, et le polonais Bierbza, nom de rivière, atteste un ancien *bebru- en slave. L'u du type skr. babhruh est ancien. car on a des dérivés d'un élargissement -u-, v. h. a. brün « brun », gr. φρύνος φρύνη « crapaud ». Mais, le plus souvent, le mot désignant le « castor » est un dérivé en -o- ; tel est le cas en latin.

fibra, -ae f. : filament des racines, fibre, veine ; dans la langue augurale : « division du foie, lobe », puis le « foie » lui-même et, par extension, « entrailles ». Ancien, usuel. M. L. 3277.

Étymologies diverses et douteuses chez les anciens; Festus rapproche fibra de fimbria, P. F. 80, 4 : et fibras iocinerum et fimbrias uestimentrum dicimus; Varron, de fiber, feber (v. ce mot), et Servius après lui explique fibra par extrēmitās, G. 1, 120. Le sens premier a pu être « fente », cf. fibras radicum, Gic., Tusc. 3, 13, qui doit désigner l'endroit où la racines se divise pour donner naissance à d'autres racines; ce sens de « fente » est encore dans Pline 30, 33 praef. 1, perseguimur omnes eius [sc. telluris] fibras. Ce sens suggérerait une parenté avec findõ, cf. Gic., Diu. 1, 16, quid fissum in extis, quid fibra ualeat; mais on ne voit pas le moyen de joindre les deux mots phonétiquement.

Sans étymologie claire. Cf. peut-être filum?

fibula, -ae f. : agrafe, broche ; boucle, fermoir. Se dit proprement de toute pointe qu'on enfonce (cf. figere) dans un objet pour le maintenir. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 3278 et 3276, fibella. Germanique : v. angl. fibulae, fifele?; celtique : irl. sibul.

Dérivés et composés : fibulõ, -ās : agrafer ; fibulõtiõ : cheville, crampon ; fibulõrius, gr. $\varphi(e) \mathfrak{G}(ou)$ $\lambda \alpha \tau \acute{op}(o) v « partie du vêtement attachée sur l'épaule$ avec une agrafe »; affibulõ, M. L. 257; dif-, M. L.2668 (*dis-), ez-, refibulõ ; et surtout infibulõ, -ās :attacher avec une agrafe, infibuler ; suffibulum : uestimentum album, praetextum, quadrangulum, quad incapite Vestales sacrificantes habebant, idque fibula comprehendebatur, P. F. 475, 4. Cf. Rich. s. u.V. figõ.

ficêdula : v. ficus.

ficus, -I et ficus, -üs f. (la déclinaison ficus, -i semble la plus ancienne; fica, Orib.) : 1º « figuier » et « figue » (il n'y a pas de neutre pour désigner le fruit, alors que le grec a συxéa συxñ et σῦxον); 2º fic (sorte d'ulcère, généralement à l'anus, ou in locis uerecundioribus, Marc., Med. 7, 82), cf. gr. σῦxον « sexe de la femme », et le sens obscène de l'ital. fica. Ancien (cf. le Ficus Rüminälis et Plin. 15, 77), usuel. Panroman. M. L. 3281, et germanique : v. angl. fic, v. h. a. fich, etc.; celtique : irl. fic, ficuldae, etc. V. aussi carica et cottâna.

Dérivés : ficula f. (Plt., Si. 690) ; ficarius « vendeur

de figues »; ficăria : plant de figuiers, cf. M. L. 3278 a. de figues »; ficarus : prais de la darde d'après populue/pos ficulnus, -neus (formé sur ficus d'après populue/pos ficulnus, -neus (101 mo ou journe d'après colurnus, palnus, etc.; et même, sans doute d'après colurnus, fourneus dans te colurnus, pulnus, etc.; et menus, ficurneus, dans la Mulo. med. Chiron. et chez Pelagonius; v. Glotta II, 54 ficātum n. (sc. iecur) : d'abord terme de cuisine (foia garni de figues », cl. Hor., S. 2, 8, 88, ficis pastum jecur anseris albae, calque du gr. συχωτόν de même sens, puis, dans la langue populaire, simplement sens, puis, dans la langue per entre de cerebellum, autre terme de cuisine, à cerebrum), e. g. Cael. Aur., Sign. Diaet de cuisine, a cercon ani, ... B. Diaet. Pass. 93, ex iecore, h. e. ficato, sanguis proicitur, et passé avec ce sens dans les langues romanes, où fica tum a remplacé iecur, M. L. 8494, sykoton, fécatum, fīcātum, fīcátum (v. Ernout, Aspects, p. 128, et B. w. s. u. foie, figer); fīcētum n. : lieu planté de figuiersfīcitor, fīcitās, mots de Novius, cités par Nonius 109 21 (cf. olus/olitor, olīuitās, etc.); fīcātio (cf. olīuātio agricolātio, etc.); fīcosus : couvert de fics (Mart Priap.); ficedula f. « bec-figue », gr. $\sigma_{\rm uxa}(\lambda)\lambda l_{\rm s}$, M L. 3279, formé comme acr-, mon-, nit-, querqu-ēdula Les anciens l'expliquaient comme formé de fic + edu. lus, adjectif de la racine de edo « manger », mais la degré long de la racine est sans autre exemple dans les adjectifs seconds termes de composés, et il n'y a là sans doute qu'une étymologie populaire; mais la formation est inexpliquée. Cf. aussi P. F. 82, 26, Fi. colea : palus ficulneus, sans doute nom propre; cf Ficulea, nom d'une ville de Sabine sur la uia Nomentana près de Fidènes, d'où Ficulênsis (Ficolênsis), Fi culeātes : Ficeliae, -ārum, nom d'une place sur le Quirinal; Ficana, petite ville du Latium sur la route d'Ostie, cl. Fest. 298, 8, et Mars Ficanus ; ficeum ma. lum, M. L. 3279 a.

Le mot ne peut être emprunté au grec : la forme grecque cūxov (et béot. rūxov) n'expliquerait ni f, ni t. Mais la parenté manifeste avec le mot grec oblige à supposer un emprunt de l'une et l'autre langue à un groupe de langues parlées dans le bassin méditerranéen (cf. cupressus, rosa, uinum). L'arm. t'us « figue » doit être emprunté à un mot de même famille. Il s'agit du nom d'un fruit obtenu par culture dans la région méditerranéenne dès avant l'extension du grec et des langues « italiques ».

fidèlia, -20 f.: samium uas ad usus plurimos, Non. 543, 25 ; pot (en terre ou en verre), jarre, etc. Attesté depuis Plaute.

Le mot est donné pour étranger, on le voit. L'élément radical rappelle celui de gr. $\pi i \theta \circ \varsigma$ (arre., ion. $\pi i \theta \circ \sigma \circ \eta$ (lac. $\pi \circ \delta \circ \circ \varsigma$, chez. Hésychius), sorte de réceptacle pour le vin, et de v. isl. $bida < pot à lait s. Le forme att. <math>\varphi_i \delta \delta \circ \eta$ dont le rapport avec ion. $\pi i \theta \circ \sigma \circ \eta$ as s'explique pas en grec, pose un problème. D'une langue à l'autre, les formes ne concordent pas; sans doute emprunt à une langue non indo-européenne. — Le sens de lat. fiscus est tout autre.

fidõs, -ium f. pl. : ancien pluriel de même origine que gr. σφίδες χορδαί μαγευρικαί (Hes.) et σφίδη d'où on a tiré, à l'époque classique, un singulier fidés, fidis : cordes de la lyre ; puis « lyre, cithare » (au lieu des termes propres lyra, chelys, cithara). De là : fidicula (fidiculae) ; fidicen, -cina, -cinius (f.lidáus) : fidiculo, -cinag.-cinárius. Sans doute emprunt à une langue non indo-euro-

adðs, -al f. (et - $e\bar{i}$, - \bar{e} ; datif toujours dissyllabique à répoque classique ou archaïque ; le premier exemple de répoque dans de le st dans Manilius) ; forme à degré zéro la scalision , ** bheidh-/bhidh-, cf. fido et gr. πείθω, πίσ-de la racine * bheidh-/bhidh-, cf. fido et gr. πείθω, πίσde la laune en -ē- est surprenant : on attendrait fidēs. rd. comme sēdēs, sēdis (cl., toutefois, famēs). Etant donné que fidēs sert de substantif à crēdo, le nom est peut-être une contamination de *bhidh- nom racine et de *kred-dhē- (v. crēdō), cf. Meillet, MSL 22, 215 sqq.) : 10 (foi, croyance », au sens religieux; cf. pro diuom fidem. ens qui n'est conservé que dans quelques locutions toutes faites et qui reparaît seulement à l'époque du christianisme, où la langue de l'Église se sert de fides pour traduire πίστις comme de crēdo pour traduire πισrow, cf. Isid., Diff. 1, 486, fides st credulitas qua deum confitemur; id., Or. 8, 2, 4, fides est qua ueraciter credimus id quod nequaquam uidere ualemus; 2º dans la langue du droit, où le mot a pris toute son extension. engagement solennel, garantie donnée, serment » : d'où honne foi, loyauté, fidélité à la parole donnée ». etc. : cl. bonā fidē « sous bonne garantie »; fidem dare, accipere; Enn., A. 32, accipe daque fidem foedusque feri bene firmum ; fide(i) credere, committere, iubere (d'où sont sortis les composés tardifs fideicommitto, -commissum, -commissārius, fidē(i)promitto, promissor, fideiubeo et fideiussor. M. L. 3282 a; cl. encore fidedictor), in fide esse, in fidem alicuius se trādere, in fidem suam tutēlamque recinere, etc. La notion a été divinisée, d'où Fides « la Bonne Foi » (traduisant le gr. Oéuic), cf. Enn., Sc. V² 103 o Fides alma apta pinnis et iusiurandum Iouis ; et le commentaire de Cic., Off. 3, 29, 104. Dans la langue de la rhétorique a servi à traduire mbavórns. Le rapnort entre fides et foedus était senti par les anciens. comme on le voit par le vers d'Ennius cité plus haut et par la glose de Festus, P. F. 74, 3, foedus appellatum ab co... quia in foedere interponatur fides.

Dérivés : fidèlis = moróc, équivalent de fidus, cf. Serv., Ac. 1, 113, fidum, fidelem. Virunque nomen idem significat, quoique le Servius auctus ajoute : quanuis quidam uclini fidum amicum, fidelem seruum dici. N'a de sens religieux que dans la langue de l'Église, e. g. Lact., Inst. 4, 13, 26, qui credunt in eum [sc. deum] ac uocantur fideles. De fidèlis dérivent fdélitis et fidèlier; et les contraires infidèlis (ancien, classique), -itās, -iter. Fidès et ses dérivés sont bien conservés dans les langues romanes, grâce sans doute à l'Église; et. M. L. 3285, fides; 3283, fidèlis; 3284, fdélitäs; et en celtique : britt. fydd, inl. fedil.

Composés : perfidus (cf. periūrus) « perfide », que l'on explique par qui per fidem decipit (Plt., Mo. 500, per fidem deceptus sum), mais où per- peut marquer la déviation (v. per). Ancien, usuel et classique. De la perfidia 1. (pluriel concret dans Plt), avec son dérivé perfidiõsus (déjà dans Plt.), dont la création a été favorisée par l'existence de malitiõsus, insidiõsus. M. L. 6409.

V. *fido* et *crēdo*. Cf. Fraenkel, Rh. Mus. 71, 1916, 187-199; R. Heinze, Hermes 64, 140-166.

Fidius : v. Dius et fidēs.

field (les graphies avec ei, feido, difeidens qu'on lit ^{sur} les inscriptions datent d'une époque où ei et \overline{i}

- 233 -

étaient confondus), -is, fisus sum (? Priscien, GLK II 420, 11 enseigne qu'il y a un parfait en -sī, *fisī, sans exemple; dans la langue de l'Église, on trouve souvent *fideō*, *fidēre*, verbe d'état reconstruit sur *fidus*, et les langues romanes attestent, en outre, **fidāre* « confier », cf. M. L. 3282, B. W. sous *fier* (et confidāre, M. L. 2134), dénominatif-transitif, báti également sur *fidus* et qui devait être usité dès l'époque chrétienne, comme le montre le dérivé *fidāmen* qu'on lit dans le Carm. ad Sen. 83 attribué parfois à Tertullien), fidere : avoir confiance à ou en (complément au datif ou à l'ablatif, surtout au datif de la personne : *fidere sibi*, comme morecevr vrw; dans la langue de l'Église, *fidere in* comme *crédere in*]. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : fidus : digne de foi, fidèle, M. L. 3287 (avec son contraire infidus) ; à basse époque, synonyme de fidens, cl. Thes. VI 706, 21; *fidare, fidere. fidāmen, v. plus haut; fīdūcia f. : confiance : dérivé d'un adjectif formé comme cadūcus? Fidūcia est voisin de audăcia par le sens, cf. Cic., Inu. 2, 163 et 165 ; et Non. 310, 19, fiducia est audacia ; Serv. auct., Ac. 2. 61. De là fiducio, -as et in-, of-fiduciare (bas latin); fīdūciārius, fīdūciāliter, termes de la langue du droit. Fidücia est conservé en espagnol et portugais, cf. M. L. 3286; fidentia f. : mot de la langue philosophique de Cic., Inu. 2, 163, fidentia est per quam magnis et honestis in rebus multum ipse animus in se fiduciae certa cum spe collocauit; 165, fidentiae contrarium est diffidentia ... audacia non contrarium, sed appositum est ac propinguum.

fidustus : v. foedus.

Les gloses ont aussi fidunculus : miortéc.

L'i bref de fidius dans Dius fidius, nom du dieu de la Bonne foi, rappelle la forme de fidës, fidèlis (v. ces mots).

Composés de fidő : confidő, -fisus sum : avoir confiance. Souvent avec une nuance péjorative (cl. audāx) sensible surtout dans confidêns, confidenter, confidentia. Confidêns « qui a trop grande confiance en soi » a pris le sens de « audacieux, insolent, impudent », $\theta a \rho \sigma \alpha \lambda \epsilon \phi \varsigma$, cl. Cic., Tu. 3, 14, qui fortis est, idem est fidens, quoniam confidens... in uitio ponitur.

diffido: manquer de conflance en, àmoro. Diffidentia = àmoría; attesté à partir de Cic., Inu. 2, 165, cf. plus haut, s. u. fidentia.

praefidens, -ter (rare, mais dans Cicéron).

foedus, eris : v. ce mot.

La racine est la même que celle de gr. πείθομαι « j'ai confiance, je me fie » (avec le factitif actif nel0w « je persuade »), aor. Enteov (chez Homère), parf. nénotea. L'emploi de fisus sum pour le perfectum concorde avec la flexion moyenne de meleouar. A part la concordance de mellouau et de fido, les thèmes appartenant aux deux racines ne concordent pas en grec et en latin. En italique même, il n'y a pas de concordance sûre : ombr. combifiatu « nuntiātō, mandātō » est loin pour le sens et pour la forme (ce serait une forme à redoublement, du type de hom. mentôziv « persuader »). La racine a reçu en latin et en grec un large développement, alors qu'elle s'éliminait ailleurs. On rapproche le groupe de alb. be « serment ». Pour expliquer le b- initial de got. bidjan « prier », en face de la racine i.-e. gwhedh- « prier » de gr. 060000000. nóloc. etc., on est tenté d'admettre l'influence d'un représentant germanique non attesté

de la racine *bheidh- « se fier, persuader »; mais c'est une pure hypothèse.

fifeltārēs : mot qui se trouve seulement dans la *lex* uicana Furfensis, CIL IX 3513, où il semble désigner des magistrats municipaux. Mot dialectal, non latin, d'origine et de sens obscurs, et dont la forme même est suspecte.

figo (et un ancien fiuo, P. F. 81, 23, officebant « claudebant seris », Gloss. Latin III, p. 153), -is, fixi, fictum (Varr., R. R. 3, 7, 4; Lucr. 3, 4), puis fixum, -ere : ficher, enfoncer; d'où « fixer » et « transpercer » (sens physique et moral). Ancien, technique, usuel, M. L. 3289. Sur l'inscription relative aux Bacchanales se trouve l'infinitif figier, remarquable pour l'orthographe - i indiquant un ancien i, et non la diphtongue ei - et pour le sens : les consuls ordonnent, en parlant de la tabula contenant le texte, utei eam figier (être fixée avec des pointes; il s'agit d'une table de bronze) ioubeatis ubei facilumed gnoscier potisit. L'adjectif fixus s'est spécialisé dans le sens de « fixé, qui tient bien », cf. M. L. 3337. et a fourni le dénominatif *fixare, M. L. 3335 (cf. adfixo, -ās, CGL 111 400, 6), d'où sans doute *fixicare à côté de *figicare, v. B. W. sous ficher, M. L. 3336 et 3290. Fixio, fixor, fixorius sont rares et tardifs; de même fīxus, -ūs: fīxūra (Tert., Vulg.) : atteinte, blessure; marque de clous; fixula? V. aussi fibula (de *fiuibula?).

Composés : affigo : enfoncer dans : et « accrocher à attacher à », M. L. 259 (adfīxō, v. plus haut); confīgō : attacher au moyen de clous, transpercer, M. L. 2134 a, 9651 ; confixio, -onis (bas latin) ; confixilis ; defigo : enfoncer, fixer de haut en bas, fixer ; dans la langue religieuse « déclarer d'une manière inébranlable » : quae augur uitiosa, dira defixerit, irrita sunto, Cic., Leg. 2, 8; dans la langue de la magie defigere nomen, cf. Ov., Am. 3, 27, 9, defixit nomina cera « fixer un nom sur la cire ou sur une tablette de plomb pour l'envoûter, l'immobiliser [et l'empêcher de nuire] », d'où defixio, souvent synonyme de deuotio; infigo : fixer, ficher dans, M. L. 4402; et 4401, *infictare; offigo, peut-être offimentum; praefīgo : fixer en avant (classique); refīgo : déclouer. desceller, d'où : abolir, abroger (des lois) ; suffīgō : fixer en dessous ou par derrière ; suffictus, M. L. 8429.

L'i de ombr. fiktu « figitõ », afiktu « affigitõ » s'accorde avec la forme de l'inscription des Bacchanales pour indiquer un ancien $\bar{\iota}$, qui se retrouve dans lit. d'ýgstu, d'igti « pointer », dygùs « pointu », en face de lit. d'égiu, d'égti « ficher, planter ». On n'a aucun autre rapprochement qui semble sûr. Le u de l'ancienne forme fiuõ indiquerait une labiovélaire; figõ serait une forme récente refaite sur fizī. — Sur lat. finis, v. ce mot.

figulus, figura : v. fingo.

filius, -I m. (voc. fili): filis; filia, -ae f. (dat. abl. pl. filiābus pour éviter l'ambiguīté, cf. Charisius, GLK 1 129, 13, filiabus in testamentis ob discrimen sexus ait Plinius dici consuesse; 54, 10, libertabus filiabusque, quod iurisperiti instituerunt, ambiguitatis secernendae gratia): fille. Attestés à toutes les époques. Ont pris dans la langue de l'Église, et comme fräter, soror, un sens affectif; filit, à basse époque, dans la langue du droit et dans la langue commune, désigne, d'une manière générale, « les descendants », cf. Thes. VI 757, 62 sqq; 752 75; Blaise, Dict. s. u. Panromans. M. L. 3295, 3303 Filius, filia sont apparentés à félare; cf. Plt., Ps. 449 s. u. fēlo; sur l'alternance, v. Meillet, Introd.⁸, p. 169 Toutefois, le nom est indépendant du verbe et rien n'_{v} rappelle plus dans l'usage le sens de « nourrisson qui tette ». C'est le nom du père, et non celui de la mère au génitif, qui accompagne le patronymique pour la préciser. Le nom de la mère n'est ajouté que dans les tituli étrusques, e. g. CIL I² 2023, C. Proeni(us) Tuine nat(us), dans les désignations d'esclaves qui n'ont pas de père légal, et dans les tituli gaulois. La descendance par la mère n'existe pas légalement; l'indication des deux parents dans les noms propres est également fort rare. et filius, quel qu'en soit le sens premier, est en rapport avec pater beaucoup plus qu'avec māter. La société romaine est fondée sur le régime indo-européen du patriarcat, non du matriarcat. V. Funck, ALLG VII 73 sqq.

Dérivés : filiolus, -la, diminutifs tendres et familiers, M. L. 3302; v. h. a. fillõl; filiaster, -trī, synonyme de prīuignus « beau-fils », M. L. 3297; filiastra; et, dans la langue des Pères de l'Église, filiāliās, filiāliās, filiātiō; filietās = vicrņç; filificium = rexvonota (Cael. Aur.); cf. aussi M. L. 3296, *filiānus.

L'italo-celtique a perdu les noms indo-européens du « fils » (got. sunus, etc.) et de la « fille » (got. dauhtar etc.). Ces noms ont été remplacés par des noms nouveaux, familiers, ou fabriqués. C'est ainsi que le nom celtique de la « fille » est *enigenā « née dans [la famille] », irl. ingen, et le nom irlandais du « fils » est de la forme familière *maqqos (irl. mac, gén. maqi dans les inscriptions ogamiques); l'osco-ombrien a puklo « fils », v. puer. Le lat. filius est de la famille de fecundus, etc. (v. ce mot) ; il a passé du sens de « enfant qu'on élève , au sens de « fils » parce que le vieux nom avait dispara par suite de quelque interdiction et qu'il fallait le remplacer (cf. le groupe slave de déva « jeune fille », due « enfant »). Le nom ne comporte pas de dérivés anciens, La formation féminine de filia est toute secondaire. Sur l'emploi de (g)nātus, (g)nāta comme substituts de filius, filia. v. nāscor.

filix, -icis f. (forme ancienne; le doublet felix est sans doute dù à une dissimilation des deux i, favorisée par l'étymologie populaire, qui rapprochait filix de félix, infélix, cf. Caper, GLK VII 106, 2; on lit aussi dans les manuscrits filex, cf. carex; et à basse époque apparaît une forme filica (refaite sur filicula?), cf. Thes. VI 759, 35 sqq.): fougère. Attesté depuis Virgile. Cf. M. L. 3294, filex; 3298, *filicāria; B. W. s. u.

Dérivés : filicula (filicicula), cf. Plin. 26, 58, polypodi, quam nostri filiculam uocant; Marcell., Med. 25, 37, herbae pteridis, i. e. filiculae, quae ratis gallice dicitur, etc., filictum (fel-; filectum), M. L. 3300; felicata patera dicta, quod ad felicis herbae speciem su caelata, P. F. 76, 14; felicones mali et nullius usus, a felice dicti, id. 76, 21; filicina = radiolus (-um); filicteron (fel-), Diosc., déformation de $\theta\eta\lambda u\pi\tauepi$ ç d'après filix, feliz.

On n'a proposé de rapprochement qu'avec gaul. $\beta \epsilon \lambda$. vovría, v. h. a. bilisa, russe belená, dont le sens « jusquiame » est tout autre. filtrum, -i n. : « lana coactilis » (Gl.), filtra, centones; fil[is]trus : fimbria. Latinisation tardive d'un mot germanique, M. L. 3305; B. W. sous feutre.

- 235 -

^{µain-1} film, -I n. : fil. De là : fil de l'épée (Ennius), fil du discours; ligne, trait et particulièrement « trait du vidiscours; ligne, trait et particulièrement « trait du vidiscours; ligne, trait et particulièrement « trait du vidiscours; ligne, trait et particulièrement « trait du vidans la langue des artistes : sais scitum filum mulieris « un beau brin de femme », Plt., Mer. 755; filum non « un beau brin de femme », Plt., Mer. 755; filum non « un beau brin de femme », Plt., Mer. 755; filum non » alum, Lucil. 816; cf. le sens de « ligne » en français. Toutefois; il est possible que filum, au sens de « forme », appartienne comme figüra à la racine de fingö et qu'il y ait eu à l'origine deux mots différents. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3306.

Dérivés : filo, -ās, substitut populaire et tardif de nēre, cf. neuerant : filauerunt (Gloss.), qu'il a remplacé dans les langues romanes, M. L. 3293, d'où *filandāria, M. L. 3292 a; filāmentum; filātūra, M. L. 3293 a; filātim; cf. aussi *filacia, M. L. 3292, et affilo, M. 1. 260; ezfilo (rare).

Le rapprochement avec lit. giysla (žémaite ginsla), v. pruss. gislo, v. sl. žila « veine, tendon » et avec arm. jil tendon » est séduisant ; le j arménien suppose une aspirée initiale *g^{wh}- comme lat. f. — Peut-être lat. fūnis a-til le même élément radical ; v. ce mot. Cf. aussi fibra.

fimbriae, -ārum f. pl. (le singulier n'apparaît qu'à très basse époque) : franges d'un vêtement. Désigne aussi les tresses d'une chevelure, les radicelles du poireau. Attesté depuis Varron, Gicéron, usuel. M. L. 3308; R W. sous frange.

Dérivé fimbriātus.

Il a été proposé des hypothèses diverses ; aucune ne s'impose. Un mot de ce genre a chance d'être emprunté. Cl. fibra.

fimus, -I m. et fimum, -I n. (les grammairiens le donnent comme masculin et sans pluriel, cf. v. fr. fiens; mais le neutre est aussi employé, sans doute sous l'influence de stercus; dans bien des cas, le genre ne peut être discerné) : fumier (stercus quod a uentre purgatur; stercus animalium; etc.). Ancien, usuel. Souvent joint à stercus, dont il est synonyme et qui a influé sur le genre et sur la flexion; cf. M. L. 3311, fimus et femus, -oris, d'où M. L. 3310, *fimorāre (à côté de *fimāre, M. L. 3307); M. L. 3310 a, *fimorārium.

Dérivé : fimētum, -ī, et *fimita, *femita, M. L. 3309. Le fr. fumier suppose aussi *fimārium, M. L. 3307 a. Influencé, comme fr. fumer (une terre), par fūmus, en raison de la fumée qui s'échappe du fumier en fermentation. V. B. W. sous fumer, fumier et fiente.

Aucun rapprochement sûr. Cf. peut-être suffiō et foeteō, facteō (avec alternance ae/i comme dans aemulus, imitor?).

findō, -is, fidī, fissum, findere (parfait très rare : trois exemples, en dehors des grammairiens, Cels. 8, 4, 6; Amm. 18, 8, 12; Not. Tir. 74, 85; la forme est, du reste, anomale; car un perfectum radical est en principe caractérisé soit par une alternance vocalique, soit par le redoublement; peut-être ancienne forme à redoublement, *fifidi, remplacée par une forme simple tirée des composés) : fendre. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3312. -fidus, -a, -um : second terme de composé, dans bifidus = $\delta_{10}\chi_{10}\delta_{15}$, tri-fidus, etc. Le neutre de fissus, fissum est substantivé dés Plaute avec le sens de « fente » ; Cicéron dit fissum iecoris, N. D. 3, 14, et Celse ani fissa « fissures à l'anus », 5, 20, 5; fissa est à l'origine de fr. fesse, cf. M. L. 3329; B. W. fesse et fesser.

Dérivés en fiss- : fissiō f. (rare) ; fissilis, M. L. 3327 ; fissūra, M. L. 3330 ; fissōrius, -a, M. L. 3328 ; fissiculō, -ās, terme de la langue augurale « découper les entrailles » (cf. fissum iecoris, plus haut) ; fissipes (Auson.) traduisant αχιζόπους.

Le fr. fente suppose un participe * finditus.

Composés : confindō (un exemple dans Paneg. Mess. 173); diffindō « faire éclater en fendant »; spécialement, dans la langue religieuse ou juridique, diffindere diem (dē ōmine) « séparer en deux », d'où « faire remettre » une affaire (differre), cf. fr. disjoindre; effindō (ec-), très rare, un exemple de Manilius, et *exfindicāre, M. L. 3007; infindō : fendre en enfonçant (Vg., Val. Flacc., Dig.); perfindō (Prisc.); *refindicula, M. L. 7154.

Racine bien attestée en sanskrit et en germanique. En sanskrit comme en latin, le présent est à nasale infixée : bhinddmi « je fends »; le passage à la forme thématique s'explique bien en partant du pluriel findunt, cf. skr. bhinddni « ils fendent », du participe présent, etc. La forme en -to-, fissus, est du même type que skr. bhinndh (et bhittam « morceau »). En germanique, la formation du présent thématique got. beita est normale; le verbe y a un sens limité : « je mords », all. beissen. Gr. φιτρός « souche, pièce de bois » peut reposer sur *bhid-tro-, comme l'a vu F. de Saussure; d'autre part, le sens de gr. φείδομαι « j'épargne » peut s'expliquer par l'idée de « se séparer »; mais ce sont de simples possibilités.

fingö, -is, finxī, fictum (finctus à basse époque, cf. Thes. VI 770, 47 sqq., et fr. feint, etc.), -gere : proprement « modeler dans l'argile », cf. figulus « potier », fictilis « modelé dans l'argile », -ia uāsa, etc., et substantivé fictilia n. pl. « vaisselle d'argile »; puis « façonner dans toute matière plastique, façonner la pâte », cf. fictor « pâtissier » et « sculpteur »; fictores dicti a fingendis libis, Varr., L. L. 7, 44, cf. Enn., A. 121; et fictores dicuntur qui imagines uel signa ex aere uel cera faciunt, Serv., Ae. 8, 634 ; figura f. : Varr., L. L. 6, 78, fictor cum dicit fingo, figuram imponit; Isid., Diff. 1, 528, figura est cum impressione formae alicuius imago exprimitur, ueluti si in cera ex anulo effigiem sumat, aut si figulus in argillam manum uoltumque aliquem exprimat, et fingendo figuram faciat. Puis par extension : « façonner » (d'une manière générale, sens physique et moral), d'où « presser, toucher », Ov., F. 5, 409, saepe manus aegras manibus fingebat amicis, et Her. 20, 137; « reproduire les traits de, représenter »; et « imaginer, feindre, inventer »; sens particulièrement fréquent dans l'adjectif fictus, et qui s'est maintenu dans les langues romanes, cf. fr. feindre, M. L. 3313; B. W. s. u. Usité de tout temps.

Nombreux dérivés en fig- et en fict- : figulus m. (et tardifs figlus; figel, dialectal comme famel = famulus, « potier »); fig(u)linus (fig(i)linus) adj., d'où fig(u)lina (ars) f.; fig(u)linum (opus) n.; figulāris (archaique); figulā, -ās (tardif) et ses dérivés, M. L. 3290 a. Figulus est un cognomen fréquent dans les gentes Marcia et Nigidia.

figmen (rare et tardif), figmentum (tardif, appartient surtout à la langue de l'Église, où il traduit $\pi\lambda \acute{\alpha}\sigma\mu\alpha$, $\sigma\tau\eta\lambda\eta$, ποίημα, τὰ γλυπτά, ποίησις, etc.) : représentation figurée, statue, etc.; imagination (sens concret), fable, invention.

figura (formé avec le suffixe -ura directement sur la racine, et non dérivé du supin comme les autres noms du même type) : proprement « plastique »; d'où figure donnée à une chose, configuration, figure : souvent joint à speciës, à forma, habitus, etc. Lucrèce et Cicéron emnloient formae (-mai) figura « la configuration du moule »; au sens concret figura traduit le gr. oyina en mathématique ou en rhétorique; sert à rendre aussi είδωλον. Emprunt savant : irl. figor. Dénominatif : figuro, -ās « façonner, donner figure » qui traduit oxy- $\mu \alpha \tau i \zeta \omega$, cl. Quint. 9, 1, 13, oratio $\delta \sigma \chi \eta \mu \alpha \tau i \sigma \mu \delta \eta$ i. e. figurata par opposition à doynudrioros figuris carens, et qui a donné de nombreux dérivés : figuratio, figuratiuus, etc., tous de l'époque impériale, et des composés : affiguro ; configuro ; configuratio ; defiguro, rare et tardif, M. L. 2518 a; exfiguro; praefiguro, -ratio; refiguro; $transfiguro (= \mu \epsilon \tau a \pi \lambda d \sigma \sigma \omega, \mu \epsilon \tau a \mu o \rho \phi \delta \omega), transfiguratio,$ également tardifs.

Autres dérivés : figürālis, -litās, -liter (tardifs).

-figiës : conservé dans effigiës, v. plus bas.

filum : forme (?). V. ce mot.

fictilis; fictor : v. plus haut (finctor, CGL III 201, 11); fictrīx (Cic.); fictiō : formation, création; fictiō nōminis = bvoµarenoita; f. persōnārum = $\pi po \sigma \omega \pi \sigma \sigma v \alpha \tau$; en particulier dans la langue de la rhétorique « supposition, fiction »; ā fictiōne = $\times a0^\circ$ brábeav; terme de droit fictiō lēgis. Le nom n'apparaît pas avant l'époque impériale; surtout fréquent chez Quintilien, qui l'a peut-être inventé, cf. Inst. Or. 6, 3, 61; fictīcius : inventé, feint (cf. factīcius), frelaté : oleum, uīnum fictīcium (époque impériale); fi(n)ctiōsus; fictōria (ars) (tardif).

Composés : affingō : imaginer en outre, ajouter en inventant, attribuer (faussement); sur lequel Aulu-Gelle a fait affigūrō; confingō : imaginer ensemble, ou concerter; inventer de toutes pièces; dēfingō : façonner (rare), M. L. 2519; diffingō : transformer, relaire; effingō : 1º faire disparaître, d'où « essuyer », Cat., Agr. 67, 2, fiscinas spongia effingant; Cic., Sest. 35, e foro spongiis effingi sanguinem; 2º fingendo exprimere, budǎoœu, reproduire, représenter en relief, ; d'où effigūɛ́s (-gia, archaïque) : portrait, image (généralement en relief), effigie, et effigiō, -ās (depuis Apul.); in- (M. L. 4402 a), per-, re-, trānsfingō, rares et tardifs (en partie d'après le gr. έx-, μεταπλάσσω), qui sont doublés par les composés de figūrō.

La racine i.-e. *dheig'h- fournissait un présent radical athématique dont le véd. déhmi « je lute, je fixe par du mortier » conserve la forme ancienne, et dont got. digands « πλάσας » est une trace. La racine avait deux aspirées, comme on le voit, outre la forme germanique, par osq. f eihúss «mūrõs » et par la comparaison de gr. τεῖχος, τοῖχος « mur, rempart, paroi ». Le g latin s'explique dans fingõ par l'n qui précède, dans figūra par l'u qui suit (cf. liguriõ); osq. feihúss résulte de la contamination de *dheig'hes- et de *dhoig'ho- (cf. les formes grecques τεῖχος, -ouç et, τοῖχος, -ou). Le présent fingõ est du type à nasale infixée, comme pingö, findõ; je latin n'ayant hérité d'aucun perfectum, il a été fait une forme finxi toute nouvelle; l'osque a une forme à redout blement fifikus « finxerit », le falisque a fitad « finxit », cf. fefacid en face de feci), v. Vetter, Hal p. 43; Lejeune, Fest. Sommer, p. 145 sqq. La guttural finale était une prépalatale : l'Avesta a -daēzayeui (i) entasse », pairi-daēza « enclos » (mot que les Grecs ou hellénisé en $\pi \alpha \rho \Delta \delta \epsilon_{IOC}$, et le vieux perse $did\bar{a} \in m_{UV}$ enceinte ». Le thème latin de type *dhinghe/o- sembla se retrouver dans une partie au moins des formes da l'irlandais : com-od-ding « bâtir » (cunutgim « je bâtis " v. Pedersen, Vergl. Gr. d. kelt. Spr. II, p. 505 sqq. La sens propre de la racine est « façonner (de la terre) ». Ca travail de la terre aboutit à faire un tas, un mur de terre : arm. dizanim « ἐπαθροίζομαι » (verbe radical sûrement indigène, et non emprunté à l'iranien), de « tas », ou de la poterie, ainsi got. daigs signifie « argile, Le latin a développé surtout ce second sens, et l'osma offre le premier.

finis, -is (abl. fini, Lucr. 2, 978; Plt., Men. 859; Ca ton. Agr. 28, 2, 113, 2, mais Varron enseigne fine, Ro. man. ap. Charis., GLK I 122, 28; acc. pl. en -eis CIL I² 584, 3, 28, etc.) m. et f.; le masculin est sane doute plus ancien; le féminin est dû à l'analogie des autres thèmes en -i- où les féminins dominent, cf. funis 1º borne (= Spoc), limite d'un champ, d'un territoire cf. finitor « arpenteur », finitumus (-timus) « limitrophe ... confinia. -iorum n. pl. « confins »; Plt., Poe. 49, regiones limites, confinia determinabo : ei rei ego finitor factus sum. Il est difficile de dire ce que finis désignait primiti vement (cf. Bücheler, R. M. 60, 219), mais le caractère matériel de finis n'est pas douteux ; c'est souvent un arbre qui sert de finis, ainsi Varr., L. L. 7, 9, in hoc tem. plo faciundo arbores constitui fines ; Agenn., Grom. p. 31 24 Th., [arbores] finium causa agricolae relinguunt: CI III, p. 944, domus partem dimidiam ... cum suis saepibus. saepimentis, finibus, aditibus... h(abere) l(iceat) : cf. aussi facere finem « mettre un terme »; proprement « placer une borne », cf. gr. τέλος δ'έθηχε Ζεύς χαλώς, Soph Trach. 26; 2º au pl. fines, -ium « frontières d'un pays i et le pays limité par elles, cf. Cés., B. G. 1, 10, 5, in fines Vocontiorum... peruenit. Par extension « fin » (m. λευτή) et « but » (τέλος). C'est dans ce sens que l'em ploie la langue philosophique pour traduire les termes grecs correspondants : de finibus bonorum et malorum. Par contre, dans la langue de la grammaire et de la rhétorique, finitiuus traduit épiorixée, infinitiuus, άόριστος et ἀπαρέμφατος. Finis à l'ablatif s'emploie avec la valeur de tenus « jusqu'à », et comme tenus peut être accompagné de l'ablatif (archaïque; cf. Plt., Men. 859. senem osse fini dedolabo ... uiscera; Caton, Agr. 28, 2, [arbores] operito terra radicibus fini), ou, plus frequemment, du génitif : fine inguinum ingrediuntur mare, Sall., Hist. frg. 3, 38. La construction avec l'ablatif est évidemment la plus ancienne, qu'on y voie un ablatif véritable comme celui que suit tenus et gr. utxe ou un instrumental : osse fini « avec l'os pour limite » Cl. it. fino a.

Ancien, usuel; bien représenté dans les langues romanes, ainsi que finiō, M. L. 3314, 3315; et en celtique irl. finid, britt. fin.

Dérivés : finālis (tardif; surtout terme de gram-

maire traduisant tilzeoç et de philosophie traduisant teluxóç, que Cicéron transcrit en grec sans oser le traduire, Fin. 3, 55, [bona] ad illud ultimum pertinentia; sic enim appello quae teluxó dicuntur; nam hoc ipsum instituamus, ut placuit, pluribus uerbis dicere, quod uno non poterimus, ut res intellegatur); finālitās. finitumus, -timus (cf. maritimus): limitrophe, voisin; [initimī, -õrum: les voisins; finitima, -õrum n. pl. : les pays limitrophes.

$$\begin{split} & \int_{inio}^{nor r \sim} -is: limiter, délimiter (= \delta\rho l\zeta\omega, cf. Cic., finio, -is: limiter, délimiter (= \delta\rho l\zeta\omega, cf. Cic., finio, -is: limiter, suite et moral); par suite et finir * (absolu et transitif) et « déterminer, définir *.$$
 $— De là : finitor, finitio, finitiuus, infinitus et infinito (Cic., Fin. 7, 21 = à metp(a), infinitiuus (sc. modus), infinitãs, infinibilis, tous termes savants (irl. infinit). Composés : circumfinio : limiter tout autour; confinio (un exemple d'Irénée glosé δμορῶ) : dēfinitō = δωρlζω « délimiter, définir, déterminer * (sens physique et moral); définitō : δωρισμός, -tūuus = δωρυστιχός; praefiniō : délimiter par avance, fixer, régler. \end{split}$

Composés de finis : adfinis (af-, ar- d'après Prisc., GLK II 35, 4) : 1°-es in agris uicini, siue consanguinitate conuncti, P. F. 10, 15; cf. Modestin, Dig. 38, 10, 4, 3, adfines sunt uiri et uxoris cognati, dicti ab co quod duae cognationes, quae diuersae inter se sunt, per nuplias copulantur et altera ad altrius cognationis finem accedit...; 2º qui participe à, complice (généralement péjoratif a. culpae, uitid); adfinitās; confinis (cf. conterminus); qui possède les mêmes frontières, limitrophe, συν-, δμ- ορος; confine n., sur le pluriel duquel out été formés confinius, -a, -um, et confinium n., passé en gallois cyffin; confin(làlis, -e.

Aucun rapprochement sûr. Le rapprochement avec figs est possible si l'on admet que finis aurait indiqué une marque, sur un arbre par exemple, v. Tesnière, BSL 30, p. 176 sqq., sur les dénominations slaves; on partirait de *fig-sn-is. Simple hypothèse. M. V. Bertoldi, Mus. Helv. 1948, p. 69 sqq., rapproche finis et fūnis et y voit deux aspects d'un mot « méditerranéen »; la limite d'un terrain ayant d'abord été marquée par une corde. Ce rapprochement, déjà indiqué par Isid., Or, 15, 14, 1, et repris par Bréal, MSL 15, 137, et Niedermann, 61. 19, 7, ne va pas non plus sans difficultés.

lið : v. facið.

Dérivés : firmiter ; firmitās f. : fermeté, solidité, autorité (trad. ἀσφάλεια), M. L. 3319, v. fr. ferté ; firmitüdö f. (même sens que firmitās, mais plus rare, tombe en désuétude après Tacite) ; firmõ, -ās : affermir, for-

- 237 -

tifier ; affirmer, confirmer, M. L. 3318 (a suppléé en français le verbe clore) a fourni le v. angl. feormian : firmator, -tio (rares et tous deux d'époque impériale) ; firmamen (très rare et poétique, Ov., Sén. trag.) et firmāmentum : appui, renfort ; terme de rhétorique « démonstration, argumentation » (cf. confirmātio); dans la l. de l'Église traduit στερέωμα « firmament » (d'où irl. firmamint, britt. ffurfafen). Cf. peut-être aussi les noms propres Fermus et Hirmio (falisque); affirmo. $-\bar{as} = \delta_{iabebai}$, affirmer. Seul le sens abstrait est attesté ; le Thesaurus n'a que deux exemples de affirmāre au sens concret « affermir », et tous deux d'Apulée; M. L. 260 a. De là, dans la langue de la rhetorique, affirmātio (= Siabebalwoic); affirmātīuus (contraires de negătio, negătiuus), et, dans la langue du droit, affirmator ; circumfirmo (Col., c. uitem) ; confirmo : consolider, fortifier, affermir (sens abstrait et concret); confirmer (uni à comprobo) et « affirmer »; confirmatio, attesté à partir de la Rhétor, à Hérennius, terme surtout de grammaire et de rhétorique (= [έπι] δεδαίωσις, έπικύρωσις), -tor, -tīuus; infirmo : fixer dans (Cael. Aur.); offirmo, transitif et absolu : persister, durer (Plt., Tér.) ; endurcir, affermir ; offirmātus : résolu, obstiné ; refirmātus (tardif) : rétabli ; infirmus : faible (sens physique et moral) et, tardif, infirmis, cf. imbecillus, -lis, etc.; infirmitās, M. L. 4403, 4404; infirmo, -as : affaiblir; terme technique « infirmer, annuler » (i. legem, fidem testis, etc. = άκυρος, άκυρόω); infirmātio (terme de Cicéron).

Le rapprochement de firmus avec le groupe de skr. $dh\bar{a}rdyati \ll il$ tient » (v. sous fer(r)ümen et frētus) est d'autant plus séduisant que le sanskrit a des mots importants à suffixe en -m- : $dh\bar{a}rma \notin dh\bar{a}rma\hbar \ll chose$ posée, loi ». On peut aussi penser au groupe de lit. $diržti \ll se$ durcir ». Dans les deux hypothèses, l'ī n'est pas expliqué; s'il n'est pas dialectal (cf. stircus à Lucérie, en face de stercus, et, à Préneste, Mirqurios), il s'agit d'un vocalisme « populaire ».

fiscus, -I m. : panier ou corbeille d'osier, employé surtout dans le pressage du raisin ou des olives (cf. fiscina, fiscella « moule à fromage blanc », fiscellus, P. F. 80, 2, fiscellus casei mollis appetitor, ut catillones catillorum ligurritores); puis « corbeille à serrer l'argent »; de là, sous l'Empire, « partie du revenu de l'État destinée à l'entretien du prince », par opposition à sa fortune personnelle (res priudta principis, ratio Caesaris) et au trésor de l'État (aerārium). Cf. Pseud. Ascon., Verr. 212, 9 Stangl, fisci, fiscinae, fiscellae spartea sunt utensilia ad maioris summae pecunias capiendas. Vnde, quia maior summa est pecunide publicae quam privatae, ut pro censu priuato, « aerarium » dicitur pro loculis et arca thesauri, pro sacello « fiscus ». Inde « fiscus » pecunia publica, et « confiscare » dici solet. Ancien : Plt. (fiscina) et Caton (fiscella), Lucil. (fiscus). Le sens de « corbeille » (à olives, à fromages) s'est conservé dans les langues romanes, surtout dans les dialectes italiens; cf. M. L. 3326, fiscus; 3324, fiscina; 3323, fiscella: 3325, *fiscula (cf. fisc(u)lum dans Isid., Or. 20, 14, 13). Sur une confusion entre fiscina et piscina, v. Keller, Lat. Volksetym., 44. Composé : suffiscus ; -folliculus testium arietinorum, quo utebantur pro marsuppio, a fisci similitudine dictus, P. F. 403, 11.

Au sens de fiscus « trésor impérial » se rattachent fiscālis (-lia n. pl. « tribūta »), fiscārius et confisco, -ās, dont a été tiré fisco (Lex Sal.).

On a rapproché *fidělia*, qui se laisse expliquer par **fides-l*-; on poserait **fid-s-co*-. Mais les sens divergent trop. Terme technique, sans doute emprunté.

fissa : v. findō.

fistula, -ae f. : conduit, tuyau, canal; puis « chalumeau, flùte » (= $\sigma \bar{\upsilon} \rho_{\Gamma} \gamma \xi$); dans la langue médicale, « fistule », peut-être à l'imitation du grec; cf. Cass., Fel. 20, fistulas Graeci syringas appellant et sunt ulcera pendiginosa et intrinsecus callosa neque in cicatricem uenientia. Ancien, technique. M. L. 3332. Diminutif : fistella (Pélagon.), M. L. 3331.

Dérivés : fistulātus, M. L. 3334; fistulāris; fistulōsus; fistulō, -ās (fistulor) = συρίζω, ital. fischiare, M. L. 3333; fistulātor; fistulēscō (Fulg.).

Cf. peut-être les noms propres osques : Fistelu « Fistelia », Fistlus « Fistelī ».

Aucun rapprochement net. Terme technique.

fitilla, -ae f.: sorte de gâteau usité dans les sacrifices. Sans doute terme rituel d'origine dialectale, pour *fictilla; cf. Ernout, *Élém. Dial.* s. u. L'ombrien a fikla « fitillam ».

fiuö : v. figō.

flaccus, -a, -um : pendant, mou, flasque. Surnom fréquent; par exemple du poète Horace; osq. Flakís. Se dit, entre autres, des oreilles, cf. *auriflaccus*, CGL III 330, 46. Attesté depuis Varron. Rare, populaire; M. L. 3343, it. *flacco.* V. B. W sous *flaque*, *flasque*.

Dérivés : flacceō, -ēs; flaccēscō, -is; con-flaccēscō; flaccidus, M. L. 3342 (v. fr. flaistre, d'où flétrir); flaccor m. (tardif); peut-être flacculum (-lus?), mot de sens obscur, cf. Thes. s. u.; Flaccilla (Martial, etc.). Flaccus a la géminée caractéristique des adjectifs marquant une diflormité physique : cf. broccus, lippus, etc., et le vocalisme populaire a. Si ml- peut aboutir à lat. fl-, on rapprocherait gr. dor. $\beta\lambda d\xi$ ($\beta\lambda \bar{\alpha} x \delta c$) « mou, paresseux, sot » et le groupe de irl. mlátih (d'où blaith) « tendre, mou », skr. mlātáh, av. mrātō « amolli par le tannage » et, de plus, gr. $\beta\lambda\eta\chi\rho\delta c$ « faible », plus loin, gr. $\mu\alpha\lambda \alpha x \delta c$, etc. Etymologie séduisante, mais douteuse.

fladō, -ōnis m. : flan, sorte de gâteau. Mot germanique qu'on lit dans Venantius Fortunatus, Vita Radeg. 15, 35. M. L. 3444.

flägitö, -äs, -äul, -ätum, -äre : acriter interpellare, Isid., Diff. 1, 230; cum clamore et pertinacia petere, Differ. ed. Beck 58, 25.

Dérivés et composés : flägitätor, cf. Plt., Mo. 768, sol... quasi flagitator astat usque ad ostium; flägitätiö; dif-, ef-, reflägitö (Catul. d'après repetö).

flägitium, -ī n. : charivari fait à la porte de quelqu'un pour protester contre sa conduite, réclamation bruyante et scandaleuse, scandale; cf. Plt., Mer. 417, neque... quicquam eueniet nostris foribus flagiti; Ps. 556, si non dabis, clamore magno et multo flagitabere (cf. conuīcium); et, par extension, l'action elle-même qui provoque le scandale, « chose scandaleuse, honte » (sens concret; cf. flägitätus, qui se dit des pathici; v. Thes. VI 841, 49; 843, 67), « faute » (sens fréquent dans la langue militaire v. Donat ad Ter. Eu. 382). Cf. Usener, Rh. Mus. 56 (1901) 5 sqq.; M. Reichenbecher, *De uocum quae sunt* « schu *flagitium, facinus » apud priscos scriptores usu*, Iéna, 1919 — Ancien, usuel; *flägitösus* : scandaleux, honteux, de honorant et « déshonoré» (non attesté avant Gicéron). Pia gitium semble formé comme seruitium (à moins qu'il m soit dérivé directement de *flägitõ* comme gaudum gaudeõ, iurgium de iurgõ); *flägitõ* est un fréquentatifi intensif; tous deux ramenent à une forme * fläg « faite du bruit » de * bhläg-, qui est peut-être en alternano avec * bhläg- qu'on a dans *flagrum, flagellum*.

Comme gr. φλοϊσδος « bruit sourd », appartient a un groupe mal déterminable de mots expressifs (cf. *fleö* et plus loin, *plangö*).

flagrõ, -ās, -āul (flagrātus sum, cf. CGL II 72, 29) -ātum, -āre : flamber, être en flammes (flagrat ignis) être enflamme (sens propre et figuré) : flagrant oculi flagrāre ira); brûler (de ou pour). On trouve dans le cod. Justinien 1, 2, 53 (54), 1 et 9, 13, 1 (an 533) lege pression flagrante crimine. Ancien, usuel, classique. Con servé partiellement en roman, cf. M. L. 3348 et 3348 a *flagror. Souvent confondu avec fragrāre dans les ma nuscrits ou dissimilé en fraglāre, cf. Thes. VI 846 1. 30 sqq.

Dérivés et composés : flagranter, flagrantia t.; conflagrō : être embrasé; s'enflammer, brûler, se consu mer (incendiō conflagrāre); conflagrātus « consumé» d'où on a tiré à basse époque conflagrāre transitif conflagrātiō; dēflagrō : 1° être détruit par l'incendie 2° s'éteindre (= dēferuēscō), cesser de brûler (T. L. Tac.); dēflagrātiō. Tardifs : circum-, in-flagrō.

V. sous fulgo. Le sens de flagius épithète de Jupiler dans osq. I uvei Flagiúi est contesté; v. Vetter, Hdb. p. 85.

flagrum, -I n. : sorte de fouet, ou plutôt de martinel, composé de plusieurs lanières garnies de boutons de mé tal ou d'os et qui donnait des coups pesants plutôt qu'i ne cinglait; de la pinsetur flagro, Plt., Mer. 416. Fla grum a tendu à être remplacé de bonne heure par son diminutif flagellum (fragellum dans l'Appendix Prohi, cf. W. A. Baehrens, p. 68), qui désigne un fouet plus léger, cinglant et coupant : sectus flagellis, dit Hor., Epod. 4, 11. Flagellum désigne toute espèce d'objet semblable au fouet; le sens de « liéau » est attesté par S' Jérôme, Is. 28, 33, p. 385, gith et cyminum uirga exutiuntur et baculo quae uulgo flagella dicuntur. Ancien, usuel. M. L. 3346-3347. V. h. a. flegil, etc., « Flegel s; celtique : irl. srogell, britt. flangell, frewyll, gr. mod. eporyéDitov.

Dérivés : flagriō, -ōnis (l. flagrō?), nom donné aux esclaves; formation de type populaire comme uerberō; flagrātor : -es dicebantur genus hominum, quod mercede flagris caedebantur, P. F. 79, 9. Composés : flagrifer (Auson.); flagritrība, hybride formé par Plt., Ps. 137, de flagrum et vpl6ω; cf. ulmi-trība, ferritrībāx. Il n'y a pas de verbe flagrō « donner du fouet-(malgré flagrātor), sans doute à cause de l'homonymie de flagrō « flamber », à laquelle semble penser Plt., Am. 1030, quem... faciam ferventem (synonyme de flagrantem) flagris; flagellō, -ās (depuis Ov.); flagellō-ōnis (Gloss.); flagellātiō (tardif), etc. V. B. W. sous fder. On ne rapproche que v. isl. blaka et blakra « frapper On ne rapproche que v. isl. blaka et blakra « frapper de côté et d'autre ». Terme technique, de formation de formation de côté et d'autre ». Terme technique, de formation d

nee. - inis m. : flamine, titre donné au prètre attaflamen, internet d'une divinité particulière, f. Diālis, Fūri-ché au culte d'une divinité particulière, f. Diālis, Fūriché au cuite a cuite par acuntere, f. Diālis, Fūri-nālis, Martiālis, Volcānālis, etc., cf. Varr., L. L. 5, 84; nälis, marianen, statt, c., a. varr., L. L. 5, 84; 7, 45. Le flämen est distinct du pontifex et de l'antistes. 1 est caractérisé par l'apex de laine qui surmonte son ll est cardination de la sarinonte son bonnet; aussi les Latins, faute de mieux, dérivaient-ils bonnet, auf filāmen, cf. Varr., L. L. 5, 84, et Thes. VI son nom que Usité de tout temps. La forme du mot conraste avec le genre, comme dans augur; cf., toutefois. traste a Certains ont supposé l'existence de *flamo. avils tirent de flāmonium, -ī « dignité de flamine.», cf. du in arthuw, mais flāmonium peut être issu par haplologie de *flāmimonium (cf. pour le suffixe caerimonia, -nium); du reste, les dérivés de flamen sont en Māmin- : flāminica : femme du flāmen Diālis et prêtresse de Junon; flāminius « du flamine », flāminālis, flāminățus, flăminicus, etc. Cf. les noms propres Flāminius. Flāminīnus.

On ne peut donner une étymologie sûre. On rapproche souvent le v. isl. blóta « sacrifier », blót « sacrifice », got. blota « honorer ». D'autre part, on ne saurait tenir pour exclu le rapprochement souvent fait avec le terme religieux skr. bráhma indiquant la « prière », brahmá « prètre », quoique l'ā latin fasse quelque difficulté et que l' de brahmán puisse être ancien; mais le rapprochement de ces mots sanskrits avec v. isl. bragr « poésie » qu'a proposé Osthoff est loin de s'imposer. Ge qui engage à ne pas abandonner le rapprochement séduisant de flämen avec skr. brahmán- m., bráhman- n., c'est la concordance fréquente des termes religieux entre fitalo-celtique et l'indo-iranien. V. Dumézil, Flamenbrahman, 1935.

flamma, -ae f. : flamme (sens propre et figuré). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3350. V. b. all. *Flamma*, britt. *flamm*.

Dérivés : flammula : 1º petite flamme; 2º flamme. bannière, ainsi nommée de sa couleur jaune (Lyd. mag. 1, 8) ou de sa forme, M. L. 3353 ; flammeus : de flamme. enflammé ; couleur de flamme (épithète de diverses fleurs, phlox, pensée, cf. φλόγινος); flammeum n. : voile jaune de flamme que portaient l'uxor flāminis Diālis et toute mariée le jour de ses noces : flammeo amicitur nu vens ominis boni causa, quod eo assidue utebatur flaminica, i. e. flaminis uxor, cui non licebat facere diuortium, P. F. 79, 23 ; de là flammeolus, flammeolum ; flammeārius, -ī : -i infectores flammei coloris, P. F. 79, 19; flammo, -ās : transitif et absolu, sens propre et figuré, « enflammer » et « flamber », M. L. 3352; flammātus sans doute antérieur à flammo; fammābundus, M. L. 3351 ; flammēsco, -is : s'enflammer; flammidus (Apul., d'après fulgidus); flammigo, ās (Gell.), formé comme fumigo; flammosus (rare et tardif).

Composés : inflammõ, ancien, usuel et classique, M. L. 4405, d'où inflammātiö; con-, dē-, suf-flammõ, tous kois tardifs.

Composés en *flammi*-, tous poétiques et pour la plu-Part récents, sauf *flammifer*, et sans doute faits sur le type grec φλογοειδής : flammi-comāns, -cremus, -fer $(= \pi \upsilon \rho \varphi \phi \rho o c)$, -fluus, -gena, -ger (d'où flammigerō, -ās), -pes, -potēns, -uomus.

V: sous fulgo. Le -mm- indique une formation « populaire » expressive.

flasca, -ae f. et flasco, -onis m. : flacon. Mot de très basse latinité, emprunté sans doute au germanique (la glose d'Hésychius, $\varphi(\lambda) & \phi(\alpha) & \phi(\alpha$

flāuus, -a, -um : color uidetur e uiridi et rufo et albo concretus, Gell. 2, 26, 12; traduit gr. $\xi \alpha v \theta \delta_{\zeta}$ « jaune (doré), blond ». Épithète des cheveux; de là le gentilice Flāuius, osq. Flavies « Flāuīī ». Attesté depuis Ennius. Surtout poétique. Fr. flou, v. B. W. s. u. Pour le suffixe, cf. furuus, fuluus, giluus, heluus. Sur un croisement avec blāuus, v. Sofer, p. 108.

Dérivés : flaueo, -ēs ; flauidus, M. L. 3361 (conservé dans un dialecte italien du territoire des Hirpini) ; flauēsco, -is. Composés tardifs : flauicomāns, -comus, poétiques (= $\xi \alpha v \theta \circ x \delta \mu \eta \varsigma$).

Adjectif sûrement ancien, mais aucun rapprochement net : l'adjectif poétique florus ne se laisse rapprocher que si l'on admet le passage de *-ōwos à -āuus, comme dans octāuus — si l'ā de octāuus ne provient pas d'une dissimilation. Le rapprochement de fel « fiel » et de lit. geltas « jaune », etc., se heurte au fait que la racine, ici monosyllabique, ne rend pas compte du vocalisme de flauus. La racine de lit. žélti « verdir » et de gr. χλωρός (v. holus) semble dissyllabique, ce qui irait avec flauus (de *bhl-wo-s), mais ne concorde pas avec le f initial. On pourrait rapprocher aussi v. isl. blar « bleu sombre », v. h. a. blāo, qui ont aussi le suffixe -wo- usuel pour les adjectifs désignant les couleurs : la racine occidentale serait *bhlē-, *bhlō- (dans lat. flōrus ; flāuus est ambigu). Enfin, M. Niedermann, I. F. 15, 121, a mentionné lit. dùlsvas « grisâtre », qui expliquerait f, mais va médiocrement pour le sens (v. fuluus). On ne peut rien décider, quoique la parenté de ces mots soit vraisemblable.

flazzus (flazius) : épithète de Jupiter, CIL X 1, 1571 (inscription de Pouzzoles), sans doute identique à flagius, avec palatalisation. V. flagrō, in fine.

flebotomus : v. phle-.

flectō, -is, flexī, flexum, flectere : courber, fléchir, infléchir (sens propre et figuré comme le gr. $\varkappa (\mu \pi \tau \omega)$. Par extension « faire tourner, diriger la marche de, diriger »; et aussi « détourner, changer »; cf. Enn., A. 203, quo uobis mentes, rectae quae stare solebant | antehac dementes sese flexere uia(i)? Dans la langue de la grammaire : « fléchir » ($\varkappa (\mu \pi \tau \omega)$) et « dériver »; flexus a le sens de περισπώμενος. Ancien, usuel; mais peu représenté en roman. M. L. 3365, B. W. sous flancher et M. L. 3369 a flěxus. Irl. slechtaim.

Dérivés : flexus, -ūs m. : inflexion, détour, etc., d'où flexuõsus; flexuõsitās; flexiõ; flexūra : courbure; flexõ, -ās (Caton), M. L. 3368; flexilis, flexibilis et inflexibilis = ëxcurroç Composés poétiques en flex(i)- : flexanimus, flexiloquus, flexipedēs (hederae), cf. xaµψtπους, dont le sens est d'ailleurs différent. Certaines formes romanes supposent aussi *fleeti-

cāre (?), cf. M. L. 3366; mais *conflexīre, ibid. 2136. est des plus douteux.

Composés : adflecto (rare), M. L. 262; circumflecto : deflecto : détourner et « se détourner » ; deflexus, -us m. ; inflecto : infléchir ; inflexio ; reflecto : courber, détourner en arrière, retourner; reflexio; reflexus, -us m. (Macr., Apul.), calques du grec.

La formation est la même que celle de plecto, necto; la racine ne se retrouve pas ailleurs. Si f peut représenter ph. comme on l'a supposé sous fallo, on pourrait envisager que la forme flec- supposerait une forme populaire à côté de plecto; un *phlek- aurait existé à côté de *plek-. Mais il n'y a aucun témoignage à ce sujet.

1º flēmina, -um n. pl. (le singulier est mal attesté) : -a dicuntur cum ex labore uiae sanguis defluit circa talos, P. F. 79, 14; 2º fleumon : - est feruor stomachi. Isid. 4. 7. 7. Déformations du gr. pleyµový sous l'influence du type en -men, -minis (cf. tormina, uermina) (devenu flegmön, -onem dans Végèce) ; avec -yu-> -um-. cf. fleuma = φλέγμα (Cael. Aur.); pegma non peuma. App. Pr. 85; sauma < sagma. - Flēmina est attesté depuis Plaute et usuel dans la langue médicale au sens de « inflammation des jambes »; le fleumon d'Isidore est un autre emploi du grec.

Dérivé : flēminosus (Chir.).

fleo, fles, fleui, fletum, flere : -re est cum uoce lacrimare. Serv., Ac. 11, 59; = όδύρομαι « pleurer, verser des larmes ; pleurer sur » (transitif et absolu ; sens propre et figuré). Ancien et usuel, comme fletus « fait de pleurer »; mais appartient surtout à la langue écrite (dans la Vulgate, xλaίω est le plus souvent traduit par ploro; cf. W. Baehrens, Skizze d. lat. Volksspr., p. 52). Les grammairiens le différencient de lacrimare, plorare, cf. Differ, ed. Beck, p. 66 : lacrimare leuis strictura cordis est, flere grauioris affectus est, plorare uiolentioris; mais la différence n'est pas observée pratiquement, cf. Serv., Ac. 6, 427, sane ploratus tantum lacrimarum est, planctus, tantum uocum, fletus ad utrumque pertinet, quae plerumque confundunt poetae. Il est joint à lacrimare par Ennius, A. 103, sans que le sens diffère beaucoup : maerentes, flentes, lacrimantes; cf. Ov., M. 7, 683, flentibus haec lacrimans heros memorabat, à côté de 14, 305, flentem flentes amplectimur. On comprend que le verbe n'ait pas survécu dans les langues romanes, où il faisait double emploi avec lacrimare, qui avait l'avantage d'être plus plein, plus régulier et d'être associé à un nom, lacrima : et avec plangere, plorare, de sens plus expressif : v. Löfstedt, Philol. Comment. z. Peregr., p. 320 sag.

Dérivés et composés : flētus, -ūs m. : flēbilis, qui, appliqué à une voix plaintive, douloureuse, brisée par les larmes, a pris le sens dérivé de « faible » qu'il a conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 3362, B. W. s. u. ; exclusus flebile cantat amans, Ov., Rem. Am. 36: daemones flebilius ululant, Paul. Nol., Carm. 20, 57. Dans certains parlers de France, un affligé est un infirme; fletifer (Aus.); af-fleo (Plt., d'après arrideo); defleo et, tardifs et rares, circum-, con-, ef-fleo.

Appartient à un groupe de mois expressifs dont les formes varient d'une langue à l'autre; cf., en latin même, flāgitō, flīgō, et, en dehors, v. isl. belia « mugir »

et bylia « résonner fortement », v. h. a. bellan « aboyer et bylta « resonner to tomonto, , auoyet, lit. bilóti « parler » et lette biluot « pleurer », lit. bals lit. bilott « parler » et avec avec avec i, at ads « voix », skr. bhaşati « il aboie » et bhāşate « il parle , αλήναφος « bavardage ». Le sens originel du verbe s'étai affaibli, flēre a perdu sa raison d'être et n'a été mai tenu que par la tradition littéraire.

fleumon : v. flēmina.

flexuntes (flexuntae, Varr. ap. Serv., Ae. 9, 603) equitum nomen saepe uariatum est... Celeres sub Rom regibusque appellati sunt, deinde flexuntes, postea tra suli, Plin. 32, 35. Sur les diverses formes du mot dan les manuscrits, v. Thes. s. u; dans Hesychius 248, 500 on lit φλεξεντιής.

M. Vendryes, Rev. Celt., 40 (1923), p. 430, en faita participe d'un verbe *flexo de *dhlegh-s-e/o-, désider tif de la racine occidentale *dhlegh- qui marque l'obl gation. Le mot aurait désigné ceux qui « étaient obli gés » au service par le fait qu'un cheval leur était donné par l'État (equites equo publico), soit ceux qui, après recognitio equitum, étaient reconnus comme ayant drei à un cheval. Mais le mot peut être étrusque, comma trossuli, et la formation est en faveur de cette derniero hypothèse (cf. Accheruns, Arruns, etc.).

flīgō, -is, -xī, -ctum, -ere : battre. Très rare et an chaïque (Liv. Andr., Acc.) ; flīctus, -ūs m. « choc, coup également rare, a été repris aux archaïques par Virgile Silius, Ausone; cf. Serv., Ae. 9, 664. Par contre la composés à préverbe sont usuels :

af-flīgo : abattre (sens physique et moral), M. L. 263 afflictus, -ūs, afflictio (tous deux rares et tardifs); afflic tor ; afflicto, -ās intensif de affligo ; confligo (transitif absolu) : « heurter » et « se heurter » fréquent dans langue militaire : « se rencontrer avec » ; d'où conflictus -ūs (irl. conblicht), -tio, rares tous deux; confliguin (tardif) ; conflicto, -ās et conflictor, -āris (transitif et ab solu); conflictātio; effligo : abattre; efflictim adv. ar chaïque, toujours avec amāre, deperire, etc.; efflicto de (Plt.); inflīgō : synonyme fort de iniciō : heurter contre lancer contre, infliger à ; inflictus, -ūs, -tio, tous deur rares et tardifs; profligo (proflictus dans Aulu-Gelle 15 5, 2).

Un intensif-duratif en -ā- est attesté par le composé proflīgo, -ās : abattre, achever, ruiner (ancien, class sique), d'où profligator, -tio. Cf. aussi confligatio, N'est pas représenté dans les langues romanes.

Appartient à un groupe de mots expressifs qui di vergent entre eux; cf. lette bliezt « battre » (et blaizil v. sl. blizná « cicatrice », gr. θλίδω et φλίδω « je serre j'écrase ». Le germanique a, avec -u-, got. bliggwan v. h. a. bliuwan « frapper », et le grec a une autre forme dans φλάω « je meurtris, je broie » et φλαδεῖν « déchire avec bruit ». Cf. les autres mots expressifs à fl- initial flo, fleo, fluo, flagitium, flagrum.

flo, -as, -aui, -atum, -are : souffler (transitif et ab solu); technique « fondre » (le métal pour la monnaie aes flātum, etc.). Ancien, usuel.

Dérivés : *-flo, -onis dans ciniflo ; flator, -oris m « souffleur, fondeur » et « joueur de flûte »; flatilis flātus, -ūs m. : souffle, vent ; flātūra (tardif, ainsi que ses dérivés flaturalis, flaturarius) ; flamen, -inis II équivalent poétique de πνεύμα, usité surtout au plu

riel; inflämen (Fulg.); fläbrum (surtout au pluriel) : nel, ", ", au plurier, au plur fabra poor q = πνευματώδης, πνευματι-arbilis « de souffle, d'air » = πνευματώδης, πνευματιkog et inflabilis (rare et tardif); flabellum « éventail, soufflet ", M. L. 3338 et *flabiolum, 3339, B. W. sous fageolet; flabulare, M. L. 3341; flabellifera (Plt.); flahellő. -ās; inflābellātus (Tert.).

A flo, à l'époque impériale, tend à se substituer une A lu, a substituer une forme plus pleine flato (cf. năto et no), -ās attestée depuis Arnobe (avec un composé reflato dans Oribase), qui arnoue (a.s.é en roman : it. fiatare, prov. flazar, M. L. seule a pure a proman a conservé aussi flatus et *flator (absrait, contamination de flātus et de foetor); cf. M. L. 1358 et 3359; B. W. sous fleurer.

Composés : af-flo : souffler vers ou contre, insuffler. inspirer (= $i\pi i \pi v \epsilon \omega$, $x \alpha \tau \alpha \pi v \epsilon \omega$); afflatus, -us m., M. 1. 261, et *inafflö, 4331; circumflö; conflö : réunir ou former en soufflant, fondre (une statue, etc.), d'où, sens fouré, « former, forger, réunir », etc., employé souvent par image sans que le sens étymologique apparaisse. Apparaît à basse époque comme synonyme de inflâre gonfler », sens technique, peut-être ancien dans les langues romanes : ital. gonfiare, etc., cf. M. L. 2135 : Asfa (rare) : souffler sur et « faire fi de »; difflo ; souffler an tous sens ; efflo : exhaler ; in flo : souffler dans ou sur. enfler, gonfler (sens physique et moral, cf. tumeo), enfler le ton; M. L. 4406, inflatus, -ūs m.; inflatio « enfure. gonflement; flatulence » et « inflammation »: M. 1. 4407, perflo : souffler à travers ; perflatus, -us : per-Anbilis : perméable à l'air, et aussi « capable de vibrer aux souffles »; proflo; reflo; souffler en arrière. M. L. 7155 ; sufflo : souffler, gonfler, M. L. 8430. A remplacé dans tout le domaine roman ; sufflatio : exsufflo et ses dérivés, qui dans la langue de l'Église ont pris le sens de « exorciser, exorciseur », d'après gr. ἐκπνέω (britt. eissufflat « détracteur »?).

Il n'y a aucun correspondant exact. Mais il y a des mots expressifs présentant la même initiale : v. h. a. bläen, v. angl. bläwan « souffler », et aussi v. h. a. bläsan (même sens), avec $-\bar{e}$ - en face de la forme latine en $-\bar{a}$ -. Les autres mots à fl- initial sont aussi à rapprocher : v. fleo, fluo, et surtout le groupe de follis.

floccos (floces) : - ... prisca uoce significare uini faeam e uinaceis expressam, sicut fraces oleis, Gell. 11, 7, 6. Attesté depuis Caecilius ; rare, technique. Floces semble confirmé par le lucquois fiogia, M. L. 3376. Comme fracës et faecës, mot technique de la viticulture, non indo-européen.

floccus, -ī m. : flocon de laine; duvet. Le génitif s'emploie dans la langue familière avec les verbes d'esume : floccī faciō, pendō dans le sens de « faire peu de cas de », comme notre « pas un fétu ». Cf. naucus. Anden, usuel. Panroman, M. L. 3375; B. W. floche et flocon, et passé en germanique : v. h. a. floccho.

Dérivés : flocculus, M. L. 3374; floccosus, M. L. 3373; peut-être flocco, -ās, cf. Thes. s. u.; floccim : fortuitu, i. e. subitaneo casu (Gloss., où il y a peut-être confusion de deux gloses).

Composé : dēfloccō, -ās « dégarnir de sa laine » (mot de Plt, Cas. 967) ; *dēfloccātus* : dégarni de sa laine, c'est-àdire de ses cheveux, Plt., Ep. 616. Mot expressif qui n'a pas de correspondant exact.

florus, -a, -um : blond (se dit des cheveux; de là son emploi comme cognomen). Adjectif de la poésie archaïque, synonyme de flauus d'après Servius, Ae. 12, 605, qui l'attribue au sermo Ennianus. Rare, souvent confondu avec *floreus*, dont il n'est pas parent, au moins immédiatement

fluō

V. flauus. Même suffixe que dans χλωρός, ἐρυθρός.

flös. -öris m. (trace isolée de neutre dans Tér., Eu. 319, où A¹ a flos ipsum? Le témoignage est plus que suspect : sur d'autres traces de neutre à basse époque, v. Thes. VI 927, 61 sqq.; sur des traces de féminin, ibid. 70) : fleur; puis, par image, 1º la fleur apparaissant comme la partie la plus belle de la plante, dont elle se détache par sa place comme par son aspect : flos salis (= άλος ἄνθος), f. nitrī, aeris, derāminis, plumbī; f. farīnae; puis f. poētārum, f. iuuentūtis (= ήδης άνθος) f. Italiac, etc. ; 2º la floraison étant considérée comme la plus belle époque de la plante, f. aetatis « la fleur de l'âge »; 3º en considérant l'odeur, f. uini « le bouquet du vin ». La première barbe étant comme la fleur des joues, Virgile dira, Ae. 8, 160, prima genas uestibat flore iuuentas en songeant sans doute au gr. $\alpha v \theta \epsilon \omega$ (v. λ . 320). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3382.

Dérivés et composés : floreus ; Flora « Flore »; florālis, cf. vest. mense Flusare « mēnse Florālī », et roum. florar « avril », M. L. 3378; floreo, -es (*florire dans les langues romanes, cf. M. L. 3380) : celtique : britt. flur, Fflur; defloreo (Col.); praefloreo (Plin.); floridus, M. L. 3379; floretum (Gloss. d'après dumetum, etc.); floriārium (cf. uiridiārium; tardif et rare); floresco, -is; de-, ef-, in-floresco, M. L. 4408; re-floresco; florulentus (tardif, d'après rorulentus); florosus (Ven. Fort.); flosculus; floscellus (Apul.); floscellarius et *flöriscellus, M. L. 3381; deflörö, -as; deflöratiō, -tor (tardif, langue ecclésiastique, cf. gr. ἀπανθέω, άπανθίζω); praefloro ; praeflorātus (époque impériale = προανθέω); florifertum : dictum quod eo die spicae feruntur ad sacrarium, P. F. 81, 5 = avoopoola sans doute forme récente bâtie sur florifer; flori-color, -comus; florifer (= ἀνθοφόρος), -ger, -genus, -legus (= ἀνθολόγος), -parus, tous poétiques.

Le mot est italique commun ; on le voit par les dérivés osq. fλουσοι « Floro », Fluusaí « Florae », Fiuusasiais « Flōrālibus », sabin Flusare « Flōrālī ». Élargissement par -s- (suffixe nominal -es- ou suffixe de désidératif ?), qui a un pendant en germanique : m. néerl. blösen « fleurir », v. angl. blostma « fleur ». L'élément radical n'est connu que sous la forme *bhlō-, dont le celtique et le germanique ont des dérivés divers : irl. blath, gall. blawd « floraison » et got. bloma (masculin) « fleur », v. isl. blom « fleur » (neutre) ; v. h. a. bluot et v. angl. blaed « floraison »; v. sax. bloian « fleurir ». V. folium et peut-être flāuus.

fluo (graphie flou- dans conflouont, Sent. Minuc., 117 av. J.-C.; sur la valeur de cette graphie, v. Niedermann, Mélanges F. de Saussure, p. 58 sqq., et L. Havet, Man. de crit. verb., § 914), -is, -xī, -ctum, puis -xum. -ere : couler (= $\dot{\rho}\dot{\epsilon}\omega$); par extension « s'écouler, couler uniformément, tomber mollement; se laisser aller sans retenue »; cf. fluēns, fluxus. Ancien, usuel. Non roman (v. colāre).

Dérivés et composés : fluor, -oris m. : écoulement,

flux, diarrhée (cf. ῥεῦμα, ῥεῦσις); en particulier au pluriel « flux menstruel », sens conservé en roman, of fr. fleurs, M. L. 3390 ; B. W. sous fleur ; Fluonia. surnom de Junon : -m Iunonem mulieres colebant quod eam sanguinis fluorem in conceptu retinere putabant. P. F. 82, 4; fluidus (fluuidus, Lucr, 2, 464, 466, d'après <u>uuidus</u>) : fluide, mou : fluido, -as (Cael, Aurel.); fluentum (neutre d'un adjectif fluentus. cf. cruor-cruentus : ou plutôt tiré d'un ancien nominatif pluriel de fluens, fluenta? Cf. Leumann, dans Stolz-Schmalz, Lat. Gramm., 5e éd., p. 196 a, a), attesté surtout au pluriel fluenta, -orum « flot, courant »; fluentisonus (Catulle: cf. clāri-, raucisonus, trad, de πολύωλοισβος sans doute d'après Ennius) : fluento. -ās (Ven. Fort.); fluentia, -ae (Amm. Marc.); fluibundus (Mart. Cap.) : fluēsco, -is : devenir liquide ou fluide (Aug.): fluito (fluto. Lucr.). -as : flotter : -fluus « qui coule ». Sert de second terme à de nombreux adjectifs composés, comme gr. - pooc : d'abord aux adjectifs correspondant aux composés de fluo : profluus, perfluus, superfluus, confluus, etc. (auxquels correspondent souvent des noms en -fluuium, profluuium, confluuium, etc.), ensuite à des composés artificiels et poétiques : tābifluus, dulcifluus, blandi-, splendi-fluus, etc. : cf. le type grec xallippooc.

flūmen, -inis n. (cf. ἑεῦμα) : courant, eau qui coule (sens conservé en poésie, fluuius désignant plutôt le fleuve) ; cf. Varr., L. L. 5, 27, fluuius, quod fluit, item flumen : a quo lege praediorum urbanorum scribitur : « stillicidia fluminaque ut ita cadant fluantque »; puis

« fleuve, rivière » (sons propre et figuré). M. L. 3388. Dérivés : *flūmineus* (poétique) ; *flūminālis* (bas latin)

et trānsflūminālēs (Gloss.) : Flumentana porta Romae appellata quod Tiberis partem ea fluxisse adfirmant, P. F. 79, 21. Flūmentāna est sans doute fait d'après Nōmentāna porta e la porte de Nomentum »; cf. Keller, Lat. Volksetym. 23.

fluuius, -ī (fluuius, Sent. Minuc.) m. (fluuia f. dans Accius et dans Sisenna d'après Non. 207, 6) : fleuve. Ancien adjectif; cf. pluõ/pluuia; classique, mais moins fréquent que flūmen et évité par César. M. L. 3391 (formes savantes). Noter le genre animé en face de flūmen. Fluuius a désigné d'abord le fleuve, personnifié et divinisé; cf. gr. Iloraµóç « le dieu Fleuve ».

Dérivés : fluuiālis (et trānsfluuiālis, langue de l'Église, hébraïsme) ; trānsfluuiō, -ās ; fluuiāticus ; fluuiātilis ; fluuiātus « trempé dans l'eau courante » (Plin.) ; fluuiolus.

Composés : diffluuiō, $-\bar{as}$: diviser en deux courants ; terme technique, cf. Colum., d. uitem : quadrifluuium : qui coule (ou se sépare) en quatre directions (terme technique, Vitr.), cf. quadrifluus (Prud.).

Dérivés en fluct-, flux- : fluctio : mot de Pline et de Caelius Aurelianus traduisant ἐεῦσις et ἑευματισμός et synonyme de fluxus, -xiō, prōfluuium.

fluctus, -ūs (et aussi flucti, fluctuis, cf. Thes. VI 945, 15 sqq.) m. : courant, flot; spécialement « flot de la mer » (surtout au pluriel dans ce sens); et par suite « agitation, tempéte ». Cf. gr. xūµa. M. L. 3385.

Dérivés : fluctuō, -ās et fluctuor (T.-L., Sén., Plin.) : être agité par les flots, s'enfler, se soulever ($= xo\mu\alpha two$), flotter; * fluctulāre, M. L. 3384); fluctuātiō (langue impériale, rare); fluctuātim (archaïque), fluctuōsus = xoματίας, κυματόεις. Nombreux composés poétique flucti-cola, -color, -fragus (= κυματοαγής, κυματολί -gena, -ger, -sonus, -uagus, etc.

fluxus, -a, -um : qui coule, d'où « flottant, flui fluxus, -a, -um : qui coule, d'où « flottant, flui lâche, mou » (sens physique et moral), d'où fluxo, « (inscription chrétienne) ; fluxus, -ūs m. : écoulemen flux. Non attesté avant Pline, M. L. 3394 ; fluxiô f. [b latin] ; fluxūra (Colum.) : liquor mustī, jus de rais moût ; fluxilis, -ibilis (bas latin) ; fluxuātio (Ital fluxuõsus (Gloss.) ; *fluxina ; *fluxināre, M. L. 339 3393. Pour la formation, cf. le type, sans doute ancie nement désidératif, de luxus, noza, etc.

Composé de fluõ : affluõ : couler vers, affluer se propre et figuré, cf. Cic., Diu. 1, 61, siue deest natur quippiam, siue abundat atque affluit), d'où « être aba damment pourvu de », affluentia.

 $\bar{a}flu\bar{a}$? : verbe qui semble avoir été inventé pour ta duire le gr. $d\pi \circ \rho p \epsilon \omega$, sur le modèle de *abundo*. Le pa souvent confondu avec *affluo*; cf. Thes. s. u.; Have Man. de crit. verb., §§ 155 et 938.

confluo : se réunir en coulant, confluer (sens propres figuré), dont le participe Confluentes et son dérivé Ca fluentia ont joué un grand rôle dans la toponymie P. W., IV 871 sqq., et fr. Conflens, Conflans, folens, Conffoulens, all. Coblentz, M. L. 2136 a; con fluus : confluuium (Varr.), cf. compluuium ; conflui -xus (bas latin) ; confluges, -um (scil. aquae), archaim confluent de plusieurs cours d'eau; defluo : coula de haut en bas; dériver de (sens propre et figure et aussi « se perdre en coulant, s'écouler entièrement s'évanouir ». Tardifs : defluus, defluuium (Plin.); fluxus, -xio; diffluo : s'écouler de toutes parts (sen propre et figuré); effluo; influo : couler dans ou su se glisser, s'insinuer dans; influus, -xus, -xio, tardife interfluo; praefluo (époque impériale) = $\pi poppé\omega$; praefluo terfluo (Caton); profluo : couler en avant, prendre source dans; profluuium, etc.; refluo; subter-, superfluö; trānsfluō.

Ce groupe de mots remplace le groupe indo-europée de skr. s. ávati « il coule », gr. péw, etc., qui n'est par représenté en latin, alors que le celtique en a plusieur formes nominales; ainsi irl. srúaim « cours d'eau » e face de lat. flumen. L'élimination de *sreu- a pu éta favorisée en latin par l'homonymie qui se serait produite avec le groupe de fruor. - Avec fruor, le group de fluō a en commun d'avoir des formes avec et san gutturale : fluo, fluuius, -fluus et fluxi, confluges, flu tus. Le cas est d'autant plus embarrassant que, aprè u, le gw semble s'être réduit à g dès l'indo-européen. Peut-être y a-t-il eu contamination du groupe inde européen de *sreu- « couler », qui aboutissait en latin *frou-, et d'un groupe *bhleu- qui indique l'émission d'un liquide (influence de pluo?). Le groupe slave de sl. bljujo « je crache » (serb. blüjjem « je vomis ») semb indiquer un ancien *bhlēu-. Le grec a φλύω « je sourd je coule en abondance », ἀποφλύεσθαι ἀπερεύγεσθ Hés., à quoi se rattachent des noms d'êtres divins ind quant ce qui sort en abondance : Φλοΐος, Φλοιά, surnom de Dionysos et de Korè, en tant que dieux de la vér tation, et Pleus (éphés. Pleus), autre épithète de Die nysos. Ce serait le substantif actif flouius/fluuius aurait entraîné le groupe. — A côté de φλύω, le gree aussi des formes élargies par -g- : φλύζω « je sourds !

elvépλuξ (-φλυγος) « ivre de vin » qui rappellent lat. fuß. Originairement, ce groupe diffère essentiellement fuß. Originairement, ce groupe de *sreu- se rattache à une de celui de *sreu-. Le groupe de *sreu- se rattache à une racine simple signifiant « aller, glisser ». Le groupe de *bhleu- se rattache à une racine simple signifiant « se *bhleu- se rattache à une racine simple signifiant « se sonfler ». Le présent φλώω signifie « je déborde », φλώxgonfler ». Le présent φλώω signifie « je déborde », φλώxgonfler, ». Te présent φλώω signifie « se erait de la notion de « se gonfler, sortir en coulant » que serait venu le sens de fluõ, sous l'influence de *sreu- que remplaçait ce groupe en latin. On ne peut qu'entrevoir ici une histoire compliquée.

flustra, -ōrum n. pl. (singulier mal attesté) : — dicuntur cum in mari fluctus non mouentur, quam Graeci $\mu\alpha\lambda\alpha$ xlav uocant, P. F. 79, 11; Suét. ap. Isid., Nat. 44, flustrum (flustra sunt Gloss.) motus maris sine tempestate fluctuantis, unde Naeuius Bello Punico (frg. 51) sic ait : onerariae onustae stabant in flustris, ut si diceret, in salo. Mot sans doute archaïque (repris par Tert., pall. 2) de sens mal fixé. Apparenté à fluõ?

flüta, -ae f. : sorte de murène, originaire de Sicile; cf. Varr., R. R. 2, 6, 2; Macr., Sat. 3, 15, 7. Peut-être emprunt au gr. $\pi\lambda\omega\tau\gamma$ (cf. plotta), par un intermédiaire osque, d'où l'ā rendant un \bar{o} , et influencé par un faux rapprochement avec fluõ.

focāle : v. faux.

focilo : v. foueo.

focus, -I m. : foyer (domestique, demeure des dieux Lares, Pénates), par opposition à āra; de là pro ārīs et focīs. Ancien, usuel. Sens propre et figuré. Signifie aussi «feu, habitation». Le sens de « foyer » est voisin de celui de « feu » et, dans la langue populaire, focus s'est substitué à ignis, cf. focum facere. Dans la langue des traducteurs de la Bible et dans celle des médecins, focus traduit déjà le gr. $\pi \bar{\nu}_p$. Aussi est-ce focus et non ignis qui est représenté dans les langues romanes. Panroman. M. L. 3400; et celtique : britt. foc.

Dérivés : foculus, \overline{i} m. : petit foyer (de l'autel) (cf. fōculum, sous foueō); foculāre n.; focārius, -a : esclave, garçon ou fille de cuisine; focāria « concubine », Cod. Just. 5, 16, 2; focācius, depuis l'Itala (f. pānis, focācea « fouace », M. L. 3396; et germanique : v. h. a. fohanza); focāris (petra) « pierre à feu », Isid. 16, 4, 5; cf. M. L. 3398 et 3399, *focīlis. Pour *affocō, v. B. W. sous affouage.

Une racine de forme *bhok- n'est pas normale en indo-européen. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le mot arménien, également isolé, boç « flamme », dont la forme ne répond du reste pas exactement à celle de focus. Mais les Latins ont rapproché focus de foueō, comme il est naturel.

lodiö, -is, födī, fossum, -ere (un doublet fodire est attesté également dans Caton, Plaute (ecfodirī, Mi. 315, 374) et, dans la latinité impériale, chez Columelle, Ulpien, Ammien, Gromatici, Dioscoride; Ennius emploie d'après fodere un participe fodentës, A. 504; l'abrégé de Festus, 74, 13, signale un infinitif d'un intensif-duratif en \overline{a} , fodare): fouir, fouiller, creuser, percer; $= \sigma x \pi \pi \pi$, $\delta \phi \phi \sigma \omega$. Ancien, usuel. M. L. 3401, fodere (et fodire, cf. fr. four).

- 243 -

Dérivés en fod- et en foss- : fodicō, -ās, formation populaire; cf. fricō, uellicō (à côté de friō, uellō) : fouir, percer, M. L. 3403; *fodiculō, -ās, M. L. 3404; fr. fouger et fouiller.

fodīna f.: mine, M. L. 3404 a (argenti-, auri-fodīna); fossa f.: fosse, M. L. 3460, britt, fos; fossō, -ās (et confossō); fossātum n. (langue des arpenteurs et des militaires comme uallātum): fossé, M. L. 3461; fossula, M. L. 3462 a; fossīō (terme technique de la langue rurale); fossōr (item); fossilis « qui effodī potest »; fossōrius; fossōrium n. « bêche », M. L. 3462; fossūra (Vitr., Colum.); fossīcius (Varr., Vitr.); fossārius m. (bas latin): fossoyeur; fossibilis (Arn.).

Composés de fodio : confodio : creuser, et spécialement « percer d'un trait, transpercer » (aspect déterminé; sens physique et moral); circum- (v. B. W. serfouir); dē-, ef- (ec-) et peref-, in-, M. L. 4409; inter-, M. L. 4489 a; per-, prae-, re-, suf-, trāns-fodio; refossus, M. L. 7157.

Le présent fodiō suppose un présent radical athématique à vocalisme e/o qui, comme la plupart des formes de ce type, a disparu presque partout, mais dont le baltique et le slave ont aussi des restes importants sous des formes diverses : v. sl. bodo « je pique » (aor. basū), lit. bedù « je pique, je creuse » et badaū, badýti « piquer, heurter », lette bedu et bežu « je creuse », v. pruss. embaddusisi « plongés » (au figuré, dans le malheur). Pour le sens, cf. lette bedre « fosse », v. pruss. boadis traduisant all. stich, et, en celtique, gall. bedd « tombeau »; got. badi n., all. Bett.

foedus, -eris n. (ancien *bhoid-o/e-s; cf. foideratei, SCB; foidere, abl. Lex Iul. mun.; v. Thes. s. u. 1001, 81 sqq.): traité (public ou privé). Usité de tout temps. Non roman.

Dérivé : foederātus, qui a sans doute remplacé un ancien foedustus (cf. onustus et onerātus, scelestus et scelerātus) ou plutôt *feidustus dérivé de *feidos, forme de neutre ancienne à diphtongue -ei-; cf. Varr., L. L. 5, 86 : foedus quod fidus Ennius scribit dictum; et fidustus dans P. F. 79, 26 : fidusta a fide denominata quae maxime fidei erant. — De foedustus les gloses ont conservé le composé confoedustus (à côté de confoedītus), non attesté dans les textes. — De foederātus a été tiré à basse époque le verbe foederō, -ās (depuis Min. Fel.), sur lequel a été créé confoederō, confoedītuō.

Dans le composé archaïque et poétique foedi-fragus, le thème *bhoido- survit peut-être; mais, en composition, le latin a souvent des formes de ce genre en face du thème en -es-: ainsi uulni-ficus en face de uulnus; cf. homicīda de *hom $\delta(n)$ -.

Foedus résulte de la contamination d'un thème en -omasculin *bhoido- et d'un thème neutre *bheido-/es (cf. pondus et modus). Même racine *bheidh- que dans fido. Le genre neutre s'explique parce que foedus a dù désigner à l'origine un acte engageant la foi (cf. ferire foedus) : cf. le sacrifice d'un porc par les fétiaux lors de la conclusion du traité ; v. les citations de Festus, sous Feretrius, et de Varron, sous fétialis. La conservation de la diphtongue oe fait difficulté : maintien d'une graphie archaïsante dans un mot de la langue juridique (cf. poena, moenia?). Mais ceci ne vaut pas pour l'adjectif

for

foedus. Essai d'explication dans Lejeune, RÉL XXIX, 1951, 97 sqq.

foedus, -a, -um : 1° affreux, repoussant ; 2° qui enlaidit, outrageant. Souvent joint à taeter. Se dit de la forme, foeda speciës, de la saveur, foedus sapor, de l'odeur, herba odöris foedi. Assez fréquent dans ce sens : cimices foedissimum animal, Plin. 24, 17; multae bestiae insectantes odoris intolerabili foeditate depellunt, Cic., N. D. 2, 127. Conservé en corse, en logoudorien et dans les langues hispaniques; cf. M. L. 3406.

Dérivés : foedo, -as (poétique) ; foeditas.

Aucun rapprochement net comme pour taeter, turpis, etc., le sens précis étant indéterminable. Pour la diphtongue, cf. le suivant.

foeteō, -ēs (faeteō, fēteō): puer. Attesté seulement au présent. Usité de tout temps. Conservé en espagnol et en portugais, comme foetor, *foetibundus, et dans quelques dialectes italiens, M. L. 3407-3410 (avec \check{e} ouvert?).

Dérivés : foetor, -ōris m. : puanteur ; foetōrōsus (tardif) ; foetidus ; foetidō, -ās (tardif) ; foetēscō, -is ; et à basse époque foetōsus, foetulentus ; peut-être aussi foetūlīnae « feš foedae » (rare, depuis Apul.), que M. Leumann dérive toutefois de fētus.

Le groupement qui a été proposé de foeteō avec fimus et avec foedus est incertain, la forme du mot n'étant elle-même pas sûre (v. Thes. VI 4008, 9 sqq.; le palimpseste de Plaute a foetet, Cas. 727; la leçon fetet, Ps. 422, est une restitution conjecturale; les manuscrits palatins ont généralement fetei ou fetet). Et l'on n'a aucun autre rapprochement précis. Le sens du mot inclinerait à le ranger parmi les mots à diphtongue ae, indiquant une infirmité, aeger, caecus, taeter, paedor, etc., donc à préférer la graphie faeteō; cf. toutefois foedus.

folium, -I.n. (folia f. en bas latin, Oribase, Diosc., cf. Thes. VI 1011, 48 sqq.) : feuille; puis, comme la Sibylle inscrivait ses prédictions sur des feuilles de palmier : feuille d'écriture, feuille de papier (= charta). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3415; B. W. s. u.

Dérivés : foliolum (époque impériale, cf. M. L. 3413, *foliola) ; foliõsus, M. L. 3414 ; foliõceus « en forme de feuille »; foliõtus, M. L. 3413 a ; exfoliõ, -ās (Apic.), M. L. 3007 a ; foliõtüra (Vitr.) ; foliõtilis (Ven. Fort.), M. L. 3412.

Composés : aquifolium; quinquefolius (= πεντάφυλλος); n. quinquefolium; centifolia (rosa); cf. trifolium (et *trifolum d'après τρίφυλλον) : trèfle, M. L. 8899; caerefolium, 1469.

Il y a deux rapprochements possibles, mais qui s'excluent. On peut rapprocher gr. $\varphi \omega \lambda \omega v$ (feuille » de *bhⁿlyo- et gaél. bile « petite feuille, fleur », gaul. Bùzwowric (nom de plante chez Dioscoride), et, de plus loin, v. isl. blađ, v. h. a. blat, etc. « feuille »; on poserait un thème *bhel-, qui serait représenté par des dérivés divers; lat. folium reposerait sur une forme *bhol-. Mais, d'autre part, le celtique a un mot *dal-, *dul- (avec dambigu : ancien d ou dh? et des vocalismes -al-, -ulreposant sur -0!-, -^{ul}-) dans gaul. $\pi e \mu \pi \pm \delta \omega \lambda \alpha$ « quinquefolium », irl. duille, duillen « feuille », gall. dail « feuilles »; cette seconde possibilité ôte le droit d'affirmer le rapprochement d'abord séduisant avec gr. $\varphi \omega \lambda \omega$, etc. (le fait que φύλλον a été rendu par folium dans caerifolium n'enseigne rien). V. flos.

follis, -is m. : sac ou ballon de cuir gonflé d'air ; ballon à jouer ; soufflet de forge ($\varphi \bar{\upsilon} \sigma \alpha$) ; bourse de cuir. Ancien, usuel. Panroman, dans des sens divers, M. L. 3422 ; en celtique : britt. *ffall* « gros, corpulent »?

Dérivés : folleō, -ēs (S^t Jérôme) ; follēscō, -is (Gloss., bas latin) ; folliculus m. : petit sac ; balle ; gousse, cosse ; coque, cocon ; poche, vessie, vésicule, scrotum, M. L. 3419 et 3418 ; *follicellus ; folliculāris, -lōsus, -lātus (Gloss.) ; follicō, -ās : respirer comme un soutflet, M. L. 3417 (cf. fodicō, etc.) ; follāris adj. (bas latin) : Marcell., Chron. II, p. 95, 498, 3, numnis quos Romani Terentianos uocant, Graeci follares... follīnus, Prisc., cf. M. L. 3420; follītus, Plt., Epid. 351. Cf. aussi M. L. 3421, *folliolus ; 4408 a, infolliāre ; 8432, *suffollicāre.

follis : fou (cf. CGL V 568, 58; 621, 24) est sans doute le même mot que follis « soufflet ». Ce sens a pu se développer dans des emplois comme Aug., Serm. 127, 1, adhuc tumes, follis inflatus? et uacuus follis (Gloss.). Toutefois, il semble y avoir eu une forme follus; cf. Vita Caes. Arel. 2, 42, folle homo, quid mentiris? V. B. W. sous fou.

Avec d'autres formations, le germanique a des mots voisins pour le sens et pour la forme; aussi avec -*l.* expressif, notamment v. isl. *bollr* et v. h. a. *ballo* « balle «, *bolla* « bulle d'au ». Ces mots font partie d'un groupe étendu dont le sens est « se gonfler, être gonflé par le souffle », etc., et auquel appartiennent *fläre*, d'une part, peut-être *fluö*, de l'autre. Avec un élargissement -*gk*-, on a got. *balgs* « soufflet » et gaul. *bulga* « sac de cuir emprunté par le latin, irl. *bolg* « sac, ventre », avec un verbe v. isl. *belgja* « gonfler », un participe v. isl. *bolgenn* « gonflé ». Il y a des formes multiples et quasi insaisssables de ce groupe de mots. On notera, entre autres, gr. παφλάζω « je bouillonne, je suis en ébullition ».

fomentum : v. foueo.

tomes, -itis m. : — sunt assulae ex arboribus, dum caeduntur, excussae... Fomites alii uocari putant scintillas, quae ex ferro candenti malleis excutiuntur; dictae autem ita, quia igni sunt confotae. Pari modo assulae, quae sunt securibus excussae, P. F. 75, 1; « bois sec, copeaux pour allumer ou pour nourrir le feu »; au sens moral : ce qui exflamme ou excite, foyer, etc. N'est guère employé dans ce sens que par les auteurs chrétiens.

De ce sens de « matière, aliment » s'est développé le sens de mâteriës, surculus, truncus, dans lequel le mot est employé à basse époque. Attesté depuis Salluste; non roman. Rattaché par les anciens à foueō, sans doute avec raison. Pour la forme, cf. tarmes, caespes, limes, stīpes, tous mots du vocabulaire rustique. Les gloses ont aussi : fômeō : nelexū, dolō; fômitō, -ās (Carm. Priap.); fomitat : fomitibus exassulat; defomitatum : a fomitibus succisum, quibus confoueri erat solitum, P. F. 66, 9.

Fönës : v. Faunus.

tons, fontis m. (féminin en bas latin, cf. Thes. VI 1022, 38 sqq., fr. la font; thème en -ī- : le génitif pluriel est fontium; ablatif singulier en -ī- ou en -e (fontei et fonte dans la Sent. Minuciorum), accusatif pluriel en -īs ou en -és, cf. Varr., L. L. 8, 66; 9, 112 : source, fontaine; $= gr. \pi\eta\gamma\eta$, $\kappa\gamma\eta\eta$, $\kappa\gamma\eta\eta$. Sens propre et figuré; dans la langue de l'Église s'emploie pour désigner l'eau du baptême : fons baptismi, baptismatis, et l'endroit où l'on baptise, cf. fr. fonts. Panroman, sauf roumain. Usité de tout temps. M. L. 3425.

- 245 -

Dérivés : fontānus, d'où fontāna f. (sc. aqua), v. B. W. fontaine; M. L. 3426; et en celtique : gall. fynnon, etc.; fontāneus; Fontānālia, -ium; fontālis; fonticulus m.; fontīnālis; Fontīnālia (cf. Quirīnālis, -lia); Fontēius; fontius (Gramm.); fontītuus (Orib.), d'après nātīuus?

Composés savants : fonti-cola, -gena.

Rattaché par les anciens à fundō, cf. P. F. 74, 28, sans doute à cause de la prononciation avec o fermé, notée funtes, signalée par Prisc., GLK II 27, 1, uetustissimi... proferentes « funtes » pro « fontes »... quae tamen iunioribus repudiata sunt quasi rustico more dicta, et qu'on retrouve sur un cachet d'oculiste, cf. Thes. VI 1028, 31. Sur cette prononciation, v. Baehrens, Sprach. Komm. 2, App. Probi, p. 54, et cf. fröns, fruns.

Ombr. Funtlere, Fondlire « in Fontulīs (?) » est un nom propre sur lequel on ne peut rien appuyer. On rapproche skr. *dhānvati*, *dhānáyati* « il court, il coule ». Le vocalisme -o- indique un ancien nom-racine; la forme en -ti- ne peut être que secondaire; cf. mõns. Sans doute vieux mot religieux (cf. les noms de vieilles divinités föns, Fontus), qui ne se retrouve nulle part ailleurs.

for, faris, fatus sum, fari (for n'est pas employé, cl. Macr., exc. gramm. V 654, 25, nec dor nec for admittit auctoritas; fāris, fāmur, fāminī n'existent que chez les grammairiens; ne sont employés que fatur, fantur, l'impératif fare [un exemple de famino dans P. F. 77, 20], l'infinitif fari, farier [Vg., Ac. 11, 242], le participe fans, le gérondif et le participe en -ndus, le supin fatu, le futur fabor, fabitur, fabimur et les temps composés du passé) : parler. Fatur is qui primum homo significabilem ore mitit uocem. Ab eo ante quam ita faciant, pueri dicuntur infantes; quom id faciunt « iam fari », Varr., L. L. 6, 52. En dehors de ce sens, le mot a une couleur poétique et archaïque; cf. Enn., A. 19, quem Venus... fata docet fari (v. fari donauit), diuinum pectus habere ; Vg., Ae. 1. 261. fabor... et fatorum arcana mouebo. Il apparaît déjà désuet à Cic., de Or. 3, 153 ; à partir du 11e siècle après J.-C., il ne se trouve plus que dans la langue littéraire et dans certaines formules.

Ses participes s'emploient avec le sens passif : fātus, d'où fātum, -ī (v. ce mot), fātārī attesté par Prisc. III, 486, 12 et P. F. 78, 22, fatantur, multa fantur; fandus avec ses contraires infandus (= &hlimetarianterimaterimaterianterimaterianterimaterimaterimaterimaterimaterianterimaterim

Dérivés et composés : fācundus (v. pour la formation fācundus) : disert; Varr., L. L. 6, 32, qui facile fantur facundi dicti; d'où fācundia f. : facilité de parole, puis « éloquence ». Mots anciens, évités par la prose classique (ne se trouvent ni dans Cicéron, ni dans César, ni dans la Rhétorique à Hérennius, etc.; cl. Thes. s. u.) et même par la poésie soignée. Repris à l'époque impériale par affectation d'archaïsme. Il en est de même pour les composés *infācundus*, *perfācundus*.

fāmen, -inis n. : parole. Tardif, sans doute d'après φήμα, όήμα; affāmen est déjà dans Apul., Met. 11, 7.

fābula : conversation, d'où « sujet (ou objet) de conversation, récit »; en particulier : 1º récit dialogué et mis sur la scène, f. scaenica, f. ad actum scaenarum composita, pièce de théâtre ou fable ; 2º fābula comme comme uerbum s'opposant à res, facta désigne un récit mensonger ou fictif, cf. a fabulis ad facta uenire, Cic., Rep. 2, 3 fin; Plt., Cap. Pro. 52, haec res agetur nobis, uobis fabula; d'où fābulae! « Chansons! » ou « Histoires ! »; fābulōsus, fābulōsē, fābulōsitas (Plin.) = μυθοποιτα; fābulāris (f. historia), synonyme récent de fābulosus. M. L. 3124; irl. faball et babloir? Dénominatif : fābulor, -āris (avec un doublet fābulo) : converser, causer avec ; et simplement « parler », sens déjà attesté dans Plt., Tri. 480 : rem fabulare (à côté de rem hercle loquere, Ep. 285); « raconter, inventer », cf. l'emploi de gr. μῦθος, μυθέομαι, A supplanté loqui dans certaines langues romanes, notamment dans les langues hispaniques. M. L. 3125. Composé : confābulor (= colloquor, familier), confābulātiō (Ital.). Dérivé : fābella : fable, petite pièce. D'où fābellāre (-rī), attesté dans les Gloses et confirmé par les langues romanes. M. L. 3119 : fābellātio, -tor = $\mu \upsilon \theta \circ \lambda \circ \gamma \circ \varsigma$ (Ital.). $F\bar{a}$ bulīnus, -ī m. : Varron ap. Non. 532, 20, ... cum primo fari incipiebant, sacrificabant diuo Fabulino.

adfor, af- : rare, archaïque et poétique ; usité à l'indicatif présent (mais non à la 1^{re} personne du singulier), au participe passé, à l'impératif singulier, à l'infinitif : parler à = adloquĩ. Sur l'emploi dans la langue augurale, v. ecfor.

confor : synonyme tardif et artificiel de conloquor (Cassiod.).

ecfor (ef-) : synonyme de *ëloquor*, qui appartient au vocabulaire religieux; cf. dans la langue augurale (avec sens passif) : effărī templa dicuntur : ab auguribus effantur qui in his fines sunt, Varr., L. L. 6, 53, et les rétérences de Goetz-Schoell, ad loc. En dehors de cet emploi, le verbe a un caractère solennel et appartient surtout à la langue poétique. Dans la langue de la dialectique, effārī signifie « établir une proposition, un axiome »; d'où effātum (et aussi pröfātum) dans le sens de dž čuçua.

praefor : appeler ou invoquer d'abord. Terme religieux, synonyme de praeīre; cf. Caton, Agr. 141, 2, Ianum Iouemque uino praefamino; T.-L. 22, 1, 16, cetera, cum decemuiri libros [scil. Sibyllinos] inspexissent, ut ita fierent quemadmodum cordi esse diuis (e)carminibus praefarentur; praefandus « qu'on doit nommer en s'excusant, déshonnête ». Dans la langue commune a le sens de « dire tout d'abord; commencer par dire »; praefātiō; praefātiuncula; praefātus, -ūs, -men (tardifs).

profor : synonyme archaïque et poétique de proloqui ; a aussi le sens de praedicere. A l'époque impériale apparaît profatus, -üs « parole, prononciation ».

Le grec a un présent correspondant à fātur, à savoir dor. $\varphi \bar{\alpha} \mu$, ion.-att. $\varphi \eta \mu$. Le prétérit hom. $\varphi \dot{\alpha} \tau \sigma$ a des désinences moyennes comme lat. fātur. La racine se retrouve, en outre, dans v. angl. bōian « se vanter », v. . baju « je raconte », basnĭ « récit », arm. bay « dit-il », ban « discours » et bay « parole » (cf. gr. φάτις, φάσις). Jne vàleur religieuse apparaît notamment dans v. sl. balīji « sorcier » (d'où « médecin »). Le sens de « raconter » t « énoncer, déclarer » domine dans la racine.

Le lat. *fātum* appartient à ce groupe ; le *fātum* serait nne « énonciation » divine. Quant à *fās*, qui est plus éloirné, v. ce mot.

V. aussi fāma et fateor.

forāgo : v. foro.

forās : v. forēs.

forbea, -ae f. : -m antiqui omne genus cibi appellabant quam Graeci φορδήν uocant, P. F. 74, 7; cf. CGL V 457, 44, fordea (sic codd.) : omnis herba. Sans autre exemple. Peut-être création de grammairien pour rapprocher herba de φορδή.

forceps, -ipis m. (f. dans Ov., M. 12, 277) : pince, tenailles de forgeron; pince de dentiste. Dans la langue militaire : troupe disposée en forme de tenaille ou de V pour recevoir l'ennemi qui avance en forme de coin (cuneus); se confond dans ce sens avec forfex, q. u. Ancien, usuel. Une forme étymologique formucapés est dans l'abrégé de Festus, 81, 10, formucapes forcipes dictae quod forma capiant i. e. feruentia; v. Thes. VI 1049, 79 sqq., qui est peut-être une reconstruction faite d'après le grec $\pi_0 \alpha' \alpha \alpha$. On trouve aussi forpex (sans doute d'après irpex); par contre, forfex semble être un autre mot, malgré Charisius.

V. formus et forfex.

forco: quam nunc falliscum appellamus, nunc culter, alias securis qua pontifices in sacris utuntur, CGL V 22, 2; cf. 501, 35: forco: faliscum uel cultrum uel securem. Sans autre exemple, et sans explication.

forctis (-tus) : v. fortis.

forda : v. ferö.

forem : v. sum et fui.

fores, -ium et foris, -is f. : porte (de maison, particulièrement celle qui s'ouvrait au dehors, Serv., Ae. 1, 449). Un nominatif singulier forēs est attesté par Donat, Ad. 264; les manuscrits de Plaute ont parfois la lecon fores, cf. Thes. IV 1057, 70; mais foris est la graphie courante et correcte ; l'ablatif est toujours fore, non fori, mais il est attesté dans des groupes métriques tels que in fore, là où in fori serait amétrique et à une époque où l'ablatif en -ī tendait à disparaître (Hor., Ov.). Il est donc impossible d'en rien conclure en faveur de l'existence en latin d'un thème consonantique semblable à celui qu'atteste le pluriel skr. dvårah. Le génitif pluriel est à peine attesté; on lit une fois dans Plt., Cu. 158 (troch. sept.), placide egredere et sonitum prohibe for (i)um et crepitum cardinum (B a forum et cardium; la correction forium est exigée par le mètre et semble sûre) ; dans Vitr. 6, 3, 6, forium est une correction de Rose, aujourd'hui abandonnée pour ostiorum de Iocundus; les manuscrits ont eorum ou earum. Le singulier est employé (Plt., Mi. 154), mais beaucoup plus rare que le pluriel, au point que les grammairiens rangent fores parmi les noms sans singulier: cf. Thes. VI 1058, 23. Ancien, usuel, classique. Diminutif : foricula f. (rare), foriculārius (Inscr.). Pas d'autres dérivés : pour désigner le « portier », Plaute dit *iānitor*, Varron *östiārius*, et on lit dans la Vulgate *portārius*. Pour *forēnsis*, v. forum.

Composé : biforis (-rus, Vitr.), sans doute calque de δίθυρος.

A un doublet *fora se rattachent les adverbes foris (ablatif locatif pluriel), forās (accusatif pluriel) « dehors, au dehors ». (sans mouvement et avec mouvement), áttestés dès les plus anciens textes et renforcés à basse époque, d'où ā forās, ā forīs ; dē forās, dē forīs ; employés aussi dans la langue vulgaire comme prépositions, e. g. Apul., Apol. 50, foras corporis (avec le génitif d'après gr. & Ew); Met. 1, 21, foris urbem, où ils ont concurrencé extrā ; cf. forās mūrāneus (d'après intrā-, Greg. Tur.). Foris s'oppôse à intus, de là forinsecus formé sur intrinextrin-secus. Cf. aussi forum, forus, afforēs (oculi), Orib. Foris, forēs « porte » n'est pas représenté dans les

langues romanes, où ont survécù östium et porta; mais les adverbes forās, forīs y sont bien attestés, M. L. 3431, v. B. W. sous hors, de même que a et de foras, foris (esp. afuera, ital. affuori, fr. dehors, etc., M. L. 265), les der vés de la basse époque : forānus -(-neus) « étranger », M. L. 3428-3429; forasticus « farouche », M. L. 3432; forestis (Diplom. de Childebert, Mon. Germ. Dipl. imp. I n. 5, p. 7, 42). Cf. F. Brall, Lat. foris, foras im Gallo-romanischen, bes. im Französischen, Breslau, 1918, et B. W. sous forét.

Le thème *dhwer- « porte » s'employait essentielle. ment au pluriel, ainsi qu'on le voit par v. sl. doiri, lit, durys (gén. pl., durỹ), v. h. a. turi (et v. angl. duru, de dhurn-s, acc. pl.) et skr. doárah (avec d, par suite d'une altération secondaire), acc. duráh. Le latin forës peut être issu de *dhwer-, comme bonus de duenos, etc., ou représenter une forme *thmor-, avec le vocalisme du pluriel. Le singulier n'apparaît que secondairement, ainsi dans v. sl. doirt, lat. foris ou arm. durn (passé aux thèmes en -n-).

Le dérivé en -a- a le vocalisme radical zéro : hom. $\mathfrak{G}_{\rho\alpha\alpha}$ (et postérieurement un singulier $\mathfrak{G}_{\rho\alpha\beta}$, gall. dor,arm. durk' (pluriel, avec valeur de singulier; gén. abl. dat. drac). Lat. forās doit son vocalisme à forās. — Le germanique a un dérivé en -o- : got. $daur \ll$ porte » (neutre); le celtique un dérivé de forme complexe : inl. dorus (neutre) « porte »; le grec a $\mathfrak{G}_{\mathsf{GP}}$ erov, l'albanais a $dere \ll$ porte ».

La notion de « dehors » est souvent exprimée par des formes signifiant « à la porte » : outre lat. forās, forīs, on a arm. durs (locatif et accusatif) « dehors », gr. θύραζε (c'est-à-dire *θυρας-δε) « dehors » et θύρδα έξω, Hés. En gotique, faura-dauri traduit πλατεΐα. La « porte » clôt non la maison, mais l' « enclos », au point de vue indo-européen : de là le dérivé *dhworo- désignant l'enclos qui, aujourd'hui encore, dans l'Europe orientale, entoure la maison : v. sl. dvorŭ ; mais v. perse duvarayā signifie « à la porte »; ainsi s'explique lat. forum, forus (le vocalisme de ombr. furu, furo, même sens, est incertain); v. ce mot. Qui est hors de l'enclos est dans la campagne : v. peregrē sous ager. Mais l'opposé propre de foris, foras, c'est domi, domum ; de même que domus indique moins la bâtisse (ordinairement nommée aedes) que le siège de la famille à laquelle préside le dominus, le mot fores désigne l'accès de la « domus » plutôt qu'm objet matériel; c'est sans doute la raison pour laquelle le mot a été éliminé, dans le sens de « porte », au profit de formes de sens plus concret, tandis qu'il est demeuré emme adverbe.

forfex, -icis, f. (usité surtout au pluriel forficës, -um): $_{ijseaux}$, cisailles; forces pour tondre. Souvent confondu avec forceps, mais désigne un instrument différent; cf. App. Prob. GLK IV 202, 14, inter forfices et forcipes hoc interest, quod forfices incisorias esse designat, forcipes uero tenaces esse demonstrat. Les gloses distinguent foreps: mydypa et forfex: $\psi \alpha \lambda \zeta$. Diminutif : forficula; dénominatif : forficō, -ās (Chir. 66). Rare et technique. M. L. 3435-3437.

Le f intérieur de forfex n'est pas conforme à la phonétique romaine. Si une forme dialectale a prévalu, c'est sans doute sous l'influence de composés tels que artifex, opifex, etc. — La racine pourrait être celle de skr. bardhakah « coupant » et « charpentier », v. h. a. barta « hache » et gr. $\pi c p d$ « je détruis ». Mais il est imprudent de rien affirmer sur l'origine de mots techniques comme jarceps, forfex, qui peuvent être empruntés et déformés en l'étymologie populaire.

foria, -ae f. (et foria, -ōrum?) : foire, diarrhée. Mot vulgaire, rapproché de foris par étymologie populaire. M. L. 3438, qui note fōria avec ō.

Dérivés : foriō, -īs (conforiō, roumain cufuri, M. L. 2137); foriolus, -ī m., M. L. 3440; foricae f. pl. cabinets publics »; foricārius.

Il a été proposé des rapprochements divers dont aucun ne s'impose. Isl. gor « pus » et v. angl. gor « fumier » ont des sens assez différents.

förma, -aef. (ö attesté par l'apex dans les inscriptions et par les langues romanes) : forme (sens concret), moule, cf. Lex Rubria, CIL 12 592, 2, 2, pecunia ... signata forma p[ublica] P[opuli] R[omani]; Colum. 7, 8, 7, caseus uel manu figuratur, uel buxeis formis exprimitur ; de là « objet fait à la forme »; Cic., Mil. 86, clarissimorum uirorum formas (= imagines cereas Claudiorum), en particulier forma appellatur puls miliacia ex melle, P. F. 73, 26, cf. le fr. fromage, anciennement formage, de *formaticum; puis « forme donnée à un objet matériel ou abstrait » (= μορφή, τύπος); dans ce sens, souvent joint à faciës, figura, speciës, dont il ne se différencie guère; en particulier, « belle forme, beauté (physique) » (cf. gr. Mopφώ, nom d'Aphrodite à Sparte), d'où formōsus, proprement « fait au moule », par suite « bien fait, beau » au sens concret (cf. gr. εὕμορφος,, μορφήεις, de même sens); v. Ernout, Philologica II, 78 sqq. Dans la langue philosophique, forma correspond à species, είδος, cl. Quint. 5, 10, 62 ; dans la langue de la rhétorique, traduit le gr. xapaxtip. Ancien, usuel. M. L. 3441. Celtique : irl. foirm, britt. furf et bret. fourondec «fromage ».

Dérivés : fōrmō, -ās : proprement « mettre en forme » (māteria fōrmāta s'opposant à māteria rudis), puis « former, façonner », M. L. 3443 ; fōrmātor, -trīx, tāra; formāmentum (Lucr.). Composés : confōrmō : façonner, conformer; dēfōrmō : 1º ébaucher, décirie (cf. dēscrībō, dēpingō] ; 2º défigurer, déformer ; effōrmō (tardif, d'après effingō) ; infōrmō, praefārmō (époque impériale) ; refōrmō ; trānsfōrmō (d'où britt. trawsfjurfio), qui presque tous ont des dérivés en -tor ou en -tiō. formālis : qui sert de type, de moule (terme technique, usité en grammaire, en droit, en arpentage, etc.); formābilis (tardif); conformālis.

formaceus (Plin.) : moulé, fait à la forme. Plin. 35, 169, in Africa Hispaniaque e terra parietes, quos formaceos appellant, emploi conservé en espagnol, cf. M. L. 3442, emprunté en germanique : v. h. a. formizzi. *formaticus : v. plus haut.

formārius, -ī, formāria, -ae (très basse époque) : qui sert d'exemple (terme de la langue monastique) ; formāster (joint à luculentāster, Titin.) ; formāstrum n. : opus pistorium (Gloss.).

förmösus : v. plus haut. A sübsisté en roumain, en vieux vénitien, en espagnol et en portugais, M. L. 3450; tandis que les autres langues romanes ont conservé le diminutif affectif *bellus*, la forme espagnole suppose une forme dissimilée **fermösus*, cf. Meyer-Lübke, *Einf.*³, p. 159. Dérivés : *förmö(n)sulus*; -sitäs; -sö, -ās.

formula f. : 1º forme délicate ; 2º forme, règle, système ; spécialement dans la langue du droit « modèle juridique » (primitivement « loi rédigée et publiée *in formā* »), « formule », de là : *formulā cadere* « être mis hors de cause » ; *formulārius*.

formella (tardif) : petit moule ; conservé dans l'ital. formella, M. L. 3444 ; formellus : sorte de fromage.

Composés en *-fōrmis*, correspondant souvent à des types grecs en - μ ορφος :

infōrmis (= ἄμορφος) : informe (sur lequel ont été faits confōrmis (= σύμμορφος); dēfōrmis (-mus) « laid, hideux », contraire de fōrmōsus; trānsfōrmis, d'après con-, dē-, trāns-fōrmō); bi-, tri-, multi-fōrmis; tauri-fōrmis (Hor. = ταυρόμορφος).

Les anciens (cf. Don. ad Ter., Ph. 107-108) rattachent förma à formus « chaud », fornus, fornāx; ce n'est qu'une étymologie populaire, malgré Müller-Graupa, Gl. 31, 129.

Aucun rapprochement satisfaisant : l' δ fait une difficulté particulière. Sans doute emprunté. La fermeture de l'o devant r + consonne rappelle le passage de e à i dans les formes dialectales stircus, Mirqurios, osq. amirikatud. Un emprunt à gr. µoepp est possible, par un intermédiaire étrusque. Il s'agit d'un terme technique, concernant une industrie florissante chez les Étrusques. M. Benveniste envisage la possibilité d'un *mõrma avec une dissimilation comme dans formīca. V. Ernout, Aspects, p. 66.

formica (furmica, App. Prob., GLK IV 197, 27), -ae f.: fourmi. Ancien. Panroman. M. L. 3445; B. W. s. u.

Dérivés : formīcula, M. L. 3448 (formīculōsus) ; formīcīnus ; formīcōsus, M. L. 3447 ; formīcō, -ās : chatouiller, démanger ; avoir des fourmis, cf. μυρμηχίζω ; M. L. 3446, d'où formicā(bi)lis ; formīcoleōn, Isid., Or. 12, 3, 10, déformation de myrmēcoleōn ; formīcāria (Gloss.) = μυρμηχοτρώγλη.

Les noms, divergents d'une langue à l'autre, de la « fourmi » commencent par -m ou par une forme dissimilée de m-. On a ainsi irl. moirb, v. isl. maurr, v. sl. mravīji, arm. mrjūwn (gén. mrjman), av. maoiriš. Le lat. formīca doit résulter d'une dissimilation de *mormī-(cf. formīdō), forme à redoublement qui rappelle gr. µópµŋξ et, avec dissimilation, βόρµαξ, βόρµαξ, όρµικας; le skr. vamråh, vamrå a aussi une dissimilation et, en outre, des altérations ultérieures. Le -ur- de furmica peut donc être ancien. — Les noms d'insectes, n'appartenant pas au fonds noble du vocabulaire, sont sujets à toutes sortes d'altérations populaires; cf. pülex et uermis. Formica en face de μόρμηξ rappelle lorica en face de θώραξ, seneca en face de senex. M. Niedermann fait remarquer qu'une formation parallèle à lat. formica, à savoir skr. calmikah, signifie « fourmilière » et non « fourmi ».

formīdō, -inis f.: 1° sens concret « épouvantail », terme de la langue des chasseurs; Sén., Dial. 4, 11, 5, cummaximos ferarum greges linea pinnis distincta contineat et in insidias agat, ab ipso effectu dicta formido; objet d'épouvante; 2° sens abstrait : effroi, épouvante; l'Épouvante personnifiée et divinisée. Ancien, usuel et classique. Conservé seulement dans un dérivé du vieil espagnol, M. L. 3449.

formīdō, -ās (formīdor, Itala, d'après uereor?) : 1º absolu « avoir peur, s'épouvanter »; 2º transitif « redouter ; s'éloigner avec effroi de » (= ἀφορμῶν dans Sén., cf. Thes. VI 1094, 76 sqq.); composés : reformīdō ; praeformīdō. Dérivés : formīdāmen (Apul.); formīdātils (non attesté avant Ovide et Sénèque); formīdātilō, -tor (bas latin, rares); formīdulōsus (cf. meticulōsus, fait, du reste, d'après perīculōsus) : 1º sens actif « qui remplit d'effroi »; 2º sens passif « qui est plein d'effroi » (ancien, classique); formīdōsus (Itala).

Le sens de formīdō incline à le rapprocher de gr. μορμώ « épouvantail ». C'est une forme à redoublement, avec même dissimilation que dans formīca, et dont la dérivation est la même que dans cupīdō, libīdō, qui désignent aussi des états d'âmes violents ou des forces déterminant ces états d'âme. Le rapprochement avec forma au sens de all. « Gespenst », d'où serait issu formīdō « Gespensterfurcht », suggéré par Norden, ad Aen. 6, 290, p. 215, est à rejeter, le sens de « fantôme » étant évidemment secondaire dans forma. Mais l'étymologie populaire a pu associer les deux mots.

formus, -a, -um : chaud. L'adjectif n'est plus conservé que chez les grammairiens pour expliquer forceps et fornāx. Il a été remplacé par calidus ; cf. P. F. 74, 6, forcipes dicuntur quod his forma, i. e. calida, capiuntur.

Dérivé : formidus (adjectif créé par Caton, Inc. 23, d'après frigidus; cf. P. F. 73, 24, ... Cato ait de quodam aedificio : « aestate frigido, hieme formido ». Cf. aussi *déformus dans P. F. 73, 24, ... exta quae dantur deforma appellantur.

La forme ancienne de l'adjectif avait le vocalisme e conservé dans gr. 6equéc, arm. jerm. Le vocalisme o est celui du substantif : skr. gharmáh « chaleur », v. pruss. gorme « chaleur », lett. gairne; il a été transporté dans l'adjectif, d'où av. garemõ « chaud » qui concorde avec lat. jormus. La racine fournissait un présent radical athématique dont le slave conserve le participe nom. plur. gorçõte « brûlant »; les formes verbales sont dérivées de manières diverses : v. sl. gorită « il brûle », gorõti « lrûler », lit. gariù, garéti « brûler », irl. guirid et fo-geir « il chauffe », gr. θéopax « je me chauffe »; le présent en *-nu- est secondaire dans skr. ghrnóti « il brille ». Le latin n'a pas conservé le thème en -es- attesté par skr. hárah « ardeur » et gr. θépog « été ». — A la même racine appartiennent sans doute lat. furnus, fornāz (r ces mots), avec les correspondants slaves *gŭrnū dans v. sl. grūnčārjī « xɛpaµɛůç », r. gorn « foyer », tch. hne « pot » et skr. ghradh « chaleur ». L'-ur- de furnus pen reposer sur *g^whornos ou *g^whrnos; cf. v. isl. gorn « feu et skr. ghradh, v. sl. grūnū.

- 248 -

fornāx (furnax; inscription du 11^e siècle ap. J.-C.], -ācis f. et m. : fourneau, four. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 3451; v. h. a. furnāche; irl. uirnéistSouvent usité au pluriel.

Dérivés : fornācula : petit four ; fornācālis ; Fornācālia, -ium n. pl. : sacra erant cum far in fornaculis torrebant, P. F. 73, 19; cf. 82, 30. Tardifs : fornācārius, M. L. 3450 a; fornācātor.

furnus, -I m. (fornus; fornum n. dans Varr. cité par Non. 531, 28, fornum et fornaces dicuntur a formo...): four. Panroman, M. L. 3602; et celtique : irl. sorn, britt. forn.

Dérivés et composés : furnāceus; furnārius, M. L. 3601; Furnius; praefurnium (Cat., Vitr. = $\pi_{00\pi W}$. Yeīov).

Les deux mots ont été différenciés dans l'usage : [ur. nus désigne le four à pain (furnārius, le boulanger], fornāx, le four industriel (four à poterie, à métaux, à chaux, four de bain). Furnus correspond à $l\pi v \delta_{c}$, fornax à xáµuvoç (que, du reste, le latin a emprunté au grec).

Fornāx, furnus ont été expliqués ci-dessus sous formus. Mais on peut aussi rapprocher fornix « voûte, arcı, cf. le grec κάμινος à côté de καμάρα, le four étant en forme de voûte, cf. Rich, s. u. Fornāx serait à forniz comme *cornax que suppose *cornacula, ital. cornacchia, est à cornix. On ne peut rien affirmer sur l'origine d'un mot technique comme forniz.

fornix, -icis (fur-) m. : arc, arche, voûte. Attesté depuis Ennius. A l'époque impériale, fornix dans le sens d' « arc triomphal » a tendu à être remplacé par arcu (F. Fabianus, dit Cic., Verr. 1, 7, 9, mais Arcus F. Sén., Const. Sap. 1), cf. Rich, s. u.; et fornix s'est spécialisé dans le sens de « voûte (souterraine), poteme voûtée » et spécialement « chambre voûtée » comme en habitaient le bas peuple, et notamment les prostitués (Hor., S. 1, 2, 30; Juv. 11, 173, etc.). De là le sens pris dans la langue populaire et spécialement chez les chré tiens par fornicor, -āris (fornico; exfornicor [Ital.]) et ses dérivés fornicārius, -tor, -trīx, -tiō, sens qui a seul survécu dans quelques dialectes romans; cf. M. L. 3452, fornīcāre; 3453, *fornīcium (tous deux avec ī?) - Pline, Vitruve n'emploient fornicātio, fornicātus, etc., que dans le sens architectural.

V. furnus.

foro, -ās, -āre : percer, trouer, forer. Ancien, technique. M. L. 3430; B. W. sous forer.

Dérivés et composés : forāmen : trou, M. L. 347 (d'où forāminō, forāminārius : τρωγλ(της), forāmer tum (Gloss.); forābilis; forātus, -ūs m., -tūra t., tow deux tardifs; forātum et sans doute forāgē « filum quo textrices diurnum opus distingunt, a forando ditum », P. F. 80, 16; efforō, inforō (Pline, Plt., Curc. 40), cf. forum), perforō, -ās et ses dérivés, trānsforō. La racine se retrouve dans : v. h. a. $bor \bar{o}n \ll percer >$, épique $\varphi \alpha \rho \delta \omega \sigma \iota \ll ils$ labourent » (Callimaque), $\varphi \alpha \rho o c \sigma c$ terre labourée », arm. *brem* « je déterre, je creuse » $lerkra bir \ll qui creuse la terre »], alb. <math>bir \varepsilon \ll trou >$. Sans doute de * $bhor \bar{o}$, formation en $-\bar{a}$, à valeur durative, comme duco, $-\bar{a}s$, etc. V. ferio.

fors, -tis f. (en tant que nom commun, n'est usité u'au nominatif singulier fors et à l'ablatif forte (on n'a quanti storti, peut-être pour éviter des confusions avec fortis]; les autres cas sont fournis par fortūna; en tant nue nom propre, joint à Fortūna, Fors Fortūna s'emploie à tous les cas du singulier; cf. Thes. VI 1129. 13 sqq.; sur pélignien forte « fortunae »? gén., v. Vetter. Hdb., nº 214) : hasard, chance. Souvent divinisé et associé à Fortūna; opposé à consilium, fatum, etc. Fors est issu d'un ancien *fortis, cf. sors, etc. Un rapport réel ou imaginaire — avec ferō était établi et a donné lieu à de nombreuses figures étymologiques; cf. Enn., A 197, Quid... ferat fors uirtute experiamur; Cic., Att. 7. 14. 3, ut fors tulerit, etc. A côté de fors a existé un thème en -u- *fortu-, attesté par les dérivés Fortuna (cf. por-(us/Portūnus), fortuītus. Fors a dû son triomphe à l'appui de sors, avec lequel il faisait couple.

Fors s'emploie adverbialement, au nominatif absolu formant une sorte de phrase nominale : Vg., Ae. 5, 232, a fors aequatis cepissent praemia rostris/ni..., ou avec su : forsit (= fors sit), Hor., S. 1, 6, 49. Fors, forsit peuvent être renforcés de an : forsan, forsitan « peutetre », accompagnés généralement du subjonctif à l'époque républicaine; à l'époque impériale on trouve aussi l'indicatif. A côté du nominatif s'emploie aussi l'ablatif forte (fréquent dans sī, nisi forte), qui a fourni étes dérivés de formation obscure fortasse, fortassis (plus récent, semble-t-il, et plus rare que fortasse), qui peuvent être aussi accompagnés de la proposition infinitive (e. g. Plt., Most. 782) ou de an et du subjonctif (e. g. Acc. Trag. 121; v. Thes., s. u.). Forsit a survécu en italien forse, forsi, M. L. 3454.

Dérivés de *fortu-: fortuïtus (i dans Hor., Od. 2, 15, 17; dans Juv. 13, 225, etc., il faut scander non pas fortütus, mais fortuïtus, avec u consonne (comme i dans abjes, omnja, etc.; cf. gratuïtus), ce qui permettait au mot d'entrer dans l'hexamètre) : fortuit. Un adverbe fortuïtū est attesté à côté de fortuïtō; cf. simitū.

forsan, fortasse : v. fors.

fortax, -acis m.? : mot de sens incertain « base, fondation » qu'on lit dans Caton, Agr. 31, 1. Du gr. $\varphi \delta \rho$ -rač? V. Thes., s. u.

Fortūna, -ae f. (féminin substantivé d'un adjectif forūnus; Fortūna dea): 1° la Fortune, divinité = Tó_{X7}; 2° la fortune, bonne ou mauvaise (f. secunda, prospera, eduersa), opposée à ratiõ, jointe à cāsus. S'emploie au singulier comme au pluriel, cf. Plt., Ru. 674, ses ut ferunt res fortunaeque nostrae. Comme c'est plutôt la bonne Fortune que l'on invoque, ou à laquelle on pense, forūna sans épithète a tendu à signifier seulement la chonne fortune » et fortūnātus « favorisé de la fortune » (cl. les contraires infortūnātus, infortūnātus). De là le sens pris par le pluriel concret fortūnae, -ārum « dons de la fortune » et en particulier « richesses », Le singulier s'est même employé dans ce sens à partir d'Horace, Ep. 1, 5, 12, quo mihi fortunam, si non conceditur uti? Usité de tout temps; emprunté en irl. fortán. — Dans certaines langues romanes, italien, roumain, vieux provençal, a le sens particulier de « tempête » non attesté dans les textes latins, mais qui devait être usité comme euphémisme dans la langue des marins. M. L. 3458; B. W. s. u.

De fortānātus ont été tirés fortānō, -ās, du reste peu usité et qui ne semble pas avoir vécu longtemps dans la langue impériale; fortūnātim (Ennius); infortūnium n. : substantif dérivé d'un adjectif *infortūnus non attesté (cf. lētānus/lētūnium) et remplacé par infortūnātus. Mot archaïque, de la langue comique, souvent en litote pour désigner le châtiment qui menace l'esclave; repris par les archaïsants de l'époque impériale, Apulée, Macrobe, et sur lequel a été refait fortūnium. Infortūnātus « infortūně » a eu le même sort. Autres dérivés tardifs : infortūnitās, -niōsus.

On rapproche d'ordinaire le groupe de ferō, cf. fors; mais skr. bhrtih « acte de porter », arm. bard « fardeau », got. ga-baur ps « naissance » sont loin pour le sens. Le sens de gr. συμφορά « rencontre » tient avant tout au préverbe, et le préverbe est aussi pour beaucoup dans le sens des verbes germaniques tels que v. sax. giburian « arriver, se rencontrer » (all. gebühren). On n'ose affirmer aucune étymologie.

fortis, -e : frugi et bonus, siue ualidus, P. F. 74, 14; fort (physiquement et moralement), f. equus (Ennius, repris par Lucr. et Vg.), fortissima ligna (César), fortis familia, Plt., Tri. 1123 (où le sens est voisin de diues, locuples, cf. Pe. 845), fortissimus uir ; « bien fait » (et par suite « beau », en parlant d'une femme, cf. Plt., Mi. 1106, ecquid fortis uisast?); de là « courageux, brave », cf. gr. avoreioc. Mais ce dernier sens est secondaire, de même que le sens de « courage » pour fortitudo ; et c'est le sens de « fort » qu'ont conservé les langues romanes; de même que l'adverbe fortiter est dans la langue parlée l'équivalent de ualde (= multum), cf. Thes. VI 1165, 80 sqq. ; J.-B. Holmann, Lat. Umgangsspr., p. 76. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 3457. Le pluriel neutre fortia s'emploie poétiquement au sens de « actes de force ou de courage », cf. Vg., Ae. 8, 509, seraeque ad fortia uires; de là l'emploi, dans la langue de l'Église, de fortia au sens de « force », cf. Prud., Apoth. 1061, ne maiestas sua fortia perdat; Comm., Apol. 40, [deus] demonstrauit fortia Pharaone decepto, qui a passé comme féminin dans les langues romanes, M. L. 3455, avec un dénominatif *fortiāre, M. L. 3456, tous deux panromans (sauf roumain).

Dérivés et composés : fortiler ; fortilüdő (fortilia n'existe pas ; fortiläs n'est que dans les gloses) ; forticulus et fortiusculus (tardif et rare) ; fortêscō, -is (un exemple de Laevius) ; fortificō, -ās (tardif) ; fortiôsus (Virg. gramm.); composé : confortō, -ās (-fortiō, d'après confirmō, etc.), utilisé comme synonyme de rōborō dans l'Itala et conservé dans les langues romanes, M. L. 2138 ; praefortis (Tert.). L'explication de fortasse, -sis par un optatif en -ss- de *fortō (non attesté) est de pure fantaisie.

L'abrégé de Festus a les gloses : horctum et forctum pro bono dicebant, 91, 14 ; forctes (l. -tis?) frugi et bonus siue ualidus, 74, 14 ; et dans le texte de Festus on lit, 474, 26, itaque in XII (1, 5) cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forctibus, i. e. bonis (cf. 426, 28). On interprétait généralement forctus (et le dialectal horctus) comme un doublet de forctis, ancienne forme de fortis; mais forctis, fortus sont peut-être des noms d'une peuplade latine, cf. Thes. s. u.

Si la glose de Festus est exacte, ce qui est contestable, il faudrait partir d'un ancien forctis, donc d'une racine terminée par gutturale : cf. toutefois osg. fortis « fortius » de la Tab. Bant., l. 12. La racine *dher-, qui figure dans firmus, etc., a, d'ailleurs, une autre nuance de sens. D'autre part, le rapprochement avec skr. d'mhati « il affermit », drdháh « ferme », av. darəzayeiti « il attache fortement », dərəzrō « ferme, solide », lit. diržas « courroie » n'est possible que si l'on sépare gr. δράσσομαι « je saisis », v. h. a. zarga « clôture » et si l'on pose *dhergh-. Le rapprochement le plus plausible serait dès lors avec av. dražaite « il tient », v. sl. družati « tenir », gr. τρέφομαι « je me coagule » (fut. θρέψομαι); pour le sens, cf. gr. ταρφύς « épais », τρόφις « gros, bien nourri »; mais il n'y a pas évidence, tant s'en faut. Le rapprochement avec skr. barháyati causatif «il augmente », d'une racine *bhergh- n'est pas meilleur.

forum, -i n. (forus m. vulg.) : a dû désigner à l'origine l'enclos qui entoure la maison (cf. fores, forus), l'enclos devant la tombe (forum antiqui appellabant quod nunc uestibulum sepulcri dicari solet. P. F. 74, 21; cf. Cic., Leg. 2, 24, 61). Dans la langue rustique, il a le sens technique de « partie du pressoir où l'on disposait les grappes ou les olives à écraser ». Le mot a eu une fortune particulière dans le sens de « place de marché » : f. boārium, olitorium, etc.; cf. Varr., L. L. 5, 145 sqg., qui le distingue de macellum « marché couvert »; et il a servi à désigner nombre de villes : Forum Alieni, F. Appiī, F. Aurēlium, F. Cornelium, etc. En raison de l'affluence de citovens, urbains et campagnards, qui s'v rencontraient, le Forum devint le centre des affaires publiques et privées, le lieu où se réglaient les contestations, les procès, et c'est autour de cette place que s'élevaient les monuments publics les plus importants : tribunaux, curies, temples, etc. De là, attingere forum « toucher aux affaires publiques », forum agere : cum is qui prouinciae praeest... ciuitates uocat et de controuersiis eorum cognoscit, P. F. 74, 20, Cicéron oppose forum et iurisdictionem à ferro et armis, Verr. 2, 4, 54. Forum en est venu ainsi à désigner « le barreau, la tribune » : forēnsis, -e à signifier « qui concerne l'éloquence politique ou judiciaire ». Mais, d'assez bonne heure, peut-être déjà dans Varron et Cicéron, forensis, faussement rapproché de forās, forīs, et opposé à domesticus, a pris le sens de « étranger, extérieur », e. g. forenses uites, Plin. 14, 42; cf. M. L. 3434.

Conservé partiellement dans les langues romanes avec des sens divers et dérivés. M. L. 3459; B. W. fur. Cf. les adjectifs assi-, circum-, con-, infrā-forāneus (-forānus), tous rares.

inforō, *-ās*: mot de Plaute, Cu. 401, qui équivoque avec *inforō* « mettre en perce », fait d'après *incomitiō*.

V. forēs. Ombr. furu, furu « forum » est sans doute emprunté au latin.

forus, -I m (usité surtout au pluriel fori, et peut-être fora?; cf. Charis., GLK I 71, 29, masculina autem tabulata nauium... quamuis Gellius (hist. frg. 32) fora nauiun neutraliter dizerit) : sens général « espace libre ménagé ou réservé », qui prend des acceptions spéciales dans la langues techniques : 1º passage dans un vaisseau, tablier du pont, espace entre les bancs des rameurs, etc. 2º places réservées à certaines personnes dans un spec tacle (T.-L. 1, 35, 8); 3º planchers superposés dans une ruche (Vg., G. 4, 250), d'où forulus : i. e. armariun uel locus librorum, CGL V 653, 15, cf. Juv. 3, 219, 4º sillons ou allées tracées dans un champ ou dans un jardin, planche (Colum. 10, 92).

Peut-être même mot que forum; la différence de genre s'est accompagnée d'une différenciation de sens V. forës.

fossa : v. fodio.

fouea, -ae f. : fosse ; spécialement « fosse où Pou prend les animaux » (sens le plus fréquent) ; « trou du serpent, tanière, terrier » ; « trou, lacune ». Ancien, usuel Conservé dans quelques dialectes italiens du Nord, M. L. 3463 ; celtique : britt. fau. Cf. fauissa, et P. F. 77, 15, Foui, qui nunc Faui appellantur, dicti quod princeps eius ex ea natus sit, cum qua Hercules in fouea concubui. Alli putant eum primum ostendisse guemadmodum usi et lupi foueis caperentur. Dérivé : foueàlis (Cassiod.) Formation comme cauea.

Le rapprochement avec hom. $\chi \varepsilon t \eta$ « trou du serpent », médiocre pour le sens, n'explique pas f initiale du latin: Fouca est peut-être à rapprocher de fauissa; étrusque? V. Ernout, Philologica, I, p. 35.

foucō, -ēs, fōuī, fōtum, -ēre : 1° chauffer, réchauffer (sens physique et moral) ; par suite « soutenir, favoriser », etc., voisin, dans ce sens, de faueō, avec lequel il est souvent confondu ou il allitère : C. E., p. 492, 22, faueas... ac... foueas ; 2° dans la langue médicale « taire des lotions », chaudes d'abord, puis indifféremment chaudes ou froides ; cf. Celse 4, 2, 4, multa aqua prius calida, post egelida fouendum os caputque ; 1, 5, os quoque multa frigida aqua fouendum est ; et praefotus, Cael. Aur., Tard. 4, 2. Usité de tout temps. Non roman.

Dérivés et composés : $fōtus, -\bar{u}s m.$ (époque impériale) ; fōtor (S⁴ Aug.) ; $fōtr\bar{u}$? cf. Thes. s. u. ; fouitis (Chir.) ; fōculum (attesté seulement au pluriel) ; l'ō est assuré par Plt., Pe. 104 ; le mot est donc distinct de foculus qu'on lit dans Juv. 3, 262, et bucca foculum excitat (où foculum est l'accusatif du diminutif de focus au sens de « brasier ») : réchaud; fōculā, -ōr (fōcil(l)ō, -or) « réchauffer » et refōculā; fōcilātiō, P. F. 75, 10; fōmentum (fōmen, tardif) : ce qui sert à réchauffer ou à rallumer; dans la langue de la méde cine « cataplasme chaud, fomentation », puis toute espèce de remède calmant ou lénitif; d'où : fōmentāriō; con-, refoueō. V. aussi fōmes; pour fauõnius, v. ce mot.

Causatif (du type moneo) de la racine qui fournit skr. dáhati (causatif dāháyati), av. dažati « il brüle » (dh initial dans véd. dáhāk « il a brülé »), lit. degù, alb. djek « je brüle ». V. tch. dahnēti « brüler » a un ancien û. Le sens de « cendre », qui apparaît dans gr. rtépa « cendre brülante », se retrouve dans lat. fauilla; le vo calisme *dhoguch-, attesté par ce mot latin, est celui de in!. daig « feu ». Le grec a aussi θεπτανός « άπτόμασος» Hes. On rapproche v. pruss. dagis « été » (pour le sens, at lat. acstās) et got. dags « jour » (simplement possible).

fracôs, -um f. pl. (un singulier frax est dans le glossaire de Philoxène) : marc d'olives = gr. $\sigma \tau \epsilon \mu \varphi u \lambda \alpha$. Attesté depuis Caton. Rare, technique.

Dérivés : fraceō, -ēs (attesté par l'abrégé de Festus t placide); fracēscō, -is (fraccēscō, avec c géminé dans Non. 62, 2, comme flacceō, flaccēscō, formes populaires à gémination de consonnes) « se décomposer, rancir »; fracidus, conservé dans les dialectes italiens, cf. M. 1, 3465.

On a rapproché des mots comme v. isl. dregg « levain, jie », v. pr. dragios, v. lit. dragés, qui reposent sur *dhreghlie, dépôt »; et, d'autre part, v. irl. mraich, d'où braich, gall. brag « malt » (que Pedersen rapproche de lat. marcire (v. ce mot) dans V. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 162). Mais neut être mot d'emprunt, comme fazz.

fragilis, fragor : v. frango.

fragrõ, -ās, -āuī, -āre (\check{a} dans Catulle 6, 8, où le manuscrit présente la forme dissimilée *flagrans*, qu'on retrouve en bas latin *flagrõ, efflâgrõ et fraglõ*) : exhaler une odeur forte ou agréable.

Dérivés : fragrantia, -ae f. ; fragrātiō (bas latin). Mot poétique et de la langue impériale, qui semble inconnu à la langue archaïque; non attesté avant Catulle; en tant que terme expressif a pénétré dans la langue populaire et de là dans les langues romanes, M. L. 3476 (fra- et flagrāre; v. B. W. sous flairer); et en celtique : britt. flair « pet », fleirio « puer », etc.; et M. L. 3477, *fragritāre.

Le rapprochement avec skr. ghráti et jighrati « il sent » est séduisant pour le sens; mais il ne rend pas compte de la forme du redoublement, ni de f initial. On rapproche, d'autre part, v. h. a. bracko « chien de chasse »; simple possibilité.

frägum, -I n. (n'est guère employé qu'au pluriel fräga, .örum, d'où le singulier féminin fräga, -ae dans Pseud.-Apul., Herb. 37) : fraise(s). Attesté depuis Virgile. M. L. 3480, fragum; 3478, *fragula.

Sans doute emprunt au même mot, d'origine inconnue, *srāg- qui a fournille nom ῥάξ, ῥᾶγός du « raisin » en grec. Mais un rapprochement (secondaire) avec fragrāre n'est pas exclu.

*frāgus : recuruatio poplitis quae et suffraginatio (Gloss.). Sans doute création de grammairien pour expliquer suffrāgō.

framea, -ae f. : framée, mot germanique; cf. Tac., Germ. 6.

frangö, -is, frēgī, frāctum, frangere : briser, abattre (sens physique et moral). Voisin de *rumpō*, qui semble, touteiois, signifier plutôt « rompre par éclatement, déchirer ». Aussi dit-on frangere īram, mais non rumpere iram; la différence cst la même qu'entre « briser » et crompre » en français, où l'on dit « mes cspérances sont brisées », et non « sont rompues », mais indifféremment 'j'ai la tête brisée » ou « cassée » ou « rompue », comme en latin on trouve si membrum rupit (l. rupsit?) dans la loi des XII Tables et frangere bracchium, Cic., De Or. 2,

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck Provided by Diacronia.ro for IP 18.119.253.184 (2024-07-18 06:14:46 UTC) - 251 -

frangö

Formes nominales et dérivées : fragus, -a, -um, adjectil second terme de composés : con-fragus, cf. confraga « fourrés »; nau-fragus « qui brise son navire, qui fait naufrage », d'où naufragō et ses dérivés, naufragium n. (d'après gr. vavaróc, -γla, ~γιον. -γέω); foedi- (archaique et poétique), ossi-, saxi-, siluifragus (Lucr.); lumbifragium (mot plautinien, comme crūrifragius, Poe. 886; crūrifragium, dont Apulée, Met. 9, 23, a tiré un simple fragum : crūrum fragium).

fragor : 1° fait de briser, brisure, fracture ; 2° bruit produit par l'objet qui se brise, fracas ; sens dans lequel fragor s'est spécialisé, tandis que le sens de « brisure » passait à fractūra et, dans la langue impériale, à fractö, sans doute de création récente. Fragõsus : cassé, brisé ; àpre, raboteux, et « bruyant »; et con-fragõsus : pierreux, rocailleux, rude, âpre, raboteux ; fragilis : fragile, frêle, d'où fragilitãs et infragilis ; fragëscõ, -is (Acc., Gloss.); fragmen n. (usité surtout au pluriel fragmina) : fragment, débris. Archaïque et poétique, suppléé par le dérivé fragmentum.

Dérivés en frāct- ; frāctiā, -tor et confrāctiā (tardif), -tōrium (langue de l'Église) ; frāctāmentum (id., Gloss.) ; frāctārius (Pline) ; frāctillum (Gloss.) ; frāctūra (depuis Caton) ; frāctūrārius (Itala) ; frāctus, -ūs m. (Gramm.), et confrāctus, infrāctus, refrāctus (Prob. App., GLK IV 193, 9). Sur fractum > fr. frais, v. B. W. s. u.

Composés : con-, M. L. 2139; dif-, ef- (ec-), in-, M. L. 4412 (et infrāctiō); of- (offringi terra dicitur cum iterum transuerso sulco aratur, P. F. 217, 7), per-, prae-, re-, suf-fringō avec des doublets en -frangō refaits sur le simple af-, con-, dē-, dis-, ef-, in-, re-, sub-frangō, M. L. 266 et 266 a, 4412, 8634. Cf. aussi refrāctārius (Sén., Ep. 73, 1), refrāctāriolus (Cic., Att. 2, 1, 3), qui, par le sens, sont plus proches de refrāgor que de refringō.

Il semble qu'il faille rattacher à la racine de frangō les formes avec \bar{a} du type suf-frāgor, -gium et refrāgor. Peut-être y a-t-il là une image semblable à celle qu'on a dans supplōdō.

Nombreux représentants dans les langues romanes : M. L. 3482, frangere (cf. fr. freindre et enfreindre), panroman; 3466, fracta « rupture », ital. fratta « clôture » (faite de branches brisées?), etc.; 3468, fractum, fr. frais, frait, fret; 3468 a, fractūra; 3469, *fragellāre, ital. sfragellare; 3470, *fragicāre (dial. nord-ital.); 3471, fragilis; 3472, fragium (napol., sarde); 3473, *fragmentāre (roumain); 3474, fragor, v. fr. freour, frayeur; 3475, fragōsus, esp. port. fragoso; 3479, fragulāre (sarde; v. fr. fraillier); 3481, *fragum (prov.. galic., port); 6113, ossifrāga, fr. orfraie; 7160, refringere, refrangere; 7158, refragium, v. fr. refrai; 8434, suffringĕre, *süffrangĕre, v. fr. soufraindre; d'où 8433, suffrācta (soufraite et par dérivation souffreteux, B. W. s. u.). Cf. aussi en celtique : br. freuza, de *frāctō.

La racine se retrouve dans got. $brikan \, \$ briser », etc.; c'est une racine en -e- dont frēgi conserve la forme longue qui a son correspondant en germanique dans les formes en brēk- du prétérit; frangō est donc le présent a nasale infixée avec une forme $\$ bhrog- de la racine, cf. got. ga-bruka « fragment ». — 11 y a une racine *bheg-, de même sens aussi avec présent à nasale infixée : skr. bhanákti « il brise », v. irl. com-boing « il brise »; cf. arm. bekanem « je brise » (aor. beki) et skr. bhájati, av. bažaiti « il partage ». Cf. suffrāgor.

fräter, -tris m. : 1º frère par le sang, la parenté étant précisée par une épithète; f. germanus, geminus, uterinus: 2º frère par alliance; f. patruelis ou frater seul « cousin germain » du côté paternel ; beau-frère = lēuir ; 3º membre d'une confrérie (sens qu'on retrouve en ombrien) : Ifrätres Aruales, cf. gr. φράτρα, φρατρία. Comme gr. ἀδελφοί, le pluriel frātrēs peut désigner le frère et la sœur. Frāter s'emploie souvent comme terme d'amitié, e.g.: quam copiose laudatur Apronius a Timarchide... Volo, mi frater, fraterculo tuo credas : consorti quidem in lucris atque in furtis, gemino et simillimo nequitia, improbitate, audacia, Cic., Verr. 2, 3, 66, 155. De là le sens spécial qu'il a pris dans la langue érotique : « amant, mignon ». Enfin, comme άδελφός, fräter se dit aussi d'objets de même nature et rapprochés ; de là frātrāre : puerorum mammae dicuntur, cum primum tumescunt, quod uelut fratres pares oriuntur, quod etiam in frumento spica facere dicitur, P. F. 80, 21; cf. l'emploi de soror, sororiāre. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 3485.

Dérivés et composés : frātria (et frātrissa, Isid.) f. : uxor jratris; frāterculus et frātellus (Scaurus, GLK VII 13, 13; cf. M. L. 3484, it. fratello); frāternus; d'où dans la langue impériale frāternitās, généralisé par la langue de l'Église; frātruēlis (formé d'après patruus/patruēlis) « fils du frère, cousin germain », M. L. 3486 (logoud. fradile); frātrō, -ās (d'où frātrābiliter, Inscr. de Pompéi) et frāterculō, v. plus haut; frātrimōnium (Not. Tir.); frātri-cīda, -cīdium, faits sur pāricīda.

L'un des grands noms de parenté indo-européens, désignant les membres de la famille qui sont au même niveau par rapport au chef, le *pəter-, ce qui n'implique sans doute pas qu'ils étaient tous ses enfants (de même soror); en grec, $\varphipárnp, \varphipárop ne s'est conservé qu'au$ $sens de « membre de la même <math>\varphipãrtplã$ ». Le mot se retrouve dans osq. fratrim (génitif pluriel), ombr. frater, frater «frātrēs », irl. brāthir, got. bropar, arm. elbayr, skr. bhrdiā (thème bhrdiar-). Le slave et le baltique ont des dérivés : v. sl. bratrā (bratŭ), lit. broter-ēlis, etc.

Pour l'u de frātružlis, cf. skr. bhrātroyah, av. brātuiryō « fils de frère ». Pour la forme, cf. patruus sous pater. Le génitif tardif fratruum (Ital., CIL VIII, 4202) est, comme patruum, analogique de nuruum, socruum.

*fratilli : uilli sordidi in tapetis, P. F. 80, 14. Cf. fratellis : sordium glomusculis, CGL V 70, 17.

fraus, -dis f. (ancien thème consonantique, comme laus; l'ablatif est en -e; le génitif pluriel est tantôt en -um, tantôt en -ium dans les bons manuscrits, mais la poésie dactylique n'emploie que fraudum; quelques traces d'une graphie frus refaite peut-être dans des extră) : tort fait à quelqu'un; dommage, perte résultant d'une erreur ou d'une ignorance personnelle ou d'une tromperie; et par suite « fraude, tromperie » : mala fraus comme dolus malus. Dans l'ancienne langue, sē fraude, sine fraude = sine damnō, sine noxā; cf. aussi facere [dare] fraudem « faire tort à, causer un dommage à », fraudāre alqm alqā rē « faire tort à, frustrer queloni de quelque chose », esse fraudi « être une cause de da de queique chose ", cor , cor , la contra de don mage », e. g. Lex Rubr. 2, 20, CIL I² 592, id ei fau poenaeue ne esto (sur la différence entre fraus et poene v. Dig. 50, 16, 131), etc.; ce sens de « dommage ; encore conservé par la langue du droit, cf. Ulp., Dig 5, 1, 15, fraus... in damno accipitur pecuniario. Com le dommage s'accompagne généralement de manœuvre dolosives, fraus est arrivé à signifier « ruse, trompera fourberie » et même « piège » dans la langue familier cf. Plt., Mi. 1435; Tri. 658; Cic., Att. 11, 16, 1; Van II 4, 101; il s'oppose à uis et est uni à dolus, fallacion etc.; cf. Dig. 1, 3, 29 et 50, contra legem facit qui id fan auod lex prohibet : in fraudem uero legis qui saluis uero legis sententiam eius circumuenit. Fraus enim legi für quod fieri noluit, fieri autem non uetuit, id fit... Final ment, on arrive à employer fraus au sens indétermine de « crime, forfait ». Peut-être représenté dans un dis lecte italien. M. L. 3487 a; en celtique : gall. fraud

Dérivés : fraudō, $-\bar{a}s$ (à côté est signalé un pariai déponent frausus sum attesté chez Plaute, As. 286 et par l'abrégé de Festus, 81, 2; cf. sans doute ombé frosetom de *fraussō) : faire tort à, frustrer. Ancien usuel. M. L. 3487; B. W. flouer.

De fraudō dérivent fraudātor, -tiō et le composé di frūdō; fraudulentus : qui fait tort à, trompeur, fraudu leux; fraudulenter, -tia; fraudulōsus (Paul. Dig. 47, 5 1, 3).

Cf. aussi fraudiger, sociofraudus (= προδωσέταιρος, Plt.).

Étymologie inconnue, comme celle de laus, dont la formation est la même. Le vocalisme a de fraus indique une forme « populaire », tandis que frustră a un voca lisme de type normal.

*fraxāre : uigiliam circuire, P. F. 81, 4; cf. CGL X 569, 9, flaxare uigilias circumire. Pas d'autre exemple.

fraxinus, -ī (frā-?; fraxus tardif) f. : frêne. Ancien Panroman. M. L. 3439.

Dérivés : fraxineus ; fraxinus, -a, -um, Ov., Ep. 41, 76 (metri causa) ; fraxinētum, M. L. 3488. Pour la forme, cf. taxus et carpinus.

Cf. farnus. — On rapproche souvent le nom du «bou leau », skr. bhūrjah, russe berěza, lit. béržas, v. h. a. bi rihha. Mais ceci ne va pas sans difficulté soit de seus soit de forme.

frediānus : mot du Cod. Theod. 16, 20, 20, 2 (415 a). J.-C.); dérivé du germ. fredum « aes collatum ».

*frementum, -I n. : mot de l'Itala (Lev. 14, 54 cod Lugd.) correspondant à gr. θραῦσμα, à Vulg. percussifie Forme vulgaire pour *fragimentum? Cf. M. Leumann Gnomon 13 (1937), p. 32.

fremō, -is, -uī, -itum, -ere : gronder (se dit de tout bruit grave et violent; du rugissement des fauves, du hennissement des chevaux, d'unc foule émue ou imité, du vent, de la mer, etc.). Ancien, usuel. M. L. 3492

Formes nominales et dérivés : fremor, -ōris m. (pér tique), M. L. 3494; fremitus, -ūs m., M. L. 3493; freme bundus (archaïque); fremidus (Ov.?); fremisco, (Claud. Don.). Composés : confremo : retentir de toute parts; infremō : gronder dans, frémir; et aussi, rareparts; de-, per-fremō, tous poétiques.

ment, q_{-} , w_{-} , r_{-} , r_{-

trendō, -is, frē(n) sum, -ere (et frendeō, frenduī? dans pac. cité par Non. 447, 19, frendere noctes misera quas pares sum; cf. fulgō/fulgeō, etc.) : frendere est franperes unde et faba fresa (conservé dans les langues romanes; cf. M. L. 3498, frēsum, faba frēsa, et 3497, fremanes; cf. M. L. 3498, frēsum, faba frēsa, et 3497, fregāre; fr. fraise, fraiser, B. W. s. u.); unde et dentibus fuiemus frendere, P. F. 81, 8; et Varr., R. R. 2, 4, 17, porei dicuntur nefrendes ab eo quod nondum fabam frenfre possunt, i. e. frangere : broyer (avec la meule, avec les dents); d'où, absolument, e grincer des dents ». Ancien, usuel. M. L. 3495; it. frendire.

Dérivés : frendor, -ōris (rare et tardif); frendēscō (id.); frēnum (v. ce mot). Le participe fresa désigne anssi la farine, similāgō (Ital.).

Composés : *dēfrendō, cf. P. F. 65, 22; defrensam, detriam atque detunsam; infrendō : grincer des dents; Infrêns ou înfrendis, -e : infantes sine dentibus infrendes dicuntur, Lact. ad Stat. Theb. 5, 663; nefrēns ou nefiendis, -e, cf. plus haut.

Cf. v. angl. grindan « frotter, broyer », lit. gréndu « je frotte violemment ». L'intonation du verbe lituanien donne lieu de croire que le primitif comportait une forme *g^whréndh- athématique.

frönum, -ī n, (pluriel fröna et frönī plus fréquent, v. Thes.s. u.; le pluriel semble plus ancien, ce qui est normal le mot étant un collectif; le singulier n'est attesté qu'à partir de Cicéron) : bride de cheval, comprenant le mors, la tétière et les rênes; au singulier « mors, frein » [J. morděre], cf. xælvvé, et xælvvé, -vá. S'emploie souvent au figuré et s'oppose à calcāria. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3296; et celtique : m. irl. srian, gall. [frwyn.

Dérivés et composés : frēnārius (Gl.) « fabricant de freins »; frēnō, -ās (usuel), frēnātor, -tiō (rares, tardifs) et ses composés : infrēnō « brider » (panroman, M. L. 4415); infrēnātus « tenu en bride »; infrēnātiō (Tert.); refrēnō « ramener en arrière avec la bride, réfrêner »; refrēnātiō.

infrēnus, -nis (poétique) « sans frein »; infrēnātus « qui monte sans bride »; effrēnus, -nis « effréné », -nātus, d'où Sil. Ital. a tiré effrēnō, -ās, 9, 496; frēnösus (Ps.-Aug.); frēniger (Stace); frēnusculī (var. frēniculus) : -i ulcera circa rictum oris, similia iis quae funt iumentis asperitate frenorum (Isid.).

Le rattachement de frēnum à frendō est enseigné depuis Varron; cf. Serv., Aen. 8, 230, frendere... Varro frenos hinc putat ductos; cf. Ov., A. am. 1, 20; et c'est l'étymologie la meilleure pour le sens et pour la forme : l'énum de *freds-no-m, cf. frêsa. L'explication par frētus

- 253 -

frētus

frequēns, -entis adj. : terme d'agriculture, s'oppose à rārus et s'emploie, avec valeur active ou passive, comme synonyme de densus, cf. Cat., Agr. 3, 5, oleium bonum beneque frequens (scil. arboribus) ; Varr., R. R. 3, 16, 2, pabulumque sit frequens (scil. herbis); Ov., M. 8, 329, silua frequens trabibus. Le sens premier a dû être « bien garni, abondant en », « serré », cf. Varr. R. R. 2. 5, 8, inferiorem partem [codae] frequentibus pilis subcrispam. De la langue rustique, le mot est passé dans la langue commune, où il a pris le sens de « qui fréquente un endroit, assidu, fréquent » (cf. le développement de sens de saepe et de it. spesso) : erat ille Romae frequens, Cic., Rosc. Am. 6, 16; cum illis una aderat frequens, Tér., Andr. 107; et « fréquenté, peuplé, populeux », frequentissimum theatrum, Cic., Diu. 1, 28 fin., et par suite « nombreux » : uidet multos equites Romanos, frequentes praeterea ciues atque socios, Cic., Verr. 1, 3, 7; frequēns senātus « le Sénat en nombre », expression technique, cf. Thes. VI 1297, 70 sqq.

Dérivés et composés : frequenter; frequentia; frequentã, -ās, M. L. 3496 a, avec ses dérivés, dont le terme de grammaire frequentātītus, synonyme de iterātītus, gr. $\sigma vvex f_{c}$; înfrequenta « peu nombreux »; înfrequentia ; înfrequentātus (Sid.).

Le rapprochement souvent fait avec farcio (cf. theatrum fartum comme t. frequēns) présente plusieurs difficultés de forme.

*fretale, -is n. : sorte de poêle à frire (Apicius).

fretum, -i n. (fretus, -i m., Varr., frg. Non. 205, 34; Lucr. 6, 364; T.-L. 41, 23, 16?; Iord. Got. 157; Enn., Sc. 382?; Naev., Trag. 53; fretus, -ūs, Lucil. 939; Messalla ap. Char., GLK I 129, 7; Gell. 10, 26, 6; cf. Prisc., GLK II 27, 4, « o » aliquot Italiae ciuitates... non habebant, sed loco eius ponebant « u »... Lucretius (I 720...)... fretu ... pro freto. Quae tamen a iunioribus repudiata sunt. quasi rustico more dicta) : détroit, bras de mer, caractérisé par l'agitation de ses vagues, d'où le rapprochement avec feruere établi par les Latins ; cf. Varr., L. L. 7, 22, dictum ab similitudine feruentis aquae, quod in fretum s(a)epe concurrat (a)estus atque efferuescat; Serv. Dan., Ae. 1, 557, sane quidam a feruore dici putant, et la figura etymologica de Lucr. 6, 427, freta circum/feruescunt, imitée par Vg., G. 1, 327. De là les deux sens du mot : 1º agitation, effervescence (cf. Lucr. 4, 1030) ; 2º limite, fossé. Enfin, la langue poétique emploie par métonymie fretum pour désigner la mer. Ancien ; conservé en catal. freu, M. L. 3499 (qui note frētum avec ē?).

Dérivés : fretēnsis : usité dans Fretēnse mare « le détroit de Sicile », fretālis : Fretālis Oceanus (Amm.). Composés (d'époque impériale) : trānsfretō, -ās, d'où a été tiré, semble-t-il, fretō (Ital.), mal attesté; trānsfretān(e)us (Tert., d'après trānsmarīnus). Aucune étymologie claire.

frētum, -ī n. : paix. Mot germanique (Greg. Tur., Mart. 4, 26).

frētus, -a, -um : qui s'appuie sur, fort de. Frētus est régulièrement suivi d'un ablatif : frētus conscientiā. Cic...

fräter

Fam. 3, 7, 6; l'emploi absolu est très rare (trois exemples dont un de Properce, les deux autres tardifs); la construction avec le datif (qu'on trouve, par exemple, dans T.-L. 6, 13, 1, *multitudo hostium nulli rei praeterquam numero freta*) est analogique de *fidêns*. Ancien, usuel, non roman.

 $fr\bar{e}tus$, $-\bar{u}s$ m. (Gloss. : f., θ άρσος; et Symmaque). Cf. peut-être ombr. frite qu'on interprète ordinairement par $fr\bar{e}t\bar{u}$, $fid\bar{u}ci\bar{a}$.

Le sens rappelle skr. $dh\bar{a}ráyati$ « il tient », etc. ; v. sous fer(r) $\bar{u}men$ et sous firmus. — La racine étant monosyllabique, l'- \bar{e} - serait un élément de formation indiquant l'état (type sed $\bar{e}re$), ce qui convient pour le sens.

fricō, -ās, -uī, -ctum, (et frīcāuī, fricātum), -āre : frotter. Ne s'emploie qu'au sens concret, contrairement à terere, qui admet aussi le sens moral (tempus terere), et appartient sans doute à la langue populaire. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3501; B. W. frayer.

Dérivés, presque tous techniques : frictiō (Celse), -tor, -trīz (rares, tardifs); frictus, -ūs m. (Mart. Cap.); frictūra (Ps.-Apul.); fricātiō (Celse), -tor; fricātus (Plin.); fricāmentum, M. L. 3500; fricātūra, M. L. 3502; perfrictiō « écorchure » (Plin.), tous de la langue impériale. Les langues romanes attestent aussi *fricicāre, M. L. 3503; *frictāre et *frictiāre, M. L. 3505, 3506; -fricium, usité surtout dans dentifricium. Composés : af-, circum-, con- (c. genua sensu obsceno).

dē-, M. L. 2520 a; ef-, M. L. 2829?; in- (et infriculo, Pelag. Veter. 31), per-, prae-, re-, M. L. 7159; suf-frico. V. frio; cf. fodio/fodico, etc.

*frigō, -is?: frigit correpta prima syllaba significat erigit. Accius Meleagro (461) :

frigit fricantem corpus atrum occulte abstruso in flumine. idem in eadem (443) :

frigit Sactas, rubcre ex oculis fulgens flammeo. Frigere est et friguttire cum sono sussilire... Afranius Priuigno (245) :

... neptis porro de lecto frigit (Non. 308, 6 sqq.). La première partie de cette glose repose sans doute sur une mauvaise lecture de Nonius, qui à dû confondre *ērigō* avec frigō. Le verbe attesté dans la seconde partie est à rapprocher de fringilla, frigutió.

frīgō, -is, -xī, -ctum (et -xum), -ere : rôtir, griller, frire. Le sens spécial de « frire » est secondaire. Le sens premier est « faire sécher par la cuisson, cuire à sec »; cf. Caton, Agr. 106, 1, sesquilibram salis frigito; Plt., Ba. 767, frictum cicer, et CGL V 456, 27, frixi ciceris : fabae siccatae in sole, etc. ; mais c'est au sens de « frire » que songe Isidore quand il écrit, Or. 20, 2, 23, frixum a sono dictum, quando in oleo ardet. Rapproché de $\varphi p \circ$ $\gamma \varepsilon v$ par Festus : frigere et frictum a Graeco uenit $\varphi p \circ$ $\gamma \varepsilon v$, P. F. 80, 24. Ancien, technique. Panroman. M. L. 3510 et 3522, frixa; 3504, *fricta.

Dérivés : frīxor (Gloss.); frīxōrius; frīxōrium (et frīxūria, *frīxōria, M. L. 3524); frīxūra f., M. L. 3526, B. W. fressure; frīxō, -ās (Cael. Aurel.); cf. aussi frīcticulae (S^t Jér.); frīcticus (Orib.); et M. L. 3508, *frictūra; 3523, *frīxeolum.

Composés : con-, ef-, re-frigo.

Cf. ombr. frehtu, frehtef, T. E. II a 26; IV 31, 44 tum, frictas »?

Sans doute mot expressif; on trouve ailleurs, au man sens, des mots semblables, mais différents : gr. oper « je fais griller », skr. *bhrjydti* « il fait griller », etc. Cl groupe de *friguttiõ*.

frīgus, -oris n. (et à partir de saint Augustin frie masculin d'après calor, sūdor, M. L. 3513, et à très bas époque frīgora, frīgura féminin construit sur le neuk pluriel, cf. M. L. 3515) : froid, froidure et aussi et cheur » : frigus captabis opacum, frigida Tempe (Vg) au sens moral « froideur ». Le double sens, physique moral, se retrouve dans frīgēō, frīgidus, qui souve s'opposent à caleō, calidus; cf. ad Herenn. 4, 15, 21, ü re frigidissima cales, in feruentissima friges. Cf. pour le sens ψūχος., ψυχρός. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : frīgeō, -ēs, -xī (-uī) (les gram mairiens enseignent que le parfait est frīxī, qu'on dans Liv. Andr., Od. 17, ... Vlixi frixit prae paulor cor : frīguī est récent. Dans la plupart des cas, il est impossible de décider si l'on a affaire au parfait frīgeo ou de frīgēsco) : être froid, M. L. 3509; fricti (Greg. Tur.) : frisson ; frīgēscō, -is et ses composed dē-, in-, inter-, per-, refrīgēsco, M. L. 7159 a, dont parfait est perfrīxī (d'où perfrictio « refroidissement. (Plin.), perfrictiuncula (M. Aur.) ; refrīxī ; frīgero, -as rare (Catul., Cael. Aur.), mais le composé refrigera est fréquent et classique ; dans la langue de l'Égliss il traduit ἀναπαύω,, ἀναψύχω « rafraichir, soulager le substantif refrigerium a pris le sens de « apaise ment. consolation »; cf. aussi de-, per-frigero; frige facio, -is et -facto, -as; frigidus (frigdus d'après col dus. cf. App. Probi, frigida non fricda) « froid ». M L. 3512 (frigidus d'après rigidus?); et perfrigidus, fri gidulus : frīgiduās et frīg(i)dor (tardif); frīg(i)dosu (Cael. Aur.); frīg(i)dārius (cf. caldārius, tepidārius) tiré du féminin substantivé frīg(i)da « eaux froides » d'où frig(i)darium, -i (savoyard frédier, non cité par M. L.); frig(i)dāria, -ae; frig(i)do, -ās et infrigdo, fri g(i)dēsco (tardifs); frīgēdo (Varr.); frīgorosus (tre tardif; M. L. 3514); cf. aussi frigoriticus (Greg. Tur. sans doute d'après paralyticus et les adjectifs de la langue médicale en -icus tirés du grec) ; frigorificus (Gell.).

Frīgus semble avoir dans gr. $\dot{\rho}_{1} \gamma_{0\zeta}$ (de *srīgos) un correspondant exact. De même que le latin a frīgoš, le grec a des formes verbales telles que le parfait žopiya et un présent $\dot{\rho}_{1} \gamma_{6} \omega$. On propose, de plus; des rapproche ments incertains avec le baltique.

friguttio, -Is, -Ire : fringilla auis dicta, quod frigor cantet et uigeat, unde et friguttire, P. F. 80, 19; « chanter (en parlant du pinson); chantonner, bavarder « Ancien (Enn., Plt.) et repris par les archaïsants. Mol familier.

De friguttiō existent des variantes : fringul(t)iō, fringut(t)iō; cf. aussi frigō, [frindiō, fritinniō; fringilla; [fi siō. Mot expressif de forme mal fixée, qui fait penser notamment à gr. φρυγίλος (nom d'oiseau) et lit. bruzgù, bruzgéti « faire un bruit léger, crépitant ». Cf. frigō.

frindio ou frindo? : merulorum frendere (?) uel zinziare, Suet. 252, 2 Reiff. ; frindit merulus, Thes. Gloss. Cl. fritāmentum : uox merulae, CGL II 580, 42; frī-Cl. fritāmentum : uox merulae, CGL II 580, 42; frītinniō, -īs : pullos peperit fritinnientis, Varr., Men. 565; eicadarum fritinnire, Suet. 254 Relff.

tringilla, -ae f. (fringuilla, -us, ce dernier dans Martial IX 54, 7. Polem. Silvius et les Gloses) : pinson, fringille; M. L. 3516, fringuilla.

trio, -ās, -āre : réduire en morceaux; concasser, broyer. Rare et technique (Varr., Lucr., Plin.). N'est guère employé qu'au passif.

guere emperatives : friābilis (Plin.) ; infriō, -ās (Caton, Varr., Cels., Plin.) [

Cells., *..., Au même groupe appartient fricāre, qui présente un Au même groupe appartient fricāre, qui présente un élargissement « populaire » en -k- (v. Meillet, MSL 23, 50). Ni l'une ni l'autre des deux formes ne se laisse rapprocher d'un mot identique d'une autre langue. Un rapprochement avec le groupe de irl. meirb « mou », v. h. a. maro « mûr, tendre », gr. µαραίνομαι « je m'épuise » est vague; le skr. mrityati « il se désagrège » est moins loin, avec son -i (élargi par -t-); de même hitt. marriya-« mietter, broyer (du sel) », de *mra-, v. Benveniste, BSL 33, 140. Mais l'hypothèse reste fragile et le traitement m > fr latin est peu sûr. — Peut-être mot expressif; v. frīgō, friguttīō.

On rapproche aussi le groupe de friuolus, sans plus de précision. Le sens de refriua (faba) est trop incertain nour justifier un rapprochement.

frisiō, -ōnis m. : loxie ; oiseau dit aussi « bec croisé ». M. L. 3520. Sans doute onomatopée, comme fritinniō, etc.

frit : illud... summa in spica iam matura, quod est minus quam granum uocatur frit, Varr., R. R. 1, 48, 3. En dehors de Varron, semble se retrouver dans Plt., Mo. 555, ne frit (nec erit codd.) quidem. Cf. ne... hilum.

fritillus, -i m. : cornet à dés. Attesté depuis Sénèque. Onomatopée?

fritinniõ, -Is: gazoviller, chanter, babiller (se dit des oiseaux, des cigales). Cf. fringilla, fringuttiõ; fritāmentum uoz merulae (Gl.), ; fritilla (fru-) : tvy ξ (Gloss.); et tinniõ, tuinniõ. Verbe expressif. M. L. 3521 a; B. W. fredonner.

friuolus, -a, -um : -a sunt proprie uasa fictilia quassa. Vnde dicta uerba friuola, quae minus sunt fide subnixa, P. F. 80, 9. Rare à l'époque républicaine; un seul exemple dans Rh. ad Herenn., 4, 11, 6; toutefois, une comédie perdue de Plaute avait pour titre *Friuolāria*; surtout employé à l'époque impériale et chez les auteurs chrétiens au sens de « vain, futile, frivole; sans valeur ». Cf. le suivant?

triuusculum, -**I** n. : terme de droit tardif, semble le diminutif d'un nom *frīuus, -oris non attesté; désigne une brouille passagère entre époux; cf. Ulp., Dig. 24, 1, 32, 12, si diuortium non intercesserit, sed friuusculum, profecto ualebit donatio, si friuusculum quieuit; cf. Isid., Or. 9, 7, 26, friuolum est, cum eo animo separantur, ut rursus ad se inuicem reuertantur. Nam friuolum est uelut quassae mentis et effluxae nec stabilis. Proprie autem friuola uocantur fictilia uasa inutilia. Cf. friô?

fröns, frondis f. (fruns dans Ennius d'après Charis.,

GLK I 130, 29; cf. Juret, *Phonét.*, p. 340, et Thes. VI 1348, 10; sur la prononciation *frös*, cf. ibid. 16; sur la longueur de i'o, ibid. 1347, 75. Il est difficile de dire si *fröns* est un ancien thème en -i- ou non; le nominatif *frondis* est tardif et rare; le génitif *frondium* est dans Nénèque et Columelle, mais *frondum* est aussi attesté; on a quelques graphies d'accusatif pluriel en -is, mais les manuscrits de Virgile ont *frondes*; cf. Thes. VI 1348, 35, 55 sqq.): feuillage, feuillée. Singulier collectif; s'emploie néanmoins au pluriel, dès Ennius, A. 261, *russescunt frundes*. Ancien, usuel. M. L. 3532.

Dérivés : frondeus : de feuillage; cf. M. L. 3530, frondia, Thes. VI 1348, 59 sqq.; frondösus feuillu, M. L. 3531; frondösidās = ἐπιφυλλίς dans St Jérôme; frondārius : où l'on met des feuilles (Plin.); frondātio m. : émondeur qui coupe les feuilles; d'où frondātio f. (cf. holitor, etc.) et defrondō; frondeō, ēs : être en feuilles; frondēscō, is et ef : se couvrir de feuilles; frondicō, -ās (tardif) : avoir des feuilles, cf. fructicāre, rādīcāre; fronducula : quae ex frondibus amputantur (Gloss.).

Composés poétiques : in-fröns (adjectif = $\&qu\lambda\lambdao\varsigma$) : sans feuillage, sans arbres; frondi-comus = $qu\lambda\lambda\delta\kappao-\mu o\varsigma$; -fer = $qu\lambda\lambda\delta\phi\rho\phi o\varsigma$; -fluus = $qu\lambda\lambda\delta\rho\rho o\varsigma$; -sonus (Eug. Tolet.).

Il a été proposé divers rapprochements dont aucun ne s'impose.

fröns, frontis f. (et masculin chez les archaïques ; cf. Non. 204, 25 sqq.; P. F. 80, 12, 136, 15, etc.; Thes. VI 1353, 9 sqq.; cf. les hésitations pour finis et funis; quelques graphies fru[n]s, fros; ablatif fronte, génitif pluriel en -ium e. g. Hor., C. 1, 1, 29; accusatif pluriel en -is, Ov., F. 1, 135 R.) : front, partie du visage correspondant à gr. μέτωπον (dont frons a tous les sens), souvent considéré comme le miroir des sentiments, d'où frontem contrahere, remittere, ferire ; frons seuera, hilara. Dans cette acception est souvent synonyme de uoltus. ōs, et comme ce dernier a pu prendre un sens péjoratif : « avoir le front de », « être effronté »; frons dura se dit comme ös dürum et est peut-être plus ancien. Nombreux sens dérivés : front, devant d'une chose, par opposition à tergum, latus ; cf. ā fronte, ā tergo, ā lateribus ; cf. aussi le sens de « faire front », c'est-à-dire « tenir tête »; aspect extérieur (par opposition à mēns). Terme technique de la langue militaire « front d'une armée ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3533.

Dérivés et composés : frontō, -ōnis m. : qui a un grand front (cf. buccō, capitō, nāsō, etc.); frontālis, usité presque uniquement au pluriel neutre frontālia : fronteau, tétière des chevaux, M. L. 3534; frontātus dans frontātī (scil. lapidēs) m. pl., Vitr. 2, 8, 7 « pierres de front »; frontōsus (bas latin) : effronté. Cf. aussi effrōns (bas latin); frontispicium (tardif; cf. Thes. s. u.); affrontō, M. L. 267; refrontat : repelliu a fronte (Gloss.).

Aucun rapprochement plausible. Il n'y a pas de nom indo-européen du front.

*frontesia : ostenta, Gloss. Plac. V 22, 22. Rapproché de βροντή, βροντησιχέραυνος (Ar., Nub. 265) par Bücheler, Rh. Mus. 39, 409; mais peut-être étrusque : cf. i^tr. frontac = fulguriālor (inscription bilingue de Todi).

früctus : v. fruar.

frügī : v. frux.

*frümen, -inis n. ; gosier? Mot de glossaire ; cf. Donat ad Ter. Ad. 950, « agellist hic sub urbe paulum quod locitas foras : /huic demus qui fruatur » : fruatur... est alatur, quia « frumen » dicitur summa gula, per quam cibum lingua demittit in uentrem; Ph. 322, « fructus » cibus quia « frumen » dicitur tractus gulae qua cibus in aluom demittitur : Eu. 816, frui... est uesci, a « frumine » quod est summa pars gulae, etc. Si l'explication de Donat était exacte, il en résulterait que le sens ancien de frui serait « se nourrir de » et que le sens de « jouir de » résulterait d'un développement secondaire (comme dans uesci, auquel Donat pensait peut-être), tandis que früges, frümentum, früctus auraient conservé le sens ancien et, par conséquent, ne présenteraient pas une restriction analogue à celle qu'on observe dans fenum, etc. Mais il se peut que *frūmen* — si le mot a vraiment existé. ce dont on est en droit de douter - ait une autre origine que frui (on en a rapproché $\varphi \neq \varphi \cup \chi \in I$; et le correspondant en gotique de frui, brukian, a aussi le sens général de « jouir de, se servir de ».

frümen, -inis n. : bouillie pour les sacrifices. Ancien terme du rituel, conservé par Arnobe, Nat. 7, 24. V. *fruor.* M. L. 4412 a, **infrūmināre*?

frümentum, -I n. (les grammairiens enseignent que le nom n'a pas de pluriel, tout en reconnaissant que frümenta s'emploie, cf. Char. I 34, 23; Diom. I 328, 19, etc. En fait, il y a de nombreux exemples du pluriel, cf. Thes. VI 1417, 55 sqq., notamment chez César; comme en français « le blé » et « les blés »; cf. Pline 18, 152 : imber in herba utilis tantum, florentibus autem frumento et hordeo nocet... maturescentia frumenta imbre laeduntur, et hordeum magis) : se dit de toutes les céréales à épi (cf. Paul. Dig. 50, 16, 77), et spécialement du blé. froment (triticum, ador), et est compris dans le terme plus général früges qui désigne les produits issus du sol. par opposition à früctüs les produits des arbres ; cf. Cic., N. D. 3, 36, 86, ubertas frugum et fructuum, et à legumina. Il ne semble pas qu'il y ait un ancien nom spécifique du blé : ador est sans étymologie sûre et peut être emprunté ; frümentum est un terme général. L' « orge ». au contraire, a un nom indo-européen. Frümentum est demeuré dans les langues romanes, it. formento, fr. froment, etc., cf. M. L. 3540; mais ces langues ont aussi. pour désigner le « blé », un autre substantif plus répandu remontant à un type *blatum, d'origine germanique; cf. M. L. 1160 et B. W. sous ble.

Dérivés : frümentor, -āris : vient de la langue militaire « aller chercher du blé », cf. aquor, pābulor ; frümentātiō; frümentātor ; frümentārius : relatif aux céréales ou au blé ; f. ager, f. lēx, etc. ; frümentārius, -ī m. : négociant en blé, etc. ; frümentāceus (tardif, fait sur trūticeus); frümentālis (Cassiod.); frümentīcius (S^t Jér.); frümentifer (bas latin & λ synonyme de frügifer).

V. fruor.

früniscor : v. le suivant.

fruor, -eris, früctus sum (sans doute avec \bar{u} et à l'époque impériale *fruitus sum*, sur le modèle *tuor; tuitus*

sum; cf. Thes. VI 1423, 27 sqq., d'où fruitia, on bas latin), fruī : avoir la jouissance de, et spécialem « jouir des produits, des fruits de » (suivi généralem d'un ablatif instrumental; quelques exemples archain ou postclassiques d'accusatif, e. g. Cat., Agr. 149 pabulum frui occipito ex Kal. Sept., cf. Thes. VI 149 66 sqq.). Souvent joint à *ūt* « se servir de » (en généra à possidère « possèder » pour en être différencié, il Anton. de Term. CIL 1² 589, 1, 31, quod... habuen possederunt usei fructeique sunt; Cic., N. D. 2, 159, pi rinnis... maritimis rebus fruimur atque utimur, etc. le groupe *ūsusfrūctus* « droit d'user d'une chose et jouir des fruits produits par elle ». Ancien, usuel, do

- 256 -

sique.

Dérivés : frūctus, -ūs (génitif archaïque fructuis fructī) m. : 1º droit de percevoir et de garder en pr priété les fruits produits par la chose, jouissance a ces fruits, fruit, profit ; 2º sens concret : récolte, fra (surtout au pluriel), produit(s) de la terre, des arbie d'un animal ; bénéfice retiré de, revenu. — Bien que le fruit de l'arbre se dise spécialement pomun terme générique frūctus peut s'employer dans ce sene spécial, cf. Cat., Agr. 102, olea si fructum non tert pour la confusion, cf. Nux 163, raperent mea pom procellae | uel possem fructus excutere ipsa meos. On sait que le français a différencié frūctus « fruit », terma général, de pomum spécialisé dans le sens de « front du pommier, pomme », et a éliminé mālum. Panm man. M. L. 3537; germanique : v. h. a. fruht, etc. celtique : gall. frayth: De là : fructuarius : qui con cerne les fruits, qui rapporte; frūctuārium : rejeton de la vigne qui donne des fruits (cf. pampinarium) frūctuārius, -ī m. : usufruitier ; frūctuosus : fructueux fécond, et infructuosus. - Fructesca (St Aug.) ; déessa des moissons.

Composés : $frūctifer = x \alpha \rho \pi o \phi \delta \rho o c$; $frūctifer \delta$, $-a_i$; frūctifico, $-a_i$ (attesté à partir de Columelle) et fruction M. L. 3536; dēfruor, -eris, à peine attesté ; dēfrūmentum; perfruor (classique); perfrūctio (tardif).

frūnīscor, -eris, -ītus sum : doublet archaïque de fruar, cf. Aulu-Gelle 17, 2, 5, qui rapproche pour la forme fe teor et faīscor. Inconnu de la langue classique; repris à basse époque, notamment dans la langue des inscrip tions. Un composé infrünītus est dans Sén. uit. bea. 23 3 et signalé par l'abrégé de Festus, P. F. 80, 24, frunis cor et frunitum dicit Cato; nosque cum adhuc dicimus infrunitum, certum est antiquos dixisse frunitum. Pour la forme, cf. conquinīscō, qui présente la même accumulation de suffixes.

Dans une société rurale comme l'ancienne société romaine, les substantifs *frūctūs, frūgēs, frūmentum,* par une restriction de sens naturelle, ont servi à désigner les produits de la terre. Cette spécialisation est sans doute italique commune; cf. ombr. *frif, fri,* accusatif pluriel « frūgēs », osq. fruktatiuf « [*fructātiō, frūtus ».

Le rapprochement de got. bruks, v. angl. bryce « utilisable » et de got. brukjan, v. angl. brūcan « utiliser avec frūg- (cf. frūgēs, fructus) est évident. La spécialisation pour les choses agricoles, qui tient à l'importance qu'avait la campagne pour les anciens Romains et qui apparait dans frūz, frūctus, ne se retrouve pas en gerMais il est difficile d'expliquer le présent manique. Mais il est difficile d'expliquer le présent ruor, sans g. Il n'y a pas en germanique trace d'une fuir vélaire répondant à g^{w} , qui, du reste, ne serait pas labuale après u. Il faudrait poser un ancien *bhrūg-we-, normal

- 257 -

June **früsträ** (sur la quantité de l'a final, v. Thes. VI 1429, **früsträ** (sur la quantité de l'a final, v. Thes. VI 1429, **früsträ** (sur la quantité de l'a final, v. Thes. VI 1429, sans doute d'un accusatif pluriel neutre adverbial]; sans d'ute d'un accusatif pluriel neutre adverbial]; fréquent dans l'expression de caractère familier fr*ūstra* Fréquent dans l'expression de caractère familier fr*ūstra* Fréquent dans l'expression de caractère familier fr*ūstra* (plt.); fr*ūstra habēre* « duper, tromper ».

(^{P1.]}, ^{P1.]}, ^{P1.}

frustum, -ī n. (ŭ attesté par les langues romanes) : morceau (f. pānis, lardī, carnis; se dit surtout des aliments). Ancien, usuel. M. L. 3544.

Dérivés : frustulum n., M. L. 3543 ; frustillum ; frustatim ; frustillatim « en morceaux » ; frustulentus (Plt., d'après esculentus?) ; défrustő (tardif). Cf. M. L. 3542, *frustiãre « froisser ».

La phonétique permet de rapprocher soit irl. brúid «il brise» (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, p. 478), v. russe brüsnuti « gratter, raser » et tout le groupe slave de ce mot (v. Berneker, Et. sl. Wört., I, p. 90), v. angl. brýsan « briser », soit gall. dryll « fragment », got. drauksnos « xhásµara, ψίχια », lit. drùzgas « petit morceau », lette druska « miette ». Une décision est impossible.

frutex, -icis m. (et quelquefois féminin) : 1° arbrisseau; 2° jeune pousse, rejeton d'un arbre; d'où « branchage, ramée, taillis » (le plus souvent au pluriel). Ancien, usuel. Pour la formation, cf. cortex, caudex, latex.

Dérivés : fruticō, -ās (fruticor) et effruticō : pousser des rejetons (souvent confondu avec fructificō, cf. Ernout, frutez, fruticō, dans Rev. belge de Philol. et d'Hist., t. XXVI, 1948, p. 85 sqq.); fruticēscō, -is (Plin.); frutēscō (tardif); fruticōsus : qui pousse des rejetons; frutectum et fruticētum n. : taillis, fourré; frutectōsus.

Aucun rapprochement sûr.

*frutis : surnom de Vénus ; cf. P. F. 80, 18, frutinal : templum Veneris Fruti, et Solin II 14. Emprunt par l'intermédiaire de l'étrusque au gr. Ἀφροδίτη?

früx, -gis f. (mot racine; toutefois, le singulier est rare; la forme la plus employée est frügës, -um; le nominatif singulier frügis indiqué par Varr., L. L. 9, 76, est sans exemple; cf. Thes. VI 1448, 17 sqq.) : le singulier, féminin comme *lux*, etc., donc de genre « animé », a dû désigner la force fécondante du sol, la récolte; le pluriel, de sens concret, désigne les produits du sol; cf. Varr., L. L. 5, 37, quod segetes ferunt, fruges, a fruendo fructus; et, plus spécialement, les céréales. Terme plus général que frümentum; cf. Plin. 18, 48, sunt prima earum [scil. frugum] genera : frumenta, ut triticum, hordeum; et legumina, ut faba, cicer. M. L. 3546.

frügi indécl. : ancien datif de früx employé d'abord dans des locutions telles que esse frügi bonae « être capable de donner une bonne récolte, ou un bon revenu »; de la terre, s'est ensuite étendu à l'homme, Plt., Ps. 468, tamen ero frugi bonae; cf. les locutions analogues. Poe. 892, crus si tuus uolt facere frugem; Tri. 278, certa est res ad frugem applicare animum. - Bonae frügi s'est réduit à frūgī, qui a été considéré comme une sorte d'adjectif invariable, cf. Don., Ter. Ad. 958, « frugi homo » utilis ut fruges, et muni d'un comparatif et d'un superlatif frügālior, -issimus, d'un adverbe frügāliter (sur lesquels à l'époque impériale on a refait frugalis. du reste très rare, et à basse époque un nominatif frūgus, frūgius, cl. Thes. Gloss. emend. s. u.), d'un nom abstrait frugalitas, cf. Cic., Tu. 3, 18, frugalitas... a fruge, qua nil melius a terra. Ennius a même employé frür pour frügi homö, cf. A. 314, et Thes. VI 1455, 21 sqq.

Le contraire de *frügi* est *nēquam* (cl. Cic., De Or. 2, 248; Plt., Pe. 454; Colum. 1, 9, 5), qui a évolué de la même façon.

De frūx : frūgēscō, -is (Tert., Prud.); frūgāmentum : -a a frugibus appellata, P. F. 81, 7 (sans autre exemple). Composés : frūgifer : καρποφόρος; -ferēns (Lucr.); -legus (Ov.), -parēns (Ven. Fort.), -parus (Lucr.), -perdius (-perdus?), mot créé par Pline, 16, 110, pour traduire l'homérique ωλεσίκαρπος.

L'ombrien a aussi *frif, fri «* frūgēs » accusatif pluriel. Le latin et l'ombrien sont les seuls à avoir conservé ce mot racine, qui n'apparaît ailleurs que dans des dérivés. V. *fruor*.

fu : fi. Interjection marquant le dédain ou l'aversion. Cf. gr. $\varphi \bar{\upsilon}$, $\varphi e \bar{\upsilon}$, et l*fufae*. Onomatopée labiale; cf. fr. peuh l, pfu, etc., de la langue familière.

fuam, fuī: v. sum, pour l'emploi; fūtāuit : fuit (cf. P. F. 79, 5, cité sous fūtō); fūtāuēre : fuēre, CGL V Plac. V 22, 14 et 30.

Le groupe de fui, fuam appartient à une racine dissyllabique dont le sens concret de « croître, pousser » est conservé seulement par le grec φύω et l'arm. busanim (aor. busay) « je pousse », boys « plante », cf. aussi skr. bhūmih « terre », mais qui, dans la plus grande partie du domaine indo-européen, a pris le sens de « devenir » et a servi à compléter le système de la racine *es- « exister », laquelle fournissait seulement un présent et un parfait. Le perfectum fui doit donc reposer sur l'aoriste, qui est représenté par gr. ἔφῦ, « il a poussé » et par skr. ábhūt « il a été », v. sl. by (bystů), lit. bú-k « sois »; l'irlandais a de même boi « a été ». Le degré zéro de la racine devant consonne est nécessairement de la forme ū : skr. ábhūt, gr. žov. v. sl. byti, lit. búti; un u bref ne peut apparaître que devant voyelle, ainsi dans gr. φύω, dans lit. bùvo « il a été » (qui sert de prétérit à esmi, esù « je suis »), et de même dans lat. fui et fuam, ou dans le subjonctif du perfectum, osq. fuid « fuerit ». C'est donc sur les deux formes fondamentales qui servaient l'une de perfectum, l'autre de subjonctif - subjonctif

autonome, indépendant du présent, suivant l'ancien usage italo-celtique - qu'ont été faites les formes nouvelles fore, forem et futūrum; même chose a eu lieu en osque, où fusid répond à lat. foret et où, de plus, le prétérit et le futur de l'infectum sont tirés de fu- : imparf. osq. fufans « erant », futur osq. ombr. fust « erit », ombr. fur en t « erunt », et même en ombrien un impératif futu « estō ». De même que l'u bref de gr. φύσις, φυτόν provient de φύομαι, en face des formes anciennes à υ telles que φυλή, φύλον, « tribu ». l'u bref de fore (ancien *fusi), forem et de futürum provient de formes telles que fui et fuam; ceci en atteste le caractère secondaire. Le procédé remonte haut ; en irlandais, on trouve parallèlement des formes telles que buith « être », ro-both « on a été ». La racine de fui est entrée ainsi dans le conjugaison du verbe « être ». Le mélange est allé loin en celtique (v. H. Pedersen, V. G. d. k. Spr., II, p. 419-441) et en germanique occidental : v. h. a. bis « tu es ». etc. Le grec et l'arménien n'en ont pas trace.

Entrée dans la conjugaison du verbe « être », dont elle fournit, outre le perfectum, la survivance isolée forem et les infinitifs futurs fore, futürum, la racine de fui a perdu en latin son existence propre. Elle ne fournit aucune forme nominale. La traduction du datif osque fuutrei de la table d'Agnone par « Genetrici » est aujourd'hui abandonnée, pour revenir à la traduction filiae, proposée par Thurneysen; v. Vetter, Hdb., nº^{os} 147 et 123 b et e.

La racine avait si bien pris le caractère d'un auxiliaire qu'elle a servi à former des formes grammaticales. L'imparfait italo-celtique du type de osq. fufans « erant » et de lat. *legöbam, anābam* présente un morphème *- $f\bar{a}$ qui est manifestement la racine de fui avec la caractéristique de prétérit \bar{a} - qui figure dans lat. *eram* et dans le type lit. *bùvo* « il était », arm. *cnay* « je suis né », etc. ; dans le futur lat. *monē-bō* (fal. *pipafo* « je boirai », *carefo* « carēbō »?), il y a une formation parallèle dont le second terme est sans doute le même subjonctif dont on a en vieux slave la 3^e plur. *bg* « qu'ils soient ».

D'autre part, il faut citer $f \bar{t} \bar{o}$, qui, à l'infectum, sert de passif à facio. V. aussi peut-être $fut(t)u\bar{o}$.

*fuās : faciās, CGL V 361, 35 ; fuat : faciat, IV 412, 1 ; fuet : faciet, V 629, 10.

Formes sans autre exemple. Si elles sont correctes et ne résultent pas d'une confusion avec *fuam* ancien subjonctif de sum, elles s'expliqueraient comme les formes duim et créduãs anciens subjonctifs de dō et appartiendraient à la racine * $dh\bar{e}$ - de *faciō*, sans l'élément -k-. Mais leur isolement les rend suspectes; peut-être faut-il lire : *fuãs* : *fiãs*, etc.; cf. ombr. fuia « fiat ». V. *faciō* in fine.

I. fūcus, -ī m. : fucus, algue marine, lichen roccella; teinture que l'on en tire, rouge, fard (sens propre et figuré), déguisement. Ancien (Plt.), usuel, non roman; passé en celtique : gall. *fug* « tromperie ».

Dérivés et composés : fūcō, -ās : teindre, farder, gr. quxūs ; fūcō, -ānis : gl. ἐργόμωχος « flatteur » (cf. fullō, etc.) ; fūcātus, -tiō ; fūcīlis, P. F. 82, 1 ; fūcōsus ; fūcinus ; in., of -, per-fūcō, -ās : jeter de la poudre aux yeux ; offūciae : fards, tromperies.

Correspond au gr. τὸ φῶκος avec changement populaire de genre et de déclinaison (cf. cētus); la correspondance f: φ , au lieu du p attendu, indique que le no grec est d'origine étrangère (sémitique) ou que les den mots sont des emprunts indépendants à la même langur v. Ernout, Aspects, p. 50 sqq., 63.

II. fücus, -ī m. : bourdon, faux-bourdon. Andien (Plt.). Non roman.

(Pit.). Ivon roman. Du nom racine *bhei- de l' « abeille », dont des dérives figurent dans : v. sl. bičela, lit. bits, v. pruss. bite h. a. bini, irl. bech. On suppose *bhoi-ko-s; Kluge. com parant v. angl. béaw m. « taon », part de *bhouke. mais le sens est différent.

fufae : « pouah » ; interiectio mali odoris, CGL IV 2402. Familier ; cf. fu.

fugiô, -is, fūgī, -itum, -ere (doublet fugire, fugia, fugii dans la langue vulgaire, v. Thes. VI 1475, 35 sqq qui a passé dans les langues romanes, v. M. L. 355, cf. fodere et fodire) : fuir (transitif et absolu), s'enfuiéviter de (avec l'infinitif); échapper à ; être exilé, banni (les sens sont à peu près les mêmes pour ceux de gr. geúy ∞ , qui a pu, du reste, exercér une action sur la verbe latin). Usité de tout temps. Panroman.

Formes nominales et dérivés : fuga, -ae f. : fuite, M. L. 3548, B. W. sous fuir; britt. fo; causatif $fug\bar{o}, \bar{a}_{\bar{a}}$, mettre en fuite, M. L. 3549, et ses composés au, $d\bar{c}$, $d\bar{i}^{+}$, e^{-} , $tre^{-}fug\bar{o}$, tous rares et tardifs; $fug\bar{a}ta$, ium n pl. : fétes pour célèbrer l'expulsion des rois; $fug\bar{a}ta$, $a_{\bar{a}}$, fuyard; fugitīuus : fugitī \bar{a} , M. L. 3553; fugitīuus, $a_{\bar{a}}$ esclave fugitīf, -ve; fugitīuārius, $-\bar{i}$ « qui poursuit [ou qui accueille] les esclaves fugitī \bar{s} »; fugitūuosus, quyác $(Gloss.); <math>fugitor, -\bar{o}ris m. : \& \lambda$, création plaisante de Plt., Tri. 723, d'après bellātor; $fugito, -\bar{as}$: chercher à fuir, éviter (archaique et familier). Sur fugito d'après l'analogie de fugio/fuga a été créé *fugita, qui est à Porigine du fr. fuite, M. L. 3552; fugēla, -ae f. (archaīque et confugēla; fugibilis (Boèce = qeuxréc).

Composés en -fuga, -fugus, -fugium : per-, re-, trânsfuga m.; Fest. 236, 10, perfugam Gallus Aelius au qui liber aut seruus sua uoluntate ad hostes transierit; qui idem dicitur transfuga; pro-fugus; re-fugus; ef-, per-, re-fugium, M. L. 7161; rēgifugium; suffugium.

Composés de fugio : au- (M. L. 781 a), con-, $d\bar{e}$, di-, ef- (ec-), per-, pro-, re-, suf-, trāns-fugio, dans lesquels le sens du verbe demeure inchangé et précisé seulement par le préverbe.

Dérivé d'un présent athématique *bheug- que le grec a fait passer au type thématique : $\varphi \epsilon \upsilon \varphi \omega$, $\xi \varphi \upsilon \gamma \omega$. Le même thème existait comme nom racine d'action conservé dans l'accusatif gr. $\varphi \upsilon \gamma \alpha - \delta \epsilon$; on en a au nominatif le dérivé hom. $\varphi \upsilon \alpha = 0$ of dinairement le dérivé $\varphi \upsilon \gamma h$, qui a son pendant exact dans lat. *fuga*. Le lituanien a aussi un présent dérivé bûgstu « je prends peur » (avec une forme allongée de l'u radical), un causatif baughti « effrayer » et un adjectif baughs « craintif ». — En revanche, le -gh- intérieur oblige à séparer got. biugan « plier », apparenté à gr. $\pi \tau \upsilon \chi$ - ($\pi \tau \upsilon \sigma \omega$) et sans doute à la racine sanskrite bhuj- « plier », où le bh- initial représenterait un ancien groupe de consonnes et où -jest sans doute le résultat d'une dissimilation.

fulcio, -īs, fulsī, fultum (à basse époque fulciui, fulcītum), fulcīre : étayer, soutenir, supporter ; et par suite caffermir, fortifier ». Ancien, usuel. M. L. 3554, 3564

- 259 -

fattus). Formes nominales, dérivés et composés : fulcrum n. Formes inductrum, Gloss.) : support, étai ; pied [de lit, noté aussi juan : lecti ornamenta, CGL, Scal. V 600, 9). tel; june, -inis? n. : très rare ; mais semble bien attesté, julmen, -inis? n. : dr. 4 f. 100 *Julmen*, 190 cgr. 1 20 cgr. 1 L'homonomie i 1, 15-20 (v. Thes. Cic., Ball. 1, 29 sqq.). L'homonymie de fulmen (issu de vi, 1525, l. 29 sqq.). L'homonymie de fulmen (issu de VI. 1340, ... Laquelle, du reste, joue Ovide, a fait triomfulgerel, ou a fulmentum (fulmenta f. dans Caton); ful-pher le dérivé fulmentum (fulmenta f. dans Caton); fulpher le dans dation); fulcimentum (époque impétimen l'al epoque impériale, Vitr., riale) et face. Hor.), d'où fultor -trīx à basse époque; Colum, a f. : terme d'injure dans Pétr. 75, 6 « ban-julcipedia f. : terme d'injure dans Pétr. 75, 6 « banfulcipeure affulcio, M. L. 267 a; circumfulcio; conful-croche »?; affulcio, M. L. 267 a; circumfulcio; confuloround (Vg.); infulcio : enfoncer (époque impériale. cio; (1), Suet.), M. L. 4413, 4414; perfulcio (tardif); praejulcio; suffulcio : soutenir en dessous, M. L. 8435. Cf. aussi M. L. 3563, *fultorium et *refulta, 7162.

^{uos.} Etymologie incertaine. L'indo-européen n'admet pas étymologie incertaine. L'indo-européen n'admet pas de racine commençant par la sonore aspirée nécessaire pour rendre compte de lat. f et finissant par une sourde. Sans doute forme à finale assourdie d'une racine *bhelg*: la forme à c différenciait cette racine de fulgo. On rapprocherait v. isl. *bjalki*, v. angl. *bealca* « poutre », jit. *baltiena*, *balžénas* « pièce de bois servant à soutenir quelque chose »; on explique ainsi exactement lat. ful*cum.* Peut-être gr, φαλαγξ.

fulgō, -is (forme archaĩque, attestée par la poésie, cl. Thes. VI 157, 63 sqq.) et fulgeō, -ēs (forme usuelle et classique, Cic., Catull., Varr., etc.), -sī, -ère, -ēre ; briller » en parlant des astres, des phénomènes lumineux du ciel, et spécialement de l'éclair; de la le sens de « lancer des éclairs » (auquel il faut sans doute rattacher la glose de P. F. 82, 13, fulgere prisci pro ferire dicebant, unde fulgus dictum est), e. g. Ioue fulgente, tonante, Cic., N. D. 2, 25, 65 et Vat. 20; l'emploi impersonnel de fulgit, fulget « il éclaire »; cf. Cic., Diu. 2, 72, 149, si fulserit, si tonuerit, si tactum aliquid erit de caelo. Usité de tout temps. Conservé seulement dans une forme roumaine, M. L. 3554 a, et en irlandais, dans le dérivé fulgeen « ienis ».

Formes nominales, dérivées et composées : fulgor, -ōris m.: e éclat », sens physique et moral, cf. splendor, ardor, etc.; fulgur, -uris n., normalisation d'une ancienne flexion fulgus, fulgeris encore attestée sporadiquement, cf. Thes. VI 1517, 74 et 1518, 9 sqq., et conservée dans certaines langues romanes, cf. Meyer-Lübke, Einf.³, § 179; B. W. sous foudre : éclair (= $\dot{\alpha}\sigma\tau\rho\alpha\pi/h$), M. L. 3555. De là : fulgurō, dɛs, limpersonnel et personnel qui a tendu à remplacer fulgeō dans le sens de « lancer des éclairs », avec ses nombreux dérivés et composés, M. L. 3556; fulguriō, -īs « frapper de la foudre », surtout employé au participe fulgurõus, cf. Varr., L. L. 5, 70; P. F. 82, 8; fulgurālis; fulgureus (tardif).

fulmen, -inis n. : foudre, coup de foudre, différencié de fulgur, e. g. Sén., N. Q. 2, 57, 3, fulgur quod tantum splendet, et fulmen quod incendit... fulmen est fulgur intentum (= xepavvóc). Plus fréquent que fulgur, cf. Thes. VI 1518, sauf dans la Vulgate, mais non roman.

Dérivés : *fulminō*, -ās : fulminer, lancer la foudre (impersonnel et personnel), foudroyer (transitif), avec ses dérivés et son composé diffulminō; fulmineus; fulminātus.

Autres dérivés : fulgetrum (et fulgetra f.) : sorte d'éclair, différencié de fulgur, fulmen, sans que la distinction se laisse préciser clairement, cf. Thes. s. u. Pour la forme, cf. ueretrum; fulgidus : brillant, qui éclaire; fulgëscō, is : commencer à briller; composés de fulgeō : ef- (ec-), of-, tous deux d'époque impériale, prae-, re-, suf-fulgeō, presque uniquement poétiques.

La racine indo-européenne *bhleg'- devait fournir un présent radical athématique qui n'est attesté nulle part. mais que supposent la longue radicale de véd. bhrájatē, av. brāzaiti « il brille » et le manque de concordance entre gr. φλέγω « j'enflamme » et lat. fulgo et fulgeo. Le grec a le nom d'action ológ (oloróc) « flamme ». Le vocalisme de lat. fulmen et fulgur a été déterminé par celui de fulgo, fulgeo (fulsi est aussi fait sur fulgo); le grec a φλέγμα « embrasement », φλεγμονή « inflammation » et ployuóc « flamme ». Le vieux haut allemand a blecchen « devenir visible », de *blakjan. - Un vocalisme à degré zéro *bhlog'- apparaît peut-être dans les formes baltiques et slaves, qui ont le suffixe *ske/o : v. sl. blišto (blištitu), blištati « briller » (avec type -i-/-edes verbes indiquant l'état), lit. blizgù, blizgeti « briller » (avec -zg- de -gsk-; cf. le type gr. μίσγω), et ce vocalisme concorderait avec celui de lat. flagro et flamma. Les formes latines n'admettent pas d'autre explication; mais les formes slaves blisku et blesku « éclat » supposent des diphtongues -ei- et -oi-; ces formes pourraient être faites secondairement sur le verbe; mais le germanique a des formes reposant sur *bhleig'- : v. isl. blikia « briller », v. angl. blīka « briller », etc. On ne peut donc rien affirmer. Du reste, *bhleg'- et *bhleigh'- sont des formes élargies de la racine *bhel-« briller » de skr. bhālam « éclat », v. sl. bělů « blanc », v. isl. bāl « feu », gr. φαλύνει · λαμπρύνει, Hes., etc.

Flagrāre est un dérivé d'un mot *flagro- ou *flagrānon attesté, qui a pu disparaître par suite de son homonymie avec flagrum; cf., avec un autre vocalisme, norv. blakra « briller, faire des éclairs ». Quant à flamma, le -mm- ne peut s'expliquer ni en partant de -gm-, cf. agmen, etc., ni en partant de -gsm-, cf. exāmen. Il y a eu gémination expressive de la consonne médiane.

fūligō, -inis (fulligo, CGL II 74, 11) f. : suie. Ancien. M. L. 3558, fūlīgo et *fūllīgo. Cf. cālīgō, rōbīgō, orīgō, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq.

Dérivés (tardifs) : fülīginātus; fülīgineus; fūlīginōsus. Il faut sans doute y rattacher fūlīna : coquīna; fūlīnārius : coquus, coquester; fūlīnāre : coquīnāre, qu'on trouve dans les Gloses et qui doivent être des transformations plaisantes de culīna, influencées par fūlīgō.

Dérivé d'un thème *dhūlį-; cf. lit. dúlis « nuage, vapeur, fumée (servant à enfumer les abeilles) », skr. dhūlih, dhūlī « poussière »; le lituanien a, d'autre part, dujà « poussière fine ». Le sens de « objet mis en mouvement vif » était celui de la racine, et l'on s'explique ainsi irl. dúli « désir ».

fulix, -icis (fulica, -ae) f.: foulque, poule d'eau. Depuis Afranius. Des traces de la double flexion subsistent dans les langues romanes; cf. M. L. 3557 et *Einf.*³, p. 187. Diminutif : fuliculus m. (Gloss.).

fulix

fullō

Cf. v. h. a. belihha « poule d'eau », et peut-être gr. φαλāpic, skr. balākā « cigogne »; et, pour la formation. cornix. etc.

fullo, -onis m. : 1º foulon ; 2º sorte de scarabée (qui saute comme le foulon). Ancien, usuel. M. L. 3562.

Dérivés : fullonius ; fullonicus, subst. fullonica f. (scil. ars ou taberna); fullonico, -ās (bas latin), -cātio $(= \gamma \gamma \alpha \sigma \mu \alpha n)$; infullonicatus = axyaqoc (Gl.). Un verbe *fullo, dont le participe fullatum figure dans les Gloses, CGL III 322, 36, est supposé par les formes romanes : fr. fouler, it. follare, etc.; cf. M. L. 3560. Cf. aussi 3561, *fullicāre. Le germanique a : v. angl. fullère et fullian « fouler ».

Terme technique de type populaire, sans étymologie certaine.

fuluus. -a, -um : 1º brillant (se dit des astres, de l'Olympe, etc.); 2º couleur de feu, fauve. Cf. Gell. 2, 26, 11, fuluus... uidetur de rufo atque uiridi mixtus in aliis plus uiridis, in aliis plus rufi habere. Ancien, poétique ou technique. M. L. 3565 (fulous).

Dérivés : fuluaster, -tra, -trum (Ps.-Apul.) ; fuluidus (Itala); fuluor, -oris? (douteux; cf. Thes. s. u.); Fuluius, -uia, -uiānus (-a herba, Plin. 26, 88), -uiaster. Certaines formes romanes du type fr. « fauve » remontent à falous, CGL IV 24, 5, 23, qui est sans doute germanique. M. L. 3174.

Le groupe le plus ordinairement rapproché est celui de lit, geltas, v. sl. žlitů (serbe žût) « jaune »; cf. sous tel. Des formes à gh- prépalatal sont signalées sous holus. Sur flauus et florus, de racine dissyllabique, v. ces mots. Le suffixe *-wo- est courant dans les adjectifs désignant des couleurs ; cf. flauus, heluus, rauus, etc. On le retrouve notamment dans v. h. a. gelo « jaune » et dans lit. geisvas « jaune ».

Le même suffixe se retrouve dans lit. dùlsvas « grisâtre » que M. Niedermann a rapproché I. F. 15, 120 sqq. Enfin, M. Burger, Rev. Ét. lat., 8 [1930], p. 227 sqg., repousse les deux étymologies à cause du sens et, comparant gr. aïθων à côté de aïθω, rapproche de manière séduisante le verbe latin fulgo, fulgeo.

fūmus. -ī m. ; fumée. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 3572.

Dérivés et composés : fumo, -as : fumer (employé surtout absolument; l'emploi transitif est rare et tardif), panroman, M. L. 3566 (et celtique : bret. fui, fu); fumābundus (Ital.) et ef-, suf, M. I. 8436; trānsfūmo, composés d'époque impériale; *affūmo, M. L. 268; fumesco, -is (Isid.); fumeus; fumidus; fumosus, M. L. 3569. 3571 ; fumārium n. ; fumāriolum n. ; cheminée, M. L. 3567, 3568; fūmāria f. : nom d'une plante, $x\alpha\pi\nu\partial\varsigma$ $\hat{\eta}$ xopubálliov ; $f\bar{u}mig\bar{o}$, $-\bar{a}s$: fumer (emploi absolu); enfumer; en médecine « faire des fumigations », de là fūmigābundus (Ital.); fūmigium; fumigatio: ef- et suf-fumigo. M. L. 3570; fumi-fer. -ficus (= γαπνοποιός); fūmus terrae m. : fumeterre, M. L. 3573.

Cf., avec le même sens, skr. dhūmáh, v. sl. dymŭ (s. dīm, dīma; r. dym, dýma), lit. dūmai (au pluriel), v. pruss. dumis (gr. θυμός « force vitale, courage » est trop aberrant pour être rapproché; c'est une formation propre au grec, à rapprocher de θύω « je m'élance cf. toutefois hitt. uhhima- « halètement » de *dhuma B. S. L. LII, p. 75 et s. Le germanique a, avec un peur » et, de plus, avec un autre suffixe, got. dauns [fa. minin) « vapeur ». V. lat. suffio et füligo.

funda, -ae f. : fronde. Puis par extension toute espèce d'objets comparables à la fronde : chaton de bague tramail, bourse; et aussi la balle de plomb qu'on lore dans la fronde; enfin « bandage », sens tardif sous l'in fluence du grec. Ancien. M. L. 3577 (funda); B. W. sous tronde et fonte. Celtique : irl. bann, sonn?

Dérivés : funditor : frondeur ; formé comme ianitor (de iānus) et sur lequel sans doute a été fait libritor e. g. Tac., A. 2, 28; fundibalum n.; fundibalus m (hybride latino-gree, cf. fustibalus) : σφενδόγη « fronde » et « frondeur », M. L. 3582 a; fundibali λιθοδόλοι (Gloss.); fundibalo, -ās; -balārius, -balātar (Itala); fundālis (Prud., ou fūnālis?).

Funda a subi l'influence de fundo, auquel le rattachait l'étymologie populaire; cf. Isid., Or. 18, 10, 1, funda dicta eo quod ex ea fundantur lapides, i. e. emittantur (cf hom. βέλεα χέεσθαι). C'est un mélange de funda et de fundo que provient fundito, -āre « lancer avec la fronde » employé au figuré par Plaute ; f. uerba, comma fundere uerba. De même, c'est par suite d'un rapprochement avec fundo que fundibulum, qui proprement désigne l'entonnoir, cf. M. L. 3583, a pu être confondu avec fundibalus et désigner la fronde.

A funda plutôt qu'à fundus, malgré Varron, semblent se rattacher fundula « impasse, cul-de-sac », fundulus « saucisson, andouille ».

Mot technique, sans doute emprunté au même mot qui a. d'autre part, fourni le synonyme grec σφενδόνη. dont l'origine indo-européenne est très douteuse (on compare σφεδανός « impétueux »). Dans l'armée romaine. les frondeurs semblent avoir été des auxiliares, originaires des Baléares (cf. Cés., B. G. II 7, 1); de même dans l'armée d'Hannibal. Il n'y a pas lieu d'accepter le rattachement, proposé par Cuny, BSL 37 (1936) 1-12. de funda et opevôóvy à la racine *bendh- « lier », par une évolution sémantique « bandage, ceinture », puis « bourse » et « fronde », tout ceci arbitraire.

fundo, -is, fudi, fusum, fundere : 1º verser, répandre. Correspond à gr. yéw, se dit des liquides, et spécialement d'un métal en fusion ; de là le sens technique de « fondre » conservé dans les langues romanes. Par analogie s'est appliqué à toute espèce d'objets, matériels ou non, qui se répandent d'une manière régulière et ininterrompue (grains, sons, larmes, odeurs, paroles, rayons, lumière, vents, etc. : cf. fluo); d'où le sens de « produire en abondance » (se dit de la terre) ; 2º terme technique de la langue militaire « disperser, mettre en fuite » (souvent joint à fugare, avec lequel il allitère). Pronominal : se fundere « se répandre, s'étendre au loin ». Participe : fūsus « qui se répand, diffus, prolixe ». Usité de tout temps. M. L. 3581; B. W. fondre; celtique : gall. fynnu, etc.; cf. peut-être aussi M. L. 3582, 3584, *fundiare, *fundicāre.

Dérivés en fund- et en fus- : fundibulum : entonnoir, M. L. 3583, sans doute refait sur le composé plus ancien infundibulum; fūsio (rare), non attesté plus anon N. D. 1, 15, 39, dans un passage sans doute avant du grec : Chrysippus ipsum mundum deum trauvit de ses animi fusionem (= χύσιν) universam; dicit esse et eius animi fusionem (= χύσιν) universam; dicu esse dans le fr. foison, M. L. 3612; les composés conservé dans le fr. foison, M. L. 3612; les composés consei i, ef-, pro-, trans-fusio sont, au contraire, usicon-, au, , , , , fusionāticum : ὑλιστιχόν (Gloss.); füsor, tés. Cf. aussi füsionāticum : ὑλιστιχόν (Gloss.); tes. de le chnique : fondeur en métaux (dans l'Itala. traduit olvóxooç « échanson », pincerna, et a un fémininfusitrix; v. Thes.); fusilis: fusible; fusura : fonte. nim/a. (Plin.); *fūsus*, -ūs m. : rare, ne semble pas attesté en dehors de Varr., L. L. 5, 123, fons unde funditur e terra aqua uiua, ut fistula a qua fusus aquae ; Juno y and a gala , Juno y a gala , J füsörium : évier.

Composés de fundo : af-fundo (affūso, -ās, M. L. 269 a) : dircumfundo (= $\pi \epsilon \rho i \chi \epsilon \omega$); confundo : verser ensemble et « confondre » (cf. συγχέω), M. L. 2141; confūsio = er vyyuous; defundo « tirer » du vin (= χαταχέω), M. L. 2521; dif-fundo (= $\delta \iota \alpha \chi \epsilon \omega$); effundo (= $\epsilon \iota \chi \epsilon \omega$); intundo (= εγχέω), M. L. 4415; interfundo; offundo « rénandre devant soi, envelopper »; perfundo « verser à travers, inonder », M. L. 6410; praefundo (rare. postclassique); projundo « répandre en abondance » (= πoo viω); refundō « reverser, refouler, rejeter, rendre liquide » M. L. 7163; suffundo (= ὑποχέω); trānsfundo, M. L. 8854 a.

fundito, -ās : v. funda.

Dans les formes précédentes, le latin a généralisé le de fundo; mais certaines formes ne présentent pas cet élargissement. Ainsi :

1º extuti : glosé effusi par P. F. 71, 12 (sans doute lire ecfuti ; la quantité de la voyelle intérieure n'est pas attestée directement). Le composé suppose un simple *futus, auquel se rattache peut-être *futare ; v. plus bas. 2º fūtis, -is 1. : uas aquarium uocant futim, quod []. quo?) in triclinio allatam aquam infundebant, Varr., L. 5. 119. De futis a été tiré un dénominatif */utio. -is (futtio, Priscien, GLK II 131, 25) conservé dans le composé eff ūt(t) io, -īs « répandre des paroles, bavarder » (doublet effūtāre dans les gloses, cf. Thes. Gloss. s. u.). Classique, mais avec une nuance familière. De là : $eff\bar{u}$ ticius, -a. -um (Varr.).

3º fūtilis (et futtilis) : qui s'écoule ou qui laisse s'écouler facilement ; substantif neutre fut(t)ile ; vase à eau usité dans les cérémonies religieuses. S'emploie surtout au sens moral : « indiscret, frivole ; futile » ; cf. P. F. 79, 7, juttiles dicuntur qui silere tacenda nequeunt, sed ea effundunt. Sic et uasa futtilia a fundendo uocata; Isid., Or. 10, 109 : CGL Plac. V 19, 16. En dérivent : fūt(t)ililās; fūt(t)iliter; effūtilis « qui nihil retinet », CGL V 619, 8.1

La racine *g'heu- « verser » fournissait un aoriste athématique qui est conservé dans hom. yúro, etc. ; le présent gr. yéw est isolé; le sanskrit a le présent à redoublement juhóti « il verse (en libations), il sacrifie ». Il y a un ū dans gr. χῦλος « suc, jus » et χῦμός " suc », comme dans lat. futis, peut-être aussi dans alb. dule, dile « cire ». - Pour obtenir un présent, les langues occidentales ont recouru au suffixe *-de/o-, d'où got. giutan « verser ». Le latin combine le même suffixe avec la nasale infixée, d'où fundo, en face de fudi ; le participe füsus a été fait secondairement sur fūdī; une forme ancienne bâtie directement sur la racine est attestée par exfutī (pour *futō, v. confutō). Le grec a une formation intensive : κόχυ πολύ, πλήρες, Hes., avec un verbe κογύδεσκε (chez Théocrite), κογυδεῖν « s'écouler en abondance ». On peut rapprocher aussi arm. joyl « fondu (se dit d'un métal ») et peut-être jew « forme ».

- 261 -

fundus, -ī m. (fundus, -ūs dans Paul. Dig.; traces d'une flexion fundus, -eris dans Greg. Tur., cf. Thes. VI 1574, 2 sqq. ; sur la forme de latin vulgaire fundora (pluriel), v. Meyer-Lübke, Einf.3, p. 184; B. W. sous fond) : 1º fond (de toute espèce d'objets : sol, mer, fleuve, vase, armoire); 2º fonds de terre : fundi appellatione omne aedificium et omnis ager continetur ; sed in usu urbana aedificia aedes, rustica uillae dicuntur: locus uero sine aedificio in urbe area, rure autem ager appellatur; idemque ager cum aedificio fundus dicitur, Dig. 50, 16. 211. Toutefois, de très bonne heure, fundus a désigné la « terre », par opposition à aedēs ; e. g. Plt., Tru. 174. sunt mi etiam fundi et aedes; 3º terme de droit, synonyme de auctor, « celui qui donne une base à, qui confirme ou ratifie » (v. Gell. 19, 8, 12); se dit surtout du peuple, cf. P. F. 79, 2, fundus dicitur ager ad similitudinem fundi uasorum. Fundus quoque dicitur populus esse rei quam alienat, hoc est auctor, et Thes. VI 1580, 53 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3585.

Dérivés et composés : fundo, -as : donner un fond à, maintenir sur un fond, fonder, M. L. 3580, et ses dérivés : fundamen (poétique), fundamentum « fondement, base (sens propre et figuré) », M. L. 3579; irl. fundaiment; fundator (non attesté avant Vg.); fundātiō (Vitr., Itala); funditus : depuis le fond, de fond en comble (cf. rādīcitus); suffundo, -ās, M. L. 8437; *affundāre, M. L. 269; *confundāre, M. L. 2140; *extunderāre, M. L. 3009; exfundo : ēuerto (un exemple tardif); *infundiare, M. L. 4415 a. On v rattache la forme osco-latine de Lucérie, CIL I² 401, fundatid I« deposuerit? », v. Vetter, Hdb., p. 164., mais cette forme est peu sûre, cf. Ernout, Textes archaiques, nº 91.

fundanus : épithète de municeps, municipium, cf. Gloss., fundanus rusticus qui fundos colit, et pāgus/ pāgānus, etc.; de là Fundānius, -a, noms propres.

profundus : (profundum dicitur is guod) altum est ac fundum (longe habet), F. 256, 19. Ancien, usuel, classique. M. L. 6772 et 6771, *profündicāre.

lātifundium (époque impériale, Plin., Sén., Pétr.) : vaste domaine.

Pour fundulus, fundula, v. funda.

Fundus appartient à un groupe de mots évidemment apparentés les uns aux autres, mais dont les formes diffèrent trop pour qu'on puisse poser des originaux indoeuropéens. L'explication de ce fait - qui est de caractère religieux - a été fournie par M. Vendryes, dans un mémoire cité sous mundus, l'une des formes du groupe. Le mot le plus proche de fundus est irl. bond « plante du pied », gall. bon « base ». Il y a une forme *bhudhdans gr. πυθμήν « fond, pied (d'une montagne) », etc. (cf. Porzig, Wörter u. Sachen 15, 1933, 112-139), skr. budhnáh « sol, base », v. h. a. bodam « sol ». Il y a -ddans v. isl. botn, v. angl. botm « fond » et gr. πύνδαξ. Le -d- latin et celtique est donc ambigu. - Mais on ne peut même affirmer que f- du latin repose sur bh-; car

s substantifs en -is : finis, etc., sans doute stis; Lucrèce écrit aurea... funis, 2, 1154, dans ce où il songe à l'homérique σειρήν χρωσείη, etc.; accusatif fünem, ablatif füne attesté pa un seul exemple de fünī dans Caton, Agr. 22, tif pluriel est en ium; quelques exemples d'ac a -īs dans Caton, Agr. 26; Sisenna hist. 26; 4, 575; 8, 708) : corde, câble. Souvent joint à ti l est différencié : semble d'signer une cordo se; cf. P. F. 481, 1, thomices Graeco nomine... tae restes ex quibus fiunt funes. Ancien, usuel, ns des locutions proverbiales. M. L. 3589; cel . suanem, britt. fun.

rés : fūniculus (fūniculum tardif, sans doute a ion du gr. $\sigma_{xolvi\sigma\mu\alpha}$; fūnicula comme resti. .) : petite corde; fūnālis : de corde, de volée , en dehors du timon (on trouve aussi fūnāus ce sens); fūnāle n. : torche faite d'une corde de cire; fūnētum (Plin. 17, 174); *fūnāmen, 574.

ές : fūnambulus = σχοινοβάτης; fūnirepus fūnitortor (Gloss.) = σχοινοπλόχος; sēmijū. μισχοίνιον.

rapprochement sûr (v. finis). Si ü repose sur oi, on pourrait rapprocher lat. filum.

eris n. (anc. foinos?, cf. Mar. Victor., GLK ex libris antiquis... pro « funus » « fo<i>nus »). au sens général (le convoi se dit proprement souvent au pluriel collectif, funera, le deuil nt plusieurs cérémonies. Mais la loi des s emploie le singulier, 10, 4 et 10, 5. Servius Ae. 2, 539, funus est iam ardens cadauer ; guod tur exseguias dicimus; crematum, reliquias; am. sepulcrum; mais cette explication repose ologie populaire qui rapproche f*ūnus* de f*ū*nis « torche », cf. Varr. ap. Serv., Ae. 6, 224, et 11. 143. Ailleurs, Servius, Ae. 3, 22, note : apparatus mortuorum funus dici solet. Du érémonie funèbre » on est passé en poésie au nort ». cf. Thes. VI 1604, 52 sqq., et de « cauis de « cause de mort, destruction, ruine », uel. Non roman.

5: fünebris: relatif aux funérailles, funèbre, s-ri-s; fünereus (poétique, époque impériale); us; fünerālis, -rösus, tardifs; fünestus: morste; fünestö, -äs: exposer à la mort, souiller rime, déshonorer; fünerö, -äs (époque impéélébrer les funérailles; fünerātici ; fünerātīcius. e complexe *-nes- indique des faits de carac-; on a vu ci-dessus fēnus, et cf. mūnus. Sur adical, on ne peut faire que des hypothèses tes.

m. : voleur ; dans la langue de l'Église « le ncien, classique. M. L. 3590 ; v. irl. fúr, etc. s et composés : furtum : vol (sens abstrait et furta « produit du vol »). Panroman. M. L.). Composé : furtificus (Plt.). Le vol s'accomsecrètement, furtum s'est employé par dérivec le sens de « stratagème, ruse secrète », cl. 10, 735, haud furto melior, sed fortibus armissens de « secret, clandestin » qui s'est dévens furtim, furtuus « volé » (Plt.) et « furtif »

secret , (à partir de Cic.). Le sens s'oppose donc à celui de latro.

celui de füror, -āris (et fūrō): voler; et surtout « soustraire, füror, -āris (et fūrō): voler; et surtout « soustraire, dérober », M. L. 3591, et *fūricāre, M. L. 3597, B. W. fourgon; fūrātor; suffūror (joint à suppīlō par Plt., Tru. 566).

füräx : enclin au vol, voleur ; füräcitäs ; füräciter ; fürius, M. L. 3600 ; fürïnus.

 $\int \overline{u}r dir \overline{u}r a$ (Apul.) : vol. Sans doute mot archaïque repris par Apulée, dérivé de füror, comme $l\overline{a}(ua)trina$ de lauõ. Fürätrinus : surnom de Mercure?

 $f_{\overline{\mu}r\bar{o}}$, -ōnis m. : furet, M. L. 3603 (f. et *furiō) ; B. W. sous furet ; für mellāris, nom d'un animal inconnu (le blaireau? mēlō-mēlēs, Isid., Or. 12, 2, 40) dans polem. Silv. ; fūrōnia : κλέπτρια (Gl.).

 $f_{\bar{\mu}runculus}$ (sans doute diminutif de $f_{\bar{\mu}r\bar{\sigma}}$, attesté dans les langues romanes avec le sens de « voleur », cf. hom $\bar{o}/homunculus$) : tige secondaire de la vigne (qui dérobe la sève aux tiges principales), bosse de la vigne à l'endroit du bouton et, par comparaison, « furoncle ». M. L. 3607; B. W. s. u.

Semble inséparable de gr. $\varphi \omega \rho$, comme déjà l'indique Serv. G. 3, 407, ... certe a graeco uenit; nam fur $\varphi \omega \rho$ uocatur. Mais l' \bar{u} (et sans doute le *f* initial) suppose un emprunt ayant passé par l'étrusque; à moins que $\varphi \omega \rho$ et fur ne remontent tous deux à un même original non indo-européen (cf. fucus) et n'aient été rattachés à $\varphi é \rho \omega$, ferõ par étymologie populaire appuyée sur le sens de ferre dans une expression comme agere ferreque. — A remplacé cleps; v. clepõ.

furca (\ddot{u}), -ae f.: fourche à deux dents; toute espèce d'instrument en forme de fourche, en particulier instrument de supplice. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 3593. Germanique : v. angl. *force*, etc.; celtique : irl. *forc*, etc.

Dérivés et composés : furcātus; furcula; furcilla. M. L. 3594; furcillo, -as, -atus; furcifer « pendard »; furc(ul)osus (bas latin) ; bifurcus : qui bifurque ; bifurcum n. : bifurcation ; *quadrifurcum, M. L. 6917 ; trifurcus, -cium. Le sens de ces composés est curieux. Ils ne signifient pas « qui a deux, trois, quatre fourches », mais « qui a la forme d'une fourche à deux. trois, quatre dents »; cf. bifidus ; *confurcium, M. L. 2142; *infurcāre, 4415 b; interfurcium, 4490. -M. Niedermann, et après lui F. Brender, Rückläuf, Ableit. im Lat., Bâle, 1920, ont soutenu que furca devait être tiré de furcula, dont le suffixe d'instrumental aurait été interprété comme un suffixe de diminutif (cf. falcula et falx), le sens de furcula ne comportant pas de nuance diminutive ; cf. le nom propre Furculae Caudinac, dans lequel furcula est conservé (dans T.-L. 38, 7, 9, on lit fulturis et non furculis); le diminutif usité étant furcilla.

Aucun rapprochement sùr; v. Niedermann, IF. 15, 104, et Glotta 19, 4 sqq.

furfur, -ris m. (le plus souvent au pluriel furfurës, féminin depuis Celse, d'après palea, etc.): tégument des grains, son; petites écailles (pellicules de la tête); cf. gr. π tropov (surtout au pluriel π tropa), π tropíaouc. — Ancien; surtout technique. M. L. 3595.

Dérivés : furfuriculae (tardif) ; furfureus (f. pānis = $\pi troplac$, $\pi trop \delta \eta c$), M. L. 3595 b ; furfurārius (tardif), M. L. 3595 a ; furfurāceus (tardif) ; furfurāsus :

couleur de son (Plin.); furfurāculum : vrille, tarière (d'après perforāculum?, v. Thes. s. u.); furfuriō, -ōnis m. : oiseau inconnu?

Mot expressif à redoublement. Cf. le groupe de arm. borot « lépreux »?

furnus : v. fornāx.

furō (et plus tard furiō d'après $\bar{i}ns\bar{a}ni\bar{o}$), -is, -ere (parfait furu \bar{i} à peu près sans exemple; on emploie $\bar{i}ns\bar{a}$ $n\bar{i}u\bar{i}$): être fou (avec idée accessoire d'agitation violente), être hors de soi, égaré; être furieux. Se dit des hommes et, par extension, des choses (vent, mer, tempête, etc.); furibundus. Ancien (Enn.), usuel.

Formes nominales et dérivés : furor, $-\bar{o}ris$ m. : fureur. Cicéron distingue *insānia* ($\mu \omega \nu \alpha$) de *furor* (= $\mu \epsilon \lambda \alpha \gamma \alpha \delta \lambda$), Tu. 3, 5, 11. Le *furor* est un accès qui peut frapper même le sage, tandis que l'*insānia* ne peut l'atteindre. Néanmoins, *furō* traduit $\mu \alpha \nu \omega - \sigma \theta \alpha$ dans Hor., C. 2, 7, 28, etc. — Formes savantes en roman. M. L. 3604.

furāx adj. (classique); furāciter, -citās (rare); furia f. employé surtout au pluriel furiae : furie(s), fureur(s) (sens concret); personnifié et divinisé Furiae : les Furies, qui comme Dīrae sert à traduire Ebuevídec. M. L. 3596. De furia : furiõsus (ancien, Lex XII Tab.), usuel, classique, roman, cf. M. L. 3599; cf. rabiës, -biõsus; furiālis (poétique); furiātus (poétique), dont on a tiré furiõ, -ās (poétique, époque impériale) : rendre furieux; furiāx; furiātis? (v. Thes.). Composés (rares et tardifs) : dē-, inter-, per-, praefurõ.

Dans v. sl. burja « λαϊλαψ », -r- ne peut être que suffixal : une racine n'admet pas la forme *bheur-. On ne peut non plus rapprocher skr. bhuráti, qui est parent de ferueō (v. ce mot). En revanche, on peut rapprocher gr. θορεīv « s'élancer », θόρυ-βος « bruit, tumulte », v. angl. dréam « cris, chants joyeux » et av. doaraiti « il se précipite » (en parlant d'êtres mauvais).

Fur(r)ina, -ae f. : nom d'une ancienne divinité, de caractère inconnu : nunc uix nomen notum paucis, dit Varr., L. L. 6, 19. De là : fur(r)inālis, Fur(r)inālia. Martianus Capella y associe Fura. En rapport avec $f\bar{u}r$? Ou étrusque? Cf. Lauerna.

furuus, -a, -um: sombre, noir. Veteres Romani furuum atrum appellauerunt, Gell. 1, 18, 4; cf. pour l'emploi Sén., Contr. 1, 1, 23, furuus diës = d. äter. Adjectif archaïque, conservé presque uniquement en poésie. Même formation en -uo- que dans fläuus, fuluus, giluus, heluus, räuus.

Dérivé : furuēscō (Mart. Cap.).

V. fuscus.

fuscina, -ae f. : fourche [à trois dents], trident ; foêne. Ancien, technique. M. L. 3610.

Dérivé : fuscinula (tardif). Sans étymologie.

fuscus, -a, -um : noir, sombre. Comme candidus, peut s'appliquer à la voix : sombre, indistinct. Classique, usuel. M. L. 3611. Ainsi que beaucoup d'adjectifs en -cus (cascus, mancus, etc.), a dù d'abord s'appliquer à l'homme; désignerait une couleur foncée, soit du corps, soit des cheveux, d'où l'emploi comme surnom de Fuscus, Fuscīnus.

fūstis

- 264 -

Dérivés et composés : fuscitãs (Apul.) ; fuscêdō (rare et tardif) ; fuscō, -ās (poétique) : noircir, obscurcir ; fuscātor (Luc.) ; īnfuscō ; īnfuscus, -a, -um; offuscō : obscurcir ; d'où « ternir l'éclat, avilir, dégrader » (latin ecclésiastique) ; offuscus ; offuscātiō ; suffuscus, -culus. Le rapport de fuscus est comparable à

Le rapport de *furus* et de *fuscus* est comparante a celui du v. angl. basu et de irl. basc « rouge ». L'élément radical est le même que celui de v. angl. dox, dosk « sombre » (angl. dusk), identique à fuscus, et, avec un autre suffixe, de v. angl. dosen « brun sombre ». Pour la variation de suffixe, cl. cascus et cānus.

fūstis, -is (\bar{u} d'après le témoignage des langues ronanes et du celtique; abl. $f\bar{u}st\bar{v}$ m.: bâton. Ancien (Loi des XII Tables), usuel. Panroman. M. L. 3618; B. W. sous fut. Passé en celtique : irl. s $\bar{u}ist \ll$ fléau », gall. ffust.

Dérivés et composés : fūsticulus (tardif), M. L. 3616; fūsticellus (Glos.), M. L. 3615; fūstellus (Gloss.); fūsterna f. : tête du sapin, partie exempte de feuilles; fūstuārium : bastonnade (déjá dans Cic.; neutre d'un adjectif fūstuārius qu'on trouve en bas latin); fūst(i)ārius (tardif); fūstigō, -ās (Cod. Theod., Gloss. Philox.) : fustiger, bātonner, M. L. 3617; cf. µαστιγόω?; quantité de l'i incertaine; ī comme dans castīgō, fatīgō? i dans M. L.; fūstitudīnus (de fūstis et tundō), adjectif forgé par Plt., As. 34; fūstibalus : fronde attachée à un bāton; hybride formé comme fundibalus; fūstō, -ās et dēfūstō « bātonner » (bas latin). Cf. aussi M. L. 3614, *fūstāgō « rondin »; 3619, *fūstulāre « rosser »; B. W. futaine. Pour fūsticellus « petit fuseau », M. L. 3615, v. le suivant.

Étymologie incertaine (celtique d'après Kuryłowicz, Mél. Vendryes, 204). Füsterna semble avoir une finale étrusque; cf. nassüerna, etc. Sur füstis et les mots désignant le bâton, v. Manu Leumann, Z. Bedeutunggesch. o. justis, Hermes 55 (1920), 107.

füsus, -ī m. (et plus tard füsum n.) : fuseau ; employé

surtout au pluriel. Attesté depuis Catulle, mais sans doute ancien. Panroman, M. L. 3620. De là : **fūsāgā* « fusain », M. L. 3608; **fūsellus*; **fūscellus*, par conta. mination avec **fūsticellus*? M. L. 3615. Étymologie inconnue.

futis, futiō, futilis : v. fundō.

*futõ, -ās, -āre: attesté dans P. F. 79, 5, futare arguere est, unde et confutare. Sed Cato hoc pro saepius fuisse posuit. La glose de Festus confond deux verbes : 1º un fréquentatif du groupe de fu-am, fu-ī, qui aurait été employé par Caton (?); 2º un verbe fütäre dont proviendraient con-fütõ, re-fütõ, non autrement attesté et qui est sans doute une reconstruction arbitraire faite sur les composés. V. confütõ.

On a rapproché le groupe de $fund\bar{o}$, mais les sens ne coïncident pas. Les autres rapprochements sont aussi incertains; le plus vraisemblable est celui du germanique : v. isl. bauta « frapper, donner des coups », v. angl. bēatan, v. h. a. boz(z)an, etc., d'une racine *bhau-/ bhū.

futuō, -is, -uī, futūtum, -uere : foutre, avoir des relations avec une femme.

Dérivés : futūtor, -trīx (et fotrīx, Tabell. defix.), -tiō; cōnfutuō; dē-, ecfutūtus : épuisé par la débauche (cf. pour le sens du préfixe effētus). Mot vulgaire (satiriques, graffiti, priapées). Panroman (en partie avec géminée expressive *fut(u)ere?), cf. M. L. 3622; celtique : bret. fouzaff. Même formation que battuō. Cf. irl. bot « penis » et v. isl. bøytill « membre génital du cheval »?

L'explication par la racine *bhū- (v. fuam) ne rend pas compte du caractère expressif du mot; sans doute à rapprocher de *fūtō « battre »; l'idée de futuere est souvent exprimée par un mot signifiant « frapper, heurter »; cf. gr. βινέω (βία?), χρούω, παίω, lat. molō, fr. vulg. « tirer un coup ».

Dans les mots dérivés de l'indo-européen, lat. g repose $ur un ancien *g, sans flottement. Mais le <math>\gamma$ grec a servi tale : ce, ci, et devant consonne. Le fait est d'origine tais il est curieux que, pour δ et β , il n'y ait rien de pareil. Or, d'autre part, on note que, dans les emprunts à des langues étrangères, comme gladius, guhernare, gummi, un g latin représente une sourde de la langue qui a fourni l'emprunt. Les remarques de M. Fohalle, Mél. Vendryes, p. 157 sqq., ne résolvent pas entièrement la question ; v. Ernout, Aspects, p. 24 sqq. L'usage s'est maintenu, car, en roman, on trouve un flottement entre cattus (cf. chat) et *gattus (it. gatto) : le gr. χόλπος a donné golfus, etc.; M. Scheuermeier. Finige Bezeichnungen f. d. Begriff « Hülle » in den rom. Alpendialekten (thèse de Zurich), Halle, 1920, a étudié la question de ces mots romans, p. 31 sqq.

gabalium, -i n. : plante aromatique d'Arabie (Plin. 12. 99).

gabalus, -I m. (et gabulum, Gloss.) : gibet, poțence. Synonyme de furca, sans doute d'origine celtique; cf. irl. gabul, gall. gafl, bret. gaol « fourche »; en germanique : v. norr. gafl « Gabel ». Déjà dans Varron; populaire. V. B. W. gable. M. L. 3624, *gabalaccos, qui est à Porigine du fr. jacelot.

gabata, -ae(gau-?) f. : écuelle, jatte. Attesté depuis Martial, populaire, sans doute d'origine étrangère (cf. ζάδατος, Hés., et gr. mod. γαδάθα; Isid., Or. 20, 4, 11, gauata... quasi cauati... sic et Graeci hace nuncupant; hébr. kab), représenté en roman par gabata « jatte », d'où irl. gabat, M. L. 3625, et en germanique : v. h. a. gebiza; mais gauta « joue » semble être un autre mot, cl. M. L. 3706 a; B. W. sous joue. On a aussi à basse époque gauessa, v. Thes. s. u.

gaberina (gabarna; zaberna, édit de Diocl.; zabarra): arca, ubi uestes ponuntur aut quodlibet aliud (Gloss.). Cf. ital. giberna; M. L. 9586, zaberna.

gabinātus, -a, -um : portant l'ancien vêtement de Gabii (Nepotian. 1, 13), Gabino ritu cinctus.

gaesum (gē-), -**i** n. : graue iaculum, P. F. 88, 5 ; telum Galliarum tenerum. Vergilius lib. VIII (661) : Alpina coruscat | gaesa manu, Non. 555, 9. Mot emprunté au gaulois (cf. irl. gae, apparenté à v. h. a. gër, gr. $\chi a \bar{c} o \varsigma$, skr. hésah), déjàldans Varron et César ; de là gaesātī : mercenaires gaulois armés du gaesum. Cf. cateia, etc.

gaeum (ge-), -i n. : înom de plante (la giroflée ou la benoîte?) dans Pline 26, 37. Origine inconnue.

gagānus, -I m. (ou mieux *cagānus*) : nom donné au roi des Huns (Greg. Tur., Franc. 4, 29). Le grec byzantin ^a χαγᾶνος. Mot turc? Cf. *khan*. **gagātēs, -is** m. : jais (Plin.). Emprunt au gr. γαγάτης (sc. λίθος), M. L. 3635.

*gaitanus, -a, -um (gaitanum) : qui sert à panser, pansement (Marc.). Sans doute gaulois ; v. Thes.

Igāius, -ī m. : geai ; gāia, -ae f. : pie. Dénominations nouvelles et très tardives (Polemius Silvius, Orib. lat.) qui ont remplacé les noms anciens du geai, grāculus, et de la pie, pica (v. ces mots). Identiques au cognomen Gāius (trisyllabique dans Lucil. 422, Catulle 10, 30, Martial et Stace; la scansion dissyllabique n'apparaît que dans Sidoine et Ausone), Gaīa, dont l'usage est ancien et panitalique : fal. kaios, etc., v. Vetter, Hdb., Wörterverzeichnis, à côté de Gāvius : fal. Cauio, Cauia, oso. [galavieis, etc. On s'est demandé si c'était le nom du geai qui avait été employé comme surnom, ou si c'était le contraire (la même question s'est posée pour le nom du brochet, lūcius, et pour Gracc(h)us); ou enfin si les deux mots, le nom commun et le nom propre, étaient indépendants (v. Niedermann, IF 26, 55 et 562; Anthropos XXXVII-XL, 1942-1945, p. 823 sqq., et Leumann, Thes. s. u., qui voit dans gaius une onomatopée). Gajus, gaja sont demeurés dans les langues romanes, cf. M. L. 3649; B. W. geai.

Dérivé? : $g\overline{a}iolus$, $-\overline{i}$ m. : mot de sens obscur qui chez Stace, Silu. 1, 6, 17, semble désigner un gâteau (en forme de geai?).

galaticor, -āris : vivre comme les Galates (Tert., Ieiu. 14).

galba, -ae m. : nom d'un chél des Suessionēs, cf. Cés., B. G. 2, 4, 7; 13, 1; en latin, attesté comme surnom de la gens Sulpicia, dont le sens est déterminé par Galba etulit cur aut unde trazerit ambigitur... [putan] nonnulli quod praepinguis fuerit uisus, quem galbam Galba etulit cur aut unde trazerit ambigitur... [putan] nonnulli quod praepinguis fuerit uisus, quem galbam Galba signifie « le Gras », et l'épithète aurait servi à désigner une sorte de ver ou de larve, le « bombyx aesculi », sans doute en raison de sa forme rebondie (à moins qu'il n'y ait là deux mots distincts à l'origine et rapprochés par l'étymologie populaire). Peut-être galbau « pomme de cyprès » (Varr.), d'après André, Lex., s. u. Cf. v. isl. kalf « mollet » (angl. calf)?, Mot populaire).

galbanum, -ī (galbanus, tardif) n. : résine produite par une plante ombellitère de Syrie. Emprunt dont la forme a pu être influencée par galbus; le grec a χαλβάνη et l'hébreu helb^enäh.

Dérivé : galbaneus. Attesté depuis Virgile. Le mot, dont l'a intérieur n'a pas subi l'apophonie, a dû être emprunté assez tard ; il appartient à la langue médicale.

BDD-B178-F © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck Provided by Diacronia.ro for IP 18.119.253.184 (2024-07-18 06:14:46 UTC)

G